

ichte.
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01151993 1

HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS

DE L'EMPIRE

D'AUTRICHE.

I

IMPRIMERIE DE W. REMQUET ET Cie,
Rue Garancière, 5.

HISTOIRE

DES RÉVOLUTIONS

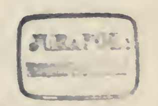
DE L'EMPIRE

D'AUTRICHE

années 1848 et 1849

Par Alphonse BALLEYDIER.

TOME PREMIER.



GUYOT FRÈRES, ÉDITEURS

PARIS (même maison) **LYON**

25, RUE SAINT-SULPICE, Ci-devant du Petit-Bourbon. | 2, RUE DE L'ARCHEVÊCHÉ, Hôtel de la Manécanterie.

M DCCC LIII.


LIBRARY
MAY 14 1971
UNIVERSITY OF TORONTO

Peuple!

Je n'ai jamais recherché tes caresses, je n'ai jamais non plus mérité tes reproches, car si je ne t'ai pas courtisé, je ne t'ai point trompé. Indépendant par condition et par caractère, libre de mon cœur et de ma plume, je n'ai jamais eu qu'une seule pensée pour toi si bon, si loyal, si généreux quand tu n'es que toi-même ! *une pensée de sincère sympathie; je n'ai jamais eu qu'un seul désir, celui de t'éclairer sur tes véritables intérêts.*

L'un des premiers en France, protestant

contre les saturnales des républicains de 1848, j'ai osé, au plus fort de la tourmente révolutionnaire, alors qu'au nombre de cent mille hommes, tu roulais sur le bitume des boulevarts de Paris comme la vague sur l'Océan, alors que, les bras nus au vent, l'œil en feu, le geste provocateur, ivre de colère plus encore que de vin, tu vociférais la Marseillaise, à cette époque, dis-je, honteuse pour l'histoire de mon pays, j'ai osé t'offrir les portraits des Révolutionnaires peints par eux-mêmes.

L'année suivante, j'écrivis à ton intention, sur les brèches fumantes des remparts de Rome, l'histoire des intrigants qui, voilant leur ambition sous le masque de l'indépendance italienne, t'avaient jeté dans une guerre injuste contre l'Autriche et dans une lutte impie contre le Saint-Siége.

L'année dernière, à Londres, répondant à d'énormes erreurs, dont quelques-unes ont été rétractées depuis avec courage par l'honorable M. Gladstone, qui les avait commises, je t'ai fait connaître la Vérité sur les affaires de Naples.

Aujourd'hui, peuple, je t'offre celle sur la révolution de l'empire d'Autriche. Lis par tes propres yeux, analyse sans passions, sans préjugés, étudie avec ton intuition, souvent juste, les documents qui toujours justifient le fait, puis examine avec ton cœur de quel côté se trouvent tes véritables amis.

Peuple, c'est à toi que je dédie ce livre.

Alphonse BALLEYDIER.

AVANT-PROPOS.

Avant d'écrire ce livre qui doit servir de pendant à notre *Histoire de la révolution de Rome,* nous avons quitté la France pour étudier, sur le théâtre même des événements que nous allons décrire, leurs causes, leurs effets; en un mot, la vérité historique des faits.

Avec l'indépendance d'un homme libre habitué dès longtemps à considérer la mission

de l'historien comme un sacerdoce, nous avons puisé nous-même aux sources les plus authentiques, nous avons compulsé les archives et consulté les documents les plus officiels; nous avons feuilleté, comme les pages d'un livre vivant, les souvenirs des personnages les plus considérables de l'empire; nous avons exploré les champs de bataille, et suivi pas à pas la marche des armées belligérantes.

Là, nous avons prêté l'oreille aux bruits lointains des grandes luttes; ici, nous avons prêté nos regards à la sinistre vue des ruines cimentées avec du sang par la main des hommes.

Nous avons vu la place où le cadavre mutilé du général Latour a été suspendu à une lanterne devenue pour lui le piédestal du

martyr politique; nous avons vu l'empreinte ineffaçable tracée par le poignard du fanatisme révolutionnaire sur le pont de Pesth; nous avons vu la fenêtre du palais de Prague où, femme accomplie, la princesse de Windisch-Grætz est tombée sous le coup d'une balle homicide. Partout, nous avons rencontré les mêmes figures, les mêmes hommes, les mêmes passions; partout, nous avons rencontré les mêmes excès, les mêmes crimes, les mêmes résultats. La liberté imposée brutalement à la réforme sagement préparée dans les conseils des gouvernements, la licence substituée à la liberté, l'anarchie succédant à la licence.... du sang et des ruines.... le poignard et le meurtre.... la torche et l'incendie.... le malheur et le désespoir!... voilà le sombre tableau que nous allons exposer aux sérieuses méditations de nos lecteurs!

Les peuples, trop longtemps égarés par les intrigants et les ambitieux, finiront-ils enfin par ouvrir les yeux à la lumière? Comme saint Thomas, finiront-ils par se rendre à l'évidence de la vérité? N'ont-ils pas assez mis le doigt dans les plaies de la société mutilée, brisée de toutes parts? L'expérience du passé leur servira-t-elle d'enseignement pour l'avenir? Comprendront-ils enfin que, hors l'autorité régulière et légitime, hors la religion d'où émane toute autorité légitime et régulière, il n'y a, pour les nations comme pour les individus, point de salut?

Quant à nous, tant que nous aurons un fragment de plume entre les doigts, une goutte d'encre au bout de notre plume, une goutte de sang dans les veines, nous ne cesserons d'éclairer les peuples sur leurs véritables intérêts en exposant à leurs yeux, par

les conséquences fatales des faits accomplis, le néant, les dangers des utopies dont si souvent ils ont été les dupes et les victimes.

La vérité est le devoir de l'historien, elle est aussi son droit; dussions-nous succomber sous la tâche, nous l'exercerons.

Le jour où nous avons eu la pensée d'écrire ce livre que nous livrons à la publicité, nous ne nous sommes point fait illusion sur la grandeur et les difficultés de notre œuvre. Nous savons, par notre propre expérience, combien l'histoire contemporaine présente d'écueils à l'écrivain lorsque les passions sont à peine expirantes; lorsque les personnages mis en scène vivent encore; lorsque le fait historique paraît enveloppé de nuages et de mystères; mais nous savons aussi combien, à cette époque où le monde vit pour ainsi

dire à la vapeur, nous savons combien la mémoire des hommes est inconstante et oublieuse ! C'est pour prévenir l'indifférence qui s'attache aux choses passées à l'état chronologique, que nous avons devancé le temps voulu peut-être en publiant aujourd'hui l'histoire contemporaine des révolutions de l'empire d'Autriche.

Si parfois notre couleur paraît trop vive, si notre trait semble trop prononcé, nous rappellerons à nos lecteurs ce que nous leur avons dit lors de l'exposé de notre *Histoire de la révolution de Rome* : « *Les tons chauds appartiennent au drame ; les demi-teintes ne sont point faites pour reproduire les grands embrasements.* »

Quoi qu'il en soit, chaque fait énoncé recevra a preuve justificative, instantanée, de

sorte qu'après avoir fermé la dernière page de notre livre, nos amis comme nos ennemis nous rendront la seule justice que nous ambitionnions en constatant qu'en historien fidèle nous avons écrit sans haine, sans passion, mais avec courage et impartialité.

Vienne (Autriche), 1852.

INTRODUCTION.

L'existence politique de l'Autriche repose sur des conditions uniques en Europe; elle ne ressemble en rien à celle des autres peuples. Comme toutes les grandes nations, l'empire d'Autriche a eu ses siècles de gloire, de grandeur et de prospérité, mais il n'a eu de nom proprement arrêté qu'en 1806.

Jusqu'à cette époque, il s'était appelé : *monarchie ;* dénomination évidemment erronée, puisqu'il n'était que l'aggrégation de plusieurs États monarchiques régis par des lois différentes et plus ou moins dépendants les uns des autres.

Le principe vital de ces divers États ramenés à un centre unitaire est essentiellement pacifique et monarchique : pacifique, car le rôle du sabre est nul dans l'agrandissement successif et régulier de l'empire. L'Autriche n'a point élargi ses frontières par le droit de la conquête, mais par celui des traités, des alliances et des successions. Elle est monarchique, elle ne peut être que monarchique, elle n'existerait plus le jour où elle cesserait d'être monarchique, puisque la forme républicaine plus ou moins admissible chez d'autres nations est moralement et matériellement impossible en Au-

triche. La vérité de cette proposition est infaillible. Sous le régime républicain, le peuple représente, donne et perçoit simultanément l'autorité, à savoir, la puissance souveraine ; or, en Autriche, *le peuple n'est pas,* il n'y a que des peuples fractionnés en diverses races. Donc la forme héréditaire est la seule applicable à la constitution organique de ce grand tout, composé d'éléments multiples, qui, sous le nom d'empire d'Autriche, occupe sur la carte continentale une place indispensable à l'équilibre européen.

Ce point important établi, et avant de commencer le récit des événements qui, durant les années 1848 et 1849, ont captivé les regards de l'Europe sur ce point du globe, jetons un coup d'œil d'ensemble sur la configuration de l'empire autrichien ; arrêtons-nous plus particulièrement à la Hongrie, qui doit

jouer un si grand rôle dans le cours de cette histoire.

Au Nord, la confédération suisse, les royaumes de Bavière et de Saxe, la Silésie prussienne, la Pologne et la Volhynie russes, forment les confins de l'empire d'Autriche. À l'est la Podolie, une lisière de la province russe, la Bessarabie et la principauté de la Moldavie, dépendante de l'empire Ottoman. Au sud, les principautés de Valachie et de Servie, la Bosnie et la Croatie dans l'empire Ottoman, la mer Adriatique, la légation de Ferrare, les duchés de Modène et de Parme. A l'Ouest, le royaume sarde et la confédération suisse.

Sept cent cinquante milles, depuis Sesto-Càlende sur le Tessin, jusqu'au confluent de Podhorze avec le Dniester, dans le cercle de

Czortkow, dans la Gallicie, forment la plus grande longueur de l'empire. Sa plus grande largeur depuis Trau, sur l'Adriatique en Dalmatie jusqu'aux monts Erzgebirge, dans le cercle de Saatz en Bohême, est de quatre cent quarante-deux milles.

La population réunie des États de l'empire forme un chiffre d'environ quarante millions d'habitants. En n'y comprenant point les Bohémiens, race errante qui compte au plus quarante mille âmes, et les Arméniens, race orientale moins nombreuse encore, on peut classer la population entière de l'empire en quatre souches principales :

La première, la plus nombreuse, est la souche slave : elle comprend plusieurs races distinctes entre elles, et dont les suivantes sont les principales; les Czekhes de la Bohême, les

Slowaques de la Moravie et de la Hongrie, les Polonais, de la Gallicie, les Bosniaques, de la Gallicie et de la Hongrie, les Wendes de la Styrie, de la Carniole, de la Carinthie et du Tyrol; les Serbiens, à savoir, les Serbo-Croates en Croatie, en Hongrie, et dans les confins militaires; les Serbes, proprement dits, en Hongrie, dans les confins militaires de l'Esclavonie et en Dalmatie; les Bosniaques et les Bulgares en Hongrie et en Transylvanie.

La souche allemande, proprement dite, est la seconde : elle comprend les Allemands, qui constituent la nation dominante et occupent presque sans mélange la haute et la basse Autriche. Ils se classent ainsi : la souche Bajoaro autrichienne, la souche allemanique, la souche franco-saxonne, la souche rhénane, la souche des Sudètes, la souche saxonne et de la basse Allemagne. Ces différentes races habitent

la plus grande partie de la Styrie, une partie de la Bohème et une partie considérable de la Hongrie et de la Transylvanie.

La troisième souche greco-latine comprend les Italiens du royaume Lombard-Vénitien et ceux qui occupent une partie du Tyrol méridional, du royaume d'Illyrie et de celui de la Dalmatie. Elle comprend également les Valaques, qui forment la plus grande partie de la population de la Transylvanie, de la Boskovine. et occupent une partie de la Hongrie et de la Dalmatie; les Furlains du royaume Lombard-Vénitien, les Ladins du Tyrol et les Grecs de la Hongrie.

La quatrième souche, la souche asiatique, est composée de Magyars, race dominante en Hongrie, et occupant une partie considérable de la Transylvanie; elle comprend en outre

les Juifs répandus surtout en Gallicie, en Hongrie, en Bohême et en Moravie.

Ces quatre souches subdivisées constituaient ainsi l'empire d'Autriche en 1848 :

1° Le royaume de Hongrie, proprement dit, avec le royaume d'Esclavonie et de Croatie :

2° Les confins militaires ;

3° Le royaume de Bohême;

4° Le royaume Lombardo-Vénitien ;

5° Le royaume de Dalmatie;

6° Le royaume de Gallicie ;

7° Le royaume d'Illyrie avec le gouvernement des Laibach pour les duchés de Carinthie et de Carniole, les gouvernements de Trieste pour l'Istrie et le littoral ;

8° L'archiduché d'Autriche, comprenant la haute et la basse Autriche, le duché de Salzbourg ;

9° Le duché de Styrie;

10° Le territoire de Cracovie;

11° La grande principauté de Transylvanie;

12° Le margraviat de Moravie avec une partie du duché de Silésie;

13° Le comté du Tyrol et du Vorarlbergue.

L'empire d'Autriche possède huit grands fleuves qui aboutissent à quatre mers différentes.

L'Océan Atlantique reçoit l'Elbe et le Rhin;
La mer Baltique, l'Oder et la Vistule;
La mer Noire, le Danube et le Dniester;
La mer Adriatique, l'Adige et le Pô.

Les principales forteresses de l'empire sont : Théresienstadt, Josephstadt et Kœniggrätz en Bohême; Olmütz, en Moravie; Arad, Comorn; Munkàcs et Temeswar, en Hongrie; Peterwar-

dein, Esseck, en Slavonie ; Carlsburg, en Transylvanie; Zara-Cattaro, en Dalmatie ; Kufstein, en Tyrol ; Peschierra, Vérone, Mantoue et Legnago, dans les États Lombard-Vénitiens.

En outre, l'Autriche possède plusieurs ports militaires dont voici les principaux : Venise, Trieste, Fiume, Pola, Zara et Cattaro. Ces deux derniers appartiennent au royaume de Dalmatie.

HONGRIE.

Le système des Montagnes de la Hongrie appartient aux deux principales familles de l'Europe, les Carpathes et les Alpes. Les Carpathes ceignent la Hongrie au nord et au nord-est; les branches considérables des Alpes servent de boulevart à la Croatie et à la Dalmatie. D'aûtres montagnes moins élevées coupent le

pays, sans appartenir au système des branches sus-mentionnées.

La Hongrie a des lacs considérables, tels que le Balaton, le Neusiedl; elle possède en outre une grande quantité de marais formés principalement par la Theis et le Danube. La Hongrie passe à juste titre pour l'un des pays les plus fertiles d'Europe. Sa population flottait, en 1848, entre douze et treize millions d'habitants; il serait impossible d'établir un chiffre exact, attendu qu'il n'y a jamais eu de recensement.

La souche dominante, en Hongrie, la race magyare doit l'influence prépondérante qu'elle a si longtemps exercée sur les autres, à sa supériorité numérique et à sa situation au cœur du pays, la partie la plus belle et la plus fertile. Indépendamment de cet avantage, la no-

blesse qui forme à elle seule les six septièmes de la race magyare, possède, avec d'immenses prérogatives, la plus grande partie du territoire.

La langue magyare possède un autre avantage sur les langues slaves ses rivales, elle n'est point divisée en divers dialectes, elle est une.

Le catholicisme est la religion dominante en Hongrie. Les villes se divisent en cinq catégories : villes libres royales, villes militaires, villes épiscopales, villes des montagnes et villes privilégiées.

Les blés, la vigne et le tabac sont les principales productions du pays qui retire de ses mines d'or et d'argent de grandes richesses minérales.

Mœurs et coutumes.

D'une taille généralement imposante, les Hongrois sont agiles, vigoureux et résolus; leurs regards pleins de feu, ombragés par d'épais sourcils faisant arc-boutants sur des pommettes de joues saillantes et basannées, présentent le caractère abrupte des races fortes. Les femmes sont belles et gracieuses. La passion des Hongrois pour les moustaches ne cède en rien à celle des Musulmans pour leur barbe. Les moustaches magyares offrent une variété infinie, on en voit de toutes formes et de toutes dimensions.

Cette passion rivalise avec leur enthousiasme pour la langue magyare, la plus belle et la plus riche du globe, selon les Hongrois.

La loyauté, la franchise; la générosité, constituent le caractère principal de la nation. Les Hongrois exercent l'hospitalité sur une vaste échelle. Les seigneurs, les paysans, plus ou moins riches, ont toujours une table ouverte à l'étranger même qui voyage dans des contrées dépourvues d'auberges.

Dans ces derniers temps, les priviléges de la noblesse étaient considérables: la personne du noble était inviolable comme sa propriété; un créanciér ne pouvait, dans aucun cas, mettre le sequestre sur ses biens : il était, lui et ses gens, affranchis de tout impôt ou redevance au roi et au comitat. Les charges de l'État pesaient uniquement sur la *misera plebs contri-*

buens. Les abus de ces priviléges étaient portés si loin, que les classes déshéritées pourvoyaient seules au péage du pont de Pesth, l'un des principaux revenus de la ville. Le noble, le bourgeois, l'étranger même passablement vêtus, passaient librement et le front haut sur ce pont; mais le pauvre ouvrier, le malheureux paysan, gagnant le pain de chaque jour à la sueur de leur front, étaient obligés de satisfaire à la loi qui n'avait que pour eux de tyranniques exceptions. Le paysan payait l'impôt, dit domestical; il contribuait uniquement aux frais de la diète et à l'administration des comitats; il fournissait les honoraires du maître d'école, des gardes, du notaire, du ministre ou du curé; il construisait, réparait, entretenait de ses deniers, et par des corvées, les routes, les ponts, les églises, les écoles, les édifices publics, les digues et les canaux; il payait les impositions de guerre et

fournissait les recrues ; il donnait la dîme au clergé, il devait au seigneur le neuvième de son revenu et cinquante-deux jours de corvée avec un attelage. Enfin, et indépendamment des charges extraordinaires et du transport de bois pour les seigneurs, il subissait les logements militaires ; il devait en toute saison, ainsi qu'à la première réquisition et à un prix nominal, des chevaux, soit aux employés du comitat, soit à leurs protégés. L'ilote de Sparte était roi en comparaison de ce malheureux.

Le gouvernement autrichien et le comte Széchenyi élevèrent les premiers une voix généreuse pour mettre un terme à un état de choses voisin de la barbarie. Leur réclamation devait servir à l'opposition soi-disant libérale, de prétexte pour provoquer des troubles sérieux et même sanglants.

La position exceptionnelle du noble l'a rendu hautain, vindicatif et prompt à venger l'ombre même d'une offense, son inviolabilité est redoutable même aux agents de la police des villes.

Constitution de la Hongrie.

Sous la dynastie régnante, la Hongrie formait avant 1848 une monarchie héréditaire, dont le chef royal possédait exclusivement, dans toute son étendue, le pouvoir exécutif. Ce chef souverain partageait le pouvoir législatif et le droit de percevoir les impôts, avec la représentation nationale composée de deux chambres. Le pouvoir était partagé entre ces

deux corps, de telle sorte que sans le consentement de la représentation nationale nulle loi ne pouvait être abrogée. Les états ne pouvaient être grevés d'aucun impôt ni d'aucun subside, soit en argent, soit en produits, soit en soldats. Les droits et les devoirs respectifs du roi et des états ont été déterminés par la loi fondamentale établie dans les voies d'une convention réciproque par la constitution du pays. Une partie des statuts fondamentaux de cette loi est écrite, l'autre partie ne repose que sur des usages et des coutumes.

Parmi les statuts écrits figurent : 1° le pacte original que les sept chefs Magyars ont conclu avec le duc Almus; 2° la bulle d'or d'André II, de l'année 1222 et sur laquelle, à l'exception de l'art. 31, le roi de Hongrie prête serment lors de son couronnement; 3° le 9e art. de la première partie du tripartitum

qui contient les quatre priviléges principaux de la noblesse; 4° le traité de paix de Vienne de 1606 et celui de Linz de 1645. Ces traités accordent aux réformés des deux confessions le libre exercice de leur religion, art. 96 de l'an 1791; 5° les statuts fondamentaux de la succession au trône et du droit d'hérédité. Le diplôme du couronnement, le serment du roi lors de son couronnement résument ces statuts et diverses lois de la pragmatique-sanction.

Succession héréditaire.

Par un arrêt de la diète hongroise rendu en 1687, ainsi que nous le verrons bientôt, la

couronne de la Hongrie a été conférée à la branche masculine de Léopold I[er] d'Habsbourg et à l'extinction de cette branche à la branche masculine de la ligne d'Habsbourg, régnant en Espagne. Plus tard, l'art. 2 de la diète de 1723 établit l'indivisibilité du pays et le droit de la primogéniture. La nation entière accéda à la pragmatique-sanction qui à l'extinction de la branche masculine de la maison d'Habsbourg conférait les droits de succession au trône à la branche féminine. Depuis cette époque la Hongrie est devenue un héritage indivisible de la monarchie autrichienne, et la couronne passa selon le droit de primogéniture, tant aux héritiers mâles que féminins, mais à ces derniers uniquement en cas de complète extinction des descendants directs de la ligne masculine.

Les art. 1 et 2 de la loi fondamentale qui

confère le trône de la Hongrie à la dynastie autrichienne, établissent que tout ayant-droit appelé au trône est obligé de se faire couronner dans les premiers six mois de son avénement, et de confirmer dans un diplôme spécial, avant son couronnement, les libertés, les lois, les coutumes et les prérogatives du pays.

D'après la même loi, l'élu couronné doit s'engager par un serment solennel et verbal à observer ces lois et ces libertés.

La cérémonie du couronnement se divise en trois parties : la rédaction du diplôme du couronnement, le couronnement et le serment.

Le diplôme qui formait le pacte réciproque entre la nation et le roi a toujours été délivré par celui-ci aux états réunis, la veille de son

couronnement et enregistré dans le code, à la tête du premier décret rendu par le nouveau règne.

D'après le cérémonial du couronnement, le roi revêtu du manteau de Saint-Étienne, recevait des mains du primat l'épée nue de Saint-Étienne. Le primat, archevêque de Gran, et le palatin lui déposaient la couronne sur la tête, et le roi tenant d'une main le sceptre, de l'autre le globe, montait les degrés du trône au chant du *Te Deum* et au bruit du canon. Ensuite il se rendait sur une estrade dressée sous la voûte du ciel, il prononçait le serment et gravissait la colline, connue sous le nom de colline du couronnement; là mettant l'épée à main il la dirigeait vers les quatre points cardinaux, pour désigner sa volonté immuable de défendre le territoire sur tous les points où il serait menacé.

Le serment était double: l'un était prêté dans la cathédrale sur l'Évangile, devant le maître-autel, l'autre en plein air, en présence du peuple. Par le premier il promettait solennellement le maintien de l'église catholique romaine, par le second celui des lois et des libertés du peuple. Ce dernier serment était par exception enregistré dans le code.

Le roi de Hongrie.

La personne du roi est inviolable et sacrée, mais le peuple est souverain comme le roi. Dans l'ordre des souverains régnants, le roi prenait rang immédiatement après les deux

empereurs chrétiens, les rois de France, d'Espagne et d'Angleterre; la Sublime Porte lui accordait même la préséance sur le roi de France. Le titre de roi de Hongrie appartenait invariablement à l'empereur d'Autriche; en cette qualité l'empereur prenait le titre de majesté apostolique, que les rois de Hongrie ont toujours porté et que le souverain pontife Clément VIII a confirmé pour Marie-Thérèse.

Le roi devait être catholique et ses enfants nés de princesses protestantes devaient être élevés au sein du catholicisme. Le terme de la majorité du roi n'est déterminé par aucune loi, par aucun usage. Des lois antérieures confirmées par celle promulguée en 1485, établissent que la tutelle serait confiée au palatin pendant la durée de la minorité.

L'épée, le globe, le sceptre, le manteau, les

souliers et les bas constituent les trésors de la couronne. La couronne se divise en deux parties. La partie supérieure est un fragment du diadème que le pape Sylvestre a envoyé, en l'an 1000, à saint Étienne, roi de Hongrie ; la partie inférieure est un présent dû à la munificence de l'empereur grec Michel Dukas. Les trésors de la couronne étaient confiés à la garde de deux gardiens laïques, qui les conservaient au palais royal de Bude.

Le palatin.

Le palatin est le personnage le plus important du royaume après le roi. La dignité du palatinat remonte au berceau de la royauté

hongroise ; on en retrouve les premières traces dans l'histoire du règne de saint Ladislas. Dans les limites de sa sphère d'action, le palatin était le médiateur légal entre le souverain et les Etats du royaume ; en cas de minorité du roi, il était vicaire-général du royaume, et le pays lui devait en cette qualité la même obéissance qu'au roi. Il était le lieutenant du roi, président légal du conseil de régence, comte, suprême héréditaire des comitats réunis de Pesth, de Pilis et de Solte, et capitaine commandant l'armée hongroise, propriétaire du 12[me] régiment de hussards, qui portait le nom héréditaire de *régiment palatinal*. Pendant la cérémonie du couronnement, il portait le diadème et, conjointement avec l'archevêque de Gran, il possédait le privilége de ceindre la couronne au front du roi. Il était président des États réunis, celui de la Chambre des magnats et de la haute-table septenvirale.

Il arrangeait les contestations qui éclataient entre les diverses autorités du pays ; il surveillait les archives du royaume et en délivrait des copies authentiques.

En raison de son importance, l'article 9 de 1741 décrète que la dignité palatinale ne pouvait être vacante plus d'une année. L'article 3 de 1608 confère au roi la faculté de proposer, pour remplir cette dignité, quatre candidats dont deux magnats catholiques et deux magnats protestants ; la diète se réservait le droit de choisir entre eux.

Prérogatives du roi.

La forme du gouvernement hongrois étant une monarchie tempérée, le roi était investi

de pouvoirs qu'il exerçait exclusivement ou en commun avec le corps législatif. Au roi appartenaient tous les droits qui, reposant sur des lois expresses ou sur des coutumes traditionnelles, ont été tacitement confirmés par la nation. La législation, tant par les lois antérieures que par les articles 1 et 2 de 1791, était réservée au roi et conjointement aux États.

Droits ecclésiastiques du roi.

Le roi nommait les archevêques, les évêques, les prélats, les abbés mitrés, et depuis 1802 seulement, les chanoines. Il avait le droit, en outre, d'ériger de nouveaux siéges épiscopaux, de les doter avec une partie des

revenus des évêchés déjà existants, de supprimer les couvents, de limiter le nombre des moines et de régler celui des paroisses ; il percevait les revenus des siéges vacants jusqu'à la nomination des titulaires ; il disposait de la fortune des membres du haut-clergé morts sans avoir fait des dispositions testamentaires. En vertu de son droit de souveraineté, il était inspecteur suprême des écoles ainsi que des fondations pieuses et ecclésiastiques ; il possédait le droit du *placet*, en vertu duquel il pouvait surveiller les instances faites auprès du Saint-Siége, et examiner le serment que les évêques prêtent au chef de l'Église. Il exerçait la même surveillance sur l'Église réformée. Un arrêt de la diète de 1791 avait accordé aux Grecs schismatiques le libre exercice de leur religion ; cependant, leurs affaires religieuses devaient se régler par un congrès ou par un synode qui ne pouvaient être tenus qu'avec

l'assentiment du roi et en présence d'un commissaire royal.

Droits politiques du roi.

Le roi seul pouvait conférer la noblesse; les étrangers étaient anoblis par l'*indigenat*, et la diète les recevait dans les rangs de la noblesse après avoir reçu le serment qu'ils devaient prêter devant le roi ou la diète même. Le diplôme de noblesse leur était délivré par la chancellerie aulique hongroise, moyennant une taxe de 2,000 ducats pour un laïque, et de 1,000 ducats pour un ecclésiastique. Toutes les prérogatives ainsi que les honneurs éma-

naient du roi couronné, qui possédait exclusivement le privilége d'élever à la dignité de baron, de comte, de prince, et le droit de conférer des grades académiques.

Le roi était juge suprême du pays, sans pouvoir cependant rien changer aux formes judiciaires consacrées par les lois et les usages. Il conférait tous les emplois des administrations civiles et militaires, à l'exception de la dignité de palatin et des gardiens de la couronne, réservée à l'élection de la diète; les emplois des comitats et des villes libres étaient également réservés à l'élection de ces villes et de ces comitats. Les biens des nobles, morts sans héritiers légitimes, revenaient à la couronne, qui pouvait les transférer à d'autres maisons nobiliaires. Il en était de même pour les biens des propriétaires nobles, condamnés pour crime de haute trahison.

Le roi possédait exclusivement le droit de déclarer la guerre, de faire la paix, de conclure des traités avec les puissances étrangères, de leur envoyer des ambassadeurs, d'en recevoir, et d'entretenir des consulats à l'extérieur. Le roi seul pouvait convoquer la diète ou la dissoudre.

Droits de la nation.

Font partie des états de la Hongrie tous les individus qui ont le droit de siéger et de voter, soit en personne, soit par délégation, à savoir

le haut clergé catholique, les archevêques et évêques schismatiques, les barons et les magnats du royaume, les membres de la noblesse inférieure, et les délégués des villes libres royales. Les états constituent la *nation,* terme générique qui s'applique uniquement à la noblesse formant un corps dont tous les membres sont égaux devant la loi.

Droits des Etats à la diète.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, la diète est convoquée par le palatin, dans le cas de la

minorité du roi. Cette convocation se fait par lettres patentes, émanant de la chancellerie hongroise et qui doivent être remises à chaque membre six semaines au moins avant l'ouverture. La convocation de la diète ne doit pas dépasser la limite de trois années; mais la mort du régent et la vacance du palatinat font exception à cette mesure. Dans la première hypothèse la diète doit être réunie en un délai de six mois, dans la seconde en un délai d'un an.

Les états réunis en diète forment un corps indivisible qui, conjointement avec le roi couronné, constituent la législative; ce n'est que pour faciliter les délibérations qu'ils siégent dans deux salles séparées, qu'ils se divisent dans la table des magnats et dans celle des députés. La première table est présidée par le palatin ou par un substitut légal, la seconde

par le *personal,* nommé par le roi. Chaque table se compose de deux états : l'une du haut-clergé et des magnats laïques, l'autre des députés, de la noblesse et ceux des villes libres. Les membres de la première catégorie siégent par leur première vertu, tandis que ceux de la seconde ne siégent qu'en leur qualité de mandataires. Les députés de la Croatie à la haute table et quelques membres du clergé à la table des députés font seuls exception à cette règle.

Le pouvoir électif appartient uniquement dans les comitats aux comtes, et dans les villes libres aux magistrats. Les trois comitats de la Croatie n'envoient pas individuellement des représentants à la diète, mais réunis en un congrès ils font élection de trois représentants, dont l'un siége à la table des magnats et les deux autres à la table des députés. L'ini-

tiative des projets de lois appartient d'une part au roi, d'autre part à la table des députés. Les magnats étaient libres de les accepter ou de les rejeter. Les deux tables se réunissaient en section mixte pour n'en former qu'une seule, chaque fois qu'il importait de discuter certains actes législatifs.

Les députés siégaient en vertu des instructions imposées par les mandataires, mais ceux-ci s'étaient abusivement arrogé le droit de changer la nature de ces instructions et même de révoquer leurs représentants. La langue magyare était devenue dans les derniers temps la langue officielle des membres de la diète. Le public était admis sans priviléges de cartes aux galeries; les individus revêtus du costume national et ceints de l'épée étaient reçus dans la salle même des délibérations.

Finances.

Les revenus de la Hongrie se composaient des biens du royaume, des revenus régaliens et des monopoles, des impôts directs et du revenu des confins militaires. Le sel, le produit des mines, la monnaie, la douane, la poste, la loterie, les monts-de-piété et les taxes extraordinaires constituaient les droits régaliens et les monopoles. Les revenus directs se composaient des impositions de guerre, des impositions immobilières, des impositions prélevées sur les villes libres, sur les seize villes de la Zips, et d'une somme allouée par le haut

clergé pour l'entretion des fortifications. Le total de ces divers revenus produisait un chiffre moyen de trente-quatre millions de florins qui, abstraction faite d'une partie infinie, était consacré aux besoins du pays.

HISTOIRE.

Le peuple magyar compte le dixième siècle de son apparition en Europe et le neuvième de son existence politique. Issu d'une race asiatique et compris sous le nom générique des Scythes; il envahit la Hongrie au IXe siècle, au nombre de deux cent trente mille hommes en état de combattre, sans compter les femmes,

les vieillards et les enfants qu'il traînait à sa suite. Réputés pour leur laideur et leur férocité, les Magyars semèrent l'épouvante et la mort sur leur passage; appuyés par une cavalerie légère aussi prompte à envahir un pays qu'à le dévaster, ils ruinèrent tout le cœur de l'Europe, jusqu'au jour où, repoussés de Lebedia, ils s'établirent avec leurs chariots nomades dans la contrée que Constantin à nommée Atelkuzu ; là ils choisirent pour prince et chef suprême un de leurs plus valeureux guerriers, Arpad qui devait être le fondateur de leur dynastie. Ce prince mourut en 907. Poursuivant ensuite le cours de leur émigration, les Magyars envahirent les régions situées entre les fleuves Bug et Sereth.

Alliés de l'empereur, ils furent attaqués par la tribu des Patzinaks sur l'instigation du roi Bulgare Simon qu'ils avaient vaincu ; à la

suite des outrages qui furent la conséquence de cette attaque victorieuse, ils durent abandonner les contrées conquises pour se fixer définitivement dans une partie du royaume de la Grande Moravie; plus tard ils reculèrent leurs limites aux deux rives du Danube, dont ils s'assurèrent la possession par le droit de l'épée.

Les opinions des historiens divergent sur l'origine positive des Magyars. Les uns les font descendre des Parthes, des Huns, des Avares, des Turcs, des Finlandais ; les autres leur donnent pour ancêtres les Chazares, les Mongols, les Kalmuks et les Tartares ; tous se sont enfoncés dans les mystères de l'antiquité pour se livrer à ce sujet aux conjectures les plus fabuleuses. Ceux-ci considèrent Alexandre-le-Grand comme roi magyar, ceux-là regardent l'expédition des Argonautes comme une expédition

nationale magyare. Sans prétendre les suivre dans leurs dissertations, nous devons constater que le nom magyar est d'origine asiatique; on en retrouve la trace dans l'histoire du moyen âge.

L'une des sept tribus magyares s'appelait *Mogers;* de là sans doute la racine de leur nom. Celle du nom hongrois est complétement inconnue. Les Bysantins ne connaissaient les Hongrois que sous le nom général de Turcs. Depuis l'occupation de la Grande-Moravie et de la Pannonie par les Magyars, la qualification de Hongrois devint la dénomination particulière de ce peuple conquérant. Les guerres continuelles qu'ils eurent à soutenir expliquent suffisamment les ténèbres qui enveloppent les premiers âges de leur histoire.

Les Hongrois se convertirent au christia-

nisme sous les rois Geysa et Étienne; ce dernier, renommé par son courage et par la régularité de sa vie, épousa une princesse de la maison de Bourgogne et fut plus tard canonisé. Les jeux sanglants de la guerre, l'art d'élever les bestiaux, et les soins de l'agriculture constituèrent dès le principe les seules occupations des Hongrois.

André III, roi de Hongrie, mourut en 1501, et avec lui s'éteignit la dynastie d'Arpad. Après sa mort, les magnats hongrois élurent roi Venceslas de Bohême, qui fut couronné malgré son état de minorité. Mais les magnats de l'Illyrie ayant, de leur côté, proclamé et fait couronner roi, Charles-Robert d'Anjou, le pape Boniface IX les cita tous deux à Rome. Charles-Robert d'Anjou se rendit seul à cette injonction; Venceslas fut excommunié, ainsi que tous ses partisans. Alors les évêques

et la plupart des magnats se rallièrent ouvertement à la cause de Charles-Robert d'Anjou. Abandonné des siens, Venceslas se retira à Prague après avoir fait main-basse sur les trésors de la couronne et cédé ses droits au prince Othon de Bavière. Après avoir soutenu de longues guerres civiles, Charles-Robert l'emporta définitivement sur son concurrent et assura désormais la couronne à son fils.

Sigismond, l'un des rois les plus illustres de la Hongrie, fut couronné en 1387. Ce fut sous le règne de ce prince que le sultan Bajazet, envahissant la Hongrie à la tête de soixante mille guerriers, osa se mesurer avec l'armée de Sigismond, forte de cent mille combattants, appuyés par des Français, des Anglais et des Italiens, réunis sous le commandement du duc de Bourgogne. La victoire se déclara en faveur de Bajazet, à Nikopoli. Le duc de Bourgogne fut

fait prisonnier, Sigismond prit la fuite et quitta la Hongrie. Lorsque ce prince rentra dans ses États, en 1400, il les trouva complétement ravagés; la Transylvanie, la Croatie et une partie de la Dalmatie s'en étaient séparées, et Ladislas de Naples, proclamé roi par les magnats, occupait le trône. Sigismond revendiqua ses droits; mais, fait prisonnier en 1401 dans son château de Bude, il fut enfermé à Wissegrad, d'où il fut délivré six semaines après par le fidèle Nicolas de Garat. Plus tard, réintégré dans les droits de son autorité, il se vit, à la fin de son orageuse carrière, investi d'une puissance extraordinaire comme roi de Hongrie, de Bohême et empereur romain. Il mourut en Moravie, le 9 décembre 1437.

Alors la couronne fut conférée à Albert d'Autriche, de la maison d'Habsbourg. Proclamé

empereur romain et roi de Bohême en 1438, ce prince mourut l'année suivante. Il eut pour héritier la princesse Élisabeth, sa femme, qui bientôt après céda la couronne à un fils posthume, Ladislas. La naissance de ce prince devint une source intarissable de luttes civiles. La grande invasion des Turcs en Europe eut lieu sous son règne, fatalement illustré par la désastreuse bataille de Kossowa, livrée le 17 octobre 1448, et dans laquelle périrent plus de vingt mille combattants chrétiens. Le roi vaincu obtint un armistice au prix de l'abandon de la Serbie et de la Bosnie. De cette cession date l'établissement des Turcs en Europe. La suite de ce règne malheureux fut une série continuelle de guerres civiles, de combats contre les Turcs. A la mort de ce prince, le roi de Pologne, le duc Guillaume de Saxe, l'empereur Frédéric IV, les archiducs Albert et Sigismond aspirèrent à la couronne, que les magnats

conférèrent à Mathieu Ier, de la maison des Hunyades. Malgré les guerres civiles qui troublèrent son règne, le nouveau roi, surnommé Corvin, soutint des luttes acharnées avec l'empire d'Allemagne. Il s'empara, les armes à la main, de la plus grande partie de l'empire, dicta lui-même les conditions de la paix, et mourut à Vienne en 1490. Jean Corvin, son fils et successeur, ne sut pas conserver le fruit des conquêtes paternelles. Les Turcs profitèrent des dissensions intestines de la Hongrie pour envahir de nouveau le royaume. Ce fut au mois d'août 1526, dans la plaine de Mohacs, que vingt-cinq mille Hongrois livrèrent bataille à cent quarante mille Musulmans commandés par le sultan Soliman. Presque toute l'armée hongroise périt dans cette lutte héroïque, mais trop inégale. Le roi, le frère du vayvode de Transylvanie, deux archevêques, cinq évêques, vingt-huit magnats,

cinq cents comtes ou barons restèrent sur le champ de bataille, témoin de leur brillante valeur. De cette époque néfaste date l'établissement des Turcs en Hongrie.

Le trône se trouvant vacant, une partie des Hongrois proclamèrent roi Jean Zapolya vayvode de Transylvanie. Dans le même temps, une partie dissidente, réunie en diète à Presbourg, fit élection de Ferdinand Ier, archiduc d'Autriche et roi de Bohême. La lutte qui s'engagea à la suite de cette double élection, fut longtemps indécise, malgré le secours de trois cent mille guerriers que le sultan Soliman accorda à Zapolya sur sa demande. Après avoir conquis Pesth, Bude, Raab, Comorn, et avoir donné l'assaut à Wienn-Neustadt, l'armée musulmane vint mettre le siége devant Vienne même; mais bientôt après, forcée de le lever, elle repassa précipitamment les frontières,

après avoir laissé cependant une garnison turque à Bude.

En 1530, un général autrichien reprit Bude et conclut un armistice d'une année. Sur ces entrefaites, Ferdinand Ier fut nommé empereur d'Allemagne. En 1533, Soliman reparut en Autriche; mais, repoussé de nouveau, il rentra en Asie pour déclarer la guerre à la Perse. En 1538, la paix est enfin conclue, à Grosswardein, entre Ferdinand Ier et Jean Zapolya. Jean Zapolya conservait, avec le titre de roi, la Transylvanie et les contrées reliées à la Theiss; Ferdinand gardait la Dalmatie, la Croatie, l'Esclavonie et les autres parties de la Hongrie. Il fut stipulé, en même temps, qu'à la mort de Jean Zapolya, Ferdinand Ier ou ses héritiers rentreraient en possession de la Transylvanie; il fut convenu, d'autre part, que les successeurs de Zapolya hériteraient des pos-

sessions concédées à Ferdinand Ier, dans l'hypothèse où celui-ci n'aurait point d'héritier direct.

Jean Zapolya mourut en 1540, peu de temps après la naissance d'un fils auquel, nonobstant les conditions souscrites, ses tuteurs s'efforcèrent de conserver la couronne. Ces prétentions injustes ayant rallumé la guerre civile, les partisans du jeune Zapolya implorèrent de nouveau les secours de Soliman. Celui-ci parut les accorder franchement; mais profitant, à son tour d'une occasion favorable, il fit dégager Bude assiégée par une armée autrichienne, s'en empara par ruse pour son propre compte, et y fit sont entrée solennelle, le 30 septembre 1541. Dès lors Bude fut érigé en pachalick et reçut une garnison de dix mille janissaires.

Exaspérée de la perfidie du sultan, la veuve

de Zapolya fit la première des ouvertures de réconciliation à Ferdinand Ier, qui parvint en peu de temps à former une armée de quatre-vingt mille hommes, composée en grande partie d'éléments étrangers. Les princes protestants de l'Allemagne et trois mille soldats pontificaux, commandés par le général Vitali, marchaient sous le même étendard. La victoire continua d'être propice aux armes ottomanes, maîtresses d'une grande partie du territoire hongrois. Ferdinand Ier se vit bientôt contraint d'implorer et d'accepter un armistice de cinq années. Les conditions de ce traité maintenaient aux deux partis leurs possessions respectives et imposaient de plus à Ferdinand un tribut annuel de 30,000 ducats. Peu de temps après l'expiration de la trêve, Soliman recommença la guerre avec des chances diverses. En 1559, la veuve de Zapolya fit de nouvelles ouvertures à Ferdinand Ier; mais

sa mort interrompit les négociations continuées par son fils Jean II, Sigismond, investi du titre de roi de Transylvanie : les conditions proposées furent rejetées par Ferdinand, proclamé empereur d'Allemagne à la suite de l'abdication de Charles-Quint.

Maximilien Ier, successeur de Ferdinand Ier, mort le 25 juillet 1564, eut, dès le commencement de son règne, à soutenir la guerre contre Soliman, qui devait en être la victime. Ce vaillant guerrier commandant une armée forte de deux cent mille hommes succomba devant Szigeth, défendu par deux mille héros sous le commandement de Nicolas Zriny. Cette guerre fut terminée, en 1568, par un armistice de huit années, conclu à Andrinople.

En 1570, Jean II, Sigismond, traita définitivement avec Maximilien ; il abdiqua son titre

de roi, en conservant néanmoins la Transylvanie à titre de principauté héréditaire. Il mourut l'année suivante. Les États de Transylvanie lui donnèrent pour successeur Étienne Bathori, confirmé par l'empereur d'Allemagne et par le sultan. En 1572, l'empereur nomma et fit couronner roi de Hongrie son fils Rodolphe; en 1576, il mourut à la diète de Ratisbonne, et son fils Rodolphe Ier lui succéda. Sous le règne de ce prince, la guerre avec les Turcs reprit un nouvel essor. Son successeur, Mathieu II, eut à soutenir une lutte acharnée contre les protestants. Céux-ci obtinrent, les armes à la main une complète et entière égalité de droits avec les catholiques, un palatin protestant, et contraignirent le roi à signer avant son couronnement dix-sept articles qui limitaient l'autorité suprême. Mathieu II, devenu emperenr, signa, en 1616, un traité de paix dont les conditions étaient fort désavan-

tageuses; il mourut le 20 mars 1619, et eut pour successeur Ferdinand II.

La guerre civile, tant dans les provinces héréditaires qu'en Hongrie, signala ce nouveau règne terminé par la mort du roi en 1637. Le règne de son successeur, Ferdinand III, ne fut pas plus heureux; la guerre civile le déchira d'un bout à l'autre. Ferdinand François, fils aîné de l'empereur fut désigné et nommé roi de Hongrie, en 1647; mais étant mort en 1654, son frère Léopold fut appelé à le remplacer, à la mort de son père, Ferdinand III, le 2 avril 1657 : son règne fut une suite non interrompue de guerres civiles, religieuses et ottomanes; les guerres de religion furent les plus terribles; les principaux chefs protestants moururent sous la hache du bourreau. La guerre contre les Turcs fut favorable aux armes hongroises. Le grand visir Kara-Mustapha s'a-

vança néanmoins jusque sous les remparts de Vienne; mais il dut se retirer devant les troupes de Sobieski, roi de Pologne. Complétement défaits les Turcs évacuèrent définitivement la Hongrie, à l'exception de Bude qui ne fut délivrée qu'en 1686.

En l'année 1687, Léopold convoqua la diète à Presbourg : il obtint des États la résiliation du droit électif, qui appartenait à la nation; les États se réservèrent toutefois la faculté de rentrer dans la jouissance de ce droit, à l'extinction de la dynastie des Habsbourg. Dès lors la succession héréditaire, d'après la primogéniture, fut assurée à la maison d'Autriche. La même année, l'archiduc Joseph, fils de Léopold Ier, fut couronné roi de Hongrie.

Sur ces entrefaites les Turcs avaient recommencé la guerre terminée en 1699, par le cé-

lèbre traité de Carlowitz. Ce traité ayant été conclu sans la participation des états hongrois qui se crurent lésés dans leurs droits, servit de prétexte à des troubles sérieux dont Rakoczy devint bientôt le chef. Comme on le verra par la suite, l'histoire de cette époque présente plus d'un point de similitude avec les événements de 1848. François Rakoczy, le Kossuth de cette période et beau-fils de Tokoly, s'était mis à la tête d'une conspiration tramée contre la constitution et tendant à séparer de l'Autriche la Transylvanie et les autres provinces de la Hongrie. Les Czékos avanturiers énergiques et les paysans rebelles formèrent d'abord les cadres de son armée, garnis bientôt par les Magnats et les nobles qui vinrent en foule se ranger sous la bannière de l'insurrection.

Alors la lutte s'engagea et devint implacable,

acharnée. Les hordes de Rakoczy excitées par l'amour du pillage se livrèrent aux excès les plus monstrueux; l'incendie éclairait leur passage, le meurtre accompagnait leur marche, la terreur leur servait d'avant-garde. Les conjurés comptaient sur les secours de la France, mais Longueval chargé de traiter pour eux avec Louis XIV, et redoutant pour son pays les conséquences d'un triomphe basé sur le brigandage, découvrit leur plan à l'empereur Léopold Ier. Rakoczy et les principaux chefs de ses bandes furent immédiatement arrêtés. François Rakoczy, enfermé dans la prison de Neustadt, trouva le moyen de corrompre le commandant commis à sa garde, et de se rendre en Pologne où bientôt après il se vit à la tête d'une armée de cent mille hommes, composée en partie de Polonais et de Français.

Les armées impériales étaient alors occupées

en Italie et manœuvraient sur le Rhin, l'empereur ne pouvait donc opposer aux révoltés que des forces insuffisantes. Favorisés par la politique française, les rebelles faisaient chaque jour des progrès rapides; non-seulement ils avaient envahi les principales contrées de la Hongrie, mais ils occupaient encore la Moravie, la Styrie, une partie de l'Autriche, et s'avançaient jusqu'à Schwechat, où plus tard Kossuth, le continuateur de Rakoczy, devait arriver lui-même.

Les choses en étaient à ce point lorsque Joseph Ier succéda à Léopold son père; Rakoczy portait alors (1705) les titres de prince de Transylvanie et de duc des États confédérés que lui avait conférés la diète des insurgés; les prétentions du chef ambitieux s'élevaient au niveau de sa rapide fortune; son étendard flottait victorieux sur la Hongrie tout entière. L'em-

pereur Joseph dut transiger avec lui en un congrès préparé par les soins de l'archevêque Kolocza, et dans lequel les ambassadeurs de la Hollande et de l'Angleterre remplirent le rôle de médiateurs. Les conditions de Rakoczy enivré par ses triomphes, excité par des émissaires français, étaient incompatibles avec les intérêts de l'empire ; elles furent rejetées, et de nouveau l'on recourut aux armes. Malgré les embarras multiples qu'elle avait sur les bras, l'Autriche ne cessa de défendre ses droits avec l'énergie persévérante qui domine les phases critiques de son histoire. La victoire finit par sourire aux aigles impériales. En l'année 1708 Rakoczy avait perdu pied à pied tout le terrain conquis ; il se trouva même serré de si près qu'il voulut implorer les secours de la Porte-Ottomane et de la Russie, mais le sultan et l'autocrate refusèrent de négocier avec un rebelle.

Pendant ce temps, la lassitude des paysans hongrois décimés par les désastres de la guerre et par les ravages de la peste; les victoires successives des impériaux remportées notamment par Rabutin en Transylvanie, par de Heister à Trentchin et par le baron de Sickingen à Romhaz, les négociations diplomatiques du comte Palffy favorisèrent tellement la cause du bon droit que Rakoczy battu sur les champs de bataille et dans les cabinets, se vit dans l'impossibilité de continuer la lutte. Le 1er mai 1711, les États hongrois, réunis à Kavol, signèrent avec l'Autriche un arrangement par lequel tous les conjurés amnistiés devaient rentrer dans la libre possession de leurs biens confisqués; la nation hongroise elle-même devait récupérer les droits et les libertés que la révolte lui avait fait perdre; Rakoczy refusa seul de souscrire à ce traité. En conséquence ses biens furent mis sous le

sequestre, et lui-même fut déclaré hors la loi; il se rendit en France et de là en Turquie, où il mourut en 1735. Dans cet intervalle Charles VI avait succédé à l'empereur Joseph Ier, mort le 17 avril 1711.

L'acte important de la *pragmatique sanction* est l'événement le plus remarquable du règne de Charles VI. Cette loi, que nous avons mise sous les yeux de nos lecteurs, fut promulguée en 1720 pour les provinces allemandes, et en 1722 pour la Hongrie.

Malgré tous les sacrifices faits par l'empereur pour obtenir à son œuvre l'adhésion des puissances continentales, on sait combien devint difficile la position de sa fille Marie-Thérèse lors de son avénement au trône. En même temps que l'Espagne, la Bavière et la Saxe contestaient la validité de droits légitimement

sanctionnés, Frédéric-le-Grand élevait des prétentions sur la Silésie.

Dans sa détresse Marie-Thérèse voulut en appeler à la nation hongroise ; elle le fit d'une manière digne d'elle et du peuple héroïque qu'elle était appelée à gouverner. Revêtue du costume hongrois assombri par des teintes de deuil, portant la couronne de Saint-Étienne au front, resplendissante de jeunesse et de beauté elle se présenta ceinte de son épée dans la salle de la diète et monta les marches du trône. De là après avoir promené majestueusement ses regards sur l'assemblée, elle prononça en langue latine et avec une éloquence entraînante un discours remarquable. Après avoir dépeint à grands traits les épreuves de sa position critique, la perfidie, l'injustice de ses ennemis, elle en appela à la loyauté, à la valeur, au généreux dévouement de la nation.

Remplis d'enthousiasme les nobles représentants de la Hongrie frappèrent sur leurs épées, les tirèrent du fourreau, et d'une seule acclamation qui fit retentir la salle, ils s'écrièrent : mourons pour notre roi (*moriamur pro rege nostro*)! Ce vœu solennel fut renouvelé avec le même enthousiasme lorsque Marie-Thérèse proposa aux États pour co-régent son époux, François Étienne de Lorraine, grand duc de Toscane.

Les combattants se présentèrent en si grand nombre pour défendre les droits de l'auguste fille de Charles VI, que les armes manquèrent à leur courage. La noblesse entière monta à cheval; les Valaques, les Slaves, les Allemands rivalisèrent avec les Magyars en témoignage de dévouement; tous déclarèrent qu'ils étaient prêts à sacrifier leur fortune pour fournir les subsides de la guerre. Tout le monde sait que

Marie-Thérèse dut la conservation de sa couronne à la générosité guerrière du peuple hongrois. Depuis cette époque la prépondérance de l'Autriche fut rétablie, et les Magyars formèrent jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle le noyau de l'armée autrichienne.

Marie-Thérèse mourut le 29 novembre 1780, son fils, Joseph II lui succéda; vif, entreprenant, d'une volonté se fortifiant par l'obstacle; imbu des idées modernes il songea sérieusement à établir l'unité parmi ses peuples, sans tenir compte de sa popularité et des usages consacrés par le temps. Pour marcher rapidement dans la voie des réformes et parvenir plus sûrement à ses fins, il s'empara du pouvoir illimité que le serment du couronnement restreignait en Hongrie; il ne convoqua point la diète et ne se fit point couronner. Ces premières innovations ne furent favorablement accueillies que

par les bourgeois et les paysans dont elles caressèrent l'orgueil, et servaient les intérêts; par contre, elles furent énergiquement condamnées par la noblesse, qui se trouvait lésée dans ses droits. La suppression des couvents, l'édit de tolérance, l'organisation d'écoles élémentaires mixtes et la liberté de la presse exaspérèrent le clergé. L'abolition du servage, la promulgation des codes nationaux, la création de l'impôt, la perte enfin de ses prérogatives frappèrent au cœur la noblesse. Le décret obligatoire d'apprendre la langue allemande blessa les Magyars et les Slaves dans leurs instincts les plus chers, l'amour de la nationalité.

La révolte dans les Pays-Bas, la tournure fâcheuse que prit la guerre contre les Turcs déterminèrent en Hongrie un mouvement qui se manifesta à l'occasion de la publication d'un dé-

cret imposant aux États la fourniture des blés nécessaires à l'approvisionnement de l'armée. Le refus des Magnats fut presque général ; il en résulta une fermentation telle que l'empereur, accablé de maladies, se vit contraint de révoquer par un rescrit, à la date du 28 janvier 1790, toutes ces innovations. Cette concession qui rétablissait l'ordre des choses, établi avant l'avénement de Joseph II, fut accueillie par la noblesse et le clergé avec une exaltation qui ressemblait plus à la joie du triomphe qu'à l'expression de la reconnaissance.

Trois semaines après la révocation l'empereur Joseph mourut, et son frère Léopold II, grand duc de Toscane, lui succéda. Le premier soin du nouveau monarque fut de calmer l'agitation des esprits et de satisfaire aux justes impatiences des Magyars, en convoquant sans retard, après une interruption de vingt-cinq

années, la diète à Presbourg. Comme on devait s'y attendre, les premières séances furent orageuses, les États demandèrent la radiation de plusieurs actes émanant de Charles VI et de Marie-Thérèse; ils proposèrent un serment qui restreignait les droits du souverain; ils allèrent même jusqu'à la proposition de placer la constitution sous la garantie des puissances étrangères. La position était critique, Léopold II affronta la tempête avec une fermeté égale à son habileté; il se contenta de confirmer purement et simplement la révocation décrétée par son frère. Néanmoins, il ordonna en 1791, l'enregistrement de l'édit de tolérance dont le clergé avait sollicité la rétractation; cette mesure obtint l'acquiescement de la diète.

Léopold II termina la guerre contre les Turcs par le traité de Sistow, qui fixa les li-

mites de la Hongrie; il s'apprêtait à combattre la révolution française lorsque la mort le surprit le 1er mars 1792.

Son fils aîné appelé à lui succéder, sous le titre de Francois Ier, fut couronné la même année roi de Hongrie; peu de temps après il convoqua la diète. Son langage franc et loyal lui concilia tous les suffrages; non-seulement il obtint les subsides d'argent et de recrues qu'il avait demandés, mais la noblesse s'engagea à payer de ses propres deniers une somme de quatre millions de florins.

La détresse dans laquelle se trouvait alors l'empire, en guerre avec la France, décida François Ier à fermer la diète, qui fut convoquée de nouveau le 6 novembre 1796; jaloux de l'honneur de l'empire, les États décrétèrent une levée de cinquante mille soldats

contre la France, et se chargèrent de l'approvisionnement des trois cent mille hommes qui marchaient sous les aigles autrichiennes.

La trève, hélas! trop courte, qui, au commencement du siècle fut un temps d'arrêt à travers la grande lutte européenne, permit à l'empereur de convoquer la diète en 1802; il l'ouvrit en personne par un discours libéral. Après avoir rendu justice au patriotisme, au courage, à la généreuse abnégation du peuple hongrois, il promit solennellement d'employer ses efforts à la prospérité d'un pays qui, par son étendue, sa population énergique et sa fécondité, était le plus fort boulevard de l'empire. Cette promesse royale eut pour résultat l'acquiescement immédiat des États à toutes les demandes qui leur furent faites; la diète augmenta même le chiffre des impôts d'une somme de quatre millions de florins.

Les diètes consécutives de 1805 et de 1807 présentent du côté de l'empereur la même confiance, du côté des États le même dévouement. François Ier demanda et obtint :

1° Les cadres complets des régiments hongrois;

2° Une nouvelle augmentation d'impôts ;

3° La continuation de l'*insurrection* contre les Français ;

4° L'abandon de la sixième partie des biens de la noblesse.

Malgré ces témoignages d'un dévouement irrécusable, il était facile de voir que les germes d'une opposition commencèrent à se développer, bien qu'elle ne parvînt qu'à troubler superficiellement l'harmonie avec laquelle toutes les propositions du gouvernement avaient été acceptées dans les diètes précédentes.

Dans ce temps les Hongrois fournirent une preuve éclatante de leur désintéressement et de leur fidélité à la maison d'Autriche.

La fortune de la guerre avait amené les armées françaises au cœur de l'empire, le drapeau d'Austerlitz flottait sur les remparts de Vienne. Voulant mettre à profit la situation presque désespérée dans laquelle se trouvait l'Autriche, l'empereur Napoléon fait aux Hongrois les offres les plus séduisantes ; impuissant par le glàive à dompter leur courage, il veut, par la parole, séduire leur fidélité : voici la proclamation qu'il leur adresse de Schœnbrunn, le 15 mai 1809 :

« HONGROIS !

« L'heure a sonné pour vous de recon-

« quérir votre indépendance; je n'exige rien
« pour moi, je ne désire que vous voir peuple
« libre et indépendant. Votre réunion à l'Au-
« triche fait votre malheur; procurez-vous donc
« une existence digne de vous; redevenez ce
« que vous avez été; choisissez un roi qui ne
« doive sa couronne qu'à votre élection, un roi
« qui ne gouverne que pour vous, qui demeure
« parmi vous, qui vive entouré de vos bour-
« geois et de vos soldats.

« Hongrois !

« Voilà ce que vous demande l'Europe, qui
« tient les yeux fixés sur vous; je ne vous de-
« mande moi pas autre chose. »

La réponse des Hongrois est connue; dédaignant une emphatique phraséalogie, ils cou-

rurent aux armes, combattirent à outrance et versèrent le plus pur de leur sang pour la maison d'Autriche.

La longue lacune qui sépare les diètes de 1811 et de 1812, de celle de 1825, s'explique par les affaires urgentes qui réclamaient ailleurs les soins du gouvernement, et par les appréhensions que devait éprouver l'empereur à la pensée de convoquer une assemblée où des germes d'opposition hostile présageaient la tempête; cependant l'esprit de justice qui dirigeait François Ier dans toutes ses actions, le détermina à réunir la diète de 1825. Son avis conforme à celui de ses conseillers les plus intimes, ayant en outre pour lui l'autorité du prince de Metternich qui passait à juste titre pour le plus grand homme d'État de l'époque, était que la Hongrie devait être gouvernée d'après les lois de sa constitution.

Le parti de l'opposition qui, depuis la diète de 1790, avait résolu de magyariser la Hongrie se consacra dès lors entièrement à cette œuvre. Ses premiers efforts couronnés par le succès, obtinrent le concours absolu des principales familles du pays. De ce moment, et afin de donner plus d'importance à la langue magyare, considérée comme le plus sûr instrument de la nationalité hongroise, on en rendit l'usage obligatoire, et l'on proscrivit partout celui de la langue française alors généralement adoptée; à la même époque, le parti qui se nommait parti national obtint la création d'une académie hongroise, institution à laquelle le comte Étienne Széchényi, chef du mouvement libéral, consacra une partie considérable de sa fortune.

Le gouvernement autrichien, loin de mettre obstacle aux développements de la langue

magyare, à la condition qu'ils ne porteraient pas atteinte aux droits des autres nationalités, leur accorda son concours. Il avait même pris, en quelque sorte, l'initiative en décrétant conjointement à la diète de 1807, que les officiers et sous-officiers des régiments hongrois seraient désormais tenus d'apprendre la langue magyare.

Les diètes qui suivirent celle de 1825, répondant à la pensée progressive de l'opinion libérale en Hongrie, décrétèrent des lois plus importantes encore au point de vue de l'intérêt magyar. C'est ainsi que la diète de 1830 décida qu'à l'avenir tous les tribunaux rendraient en langue magyare l'arrêt des affaires qui leur seraient soumises. Une condition indispensable à l'exercice d'un emploi public était la connaissance de cette langue, condition également appliquée à l'obtention d'un diplôme d'avocat:

la même mesure s'étendait aux administrations militaires.

Plus tard, la diète de 1832 décréta que les lois seraient à l'avenir rédigées en langue magyare en regard d'un texte latin : toutefois, le texte magyar devait être considéré comme le seul authentique, par conséquent comme décisif en cas de doute.

La presse, cette locomotive de la pensée, aidant au mouvement qui ne tendait rien moins qu'à priver huit millions de citoyens de leur langue, de leur nationalité, de leurs droits consacrés par de solennels traités et des usages séculaires, proposait incessamment dans ses feuilles d'enlever le pasteur, l'école slave ou allemande, pour magyariser plus activement les races conquises, considérées comme ennemies. Les chefs magyars aspirant de loin

à la séparation de leur pays avec l'Autriche, comprenaient que, dans ses variétés de races, l'empire trouverait un puissant levier de répression tant qu'un langage identique n'envelopperait pas la Hongrie dans un réseau commun.

Ces principes de magyarisation une fois admis, on défendit aux étudiants slaves de se réunir pour cultiver leur langue; les moyens d'intimidation furent portés si loin, que des employés slaves furent privés de leurs emplois, à leur retour de Vienne où ils s'étaient rendus pour présenter à l'empereur les doléances de leurs compatriotes persécutés; des paysans même reçurent la bastonnade pour avoir osé réclamer contre la suppression de leur langue nationale; les députés croates furent honnis à la diète de Presbourg, quand ils prirent la parole en latin.

Tel était le fanatisme de cette époque, que de pressantes sollicitations furent adressées à l'empereur ainsi qu'à tous les membres de la famille régnante pour les engager à apprendre la langue magyare.

Le gouvernement autrichien, animé de bonnes intentions, espérait, par cette concession, calmer les prétentions croissantes de l'opposition libérale; mais, celle-ci, loin de cultiver la langue magyare pour elle-même, s'en servait comme d'un moyen pour assurer le succès de ses projets ultérieurs.

La révolution déplorable de juillet 1830 exerça la plus grande influence sur les progrès de cette lutte naissante, en changeant entièrement la position de la nation hongroise vis-à-vis du gouvernement impérial. Les principes révolutionnaires s'infiltraient de plus en plus

dans l'esprit du pays égaré par une funeste propagande; le gouvernement malgré ses vues bienveillantes se vit bientôt réduit à l'impuissance de faire le bien. Dès lors le parti dit national s'identifia complétement avec le parti du gouvernement ; mais celui-ci espérant toujours que l'exaltation fiévreuse des idées se calmerait avec le temps, persévérait fatalement dans son système de temporisation, tandis qu'une politique active et plus tranchée pouvait seule amener des résultats décisifs; il donna une nouvelle preuve de son esprit de modération en publiant un acte d'amnistie applicable aux personnes qui plus tard devaient consommer la ruine de leur pays. Dans les moments critiques où se trouvent les empires, l'énergie seule peut les sauver. Le gouvernement parut enfin le comprendre; dès lors tous ses efforts mieux inspirés tendirent à se créer un parti fort sur lequel il pût s'appuyer. Ces

efforts ne réussirent qu'en partie, car entre le parti conservateur et celui de l'opposition, il se forma, sous le nom de juste-milieu, un parti hermaphrodite qui, par ses allures vacillantes et sa marche oblique, n'apportait au gouvernement qu'un appui fort incertain. Le parti conservateur se composait de la noblesse propriétaire et des députés des villes. La finance, le barreau, la petite noblesse, quelques Magnats et quelques employés constituèrent le parti de l'opposition. Le parti du juste-milieu se recrutait dans toutes les classes des députés des deux tables. Ce parti qui se donnait lui-même le nom de parti réformateur, prévoyant que la marche de l'opposition devait aboutir à une rupture complète entre l'Autriche et la Hongrie, s'opposait avec énergie à cette rupture, soit par un sentiment de respect pour la pragmatique sanction, soit dans cet ordre d'idées que la Hongrie abandonnée à elle-même serait im-

puissante à se maintenir dans son indépendance. Il désirait sincèrement le développement raisonnable et non précipité de la prospérité du pays; mais loin de le chercher dans la liberté politique, où croyait le trouver l'opposition, il espérait y parvenir par l'accroissement du bien-être général. Il refusait de reconnaître comme moyen la puissance des idées modernes, considérées avec raison comme impraticables. Inspiré par cette conviction, il combattait avec une énergie, égale à celle des conservateurs, les exigences politiques du parti de l'opposition; mais il apportait la même résistance aux projets du gouvernement, chaque fois que celui-ci semblait ne pas tenir compte des intérêts matériels et exclusifs du pays. Par ce système de bascule il augmentait la force opposante, dans les questions critiques où le gouvernement croyait pouvoir compter sur son concours.

Nous devons convenir cependant que ce parti dont le comte Étienne Széchényi était l'âme, a le mérite d'avoir voulu doter la Hongrie d'établissements utiles.

Les meneurs du parti opposé conçurent alors un puissant moyen d'agitation; ils soulevèrent une polémique ardente contre le gouvernement impérial, qu'ils accusèrent d'indifférence et d'inertie à l'endroit des intérêts de la Hongrie, dépourvue de fabriques et de manufactures; ils saisirent ce prétexte pour former une vaste association, *hôni* dont le programme consistait à consommer uniquement des produits indigènes.

Le patriotisme basé sur l'intérêt, l'espérance de faire de la Hongrie un Manchester pourvoyeur des pays voisins, l'antagonisme de l'Allemagne, les promesses ou les menaces

contribuèrent au succès éphémère de cette association fondée sur d'importantes souscriptions volontaires ou forcées. Kossuth, nommé président de cette alliance politico-industrielle, s'adjoignit un personnage équivoque nommé Szabò, et lui confia la gestion des sommes considérables versées dans les coffres de la société. Celui-ci, *alter ego* de Kossuth, ménagea si bien les intérêts généraux qui lui étaient confiés qu'un matin il disparut avec les fonds de la caisse, remplacés par un billet annonçant des intentions de suicide. Tandis que l'on explorait les rives du Danube pour découvrir un cadavre, Szabò, menant joyeuse vie, créait à Paris, sous le titre de *Boldenye,* un journal qui mourut à son quatrième numéro.

La lutte entre le parti conservateur et le parti libéral se manifesta ouvertement, pour

la première fois, à la diète de 1840. Les élections s'étaient faites en grande partie dans un esprit d'opposition qui s'accrut lorsque les conservateurs voulurent discuter sérieusement les lois promulguées à la diète de 1836, et spécialement celles qui modifiaient la position des paysans vis-à-vis des seigneurs. L'opposition eut l'avantage dans cette lutte ; tous les arrêts de la diète portèrent l'empreinte de son esprit réformateur. La diète de 1843 présenta un caractère plus prononcé encore quand elle dut se réunir. On savait que les propositions du gouvernement attaqueraient le sujet de l'imposition de la noblesse ; le parti anti-autrichien, exaspéré de voir le gouvernement prendre l'initiative d'une mesure vraiment libérale, réchauffa partout la colère des paysans nobles contre ceux qui voulaient les réduire au niveau de la *(misera plebs contribuens)*. Dans un grand nombre de comitats la raison prévalut,

mais autre part les révolutionnaires plus habiles ou plus nombreux provoquèrent de graves désordres. A Veszprim, les paysans nobles crièrent : « Nous ne voulons contribuer que de notre sang : point d'autres contributions! » Le comte Louis Batthyani, chef de l'opposition libérale dans la table des magnats, était partisan de l'impôt; il dut sauter par une fenêtre pour sauver sa vie. A Gomor, les nobles, exaltés, envahirent en armes la salle où les électeurs avaient admis le principe de l'impôt; la crainte d'être massacrés les fit retirer leur décret. Le sang coula à Keida. A Szaboles, la voix des orateurs favorables à l'impôt fut étouffée par ces vociférations menaçantes : « Si tu parles, les chiens boiront ton sang. »

Le gouvernement était arrivé à cet état d'impuissance, et il se trouvait débordé à ce

point que, sous le risque de s'effacer entièrement, il dut enfin recourir à des mesures énergiques. L'esprit d'indépendance qu'il rencontrait dans les comitats était son plus grand obstacle.

Plusieurs fois cette résistance s'était traduite par la force. Dans les derniers temps surtout les comitats étaient devenus les principaux foyers de l'opposition habile à profiter de ces assemblées pour étendre le cercle de sa propagande révolutionnaire. Le gouvernement essaya d'éteindre ces foyers, en cherchant à régler l'administration intérieure des comitats rendue irrégulière par l'absence presque continuelle des comtes suprêmes, auxquels la constitution avait conféré le droit de haute surveillance.

Les vice-comtés et la table des comitats

chargés de la gestion des affaires ne se trouvaient point, par la nature de leur pouvoir émanant d'une source élective, dans des conditions d'indépendance suffisantes pour exercer leurs mandats; le gouvernement crut remédier à cet inconvénient en substituant aux droits conférés par l'élection populaire aux chefs des comitats les droits de la sanction royale. Les mesures qu'il prit à cet effet étaient suffisamment justifiées par une ancienne loi renouvelée en 1825, et en vertu de laquelle le comte suprême pouvait être remplacé par un administrateur, dans le cas prévu où son absence du comitat serait prolongée. La couronne nomma donc, pour administrateur des comitats privés de la présence de leurs chefs suprêmes, des personnes investies de sa confiance. Ces mesures avaient pour but de restituer aux mains du pouvoir l'autorité que lui avaient fait perdre les envahissements d'une

opposition systématique; mais elles manquèrent d'opportunité. Les choses étaient arrivées au point que nulle force humaine ne pouvait plus désormais arrêter le char de la révolution lancé sur des abîmes : les mesures du gouvernement furent repoussées à l'unanimité, après avoir fourni à ses adversaires les plus acharnés l'occasion de se poser sur un piédestal.

Le gouvernement persista dans la voie qu'il avait jugée indispensable au salut de l'état; de son côté l'opposition continua sa résistance, et il fut décidé que la question des administrateurs serait discutée la première à la prochaine diète, qui devait avoir lieu en 1847. En attendant, l'opposition, poursuivant son œuvre destructive, fit des efforts inouïs pour exercer sa fatale influence sur les élections qui introduisirent au sein de la diète un homme

qui devait être le mauvais génie de sa patrie. Kossuth est le nom de cet homme.

Descendant d'une famille slave, originairement appelée Kohut (coq), Louis Kossuth, né de parents pauvres mais honnêtes, doit, quoique protestant, les premiers principes de son éducation à la charité d'un prêtre catholique. Envoyé, par la protection d'un employé supérieur du comitat de Zemplin à Tyrnau, pour y fréquenter l'école latine, il fut admis dans la maison de l'évêque titulaire d'Arradyi, qui chaque année logeait, nourrissait, habillait et instruisait à ses frais six étudiants pauvres. Les surprenantes dispositions du jeune écolier lui méritèrent bientôt les sympathies du maître, tandis que ses instincts méchants lui valurent les inimitiés de ses compagnons d'étude.

Doué d'une intelligence rare et d'une dissi-

mulation peu commune, il entra dans la vie par l'hypocrisie et la délation. Au moyen de l'une il séduisit son bienfaiteur, au moyen de l'autre il trahit ses camarades, jusqu'au jour où perdant la confiance de son maître il dut quitter la pension pour fuir les mauvais traitements auxquels l'exposait son caractère hargneux et dominateur. D'Epériès où il partagea sa vie entre l'étude et la débauche, il se rendit à Pesth pour terminer en cette ville son cours de droit. Si l'on envisage qu'à cette époque presque tous les professeurs de Pesth étaient révolutionnaires ou excentriques, comme Horvath, qui, par amour du magyarisme, entreprit un jour de prouver publiquement qu'Adam et Eve conversaient en hongrois dans le paradis terrestre, on comprendra que Kossuth doué d'une fantaisie d'imagination brillante n'ait pas acquis à cette école les connaissances profondes qui consti-

tuent les hommes appelés sérieusement au rôle de libérateur. La tête farcie de rêves, le cœur plein d'ambition mais la bourse vide, il préludait alors par le métier de copiste à tant la ligne, au rôle de dictateur payé par la ruine de sa patrie; il donnait à tant le cachet des leçons de langue, en attendant le jour où il donnerait pour le prix d'une imprudente hospitalité des leçons de révolution à l'Europe et à l'Amérique.

Fatigué bientôt du métier de professeur et de copiste il renonce aux moyens honnêtes qui lui donnaient le pain de chaque jour, pour se procurer des ressources plus faciles, mais moins honorables; il les demande aux inspirations du jeu, à l'ivresse du vin, aux enivrements des sens; cependant l'ambition qui le dévore opérant tout à coup une diversion sur ses instincts vicieux, il reprend avec fougue

le cours des études qui doivent le conduire au chemin de sa fortune. Alors, affamé de gloire parlementaire, il dévore les débats des chambres françaises et des parlements anglais; il apprend de mémoire les discours de leurs grands orateurs; il se les récite à lui-même devant sa glace qui, flattant son orgueil et reflétant son image, lui représente un auditoire. Chaque jour il exerce sa voix et son geste; chaque nuit il se fait de son lit une tribune, où il rêve de Berryer, Thiers et Guizot. Chaque semaine il réunit ses amis pour se former en petit comité aux luttes d'une plus vaste scène. Son regard s'illumine, son front rayonne, son cœur bondit lorsque ses amis, faciles admirateurs, lui prédisent des succès et des triomphes certains.

Les temps pour lui n'étaient point encore venus... En attendant la réalisation de ses es-

pérances il se rend à Zemplin, où par la protection du premier vice-comte, baron Nicolas Vay, il obtient un emploi de vice-fiscal qu'il exercera pendant deux années.

Les écrivains qui ont étudié le caractère privé de Louis Kossuth, entre autres Janotyckh d'Adlerstein l'accusent de plusieurs crimes qui plus d'une fois ont flétri ses futurs lauriers au contact d'une police ombrageuse. Passons le vol d'une tabatière, celui d'une somme de 15,000 fr. commis au préjudice de la comtesse Szapary, née comtesse Csaky, le détournement d'une somme de 30,000 fr. dont il était le dépositaire, passons!...

De vice-fiscal, Louis Kossuth devient journaliste: dès lors la scène commence à s'agrandir pour lui; son nom devient un écho de ralliement, sa plume une arme offensive, sa

feuille un drapeau; le folliculaire promet le dictateur. Condamné pour délit de presse il continue la lutte avec une persévérance digne d'une meilleure cause; il élude la loi avec une habileté qui, mieux employée, serait du génie. Les imprimeurs lui refusent-ils leurs presses, il lithographie son journal; cette ressource lui est-elle ravie? il poursuit la propagande de ses idées par des épreuves écrites à la main. Ce moyen lui faillit-il en dernier ressort? il entre en négociation avec le palatin pour le compromettre en s'accusant lui-même de vénalité. Dans la voie du mal, ainsi que dans celle du bien, la progression est une condition de ruine pour l'une, de succès pour l'autre: entre les deux, Kossuth n'avait plus le choix : nous le voyons donc marcher rapidement de rêves en utopies, d'erreurs en fautes, jusqu'en 1837 où arrêté pour crime de haute trahison, il est condamné à une détention de

dix années. Plus tard, rendu à la liberté par l'amnistie de 1841, il en profitera pour saper de nouveau les bases du gouvernement auquel il doit la jouissance de l'air et du soleil.

A une profonde connaissance du cœur humain Kossuth joint celle des langues, dont il connaît toutes les ressources; il parle également bien le français, l'anglais, l'allemand, le hongrois, le latin et le slave. Orateur habile mais superficiel, il s'attache plutôt à la forme qu'au fond des choses; il séduira les masses par la poésie de sa parole, mais il ne les convaincra point par la logique de son argumentation.

A l'opposé d'O'Connell qui s'attachait avant tout à l'idée, il s'attache de préférence au mot; car il sait que, parfois, il suffit d'un mot adroitement jeté au sein des masses pour soulever une tempête. Son geste est éloquent, sa voix har-

monieuse et vibrante ; sa parole est une note de musique, mais cette note répétée souvent finit par devenir monotone. Insinuant, souple et rusé, mais impétueux et passionné, il n'a point sur lui-même cette puissance de volonté qui brise les obstacles et donne le succès; irrésolu dans les conseils, mobile dans les résolutions, inhabile dans l'application, confondant l'audace avec l'énergie, il se croyait un Villèle en finance, un Kaunitz en politique, un Machiavel en diplomatie, tandis qu'il n'était réellement sur un plan inférieur qu'un Lamartine en poésie.

Rhéteur habile mais mauvais politique, Kossuth comme Mazzini a fatalement attaché son nom à la ruine de sa patrie: l'un et l'autre seront flétris dans l'histoire.

Si la tradition était exacte, le berceau de

Kossuth se trouverait près du tombeau d'Attila. Les émanations des cendres du fléau de Dieu se seraient-elles infiltrées dans les organes vitaux de l'homme que nous verrons bientôt reparaître sur une scène plus vaste, pour régner en dictateur à travers des flots de sang et des monceaux de cadavres?

HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS

DE L'EMPIRE

D'AUTRICHE.

HISTOIRE

DES RÉVOLUTIONS

DE L'EMPIRE

D'AUTRICHE.

CHAPITRE PREMIER.

Attitude du parti libéral en Autriche.— Tendance des esprits.— Mouvements dans les provinces. — Conséquences de la révolution de février. — Manœuvres du parti démocratique. — Embarras du gouvernement autrichien. — Mouvements révolutionnaires en Allemagne. — Conquêtes libérales. — Concessions des princes allemands devant l'émeute. — Pétition des professeurs de l'Université. — Pétition des écoles. — Fermentation de l'Université. — Préludes de révolution.

A l'avénement de Ferdinand Ier, le parti libéral, qui commençait à prendre une certaine consistance en Autriche, rattachait des espérances de réformes qu'il sut communiquer par des manœuvres habiles aux diverses classes si faciles à remuer par le levier de l'ambition et de l'intérêt. Ces réformes, impatiemment attendues, demeurant à l'état d'espérance, il

s'opéra dans les esprits un mouvement d'inquiétude sourde qui présageait, dans un avenir plus ou moins rapproché, des jours d'épreuves. Aux symptômes de cette inquiétude vague, qui cependant ne dépassait pas encore les limites prudentes du huis clos, succédèrent bientôt les expressions d'un mécontentement qui ne tarda pas à se traduire sur toutes les zones de l'empire. Le mécontentement, partant des classes supérieures et intermédiaires de la société, trouva un écho d'autant plus facile au sein des masses que le peuple, exaspéré par le droit de l'impôt, réprouvait ouvertement deux mesures financières établies depuis 1830 : le droit de timbre et celui de consommation.

Ces mouvements complexes présentaient deux caractères bien distincts ; l'un tendait, en dernière analyse, à la séparation de la monarchie, l'autre avait pour but de revendiquer la participation des États au pouvoir. Ces deux catégories se partageaient les tendances nationales : les mouvements des provinces polonaises et des provinces lombardo-vénitiennes se rattachaient à la première ; ceux de la Hongrie, de la Transylvanie, de la Bohême, de la Moravie et des provinces allemandes se liaient à la seconde. Pour se rendre un compte exact des événements qui ont eu lieu après les journées de mars 1848, et que nous allons décrire, il importe de remarquer que si les

classes élevées et privilégiées du pays avaient le même point de départ que celui des classes intelligentes et financières du milieu, que si elles éprouvaient les mêmes antipathies contre le système du pouvoir, les mêmes défiances contre la marche politique des affaires, et les mêmes désirs de réformes, leurs tendances ultérieures étaient diamétralement opposées.

Les premières voulaient construire sur les débris des choses existantes un édifice dont elles auraient été le faîte ; les secondes, au contraire, voulaient élever sur les mêmes débris un édifice unique pour elles à l'exclusion des autres. Chacun de ces deux partis convergeait à un même problème dont le dernier terme était la destruction du *statu quo*. Cette exposition explique l'harmonie apparente qui subsiste entre ces deux fractions jusqu'au jour où la victoire qui couronnera leurs projets signalera leur désaccord.

Ce fut d'abord en Gallicie, et l'année 1846, que les premiers troubles éclatèrent ; mais ces soulèvements n'offrent point le caractère que présentent les événements dont les autres provinces de la monarchie furent le théâtre. Ils prirent leur source dans l'ancien royaume de Pologne qu'ils tendaient à ressusciter : leur esprit n'était point démocratique, car le peuple n'était pas appelé au pouvoir ; il ne s'agissait pour lui que d'un changement de nom, le fond des choses

restait le même quoique la substitution de la domination polonaise à l'autorité légitime de l'Autriche fût le but suprême des meneurs. Ceux-ci n'ayant point réussi à leurrer le peuple, ce fut le peuple qui triompha de la révolution à sa naissance.

Dans les provinces lombardo-vénitiennes, les mouvements insurrectionnels avaient les mêmes tendances, car les meneurs aspiraient également à la séparation intégrale de l'Autriche; cependant entre la position des Polonais et celle des Italiens, il existe une différence essentielle. Les premiers, inspirés par l'amour de leur nationalité, aspiraient à la réalisation d'espérances constatées; les Italiens, aveuglés par leur aversion contre la domination autrichienne, se jetaient follement dans les mystères de l'inconnu.

Tandis que ces choses se passaient au nord-est et au sud-ouest de l'empire, les autres provinces, également agitées, se réveillèrent à la pensée de récupérer d'anciens priviléges, d'obtenir une influence plus large dans l'administration du pays, une indépendance moins limitée vis-à-vis de l'autorité dominante à Vienne. Le caractère de ces mouvements était plus ou moins tranché, selon les positions exceptionnelles et particulières de ces provinces. Ainsi la Hongrie et la Transylvanie possédaient une constitution séculaire qui consacrait leurs droits *coopératifs* à la direction des affaires. Quelques provinces auxquelles les

événements du XVIIe siècle avaient conservé de rares priviléges, ne jouissaient de nul droit de concours à la législation, de nulle influence décisive dans la direction de la chose publique. Celles-là ne devaient leurs États, dont la sphère d'action se bornait à d'étroits horizons, qu'au remaniement de l'Europe en 1815; celles-ci enfin se trouvaient complétement dépourvues des institutions accordées aux autres. Comme les mouvements de ces diverses provinces marchaient en raison de l'importance de leurs priviléges politiques, ce fut en Hongrie que l'opposition se déclara plus ouvertement. L'opposition de la Transylvanie ne fut qu'une pâle copie de celle des Magyars, avec cette différence, néanmoins, qu'elle trouva un violent antagonisme dans l'élément germanique. La physionomie de la Bohême n'était guère moins hostile : le souvenir de l'ancienne puissance de ses États, la jalousie des Tchèques contre les Autrichiens, le désir d'augmenter l'influence de leur nationalité par l'usage de leur langue, devaient inévitablement provoquer des conflits qui, d'abord insignifiants, finirent par s'envenimer au point de mettre en question les points les plus importants du droit public.

Les États de la Moravie, se maintenant en des limites plus pacifiques, se modelaient sur ceux de la Bohême. Les États de la Styrie, à l'exception de quelques membres exaltés, restaient unis au pouvoir

légitime. Leurs demandes ou leurs griefs furent toujours soumis à l'empereur dans les formes respectueuses et strictement légales qui conviennent à l'autorité souveraine. Les États de la Carniole, de la Silésie et de la Haute-Autriche, quoique jouissant de priviléges consacrés par des siècles, ne songeaient point à engager la lutte avec le gouvernement sur l'interprétation de ces priviléges : ils savaient que le peuple les abandonnerait sur ce terrain.

A l'exception de ceux de la Basse-Autriche, les États des autres provinces, créés par l'empereur François Ier, étaient organisés de telle sorte que leur opposition aurait manqué de base légale. Il n'en était pas de même pour la Basse-Autriche; le souvenir des empiétements auxquels les États de cette province avaient osé se livrer contre la couronne, vivait encore dans tous les esprits et donnait lieu à des conflits fréquents entre les États et les autorités impériales. Ces conflits portaient uniquement sur des mesures secondaires émanant d'officiers subalternes; la position respective des États vis-à-vis de la couronne ne fut mise en question que lorsque ceux-là en firent un sujet de controverse.

A cette époque, les États, entraînés par un esprit de vertige dans un courant révolutionnaire, se firent fossoyeurs et creusèrent incessamment dans la poussière des archives pour y déterrer de prétendus droits

En même temps, ils organisèrent des comités chargés de formuler en de lourds factums leurs griefs et de rédiger des adresses à l'empereur. Leurs prétentions, repoussées ou demeurant sans réponse, leur fournirent de nouveaux sujets de plainte contre le despotisme de la bureaucratie et contre l'inertie de l'administration centrale.

Les États de la Basse-Autriche ne pouvant, à l'exemple de ceux de la Bohême, se faire une arme de leur nationalité militante, courtisèrent les classes intermédiaires; ils devinrent les membres les plus assidus de différentes associations organisées à Vienne et dont plusieurs, notamment la société industrielle et celle de lectures (*Leseverein*), avaient des tendances politiques. Ils trouvèrent des alliés zélés parmi les gens de lettres et les professeurs qui ne laissaient échapper aucune occasion d'attaquer le gouvernement par d'injustes accusations, et de le harceler par d'insolites exigences. Les membres de la haute finance, s'associant ouvertement à ces manœuvres hostiles, exerçaient sur les classes commerciales la même influence que les professeurs exerçaient eux-mêmes sur la jeunesse dont les instincts généreux, mais mal dirigés, servaient d'instrument à une propagande de destruction. Comment expliquer cette alliance entre l'intelligence et la fortune, manœuvrant sur un terrain contraire à leurs intérêts, funeste alliance dont

le succès eût infailliblement fait surgir la barbarie des ruines du crédit.

L'esprit contagieux de cette opposition tracassière et ignorante se communiqua même à certains fonctionnaires du gouvernement ; il vint en aide à la haine des uns, à la trahison des autres. A travers les doutes, le blâme, les récriminations et la calomnie, cet esprit permanent d'hostilité se glissait partout ; il pénétrait dans les coulisses des théâtres, dans les salles du Casino de la noblesse, dans les vestibules des ministères, dans les hôtels des étrangers, dans les cafés, au *Leseverein*, à la bourse, au collége, sur les bancs mêmes des écoliers, jusque dans les antichambres du palais impérial, à la porte même du souverain qui ne put s'empêcher, un jour, d'en témoigner en termes sévères sa juste indignation.

Dans cet état de choses, un événement immense et imprévu vint changer la face d'une nation, dont chaque pulsation désordonnée fait tressaillir le monde....

Par un tour de main habile, la république s'était substituée à la dynastie des d'Orléans. Louis-Philippe, se croyant au faîte de sa puissance, était monté en voiture pour l'exil, à l'endroit même où cinquante-cinq ans plus tôt Louis XVI avait gravi les marches d'un échafaud pour monter au ciel. Les bas-fonds de la démagogie victorieuse trônaient au palais des

Tuileries. La nouvelle de leur triomphe parvint à Vienne, par un courrier de cabinet, le 29 février.

Le lendemain, 1er mars, le peuple viennois apprit cette fatale nouvelle. Sa première impression fut un sentiment de surprise, auquel succéda bientôt celui de la stupeur, remplacé à son tour par une anxiété générale. L'âge avancé de Louis-Philippe faisait prévoir une prochaine vacance du trône, mais sa réputation d'habileté prévenait toute idée d'exclusion violente et de fuite rapide. Le trône de Charles X, défendu par une poignée de braves contre cinquante mille insurgés, avait été renversé en trois jours; trois heures avaient suffi pour briser celui de Louis-Philippe, attaqué par cinquante forçats libérés, et défendu par cent mille soldats.

Quoi qu'il en soit, et tout en reconnaissant à ces événements inouïs l'empreinte du doigt de Dieu, le gouvernement autrichien partageait les appréhensions du peuple. Quelles seraient en Europe les conséquences du cataclysme populaire en France? La proclamation de la république à l'hôtel-de-ville de Paris devait-elle ajouter des feuillets sanglants à l'histoire de la république de 1793? Les échos lointains de la *Marseillaise,* hurlée par des voix ivres, n'étaient-ils point les indices certains de nouvelles et grandes luttes? Les bouillonnements de l'effervescence française ne verseraient-ils point au dehors des

frontières imposées à la France le lendemain de Waterloo? Le choc des bataillons ne se heurterait-il point bientôt sur les rives du Rhin? Telles étaient les questions générales que s'adressaient simultanément les hommes politiques de l'empire. Comme leur front, le ciel ce jour-là était sombre, voilé de nuages, un violent orage même accompagné de tonnerre éclata sur la ville; la tempête du ciel renfermait évidemment le sinistre présage des tourmentes humaines qui devaient, dans un avenir rapproché, déchirer le sol de l'Allemagne.

Les chefs des associations démocratiques, éparses sur le sol de ce vaste pays, se réunirent dans cette pensée commune que les temps étaient venus de réaliser leurs coupables espérances. Les événements de la France ne servaient que trop bien leurs théories insensées. Ils se mirent donc aussitôt à l'œuvre.

Exploitant avec une rare habileté l'anxiété générale des esprits, ils font appel au patriotisme de l'Allemagne, ils surexcitent la fibre nationale en proclamant de toutes parts l'alliance absolue de l'union et de la force, comme indispensable pour maintenir et pour défendre au besoin l'inviolabilité du territoire. Ils déclarent en même temps que le peuple seul peut désormais réaliser les vœux des véritables Allemands, en donnant à la patrie commune

la force invincible que la diète de Francfort n'a su lui procurer par trente années de travaux stériles.

Ce qu'il faut avant tout au salut de la patrie en danger, disent-ils, c'est la réunion immédiate d'une assemblée populaire de toutes les nations allemandes, représentées par des députés de leur choix et en dehors de l'action des souverains. Les peuples répondent à cet appel qui bientôt devient un mot d'ordre général pour toute l'Allemagne.

Les gouvernements, non préparés et surpris par la chute du trône de Louis-Philippe, ne pouvaient résister aux mouvements populaires qui menaçaient de les submerger. Les associations libérales de Vienne secondèrent puissamment les efforts des démocrates allemands; ils purent le faire avec d'autant plus de sécurité que le cabinet de Vienne, confiant en sa force et sa vigilance, dirigeait alors son attention particulière sur la Péninsule italique, ou les provinces lombardo-vénitiennes se levaient en armes aux cris de : Vive l'indépendance de l'Italie!

Aux armements nécessaires pour faire face à l'insurrection, il fallait de nouveaux subsides, car l'emprunt qui se trouvait alors en cours de négociation devenait insuffisant aux besoins imprévus du moment. Quoique l'état des finances fût inquiétant, il n'était cependant point désespéré, ainsi que semblaient l'indiquer des appréhensions de banqueroute. En pré-

sence de la gravité de la situation, le baron Kubeck, chef de l'administration financière, avait voulu restreindre les principales sources des dépenses alimentées par les charges militaires; il avait eu même à ce sujet des conflits sérieux avec le département de la guerre qui, sur les instances pressantes du commandant en chef de l'armée d'Italie, réclamait incessamment des sommes considérables, pour mettre son armée sur le pied de guerre.

Les quatre-vingt-cinq mille hommes qui devaient former les cadres de cette armée jusqu'au mois de février devinrent insuffisants lorsque, sans déclaration de guerre, le roi Charles-Albert prêta son épée à l'insurrection lombarde. L'attaque des Piémontais paraissait d'autant plus impossible au cabinet de Vienne, composé d'hommes d'honneur, que les grandes puissances avaient récemment renouvelé leur adhésion au maintien des traités de 1815. Cette complication vint augmenter les embarras de la situation présente. Voulant y mettre un terme, le baron Rubeck conçut la pensée de convoquer une assemblée composée des États provinciaux afin de lui soumettre un compte rendu, basé sur les documents de la position financière, et pour concerter avec elle les moyens de rétablir l'équilibre entre les dépenses et les recettes. Les lenteurs, qui malheureusement présidaient à tous les actes du gouvernement, s'oppo-

sèrent à l'exécution immédiate de cette combinaison adoptée en principe par l'empereur. Sans cet inconvénient, le gouvernement aurait pu affronter la révolution avec plus de fermeté, car il aurait évité le reproche qu'on lui fit plus tard de ne point avoir consulté le vœu des États convoqués en qualité de représentants du peuple. Dans tous les cas, la révolution n'en aurait pas moins suivi son cours, car les chefs de la démocratie avaient mis à profit la victoire remportée à Paris au nom du peuple souverain pour dominer par la terreur l'esprit des princes allemands. Ces princes, les yeux tournés vers le Rhin, s'attendaient chaque jour à voir les escadrons français traverser le fleuve allemand. Dans cette appréhension, ils redoutaient de paralyser le dévouement et le courage des peuples, en s'opposant à la crise de leur fièvre patriotique. Alors, au lieu de comprimer le mouvement national, ils songèrent à le diriger.

Déjà, d'un bout à l'autre, ce mouvement avait embrasé l'Allemagne. Le 29 février, à Carlsruhe, le ministère, placé sous le coup de l'injonction, avait annoncé à la chambre des députés que le gouvernement allait présenter des projets de loi concernant la liberté de la presse, la création du jury et l'armement du peuple. Dans la soirée du même jour, des bourgeois en armes s'étaient montrés dans les rues. Le 2 mars, à Stuttgart, une assemblée de bourgeois

avait adressé à l'empereur une pétition demandant : la convocation d'un parlement du peuple allemand, l'institution du jury, la liberté absolue de la presse, le droit de réunion politique, l'égalité des impôts et des religions, l'abolition des corvées et l'armement du peuple. La convocation immédiate des États avait été la conséquence de cette pétition. Dans le duché de Nassau, une pétition semblable avait obtenu un succès pareil. Le 3 mars, la diète siégeant à Francfort et cédant aux exigences populaires avait décrété que chaque État de la confédération germanique avait le droit d'abolir la censure et d'établir la liberté de la presse. Le 9 mars, elle s'était tricolorisée, en adoptant pour les couleurs de la confédération le noir, le rouge et l'or. Le 3 mars, à Munich, le roi Louis de Bavière avait dissous la seconde chambre de ses États ; le 4, il avait vu passer sous les fenêtres de son palais, l'émeute allant piller l'arsenal ; le 6, il avait de nouveau convoqué les États pour le 16 du même mois, il avait aboli la censure et avait fait prêter par l'armée serment à la constitution. Le 16 mars, à Berlin, le roi de Prusse avait accordé l'abolition de la censure et la liberté de la presse ; concessions qui n'empêchèrent point le peuple de passer sous les fenêtres de son palais, pour lui donner, en vociférations, le prélude de scènes plus sinistres encore.

Le 6 mars, le roi de Saxe, cédant à son tour, s'était vu forcé de congédier un ministre antipathique au peuple et de convoquer immédiatement les États. Le 5, dans le duché de Bade, le principe de la souveraineté du peuple, avait détrôné le principe de la souveraineté du prince. A Heidelberg, cinquante-et-un individus, se créant de leur propre autorité représentants du peuple avaient déclaré que la diète de Francfort ne possédait plus la confiance de la nation, qu'en cette considération, tous les hommes en qui la nation avait foi devaient se réunir le plus promptement possible, afin de proposer une représentation populaire, issue des élections de l'Allemagne entière. En attendant, un comité de sept membres avait été nommé pour préparer les travaux préliminaires.

Partout, comme on le voit, les princes allemands, surpris à l'improviste, blâmés par les uns, attaqués par les autres, abandonnés par tous, subissaient les envahissements de la démocratie : leur souveraineté suprême s'effaçait momentanément devant celle du peuple ; les haillons remplaçaient la pourpre, le bonnet phrygien la couronne d'or, la pique de l'émeute le sceptre, la hotte du chiffonnier le trône, le fait usurpait le droit.

Dans cet état de choses éminement favorable aux principes démocratiques, le parti libéral en Autriche,

se croyant sûr de la victoire, entonna d'avance, dans l'ombre de ses conciliabules, un chant de victoire. Les complications de l'Italie, les tressaillements de la Hongrie, le conflit engagé entre le ministère et les États de Bohême, la perspective d'un conflit semblable avec les États de la Basse-Autriche, la détresse des finances, le mécontentement général, étaient pour lui des gages certains de succès.

D'accord avec cet axiome : Rien n'est fait tant qu'il reste encore quelque chose à faire, il poursuit son œuvre avec le zèle que le génie du mal inspire toujours aux ennemis du bien. A la voix des meneurs, les corporations, les clubs, les associations redoublent d'activité ; des hommes, dont l'intelligence d'accord avec la profession devrait servir de lumière aux peuples, marchent au premier rang de cette ligue impie ; juges dans leur propre cause, ils déversent le blâme sur un règlement de censure, publié le 1er février contre les abus de la liberté d'écrire. De son côté, la corporation des libraires présente à l'empereur une requête dont le texte, parodiant l'Oraison dominicale, implore des adoucissements à la censure ; ils cherchent à influencer la décision souveraine en propageant le bruit que plusieurs maisons de librairie se fermeront si la réponse impériale est négative.

Le 6 mars, l'association industrielle, dans une de ses séances mensuelles, en présence de l'archiduc

François-Charles et du comte Kolowrat, vota, sur la proposition de M. Arthaber, une adresse à l'empereur pour lui exposer l'ébranlement du crédit, la stagnation des affaires et le danger de la prolongation de cet état de choses aggravé par les événements qui bouleversaient l'ouest de l'Europe. Cette adresse, votée avec acclamation, renfermait, sous des apparences de dévouement et de fidélité au trône, un vote de défiance et une leçon au pouvoir.

Peu de jours après, la scène grandit; une pétition, rédigée par des professeurs de l'Université et quelques membres de l'association de lecture, circule dans la ville; des agents habiles la colportent de maisons en maisons: elle se couvre de signatures. « Le préambule de ce document démontrait à la monarchie autrichienne la nécessité de marcher désormais dans une voie de progrès tempérée par la sagesse. Cette nécessité était d'autant plus urgente que les mouvements qui éclataient dans l'ouest de l'Europe étaient de nature à compromettre la paix du monde, le crédit, la propriété et le droit dans les États. » Après avoir commenté les mesures prises par les autres parties de l'Allemagne pour assurer l'intégralité du territoire et fortifier les positions à l'intérieur, les signataires exprimaient la confiance qu'ils éprouvaient de voir la monarchie autrichienne chercher son véritable point d'appui sur l'alliance

des intérêts de l'empire avec ceux de l'Allemagne, et dans les voies d'une politique allemande. Ils terminaient par les demandes suivantes, accompagnées des protestations habituelles de dévouement et de fidélité, fausse monnaie frappée pour l'usage des conspirateurs de tous les siècles et de toutes les nations :

1° La publication immédiate du budget;

2° Convocation périodique d'un corps d'État représentatif, comprenant toutes les classes, tous les intérêts, et investi du pouvoir de voter l'impôt et d'en contrôler l'emploi;

3° La participation à la législation;

4° Garantie de la presse au moyen de lois répressives;

5° Publicité des arrêts de la justice et des actes des administrations;

6° Création de lois municipales et communales;

7° Représentation aux États, des éléments agricoles, commerciaux, industriels et scientifiques.

Cette pétition, comme on le voit, tendait à une réforme radicale de l'organisation intérieure de l'empire : elle ne fut point présentée à l'empereur, elle fut remise aux États provinciaux de la Basse-Autriche avec mission d'en discuter les articles à l'époque de leur convocation fixée au 13 mars. Etrange contradiction ! les pétitionnaires accordaient aux États un pouvoir qu'ils leur contestaient, les États, suivant

eux, n'étant point l'expression exacte du pays. Tel était l'esprit de vertige et d'égarement que l'on vit des conseillers auliques apposer au bas de cette pétition menaçante et révolutionnaire l'autorité de leurs signatures : ils devenaient ainsi, au mépris de leurs devoirs envers le trône, les souteneurs d'une mesure fatale dont ils assumaient la responsabilité en en déguisant aux yeux du public moins éclairé la véritable signification.

Séduits par le prestige de l'exemple donné principalement par les étudiants de Munich, entraînés dans le courant qui devait submerger la justice et le droit, les élèves des écoles de Vienne, secouant la poussière de leurs rudiments, s'élancent dans les régions les plus élevées de la politique pour régler les destinées de l'empire; avec la présomption, qui presque toujours accompagne l'inexpérience, ils s'érigent le 11 mars en corps délibérant; ils déclarent, dans une pétition adressée à l'empereur, que la liberté était le lien le plus sûr entre le souverain et le peuple, que la liberté était le principe de toutes grandes choses, que la liberté donnait, dans les épreuves, la force de résister aux coups du sort. En raison de la position critique de l'Europe, et en regard de la république démocratique inaugurée sur les barricades de Paris, ils croyaient remplir le devoir de bons citoyens en exprimant le désir de voir la liberté devenir désor-

mais une vérité. Ils suppliaient donc l'empereur d'accorder à ses peuples la liberté de la presse et de la parole indispensable à l'harmonie du prince avec ses sujets, la liberté de l'enseignement, la réforme de l'instruction publique, l'égalité des droits politiques, l'égalité des confessions, et la publicité des débats judiciaires.

La discussion de ces divers articles souleva le lendemain un tumultueux orage dans la grande salle de l'Université inaccoutumée à de pareils débats. Vainement le directeur de l'école de droit interposa son autorité, vainement il essaya de faire comprendre aux étudiants l'illégalité de leurs actes, l'influence que certains professeurs exerçaient sur leur esprit l'emporta sur la raison. Le professeur Hyé et le célèbre savant Endlicher, oubliant le caractère de leur mission qui leur faisait un devoir de se rallier à l'autorité du chef de l'école, s'interposèrent entre le maître et ses élèves ; ils parvinrent à calmer l'effervescence de ceux-ci, en leur promettant de faire parvenir le jour même leur pétition à l'empereur. La séance fut levée à midi. Endlicher et Hyé, porteurs de la pétition, se rendent immédiatement au palais impérial ; ils se présentent chez le comte Kolowrat qui les introduit aussitôt auprès de l'archiduc Louis, oncle et lieutenant de l'empereur. L'archiduc les reçoit avec froideur, il leur adresse même quelques

mots sévères ; mais Endlicher, prenant à son tour la parole, rappelle son inaltérable attachement à la dynastie régnante et la confiance que celle-ci lui a toujours accordée ; « il ne se dissimule pas, ajoute-t-il, la gravité de la situation, cette gravité justifie leur présence au palais, d'où se retirera l'amour du peuple, si le gouvernement persévère dans une politique inféodée à un homme devenu l'objet de la réprobation universelle. La défiance du peuple et les dangers de la situation présente se résument par un seul nom : Metternich. » Il termine en demandant à être admis auprès de l'empereur. A ces paroles, prononcées avec une audacieuse inconvenance, l'archiduc Louis répond par un refus formel, et d'un geste plein de dignité il congédie les médiateurs.

Cependant à quatre heures les deux professeurs reçurent un message qui les convoquait à six heures précises au palais dans le cabinet de l'empereur. Ils furent accueillis avec bienveillance ; après avoir reçu de leurs mains la pétition des étudiants, le monarque promit de prendre en considération les demandes qui lui étaient adressées. Dans la soirée, des groupes d'étudiants visitèrent les autres écoles pour les convoquer à l'université. Le rendez-vous, fixé pour le lendemain, avait pour but d'attendre la réponse de l'empereur et de prendre ensuite les mesures qu'elle comporterait.

En quelques heures la conspiration avait franchi un espace immense : les meneurs, dirigeant par une force occulte l'inexpérience aveugle de leurs complices de bonne foi, s'étaient fait de la pétition des écoles un levier pour abattre les premières assises du pouvoir ; des écoles elles-mêmes un bouclier pour couvrir, en cas d'échec, leur responsabilité personnelle, et de leur initiative un marche-pied pour s'élever sur les débris de la monarchie. Ainsi qu'en France comme en Italie, de même que sur tous les points envahis ou menacés par la démocratie, ces hommes, fatalement inspirés par le génie du mal, procédaient d'une manière uniforme, identique. Ici un banquet, là une pétition, plus loin une démonstration pacifique, partout des protestations d'amour, de fidélité, de dévouement à la surface, mais au fond la haine, l'hypocrisie, l'émeute et la trahison.

La nuit a jeté ses ombres sur la capitale de l'Autriche, l'anxiété règne au palais de l'empereur, le gouvernement s'endort dans une trompeuse sécurité, les conspirateurs sont à la porte, ils veillent et ils attendent !

CHAPITRE II.

Coup d'œil sur les événements de Bohême et de Hongrie. — Réunion démocratique aux bains de Venceslas. — Projets et propositions de réformes convertis en adresse. — Attitude hostile de la diète hongroise. — Singulière gageure d'un Anglais. — Mystérieux avertissements. — Matinée du 13 mars. — Les étudiants envahissent le palais des États. — Harangue révolutionnaire du médecin Fischhof. — Scènes étranges. — Violents discours. — Députation de douze étudiants aux États. — Marche des États et des écoles vers le palais impérial. — Préparatifs de défense. — Sang-froid du prince de Metternich. — Excès des étudiants. — Conflits. — Lutte. — Exigences des émeutiers. — Faiblesse du pouvoir. — L'insurrection grandit. — Combats sur la place du Hof. — Médiation du recteur de l'Université. — Scène attendrissante. — Exigences des écoles et de la bourgeoisie. — Démission du prince de Metternich. — Son départ de Vienne. — Son portrait.

Avant d'entrer dans les détails qui ont amené les sinistres journées qui doivent assurer le triomphe éphémère de la révolution à Vienne, jetons un coup d'œil rapide sur les événements qui avaient lieu en même temps en Bohême et en Hongrie.

Pendant que les États de Bohême se préparent à une lutte opiniâtre pour reconquérir leurs anciens priviléges, la bourgeoisie se trouvait aux prises avec l'antagonisme qui régnait entre les Tchèques et les Allemands. Depuis quelque temps, les Tchèques

avancés se réunissaient aux bains de Venceslas, auberge dont le directeur devait plus tard acquérir une triste célébrité. Dans ces réunions uniquement politiques, la langue bohême était seule admise ; les agitateurs avaient choisi cet établissement pour y convoquer, le 13 mars, une assemblée dans le but d'y rédiger une adresse au gouvernement. Ce jour-là, à six heures du soir, les initiés, exacts au rendez-vous, encombraient la salle des séances habituelles, ils appartenaient à la bourgeoisie à l'exclusion des classes inférieures qui ne s'y trouvaient point représentées.

L'aubergiste, nommé Faster, fut proclamé président à l'unanimité ; c'était un homme chez qui l'exaltation politique tenant lieu de savoir, donnait à son éloquence un caractère abrupte qui n'était pas sans prestige sur les masses. D'une voix ferme et sonore il soumit à l'approbation de l'assemblée, et formula, en forme de projet, les propositions suivantes :

1° L'égalité des droits de la nationalité allemande et tchèque, tant aux écoles que devant les tribunaux et les administrations gouvernementales ;

2° L'obligation aux employés du gouvernement d'apprendre le bohême ;

3° Réunion représentative des États de Bohême, de Moravie et de Silésie, les diètes alternant de Brünn et de Prague ;

4° Représentation des villes et des campagnes ;

5° L'émancipation des communes, l'égalité des religions, l'indépendance des tribunaux d'arrondissement, la publicité des débats judiciaires, la liberté de la presse tempérée par des lois répressives contre ses abus, la responsabilité des tribunaux auliques, l'abolition des servitudes féodales et des tribunaux privilégiés, la suppression des corvées, l'abrogation de l'impôt de consommation, la modification de la loi des taxes et du timbre, l'obligation pour tous du service militaire, le système du tirage au sort appliqué au recrutement, la durée du service fixée à quatre années, la garantie de la liberté individuelle, etc.

Les développements de ce projet furent commentés, appuyés et traduits en allemand par un fonctionnaire impérial nommé Trogman ; ils furent ensuite adoptés par acclamation et remis, en dernier lieu, à un comité nommé pour les convertir en une adresse qu'une députation spéciale porterait à l'empereur.

D'autre part, en Hongrie, la diète réunie à Presbourg songeait également à bénéficier des embarras du gouvernement. Dès le 3 mars, Kossuth, dont la pensée active suivait le cours rapide des événements, avait, par une motion, engagé la diète à suspendre ses travaux pour discuter, séance tenante, une adresse au roi relativement aux mesures qu'exigeait la gravité des circonstances présentes. Cette

motion, appuyée par un discours énergique qui dix jours plus tard devait porter le premier coup au trône, fut accueillie avec enthousiasme et unanimité. L'influence de l'agitateur fut telle en cette circonstance, qu'un magnat, conseiller de régence, qui, au prix des plus grands sacrifices, s'était fait nommer député dans le but unique de combattre l'omnipotence de Kossuth, l'approuva sur tous les points et se livra même à de violentes attaques contre le gouvernement.

Ces symptômes, preuves flagrantes du travail que la révolution opérait sur les esprits, en province aussi bien que dans la capitale, étaient plus que suffisants pour prévenir le gouvernement et le mettre en garde contre les dangers dont il se trouvait menacé, la veille même de l'ouverture de la diète des États de la Basse-Autriche. Des indices plus significatifs encore lui parvinrent sous diverses formes. Dans les premiers jours de mars, une affiche manuscrite, placardée contre les murs du palais du tribunal suprême, annonçait positivement pour le milieu du mois la proclamation de la constitution. Un gentilhomme anglais offrit un soir au café d'Aume, entre la lecture du *Times* et un bol de punch, un pari de 1,000 livres sterling que la constitution serait accordée avant trois mois. « Si j'avais cette somme, lui avait répondu un jeune officier de hus-

sards hongrois, j'accepterais la gageure, mais si je perdais vous mériteriez d'être condamné au supplice qu'on inflige dans votre pays aux crimes de lèse-nation. » La situation exacte de l'Autriche était mieux connue à Londres qu'à Vienne même. Le prince Metternich, chancelier d'État, chaque jour en butte à des menaces, recevait incessamment des lettres anonymes qui lui annonçaient sa chute prochaine; il méprisait les unes et accordait aux autres l'honneur qu'elles méritaient. Un illustre prince de la famille impériale fut également averti, le 11 mars, par des avis mystérieux, que le peuple, bientôt souverain à son tour, serait libre de coucher à Schœnbrünn comme le peuple français aux Tuileries; cette comparaison peu flatteuse assimilait le peuple de Vienne aux bandits qui, trônant effectivement au palais des Tuileries, traitaient de pairs à égaux avec les membres du gouvernement provisoire.

Quoi qu'il en soit, cette date fatale du 13 mars qui jetait dans les esprits une inquiétude vague, devenait pour tous un mobile de curiosité; les Viennois, qui ne connaissaient que de nom les émeutes comptées à Paris avec du sang et des cadavres, se promettaient les émotions d'un spectacle nouveau. Plusieurs membres du corps diplomatique se donnèrent rendez-vous, le 13 au matin, chez leur collègue le ministre de la Belgique qui demeurait vis-à-vis le palais des

États ; ils voulaient, eux aussi, se donner le spectacle insolite d'une émeute à Vienne.

Le président de régence de la Basse-Autriche moins rassuré, regardant même comme certains les signes précurseurs de l'insurrection, réunit en séance, le 12 mars, les autorités chargées de maintenir la tranquillité publique. Celles-ci tournèrent ses craintes en ridicule et repoussèrent comme superflus les préparatifs de résistance qu'on leur proposait ; peu s'en fallut même qu'elles ne prissent le président de régence pour un visionnaire. Aveuglement étrange ! une police réputée en Europe pour avoir des yeux d'Argus et des oreilles de lynx, était aveugle et sourde.

La bourgeoisie de Vienne frondeuse, servile copie de la bourgeoisie parisienne, dormait encore, quand, le 13 mars, au matin, des bandes d'écoliers, le front haut et la démarche altière, se rendirent au palais de l'université. L'heure du rendez-vous était venue, mais la réponse du gouvernement n'était point encore arrivée. Elle ne se fit pas longtemps attendre ; elle se réduisit à deux mots : « L'empereur avisera. » Un seul cri, mais un cri de colère, s'éleva tout à coup du sein des écoles réunies au nombre de plus de trois mille jeunes gens : pour la première fois, à Vienne, le nom vénéré de l'empereur avait perdu son prestige. « L'empereur avisera ! s'écrièrent les étudiants ; nous

aviserons aussi nous ! car le temps du bon vouloir expire, et celui de la liberté commence; les désirs du peuple doivent être exaucés, ils le seront; en attendant, portons-les aux États, puisque le pouvoir refuse de les entendre; aux États, partons ! » Le professeur Hyé, alarmé sur les conséquences d'une fermentation que, de concert avec ses collègues, il a provoquée lui-même, essaye vainement de rappeler au calme les étudiants; ceux-ci, dociles hier encore, ne subissent plus aujourd'hui que l'inspiration des passions mauvaises qui les égarent; la voix du maître se perd dans le tumulte, elle est étouffée par ces cris: « Au palais des États, partons ! » En un instant, la salle se vide, la place de l'Université s'encombre, et, deux à deux, en ligne, après avoir déposé leurs cannes, les étudiants se mettent en route dans le plus profond silence. Prévenus de ce qui se passait au palais de l'Université, les membres des États, voulant éviter tout prétexte de troubles, s'étaient rendus au lieu de leurs séances, isolément, à pied et en costume de ville. Des groupes nombreux stationnaient autour du palais. L'on voyait parmi eux ces figures sinistres, qui, semblables aux oiseaux des tristes présages, paraissent flairer de loin le sang et les cadavres; leurs regards respiraient l'impatience et la haine; leurs fronts blafards reflétaient les mauvais instincts de leur cœur. Tout à coup, ce cri se fait entendre : « Les

voilà ! » Au même instant, une colonne de trois mille étudiants, professeurs en tête, débouche sur la place; les groupes se rangent sur son passage, pour lui faire une haie d'honneur; les fenêtres du palais, et celles des maisons voisines, se garnissent de spectateurs; les cours sont encombrées, les étudiants avancent toujours; la voix d'un commissaire de police les somme de ne point passer outre; la voix est méconnue, le commissaire est écarté et les écoliers pénètrent au palais. Pâle, mais calme, le médecin juif Fischhof, s'improvisant une tribune avec les épaules de ses collègues, prend le premier la parole : il recommande l'union et le calme imposant qui convient à la force du peuple. « Les peuples de l'Autriche, s'écrie-t-il, ne veulent point se séparer pour de mesquins préjugés ; divisés par les détails, ils se réunissent dans un ensemble commun, l'amour de l'Allemagne et de la liberté. Vivent les frères libéraux à l'est, les Magyars constitutionnels ! Vivent les frères ardents au sud, les Italiens en armes ! Vive l'Allemagne libre et indépendante ! » La foule répond, par des applaudissements frénétiques, à cette harangue révolutionnaire. Le médecin continue et termine en disant : « Ce que les peuples veulent, ce qu'il faut aux peuples, ce n'est plus de vaines promesses, c'est la réalisation de leurs espérances, c'est la réforme radicale exigée par les impérieuses nécessités du temps. » A travers mille

acclamations, les airs retentissent de mille cris confus qui se croisent dans tous les sens : « Nous voulons la liberté de la presse, la liberté religieuse, la liberté de l'enseignement, la responsabilité des ministres, la représentation du peuple, l'armement général, l'alliance avec l'Allemagne, la constitution. »

Au fond de la cour, vis-à-vis de la porte principale, se trouve un puits protégé, ainsi que les fontaines de Vienne, contre les frimas de l'hiver, par un échafaudage en bois : cet échafaudage devient une tribune où les orateurs s'improvisent, se succèdent et répètent, sur une même gamme, les mêmes provocations. L'un d'eux, taillé sur le patron d'Hercule, et cherchant, dans l'ivresse du vin, l'inspiration de la pensée, interpelle le peuple. « Que veux-tu, peuple ? » s'écrie-t-il. « La liberté de la presse et de la parole, » répond le peuple.

— « Peuple, que veux-tu ?

— « La liberté de l'enseignement et des religions.

— « Peuple, que veux-tu ?

— « L'alliance avec l'Allemagne et la constitution.

— « Eh bien ! peuple, que le Seigneur tout-puissant exauce tes vœux et confonde tes oppresseurs ! »

L'excentricité que la fermentation du vin, jointe à l'exaltation de ses paroles, imprime aux gestes de l'orateur; ses yeux hagards, son allure chancelante, excitent l'hilarité d'abord, l'indignation du peuple en-

suite ; un violent orage s'élève contre lui : « A bas l'ivrogne ! s'écrie-t-on de toutes parts. Au cabaret le farceur ! il insulte la majesté du peuple ; il déshonore la tribune populaire. A bas, à bas l'ivrogne ! » L'orateur confus, et jetant au peuple un regard de colère, est forcé de quitter la tribune. Le tumulte et la confusion succèdent à cet incident. La foule augmente ; ses vagues ondulent et se brisent contre les murs du palais : le désordre est à son comble.

Dans ce moment, le comte Montecuculli, nommé récemment ministre d'État, chargé de régler les différends de l'empire avec l'Italie, paraît à l'une des fenêtres du palais ; il réclame et obtient le silence : il commence par recommander le calme et l'ordre, et termine en proposant aux étudiants d'envoyer à l'assemblée douze délégués, afin d'assister à la séance et de se convaincre eux-mêmes que les États étaient prêts à appuyer, devant le trône, les vœux du peuple. Les délégués nommés se rendent immédiatement dans la salle des séances. Les bruits, momentanément apaisés, éclatent de nouveau ; des cours, ils pénètrent dans l'intérieur même du palais. Placé à une fenêtre, un député implore le silence nécessaire à la discussion des États ; il annonce que les conclusions de l'assemblée seront connues dans une heure ; la foule applaudit, les bruits s'apaisent pour recommencer bientôt après.

Sur ces entrefaites, les cris de : Place ! place ! se font entendre ; un jeune homme à la figure enflammée se précipite dans la cour. Le discours de Kossuth ! s'écrie-t-il ; et il élève au-dessus de sa tête la feuille de vélin qui contient la traduction de la diatribe prononcée le 3 mars à la diète de Presbourg. Ce jeune homme, étudiant en médecine et nommé Goldner, se glisse à travers la foule, on le porte sur l'échafaudage du puits ; de la main il commande le silence, et d'une voix tremblante que rend inintelligible l'émotion, il cherche vainement à se faire entendre, la parole expire sur ses lèvres. On demande un lecteur de bonne volonté *qui sache lire.* Alors un étudiant en droit, un Tyrolien nommé Putz se présente, on le porte sur l'échafaudage près de Goldner qui, dès la première phrase, fait observer que le préambule pourrait être passé en raison de son peu d'importance : « Non, non ! répond le peuple d'une seule et même voix, nous voulons le discours tout entier ; la pensée du grand Kossuth ne doit pas être mutilée ; le discours d'un bout à l'autre. Vive Kossuth ! » Putz, s'inclinant devant la volonté du peuple, commence aussitôt d'une voix vibrante la lecture exigée du discours. L'exorde cachait imparfaitement, sous d'hypocrites protestations d'amour et de dévouement à la dynastie régnante, les tendances révolutionnaires qui, d'un bout à l'autre, régnaient dans l'œuvre du grand agitateur.

Quelquefois, cependant, sa pensée devenait plus explicite à certain passage comme celui-ci : « Je sais qu'il est aussi difficile à une politique vieillie qu'à un vieillard, de se séparer de l'idée d'une longue vie. » La foule oblige le lecteur de répéter trois fois cette phrase, accueillie avec des applaudissements frénétiques. Le nom du prince de Metternich circule sur toutes les lèvres : « Je sais qu'il est difficile d'assister à la ruine d'un monument pièce à pièce ; mais si les fondements sont mauvais, la chute est inévitable, et les faiblesses d'un mortel ne peuvent avoir une influence sur nous, à qui la Providence a confié le sort d'une grande nation. » A ce passage, une feuille volante, lancée d'une fenêtre du premier étage, tourbillonne et tombe dans la cour ; on la remet aussitôt aux harangueurs debout sur la couverture du puits. Tandis que Putz la parcourt, un conflit de voix s'élève, les unes réclament la lecture du billet, les autres exigent la continuation de celle du discours ; mais la majorité se prononçant en faveur de la première, Putz lit ainsi le contenu de la feuille volante : « S. M. l'Empereur va faire publier un compte rendu relativement à la langue et aux finances de l'État ; elle va convoquer, d'après les usages antérieurs, un comité des États de toutes les provinces, pour se concerter sur les mesures opportunes. » « L'on se moque de nous ! s'écrie le peuple ; déchirez ce billet. » Putz

hésite; alors un étudiant en médecine nommé Hermann s'élance sur le puits, arrache la feuille des mains de Putz et s'écrie : « De tout ce que nous avons demandé, rien ne nous a été accordé, je déchire donc ce billet aux yeux de l'assemblée, aux yeux du peuple autrichien. »

L'émotion produite par cet incident fut telle, que la lecture du discours de Kossuth, perdant son intérêt, put à peine être achevée. Après l'avoir terminée, Putz reprend la parole pour son propre compte; il harangue le peuple, il lui rappelle ses demandes, il en recommande une nouvelle, celle de la séparation de l'alliance russe; enfin il se retire au milieu des applaudissements et en criant : Point de Russes! Un autre étudiant, noble d'origine mais non de caractère, Böhm, le remplace à la tribune; il résume le discours de Putz et dit :

—« J'ai trois désirs à y ajouter, voulez-vous les connaître?

— « Oui, oui, parlez!

— « Premièrement, je demande la destitution du ministre généralement détesté.

— « Quel est-il? son nom?

— « Metternich!

— « A bas Metternich! répond la foule. »

L'étudiant reprend : — « Attendu que les jésuites ont été créés et mis au monde pour rendre les peu-

ples stupides, je demande, en second lieu, l'expulsion des jésuites.

— « A bas les jésuites ! s'écrie la foule.

— « Troisièmement ; je demande l'armement immédiat des gardes bourgeoises. »

Ainsi que ses prédécesseurs à la tribune, Böhm flattant, de sa voix aristocratique, les passions de la rue, reçoit les tristes honneurs de la popularité.

Dans cet intervalle, la députation des douze étudiants avait été introduite dans la salle des séances et reçue avec bienveillance par les membres des États :

— « Que désirez-vous, messieurs, et que veut le peuple? leur demande un député.

— « Je vais vous le dire, » répondit un étudiant. Et avec un aplomb que ne donne pas toujours une longue expérience politique, il prit la parole en ces termes :

« Une foule inquiète et agitée remplit les abords et l'intérieur de ce palais. Son désir ainsi que son intention première, messieurs, est de vous acclamer, en reconnaissance des sentiments libéraux dont vous avez fourni de nobles preuves en ces derniers temps. Le peuple connaît ses véritables amis, et il distingue ceux qui, comprenant ses justes désirs, identifient leur bonheur au sien.

« Or, plus les applaudissements dont vous venez d'être l'objet ont été vifs, plus a été grande l'indignation produite par la lecture de votre billet au

peuple. Votre billet a été déchiré avec mépris et foulé aux pieds, parce que les promesses qu'il contenait ont été considérées comme insuffisantes.

« Il est de notre devoir sacré de vous assurer que nul d'entre nous ne songe à désirer une seule chose en dehors de la légalité. *Progrès et droits!* voilà ce que nous demandons, et nous sommes prêts à tout sacrifier pour les obtenir. En attendant, nous vous adressons une seule question, messieurs, au nom du peuple. La feuille qu'on vient de nous lire est-elle le programme complet, ou bien, comme nous l'espérons et le supposons, n'est-elle qu'une faible partie de ce que les États peuvent demander au pouvoir dans l'intérêt du peuple? Dans le premier cas, nous renoncerions à calmer l'irritation des esprits. Aux maux extrêmes il faut de grands remèdes. Entendez-vous ces bruits lointains, messieurs; écoutez : c'est le bruit de l'avalanche populaire qui roule de l'ouest à l'est. Sa marche est rapide, elle entraîne tous les peuples, et aucune phrase vide ne saurait plus désormais l'arrêter.

« Dans le second cas, l'assurance que les États vont nous en donner, rétablira le calme jusqu'à la communication des points ultérieurs. »

Ce discours menaçant, plus remarquable encore par l'arrogance de la pensée que par la poésie de la parole, méritait autre chose qu'un blâme sévère, car

il violait dans leur propre sanctuaire la dignité et comprimait l'indépendance des États ; cependant, le président Montecuculli y répondit de manière à prouver que les écoles, plus encore que les États, dominaient la situation. Inspiré par un faux esprit de conciliation, il déclara que la feuille volante n'émanait point des États ; qu'elle devait être apocryphe ou l'œuvre d'une malveillance provocatrice ; il priait instamment la députation de se servir de cette déclaration pour rétablir l'ordre et décider le peuple à se disperser paisiblement.

L'audace grandit toujours en mesure de l'irrésolution qui lui est opposée ; aussi prenant la parole à son tour, un autre étudiant ajouta :

— « Nous vous l'avons déjà dit, messieurs, ce que nous voulons à cette heure, ce ne sont point de vaines paroles et des subterfuges, nous voulons des faits et des preuves. »

Les États, qui venaient de laisser marcher sur leur dignité, comprirent cependant que leur existence politique même était menacée ; le coup de l'étudiant avait porté juste ; il veut continuer, mais de violentes interruptions lui coupent la parole. Le comte Ferdinand Colloredo déclare que si les États sont prêts d'appuyer consciencieusement et énergiquement la cause du peuple, ils sont également déterminés à maintenir, par tous les moyens qui sont en leur pou-

voir, la tranquillité et le respect nécessaire à la dignité de l'assemblée. Les autres membres s'associent à cette déclaration par un murmure d'adhésion. Le président ajoute que si le premier interlocuteur avait indiqué dans sa harangue anti-parlementaire les causes du tumulte, il avait omis d'énoncer les demandes du peuple. A ces mots, le docteur Brühl, membre de la députation, s'écrie : « Vous désirez connaître les vœux du peuple? écoutez-les; le peuple veut et demande :

1° La liberté de la parole et de la presse;

2° La liberté de l'enseignement;

3° Sa représentation près la diète germanique..... »

Le tumulte croissant de la cour, les cris qui couvrent la voix de l'orateur, l'empêchent de continuer. Les vœux du peuple ne sauraient-ils donc se manifester autrement que par des vociférations! Quelques membres des États se décident à se montrer au balcon du palais, pour haranguer la foule qui déborde; le comte Colloredo, entouré des douze délégués, s'y présente le premier : il déclare que les vœux du peuple, d'accord avec ceux des États, n'étaient pas nouveaux; que les États, aussi bien que le peuple, en désiraient l'accomplissement; qu'en conséquence, ils allaient les soumettre à la sanction de l'empereur. « Aujourd'hui même, à l'instant, » s'écrient les étu-

diants et le peuple confondus dans l'espace de plus en plus resserré de la cour.

— «Aujourd'hui même, je vous le promets,» répond Colloredo. Il ajoute que la décision n'appartenait pas aux États; que, légalement, il ne pouvait que soumettre à l'empereur les vœux que le peuple, de son côté, devait appuyer par une conduite réfléchie, en attendant avec calme.

Une tempête de vociférations accueille ces paroles conciliatrices.

« Nous avons été tranquilles assez longtemps, répondent les étudiants, nous avons assez réfléchi, nous avons assez attendu, nous resterons ici jusqu'à ce qu'il soit fait droit à nos demandes. » Le comte Colloredo se retire; un instant après, deux membres des États le remplacent au balcon et lisent l'adresse à l'empereur qui venait d'être terminée: elle renfermait catégoriquement les vœux du peuple.

Pendant ce temps, les étudiants, trompés par une circonstance accidentelle, et croyant arrêtés leurs délégués, dont quelques-uns s'étaient retirés en même temps que Colloredo, se précipitent dans l'intérieur du palais, brisent tout ce qui se rencontre sur leur passage, envahissent la salle même des séances, et déterminent les États à se rendre immédiatement chez l'empereur. Les États se soumettent à cette in-

jonction ; précédés par les douze délégués des écoles, marchant sur une file de quatre, ils se dirigent vers le palais impérial ; partout le peuple se range sur leur passage, se découvre et les salue de ses bruyantes acclamations ; il était une heure.

En présence de ces événements, dont les suites étaient incalculables, le pouvoir avait enfin songé à prendre quelques mesures défensives. La générale avait été battue dans les casernes ; les troupes occupaient divers points stratégiques, et défendaient le palais impérial dont les portes intérieures avaient été fermées. La banque, l'hôtel-de-ville, la place du Jeu-de-Paume, celle du Hof, étaient également gardées par de nombreux détachements ; les bastions et plusieurs places étaient garnies de pièces de canon ; enfin, les armes avaient été chargées devant la multitude que M. Thiers devait plus tard qualifier d'une épithète désormais historique.

Lorsque les États parvinrent au palais impérial, les troupes leur ouvrirent le passage ; mais, formant le cercle derrière eux, elles croisèrent la baïonnette sur les flots d'une foule envahissante. Arrêtée subitement dans son mouvement de flux, la foule invective les dépositaires de la force publique, mais devant leur attitude menaçante, elle se disperse dans toutes les directions en semant l'épouvante. Les boutiques se ferment sur son passage, la résistance s'organise

sur tous les points; des orateurs improvisés prononcent impunément de violents discours sur les places publiques; parmi ceux-ci, un étudiant en droit, un Polonais, nommé Burian, hissé sur les épaules robustes de quatre hommes vêtus de blouses, est conduit devant la chancellerie d'État, occupée par le prince de Metternich. De là, dans une harangue, bizarre assemblage des grandes figures de l'antiquité, il apostrophe, au nom d'Aristote et de Platon, le grand ministre, qui, d'un œil calme et serein, sans pâleur au front, sans pulsation rapide au cœur, regardait battre à ses pieds les flots tumultueux de la tempête populaire. Les principaux fonctionnaires de l'État, réunis en conseil chez le prince, le supplient, dans l'intérêt de sa sûreté, de faire fermer les portes du palais; il s'y refusa disant : *Ils penseraient que j'ai peur.*

Pendant ce temps, l'orateur polonais terminait ainsi sa diatribe :

« Les peuples de l'Autriche conserveront leur confiance et leur amour à la maison régnante, à la condition que l'empereur fermera désormais son oreille aux conseils des mauvais ministres. » Et aux cris de : Vive l'empereur! à bas Metternich! il poursuit, sur son pavoi démocratique, sa marche triomphale.

Un nouvel incident vint compliquer la situation

déjà si tendue. Pour prévenir l'invasion des ouvriers des faubourgs, on ferma les portes de la ville; cette mesure, justifiée par le chômage du lundi, excita l'irritation des masses, à ce point que, pour les contenir, des bourgeois et des étudiants eux-mêmes organisèrent sur-le-champ un comité dans la salle des États. Un étudiant en droit en est nommé président; un étudiant en médecine, secrétaire. Ce comité délègue, d'heure en heure, plusieurs de ses membres pour haranguer les masses, pour les maintenir dans les limites de la modération et de la loi. Vains efforts! leurs voix sont méconnues; on leur répond à leur tour: « On nous trompe, on nous joue; tandis que nous attendons le résultat des promesses qui nous sont faites, nos frères sont peut-être jetés dans les prisons de la tyrannie! ..... »

Justement alarmé, le comité rédige une laconique adresse aux magistrats, pour les engager à convoquer sans retard sous les armes la garde civique, car il faut à tout prix, disent les signataires, éviter l'intervention des troupes de ligne. Afin d'appuyer personnellement cette adresse, plusieurs membres se rendent chez le bourgmestre qui refuse d'abord de les recevoir, et ne consent ensuite à les admettre, qu'en cédant à la menace; de longs pourparlers s'engagent: il se range enfin de l'avis des étudiants, et promet de faire droit à leur demande.

Tandis que les délégués retournent au comité pour lui faire part du résultat de leur mission, les troupes de ligne s'avancent en bon ordre de la place des Mineurs vers le palais des États... ; leur attitude calme annonce cependant la décision et la fermeté ; à leur approche, la foule se replie dans le palais et s'y livre à de nouveaux excès; tout ce qui avait été épargné jusqu'à ce moment est mis en pièces, la cour est couverte de débris. L'arrivée des troupes est accueillie par des sifflets et des cris confus; on exige qu'elles se retirent ; elles restent immobiles et l'arme au pied ; la menace succède à l'injonction, elles portent les armes; le fait suit la menace, elles font feu à travers les débris qu'on leur jette de toutes parts et qui leur ont déjà blessé un officier. La foule alors ne se contient plus, elle s'élance dans la cour, en arrache les pierres pour s'en faire des armes ; les troupes, décidées à repousser la force par la force, ont rechargé leurs fusils ; la présence du gouverneur de Vienne, l'archiduc Albert, qui vient d'arriver avec quelques aides-de-camp, excite le désordre au lieu de l'apaiser ; ses exhortations pacifiques sont repoussées, les troupes sont de nouveaux assaillies, l'archiduc lui-même devient le point de mire des projectiles ; les troupes reçoivent l'ordre de charger à la baïonnette. La foule soutient le choc ; les premiers rangs font feu, cinq émeutiers, parmi lesquels se

trouve un élève de l'École polytechnique nommé Spitzer, tombent frappés à mort.

Alors la foule se disperse dans toutes les directions, une partie parcourt la ville en criant : Aux armes, on égorge nos frères! l'autre envahit la salle des séances même respectée jusque-là. Les membres des États qui s'y trouvaient sont sommés d'engager les troupes à se retirer dans leurs quartiers ou à quitter eux-mêmes le palais; ils choisissent cette seconde alternative avec d'autant plus d'empressement que des bruits sinistres leur parvenaient à chaque instant. La résistance s'organisait partout. La bourgeoisie se préparait à la lutte; le premier officier de la garde civique qui descendit dans la rue fut applaudi avec enthousiasme; la vue d'un uniforme semblait un signe de ralliement au peuple irrité. « Vive la garde civique! » s'écrie-t-on de toutes parts. L'archiduc Guillaume, qui stationnait avec son état-major sur la place du Hof, est supplié d'abord, sommé ensuite de se mettre à la tête de cette garde; il refuse, et bientôt après il est forcé d'abandonner la place.

Pendant ce temps les États étaient reçus au palais impérial par les membres de la conférence d'État auxquels ils exposèrent prudemment, en qualité d'intermédiaires plutôt que de pétitionnaires, les vœux du peuple. La situation, quoique grave, n'était point cependant désespérée; il eût été facile à un pouvoir

exécutif plus fort et plus décidé de la résoudre rapidement et avec avantage pour l'intérêt de la couronne; mais la résolution que la conférence d'État soumit à l'empereur et que Ferdinand Ier sanctionna portait le caractère de la faiblesse et de l'indécision. Sa Majesté fit répondre aux États qu'un comité spécial allait être chargé d'examiner les mesures qu'il convenait d'appliquer, les concessions qu'il importait d'accorder à l'état des choses, et qu'elle aviserait ensuite en consultant le bonheur de son peuple. Cette réponse qui n'engageait à rien fut faite verbalement à la députation des États. Le président de la régence, qui venait d'être mandé au palais, reçut l'ordre de la publier au moyen d'une proclamation, et fut chargé de faire adresser régulièrement au peuple les trois sommations de rigueur avant de repousser par la force des armes les prétentions exorbitantes de l'insurrection. Cette proclamation parut en effet bientôt après; mais ses résultats ne répondirent point aux espérances qu'on en avait conçues.

Une autre députation, composée de professeurs et d'étudiants, s'était rendue chez le bourgmestre pour le supplier de faire retirer de la ville les troupes de ligne et de les remplacer par la garde civique; afin d'éluder la responsabilité d'une pareille mesure, ce magistrat se mit à la tête de la députation et la conduisit chez l'archiduc Albert. Pendant ces pourpar-

lers l'insurrection avait gagné du terrain. Les émeutiers massés sur la place du Hof se préparaient à s'emparer de l'arsenal de la garde civique, tandis que les troupes se disposaient à le défendre. Une maison en construction se trouvait près de là. Le peuple s'empare de ses matériaux pour s'en faire des armes et combattre ; la lutte s'engage, plusieurs décharges se succèdent, le sang rougit le pavé de la place ; les cuirassiers, le sabre au poing, chargent dans les rues des Teinturiers et du Jourdain, au Heidenschuss et au Freiung ; il est quatre heures, le peuple force la porte des Écossais.

Alors des bandes d'ouvriers se précipitent sans armes dans la ville et se dirigent vers le palais impérial ; de leur côté plusieurs officiers de la garde civique s'y rendent en uniforme et font demander audience à l'empereur ; mais Ferdinand Ier, accablé par les émotions de la journée, ne put les recevoir ; ils furent introduits chez l'archiduc Louis. L'un d'eux, prenant aussitôt la parole, expose en quelques mots le péril de la situation, et se plaint amèrement d'un conflit qui venait d'éclater dans le voisinage du bureau de la police où, par un déplorable malentendu, les hommes de service avaient tiré sur un détachement de gardes civiques. Un général présent à l'audience interrompit l'interlocuteur et lui fit observer qu'il n'y avait point de catégorie à établir entre les

rebelles, qu'ils étaient tous également passibles de la loi, et que, sans distinction aucune, les troupes, chargées de maintenir l'ordre public, avaient le droit de tirer sur eux....

Pendant cette allocution plusieurs membres des États s'étaient réunis à la députation; ils joignirent leurs prières à celles des officiers de la garde civique pour engager l'archiduc à faire la part de l'insurrection comme dans les grands incendies on fait celle du feu; mais l'agitation des esprits, le manque de nouvelles précises, l'ignorance complète du véritable état des choses, rendirent impossible une décision quelconque.

Tout à coup le bruit se répand que des bandes nombreuses et recrutées parmi les classes les plus abjectes de la population ont envahi les faubourgs et se sont dispersées dans les environs pour se livrer à la rapine et à l'incendie; que, sur un autre point, un détachement d'insurgés essayait de forcer le passage qui relie la pharmacie impériale au palais. Il est six heures; chaque minute est marquée par un événement. Une colonne d'étudiants, conduite par le professeur Hyé, se précipite dans une des salles de l'Université; du haut de la chaire de science, d'où ne devraient partir que des paroles d'amour et de paix, le professeur répand sur son auditoire des paroles de haine et de colère; le maître, devenu tribun, annonce

que depuis trente-six heures, de concert avec son collègue Endlicher, il s'est dévoué cœur et âme aux affaires des étudiants, que le succès n'a point secondé ses efforts, et que les espérances légitimement conçues devaient infailliblement aboutir à d'amères déceptions. « Toutefois, ajoute-t-il, soyez-en sûr, je vous le promets, au nom de la liberté, je ne vous abandonnerai pas; quoi qu'il arrive, vous pouvez compter sur moi comme je compte sur vous; ma cause est la vôtre, votre sort sera le mien. » En parlant ainsi l'hypocrite rhéteur, se posant en Curtius, savait très-bien que l'abîme à moitié comblé déjà par la faiblesse, le serait avant la nuit par la concession. Hyé se préparait par l'astuce un rôle d'une popularité facile. Quoi qu'il en soit, les étudiants, excités par les paroles du maître, se disposent à attaquer un corps-de-garde voisin pour s'emparer des armes qui s'y trouvent; mais, inspiré par un esprit de conciliation, le docteur en médecine Köck supplie les étudiants de recourir une fois encore aux voies légales avant de se jeter sans armes et la poitrine nue sur des baïonnettes; il leur rappelle le privilége universitaire qui, depuis plus de cinq siècles, autorise le recteur *Magnifique* à se présenter à toute heure devant le souverain; il pense que, dans ce moment suprême, le recours à ce privilége contribuera au salut de tous et préviendra de grands malheurs. Cette motion est

adoptée malgré l'opposition du professeur Hyé, affirmant que la démarche du chef de l'université échouerait et ne produirait d'autres résultats que la honte d'un échec.

Le recteur mandé paraît aussitôt; le docteur Köck lui expose brièvement l'objet de sa motion et le décide à se rendre chez l'empereur pour obtenir, dans l'intérêt du salut public, l'armement des écoles. Le recteur Jénull, célèbre jurisconsulte et beau vieillard de 72 ans, revêt aussitôt ses insignes, et accompagné des professeurs Endlicher et Hyé qu'on lui adjoint en raison de son grand âge, il se dirige vers le palais impérial.

Tandis que ces choses se passaient à l'université, la députation de la bourgeoisie, dont nous avons parlé plus haut, avait décidé l'archiduc Albert à faire retirer les troupes de l'intérieur de la ville qui devait être confié au patriotisme du peuple. Alors plusieurs officiers, accompagnés chacun de deux députés, parcourent la ville en tout sens pour annoncer ces dispositions de nature à calmer l'irritation. De son côté, le docteur Schmidl, le bras ceint d'une écharpe blanche, et suivi d'un officier, se rend au palais de l'université. Les étudiants accueillent avec transport la nouvelle du retrait des troupes; mais invités à revêtir l'écharpe de la conciliation et à se joindre aux officiers chargés de rétablir l'ordre par des voies pacifi-

ques, ils refusent, disant qu'ils ne prêteront jamais leur concours aux hommes qui ont tiré sur leurs frères; ils ajoutent que le recteur Magnifique se trouve en ce moment devant l'empereur pour obtenir l'armement des écoles décidées à repousser toute négociation avant la notification de la réponse impériale.

Sur ces entrefaites, le recteur, les deux professeurs et un officier d'artillerie qui leur servait d'escorte, arrivèrent au palais. Ils se rendirent d'abord chez le comte Kolowrat pour lui expliquer leur mission et obtenir, par son entremise, l'audience impériale. Le comte leur répondit que l'indisposition de l'empereur défendait sa porte, mais que, s'ils y consentaient, ils les présenterait à l'archiduc François, son frère. Celui-ci leur signifia que l'on s'apprêtait à publier d'importantes concessions, mais qu'il ne pouvait prendre sur lui la responsabilité des événements qui pouvaient résulter de l'armement des écoles. L'archiduc Louis, oncle de l'empereur, fut plus explicite encore : « Je suis surpris, messieurs, leur dit-il, que vous me proposiez d'armer les bras de ceux qui, sans armes, ont été les principaux fauteurs des troubles de la journée. » Les députés persistent dans leur demande, l'archiduc Louis dans son refus. L'heure était pressante, le moment solennel, une minute de retard pouvait produire l'explosion des écoles ; le recteur le comprit; alors, inspiré par la bonté de son âme, il se

4.

précipite aux genoux de l'archiduc, et les yeux pleins de larmes il le conjure d'une voix suppliante d'avoir pitié de malheureux jeunes gens prêts au dernier sacrifice : deux mille d'entre eux sont l'espérance de leurs familles ; leur exaspération est telle qu'ils sont décidés à se précipiter sur les baïonnettes et à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang ; si l'on accède à leur demande, si des armes leur sont confiées, ils s'en serviront pour la défense de l'ordre et du droit ; dans tous les cas, ils ne prêteront jamais leur concours aux passions mauvaises qui menaceraient la majesté du trône et les droits inviolables du souverain. Ces paroles, prononcées avec l'accent d'une conviction profonde et une chaleur de sentiment paternelle, la vue de ce vieillard couronné de cheveux blancs, revêtu des insignes universitaires, prosterné, implorant à genoux la clémence et la miséricorde, ne pouvaient manquer leur effet sur le cœur noble et généreux de l'archiduc Louis. La requête du recteur Magnifique est accordée d'abord verbalement, puis on en fait un projet de rédaction décrétant l'armement des étudiants chargés de maintenir l'ordre public et de protéger les lois. La minute de ce projet est communiquée aux membres du conseil d'État réunis en séance. Un membre des États, après avoir pris connaissance de la minute, y ajouta au crayon l'amendement suivant : « Le pouvoir, confiant dans le

patriotisme éclairé des bourgeois, les appelle à prendre rang parmi la garde civique pour concourir, conjointement à elle, au rétablissement de l'ordre. » L'adoption de cet amendement, inoffensif en apparence, consacra définitivement l'armement général de la population viennoise.

Le recteur Magnifique avait à peine quitté le palais impérial, qu'une seconde députation composée du doyen de la Faculté de médecine, du docteur Lerch, du notaire de la faculté, du docteur Schilling et du docteur Engel, y portaient l'ultimatum des étudiants lassés par une longue attente ; ils accordaient deux heures au gouvernement pour prendre une décision relativement à leur demande ; ce délai expiré, ils juraient de s'emparer, par la force, des armes qu'on refusait à leurs prières. Le retour du recteur annonçant les concessions obtenues et les dispositions préliminaires qu'elles nécessitaient, redouble l'agitation des étudiants ; on leur annonce au même instant un nouveau message ; en effet, un délégué leur promet, au nom de l'empereur, qu'ils seraient armés le lendemain à huit heures de la matinée. « Demain, lui répond-on, il serait trop tard, nous voulons être armés aujourd'hui, sur-le-champ ; des armes donc, il nous faut des armes ! allez dire au gouverneur que, s'il nous les refuse, nous irons les chercher nous-mêmes. » Le porteur du message demande une demi-heure

pour transmettre les désirs des écoles au gouvernement, il promet d'être de retour à l'Université avant l'expiration de ce délai. En effet, il revint bientôt accompagné d'un officier de la garde civique et il annonça que le bourgmestre, se rendant aux désirs des étudiants, consentait à livrer à leur patriotisme les armes de l'arsenal de la garde civique.

Sur ces entrefaites, la seconde députation des étudiants, admise au palais impérial, avait trouvé le cabinet de l'archiduc Louis encombré d'officiers de la garde civique et de fonctionnaires en uniforme, tous en proie à la plus vive agitation. La question avait grandi depuis le départ du recteur ; il ne s'agissait plus seulement de l'armement des écoles, mais la bourgeoisie, enhardie par la faiblesse du pouvoir, excitée par l'appui des États, réclamait maintenant la liberté de la presse. Cette nouvelle exigence avait pour elle l'initiative de la grande puissance dont le système politique se rapprochait le plus de celui du gouvernement de Vienne. En effet, les journaux de Berlin contenaient, ce jour-là même, un ordre du cabinet du roi de Prusse annonçant des réformes radicales dans la législation sur la presse. Les membres de la conférence d'État, ébranlés par l'autorité de l'exemple du gouvernement prussien, consentirent à cette nouvelle concession, et le prince de Metternich, chancelier d'État, se rendit aussitôt dans un cabinet

voisin pour rédiger à ce sujet un décret impérial conforme à celui du roi de Prusse.

Cet incident secondait merveilleusement les projets des meneurs; ils profitèrent de l'absence momentanée du prince pour écarter l'homme dont le caractère, les principes, l'expérience et l'autorité se seraient opposés à l'usage arbitraire que le peuple allait faire des armes morales et matérielles imprudemment confiées à ses mains. Un violent orage s'élève aussitôt contre le ministre à la porte même qui le sépare de ses ennemis, on le représente comme cause des désordres qui troublent la capitale de la monarchie; un professeur va plus loin, il assure que le ministre, faisant éclipse entre le souverain et ses sujets, empêche les rayons de l'amour populaire de s'élever jusqu'au trône. Cette figure de rhétorique envenime la question. Une voix, une seule voix osa prendre en détail la défense du chancelier d'État, mais elle s'éteint dans l'ensemble des récriminations dirigées contre le vieux ministre; tout à coup, une porte s'ouvre et le prince lui-même apparaît: « De quoi s'agit-il, monseigneur? demande-t-il à l'archiduc Louis; quelle est la cause de cette discussion tumultueuse? » Dans ce moment, les cris du peuple assemblé sous les fenêtres redoublent. Ces cris, accordés par la haine, apportent distinctement aux oreilles du prince-ministre comme une note déta-

chée d'un concert de malédiction, un nom dès longtemps habitué à l'harmonie des louanges humaines; ce nom est le sien. « A bas Metternich! » répète le peuple, « à bas Metternich! » Le ministre, sans trahir la moindre émotion, renouvelle sa demande : « De quoi s'agit-il, monseigneur? dit-il à l'archiduc Louis, quelle est la cause de la discussion que ma présence ici vient d'interrompre? — Écoutez, excellence, répondit l'archiduc, entendez-vous la voix du peuple? — Je comprends, réplique le ministre avec un sourire qui reflète la sérénité de son âme; cette voix, disent les révolutionnaires, est la voix de Dieu. » A la vue du vieillard qui, pendant près d'un demi-siècle, avait tenu dans ses mains la direction de la politique européenne, en présence de ce ministre qui par la puissance de son génie avait rehaussé la prépondérance de l'empire d'Autriche, un morne silence avait succédé à l'agitation qui régnait dans le cabinet de l'archiduc Louis. Le ministre reprit avec un calme imperturbable et une modération pleine de dignité : « La tâche de ma vie entière se résume par ce seul mot : dévouement! en effet, je déclare en ce moment solennel, devant Dieu qui lit dans mon cœur, devant les hommes qui m'écoutent, je déclare que dans le cours de ma longue carrière je n'ai pas eu une seule pensée qui ne tendît au salut de la monarchie. Si l'on croit aujourd'hui que ma présence à la tête des af-

faires compromette ce salut, je suis prêt à me retirer. Dans ce cas, ma retraite ne sera pas un sacrifice, et, de loin comme de près, je n'aurai jamais qu'un seul vœu, celui du bonheur de mon pays. » Alors s'adressant directement à l'archiduc Louis : « Monseigneur, lui dit-il, je dépose entre vos mains comme en celles de l'empereur mes fonctions ; dès ce moment je rentre dans la vie privée. Puis, se tournant vers les orateurs hostiles qui l'avaient pour ainsi dire assiégé dans le cabinet de l'archiduc, il fit entendre ces graves paroles : « Messieurs, je prévois que l'on répandra le bruit qu'à ma sortie des affaires j'ai emporté la monarchie, je proteste solennellement d'avance contre une pareille assertion ; personne au monde, pas plus que moi, n'a des épaules assez fortes pour emporter un État. Si des empires disparaissent, ce n'est que lorsqu'ils désespèrent d'eux-mêmes. »

Le chancelier d'État parut si peu affecté du changement qui s'opérait dans sa fortune politique, qu'il continua à s'entretenir, avec les personnages qui l'entouraient, sur les événements du jour, comme s'il y fût étranger : il en examina le caractère et en précisa les conséquences avec sang-froid. Le ministre, réveillé sur le volcan où sa vieille expérience s'était endormie dans une léthargique sécurité, devenait prophète.

Sur la remarque de quelques amis fidèles, que sa

retraite ne pouvait être considérée comme définitive, attendu qu'il lui manquait la sanction souveraine, il répondit : « Ma démission est désormais un fait accompli. Un retour, sur cette décision que je viens de prendre, paraîtrait une comédie à laquelle je ne me prêterai jamais ; ceux-là, seuls, pourraient me ramener au pouvoir, qui m'en ont écarté ; mais ils sont trop égarés et me craignent trop pour le faire. » Quant à la sanction impériale, le prince ne pouvait se faire nulle illusion ; quelques heures avant, il avait eu, avec l'empereur, un entretien qui rendait sa résolution irrévocable. Ferdinand, dont chaque battement de cœur était une aspiration pour le bonheur de son peuple, ne pouvait admettre la pensée que, dans l'intérêt même des peuples, la résistance devient parfois une nécessité ; dans sa nature paternelle, il pensait que, la concession désarmant la lutte, la bonté prévaudrait sur la répression : ce fut là son erreur ; il aurait dû cependant se rappeler les enseignements de l'histoire et le nom de Louis XVI. « Sire, lui avait dit le prince de Metternich, retrouvant, à la dernière extrémité, une énergie à laquelle il aurait dû recourir plus tôt, Votre Majesté n'a que deux termes pour résoudre le problème que la révolte soumet en ce moment à l'empereur : la concession ou la résistance. La concession, devant la révolte, est une révolution ; la résistance est la lutte. Si Votre Majesté opte pour

la concession, ma conscience m'impose le devoir de déposer à ses pieds ma démission; si l'empereur, au contraire, se décide pour la résistance, je suis prêt à le suivre sur ce terrain où le succès est assuré. Dans tous les cas, je m'estimerais heureux de donner à la monarchie une dernière preuve de dévouement, en me sacrifiant pour elle. » Aux mots de résistance et de lutte, le front de Ferdinand avait pâli comme à l'aspect d'un cadavre; son silence avait indiqué qu'entre les deux termes proposés, son choix ne saurait être douteux. De ce moment, le vieux ministre résolut d'abandonner les affaires.

Le lendemain 14, avant de quitter Vienne où sa sûreté personnelle était compromise, il adressa verbalement aux personnes qui l'entouraient, et par écrit aux membres de la chancellerie d'État, de remarquables paroles d'adieu.

Après avoir rempli ce devoir de cœur, le prince prit congé du comte de Taaffe, président du tribunal suprême de justice, chez lequel il avait passé la nuit, et partit avec sa femme, dans une voiture qu'un de ses amis intimes avait mise à sa disposition, pour Feldsberg, magnifique résidence du prince de Lichtenstein. La haine publique, qui l'avait renvoyé de la capitale, l'ayant poursuivi dans cette retraite, il n'y resta qu'une huitaine de jours et résolut de partir pour l'une de ses terres en Bohême; mais les dispo-

sitions hostiles qu'il rencontra partout sur sa route dérangèrent son itinéraire; il ne fit que traverser Olmütz et Prague, pour se rendre à Dresde, dans une voiture du comte Rechberg. Au lieu de l'abri qu'il espérait trouver à Dresde, il ne rencontra que des dangers plus grands encore; il dut, ainsi que sa femme, quitter cette ville, emballés tous deux, pour ainsi dire, comme des ballots de marchandises, dans une calèche de voyage reléguée dans les wagons du chemin de fer réservés aux bagages. A Leipzig, Brunswick et Hanôvre, il put se convaincre par lui-même jusqu'à quel point son nom, exploité par les passions révolutionnaires, était devenu l'objet de l'animadversion publique. Les pamphlets imprimés contre lui, dans les bas-fonds de la démagogie viennoise, lui servaient d'escorte et le précédaient même en sa fuite; de Hanôvre, il se rendit à Minden, et de Minden à Arnheim. Durant ce long trajet, véritable chemin de croix, où chaque relai pour lui fut une station de calvaire, le vieux ministre, calme, impassible comme aux jours de sa puissance, n'exprima pas une seule plainte, un seul regret; son courage, supérieur à sa mauvaise fortune, ne se démentit pas un seul instant: son âme grandissait dans l'adversité. Cependant, les fatigues du voyage, plus que les tristesses de l'exil, ébranlèrent sa santé : il dut s'arrêter à Arnheim, et faire appeler un médecin, sans trahir l'in-

cognito qu'il avait pu conserver, sous le nom de M. Morton. Les gens de l'hôtel où il était descendu, également égarés par l'opinion publique, se faisaient, à la porte même du vieux ministre, les échos des bruits absurdes répandus contre sa personne. Un jour même, l'un d'eux dit au valet de chambre du prince, Joseph Michel, fidèle serviteur qui n'avait point voulu abandonner son maître dans le malheur : « La tête de Metternich est mise à prix ; cinq cents ducats seront la récompense de celui qui la livrera ; l'on m'a assuré que *le vieux* doit arriver demain ici ; s'il descend en cet hôtel, comme je l'espère, son affaire est faite ainsi que la mienne. » Le domestique de l'hôtel accompagna ces paroles de gestes qui dénotaient en même temps l'action de l'assassin qui frappe, et celle du bravo qui reçoit le prix du sang. Le fidèle Joseph avertit la princesse Metternich de la confidence qui venait de lui être faite, et résolut, de ce moment, de ne pas perdre de vue, un seul instant, la personne du prince.

Le même jour, le gouverneur de la ville se fit annoncer, demandant à être introduit sur-le-champ auprès de la famille Morton.

— « Nous sommes perdus ! s'écria la princesse avec l'accent du désespoir.

— « Faites entrer, dit le prince avec le ton de l'autorité qui naguère encore accentuait sa voix au pa-

lais de la chancellerie d'État. » Le gouverneur fut aussitôt introduit auprès de l'ancien ministre étendu sur une chaise longue.

— « Mille pardons de vous recevoir ainsi, gouverneur, dit le prince avec cette politesse courtoise qui fut toujours le caractère typique de sa diplomatie.. . Veuillez prendre place. »

Le gouverneur, sans aucun autre préambule, lui répondit : — « Vous êtes le premier ministre de l'empire d'Autriche.

— « Vous vous trompez, gouverneur, répliqua vivement le prince ; je ne le suis plus.

— « Vous êtes toujours pour moi le prince de Metternich. »

Le prince fit un mouvement de tête affirmatif.

— « C'est pour cela, monseigneur, que je viens près de vous. Veuillez donc agréer, avec mes hommages, l'assurance de mon respectueux devouement. »

Le prince lui tendit la main.

— « Vous êtes ici, monseigneur, ajouta le gouverneur, sous la protection d'un gouvernement juste et fort, ne craignez rien, votre personne ne court aucun danger ; je veillerai sur elle. »

Alors faisant appeler le maître de l'hôtel, le gouverneur lui recommanda l'illustre fugitif, disant : — « Non-seulement je mets sous votre sauvegarde le prince de Metternich et sa famille, mais je vous rends

responsable de tout ce qui pourrait leur arriver de fâcheux. »

Le domestique, dont les paroles avaient révélé des intentions de meurtre et de cupidité, fut aussitôt renvoyé.

Quelques jours après, le prince, parfaitement rétabli, se remit en route pour La Haye, d'où il se rendit en Angleterre.

Issu d'une des familles de comtes immédiats de l'Empire germanique, Clément Venceslas Lothaire, prince de Metternich, est né à Coblentz, le 15 mai 1773. La précoce intelligence de son esprit révéla bientôt l'homme éminent qui devait, en 1815, présider aux destinées politiques de l'Europe.

A l'âge de seize ans, il commence ses études universitaires et suit son cours de droit à l'Université renommée de Strasbourg. C'est en France, dont il doit être un jour le plus vigoureux et en même temps le plus loyal adversaire, qu'il se prépare par de sérieux travaux au rôle important que la Providence lui ménage dans l'histoire des nations.

En 1794, l'écolier, devenant homme à l'âge de vingt-et-un ans, est désigné ministre plénipotentiaire à La Haye, mais la conquête de la Hollande l'empêche de se rendre à son poste ; il trouve ainsi, dans les victoires des armes françaises, le premier obstacle de sa carrière politique.

En 1797, il débute, au congrès de Rastadt, dans la vie diplomatique en qualité de plénipotentiaire au collége des comtes de Westphalie. Nommé en 1801 envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à la cour de Dresde, il est en 1803 appelé à Berlin pour y remplir les mêmes fonctions. L'influence de son autorité est déjà telle dans les conseils des princes, qu'il décide, en 1805, avec les efforts réunis de l'empereur Alexandre, la Prusse à faire partie d'une nouvelle coalition contre la France, afin d'opposer les aigles d'Allemagne au vol des aigles victorieuses de l'empereur Napoléon.

L'année suivante, nommé ambassadeur en France, il remplit avec une rare habileté une mission rendue délicate par le traité de Presbourg, fatal aux intérêts de la politique autrichienne. Là, comme partout, son intelligence supérieure aux événements aplanit les difficultés et domine la situation.

En 1809, la guerre le ramène entre deux gendarmes à Vienne, où bientôt après la paix lui donne provisoirement d'abord, et définitivement ensuite, la direction générale des affaires politiques, position qu'à travers mille phases diverses il conservera jusqu'au 13 mars 1848.

Le prince de Metternich est d'une taille moyenne, mais distinguée; son front est développé; son regard limpide reflète la finesse de son esprit; ses yeux

sont le miroir de son cœur. D'une probité égale à son désintéressement, d'une grandeur d'âme au niveau de sa fortune politique, d'une délicatesse de sentiments poussée jusqu'au scrupule, d'une générosité plus que libérale, le prince de Metternich possède au plus haut degré l'éclat des qualités et l'ombre des défauts qui constituent les natures supérieures.

Le moment de peser dans une balance égale les actes de sa longue carrière n'est pas encore venu; cependant l'historien doit constater qu'il a rendu d'immenses services à l'empire d'Autriche, et que, si la reconnaissance est parfois la vertu des princes, l'ingratitude est toujours le défaut des peuples.

La fermeté d'âme unie à la quiétude de l'esprit est le fond prédominant de son caractère : en face d'un danger suprême, son cœur ne donnera pas une pulsation de plus, mais son esprit tranquille ne dérangera pas d'une minute son existence pour l'éviter. Les rouages de sa vie sont réglés comme les agents d'un thermomètre fonctionnant invariablement au beau fixe comme à la tempête. Prévoyant de loin la chute de son système, il l'a marquée sans trouver les moyens de la prévenir : s'il a cédé parfois aux révolutions, il n'a jamais transigé avec elles.

Monarchiste par conviction, il ne comprend pas plus une monarchie avec des institutions républicaines, qu'une république avec des institutions mo-

narchiques. D'une bienveillance telle que ses instincts généreux ont toujours repoussé les mesures de rigueur, il a eu des adversaires souvent, des envieux toujours, des ennemis jamais. Les hommes qui l'ont renversé du pouvoir se sont attaqués moins à son individualité qu'aux principes d'ordre et de conservation dont il était la personnification vivante.

Malgré sa vieillesse, il a conservé toutes les facultés de l'âge mûr. Travailleur infatigable, il regarde comme perdues les heures dérobées aux labeurs de l'intelligence. A la science approfondie des théories politiques, il joint des notions étendues dans presque toutes les branches des connaissances humaines. Mêlé par sa position aux grands événements du siècle, il a connu toutes les illustrations qui en forment la brillante pléiade. La fantaisie pittoresque de son langage imagé en fait oublier la lenteur : il a une telle puissance de la parole, qu'il supporte rarement l'interlocution, mais on l'écoute volontiers, car sa parole possède le rare talent de plaire, de charmer et d'instruire à la fois. Sa conversation émaillée de faits est toujours intéressante, soit qu'il aborde les sujets les plus sérieux, soit qu'il raconte les souvenirs de sa vie active et agitée.

Sa mémoire prodigieuse est un véritable dictionnaire historique. Les faits et les dates sont classés méthodiquement dans les cadres de ses souvenirs

comme des livres étiquetés sur des rayons de bibliothèque ; mais parmi ces dates il en est une qu'on lui demanderait en vain, celle qui marquerait dans sa vie une intention malveillante, une action que ne justifieraient pas les lois de la morale ou celles d'une saine pratique ; cette date n'existe pas : enfin, le prince de Metternich n'est pas seulement un grand homme d'État, il est encore un grand homme de bien.

CHAPITRE III.

Armement des écoles. — Scènes de dévastation dans les faubourgs de Vienne. — Pillage des boutiques. — Un douanier brûlé vif. — Incendie des fabriques. — Cynisme des femmes démocrates. — Nouvelles exigences des révolutionnaires. — Proclamation du 14 mars. — Le prince de Windisch-Grætz chargé de rétablir l'ordre. — Création de la garde nationale. — Le général Hoyos commandant en chef. — Liberté de la presse. — Ignorance des Viennois en politique. — L'empereur se montre au peuple. — Formation d'une légion académique. — Comité des Etats. — Arrivée à Vienne de l'archiduc palatin. — Une députation de la diète hongroise. — Discours de Kossuth. — Démonstration aux flambeaux. — Manifestation en faveur du souverain Pontife. — Belles paroles du nonce apostolique.

Tandis que le prince de Metternich, supérieur aux vicissitudes humaines, dominait au château impérial la fortune contraire et donnait à la fin de sa carrière politique l'exemple d'une mâle vertu, une scène étrange se passait à l'arsenal de la garde civique. Après une longue discussion entre les étudiants et l'officier de service, celui-ci avait consenti, sur la responsabilité de plusieurs membres des États, à livrer des armes aux écoles. La distribution de ces armes s'opérait à la même heure que le vétéran de la

diplomatie européenne quittait le timon des affaires. Ces sabres, ces fusils, la plupart hors de service, vieux invalides des longues guerres, passant aux mains d'une jeunesse brave, mais inexpérimentée, l'éclair de joie qui brillait dans les regards de ces soldats improvisés, l'éclat des torches se mêlant au reflet de l'acier, le bruit de l'acier retentissant sur les dalles, le bourdonnement sourd des voix du peuple, la sérénité d'un ciel sans nuages, tout donnait à cette scène nocturne un caractère grandiose et sombre.

L'armement des écoles s'opère avec une rapidité égale à celle de leur organisation provisoire; en quelques instants les compagnies se forment, les chefs s'improvisent, les détachements se rendent à des postes indiqués d'avance, ou se dispersent dans les faubourgs pour s'opposer aux excès d'une populace ivre de vin et de pillage; le palais de l'Université devient une caserne, que les étudiants occuperont jusqu'à la fin de la révolution; la ville entière est illuminée, malgré l'heure avancée de la nuit; les fenêtres qui ne le sont pas sont brisées à coups de pierre, notamment celles du comte d'Arnim, ministre plénipotentiaire de la Prusse. Sur plusieurs points, la terreur provoque l'enthousiasme; sur plusieurs autres, l'enthousiasme fait place à la terreur. C'est ainsi que s'écoule la première nuit de la révolu-

tion, consacrée par la fatale sanction du pouvoir débordé.

Le lendemain, à la pointe du jour, les murs de la ville se couvrirent d'affiches, parmi lesquelles on remarquait celle-ci :

« Pour assurer la tranquillité dans cette capitale, S. M. l'Empereur a daigné *ordonner* l'armement des étudiants, à l'exclusion des étrangers. S. M. espère que tous les habitants s'enrôleront dans les corps armés de la bourgeoisie, afin de les renforcer, et pour contribuer énergiquement au maintien de l'ordre public.

« S. M. a déjà formé un comité pour prendre en considération les mesures opportunes. Indépendamment des membres des États qui le composent, S. M. lui adjoindra d'autres membres choisis dans les rangs de la bourgeoisie. S. M. espère que l'on reconnaîtra, dans ces dispositions, une nouvelle preuve de sa sollicitude paternelle, et que le calme se rétablira. S'il en était autrement, S. M. se verrait, bien à regret, forcée de recourir à la rigueur des armes. »

Le même jour, la *Gazette officielle* contenait la notification suivante :

« Le chancelier intime de la maison impériale, de cour et d'État, a déposé ses fonctions entre les mains de S. M. l'Empereur. »

Ces divers événements ne s'étaient point passés

sans de graves désordres; la populace déchaînée avait commis de déplorables excès : elle avait coupé les tuyaux de gaz, brisé les lanternes, renversé les candelabres, arraché les barres de fer aux balustrades des ponts, envahi et saccagé les écuries impériales; sur plusieurs points, les troupes avaient dû faire feu sur les pillards. Mais ce fut principalement les faubourgs que les émeutiers choisirent pour le principal théâtre de leurs exploits.

Après s'être donné rendez-vous aux barrières, à ce cri de ralliement : Plus d'impôt de consommation, ils s'étaient précipités sur les bureaux de l'octroi, les avaient détruits et incendiés, ainsi que tous les pavillons en bois qui leur servaient de dépendances; un douanier, faussement accusé d'avoir tiré sur les pillards, est saisi par eux et jeté vivant dans les flammes; ses cris de désespoir se perdent dans les hurlements de ces monstres à figure humaine qui, à la sinistre lueur de l'incendie, se ruent sur les boutiques des boulangers et des bouchers; vainement les propriétaires des établissements menacés s'opposent, avec des prières et de l'or, à la dévastation, la fureur de la populace est indomptable, la destruction fut générale.

Après avoir dévasté de fond en comble la boutique d'un épicier, les émeutiers se rendent à Fünfhaus, à Sechshaus, brisant partout les machines, pillant et

incendiant les fabriques. A Sechshaus, ils se portent à la prison de la commune, délivrent quelques détenus, et livrent aux flammes les lieux de justice, destinés souvent à des malfaiteurs moins coupables et moins dangereux qu'ils ne le sont à cette heure.

Pendant quatre jours, ces scènes de dévastation se reproduisirent impunément sur un rayon de quatre lieues autour de Vienne. Les faubourgs présentaient le spectacle hideux de la dégradation morale des classes populaires livrées aux mauvais instincts de leurs passions. Le communisme s'exerçait en grand dans ces riches faubourgs devenus la proie du vandalisme; des hommes, coiffés du bonnet ignoble emprunté aux plus mauvais jours de la révolution française, étaient distancés en cynisme même par des femmes ivres, les unes à moitié nues, les autres couvertes de haillons, toutes hideuses de luxure et de brigandage; dans leur cœur comme sur leurs lèvres, la soif du sang rivalisait avec la soif du vin; leurs instincts blasés se retrempaient aux sources impures du vol et de la débauche; elles suaient le crime à pleins pores. Ces scènes, habituelles à toutes les révolutions, étaient horribles à voir; elles furent enfin réprimées par les étudiants et les gardes civiques.

Malgré ces bacchanales des faubourgs qui formaient un cadre sinistre au tableau non moins émouvant de

la situation intérieure de la capitale, les habitants de Vienne se livraient aux épanchements d'une joie réelle ou factice. Une espérance fictive avait grimé tous les fronts, la confiance commençait à renaître, lorsque l'exécution d'une manœuvre, habilement préméditée dans les conseils des meneurs, vint raviver tout à coup les défiances de la bourgoisie. Les meneurs répandirent avec la rapidité de l'éclair la nouvelle que, pour soutenir et rétablir au besoin l'ancien ordre des choses, des renforts militaires considérables arrivaient à marche forcée de Brünn. Cette nouvelle n'était point vraisemblable; néanmoins les étudiants donnèrent, tête baissée, dans le piége qui leur était tendu, et servirent une fois encore d'instruments à de coupables et mystérieux desseins. En effet, subissant l'impulsion secrète qui dirigeait tous leurs mouvements, les écoles envoyèrent, sous la présidence du bourgmestre, une députation de bourgeois au palais impérial, afin d'obtenir l'établissement immédiat d'une garde nationale. Le gouvernement, qui aurait promis la conquête de la Toison d'or si on la lui eût demandée, obtempéra sans difficulté à cette nouvelle injonction; il promit que les contrôles seraient ouverts le même jour à trois heures dans le manége du palais.

Quand un gouvernement se trouve engagé dans la voie des concessions et qu'il se trouve forcé d'avancer

entre la faiblesse de ses moyens de résistance et la force motrice qui l'entraîne, la pente devient rapide et le terme incalculable ; le temps d'arrêt alors est un écueil, la retraite serait un abîme ; la progression est une impérieuse nécessité. Le pouvoir, forcé dans son autorité souveraine, avait accordé plus qu'il ne devait dans l'intérêt de ses droits légitimes inviolables ; mais les exigences, devenant d'autant plus impérieuses qu'elles rencontraient moins d'obstacles, devaient demander plus encore qu'elles n'avaient obtenu. Fidèles aux préceptes du grand maître des sociétés secrètes qui veut que le terme définitif d'une révolution soit toujours inconnu et qui recommande à ses disciples de ne jamais laisser voir que le premier pas à faire, les meneurs, après avoir obtenu la création de la garde nationale, jetèrent dans les masses ce mot magique : *Liberté de la presse*. Les masses le relevèrent sans le comprendre, et il devint le texte d'une nouvelle pression contre le trône démantelé pierre à pierre.

Ce fut pour répondre à cette nouvelle exigence que la proclamation suivante fut lue aux étudiants convoqués à deux heures et demie au palais de l'Université :

« Sa Majesté, pour calmer les mouvements de la journée d'hier, a accédé à plusieurs demandes qui lui ont été adressées ; il y a accédé dans la confiance

et l'espoir que les États, les bourgeois et le sénat académique lui ont inspiré, que ces mesures seraient suffisantes pour rétablir le calme et l'ordre sans le concours des armes.

« Aujourd'hui on adresse à Sa Majesté de nouvelles demandes, on lui répète les mêmes assurances quoique l'état des choses ait pris un caractère plus inquiétant encore.

« La solidité du trône serait ébranlée si Sa Majesté se livrait encore une fois à des espérances trompeuses. Dans l'état d'agitation où se trouvé la capitale, il est impossible de prendre en délibération et encore plus de décréter les institutions opportunes que Sa Majesté vient de soumettre au conseil. Il est donc de l'intérêt même des pétitionnaires de conserver une attitude calme et de préparer ainsi le moment d'une concession possible.

« Fermement résolue de ne point exposer la dignité du trône, Sa Majesté a daigné confier le rétablissement et le maintien de l'ordre à son altesse le lieutenant-maréchal prince de Windisch-Grätz, et mettre sous ses ordres toutes les autorités civiles et militaires en lui conférant en même temps pleins pouvoirs à cet effet.

« Sa Majesté attend de la fidélité, de l'attachement, toujours éprouvés de la bourgeoisie que, conjointement à ses troupes vaillantes, elle appuyera de toutes

ses forces les efforts employés au rétablissement de la tranquillité publique. »

Cette proclamation, qui portait la date du 14 mars et la signature du baron Talatzko, produisit un mauvais effet sur les masses; écoutée avec impatience, elle fut accueillie par des cris séditieux, réclamant des couleurs qu'un grand poëte venait de répudier éloquemment à l'Hôtel-de-Ville de Paris. Ce fut dans ces dispositions hostiles que les étudiants se dirigèrent vers le Hof, recrutant sur leur passage plusieurs milliers d'hommes armés et s'acheminèrent ensuite vers le palais impérial.

Ainsi que l'indiquait la proclamation précitée, le prince de Windisch-Grätz, dont le nom seul était une puissance et dont l'intelligente fermeté devait plus tard contribuer à sauver la monarchie, venait d'accepter la mission difficile d'opposer une digue aux flots insurrectionnels de l'anarchie; un instant il l'avait refusée, disant que sa présence serait utile en Bohême où la révolution se présentait sous un aspect plus menaçant encore; mais sur l'observation qui lui fut faite que la monarchie se trouvait à Vienne et non à Prague, il s'était résigné au rigoureux devoir de l'abnégation militaire. Pour remédier plus efficacement aux dangers de la situation, il avait demandé et obtenu la mise en état de siége de la ville; mais les peureux et les timorés, profitant d'une courte ab-

sence qu'il avait faite pour revêtir son uniforme et prendre des dispositions énergiques, avaient fait prévaloir au sein du conseil une opinion contraire. Ces conseillers, par leur faiblesse ou leur pusillaminité, se faisant les complices de la révolution, paralysèrent dans les mains du prince de Windisch-Grätz l'élément de la résistance, et firent immédiatement arracher sur les murs de la ville les quelques exemplaires de la proclamation de la mise en état de siége qui y avaient été placardés.

Pendant ce temps le manége de l'empereur s'était rempli de jeunes gens venus pour s'inscrire sur les contrôles de la garde nationale. Quelques meneurs ayant fait observer qu'il importait préalablement d'avoir en règle la confirmation officielle et non point une simple promesse de l'institution d'une garde civique, il fut décidé qu'une députation se rendrait sur-le-champ auprès de l'empereur pour obtenir avec cette confirmation la concession de la liberté de la presse. Le prince de Windisch-Grätz reçut les députés avec courtoisie, il confirma au nom de l'empereur la création de la garde nationale, et, à défaut d'un prince du sang qu'ils demandaient pour commandant en chef, il conféra le commandement au général Hoyos, beau-père du général Lambert, qui devait bientôt, ainsi que lui, mourir victime de son attachement à la maison d'Autriche.

Les députés et le commandant en chef de la garde nationale se rendirent immédiatement au manége où leur entrée fut saluée d'unanimes acclamations. Alors, montant sur une table qui déjà plus d'une fois dans la journée avait servi de tribune, le général Hoyos lut cet ordre du cabinet :

« Sa Majesté impériale et royale apostolique a daigné décréter l'abolition de la censure et la publication immédiate d'une loi sur la presse. »

Le comte ajoute que, pour compléter l'armement général, les armes de l'arsenal impérial seraient livrées aux citoyens.

L'ignorance des Viennois en politique était telle à cette époque, que *l'abolition de la censure,* qui constituait réellement la liberté de la plume et de la pensée, ne leur parut pas suffisante, ils insistèrent pour avoir la liberté de la presse; quelques-uns plus avancés, mais non moins ignorants que les autres, la voulaient impossible en la demandant absolue. Enfin les ouvriers, criant plus fortement que les autres *vive la liberté de la presse!* demandaient sérieusement aux étudiants si la liberté de la presse ferait diminuer le prix du pain chez les boulangers, celui de la viande chez les bouchers et celui du vin dans les cabarets. Cet incident, goutte d'eau dans un océan de récriminations, soulève un nouvel orage contre le pouvoir. *Nous voulons la liberté de la presse!* Ces

cris s'élèvent de toutes les parties du manége ; croyant les apaiser deux orateurs demandent la parole, le premier, riche manufacturier, M. Arthaber, s'écrie : « Vous êtes trop pressés, mes amis, Vienne n'a pas été construite en un jour ; patience, patience, croyez-moi, nous obtiendrons tout ; aujourd'hui l'empereur nous a accordé la liberté de la presse, demain il nous donnera le jury, après-demain nous aurons ce qu'il nous plaira de demander; c'est ainsi que chaque jour nous apportera l'accomplissement d'un nouveau désir. » Le second orateur, le docteur Engel, loin de calmer l'effervescence de son auditoire, la surexcite par ces incroyables paroles :

« Vous perdez un temps précieux en arrachant, détail par détail, les réformes indiquées par la nécessité des temps ; il m'est avis qu'il vaudrait mieux les enlever tout d'un coup en exigeant la concession qui les renferme toutes, la constitution ! »

Cette parole tomba sur l'auditoire comme un vase d'alcool au milieu d'un brasier ardent ; soulevés par ce mot électrique, les étudiants font retentir d'une seule voix ce cri : « Vive la constitution ! » et la main levée, dans la pose du serment, ils jurent de ne point quitter la place avant que la constitution ne leur ait été accordée. Le docteur Engel, effrayé lui-même du succès de sa harangue, veut en atténuer en partie le prodigieux effet ; il reconnaît que le temps maté-

riel serait insuffisant à la rédaction d'un acte dont l'importance exigeait un mûr examen et de sérieuses méditations. Les étudiants ne consentent à se retirer qu'après avoir reçu la promesse officielle que l'empereur se montrerait le lendemain à son peuple, et que sa présence serait la consécration de ses promesses constitutionnelles.

Dans la nuit du 14 au 15, les étudiants, restés en permanence au palais de l'Université, reçurent des témoignages de haute sympathie ; les banquiers Sina et de Rotschild leur firent parvenir des sommes importantes, par peur, disent les uns, par patriotisme, disent les autres, par intérêt, c'est certain. Pendant ce temps le gouvernement faisait placarder sur les murs de la ville deux proclamations, dont l'une, à la date du 14 et signée par l'empereur, portait en substance que Sa Majesté allait réunir autour de son trône, dans un délai qui ne dépasserait pas le 3 juillet, les États de toute la monarchie pour s'éclairer de leurs lumières législatives et administratives. La seconde, à la date du 15 et signée par le prince de Windisch-Grätz, sommait les habitants de se conformer aux mesures qu'il allait arrêter pour rétablir l'ordre, et leur recommandait expressément de s'abstenir de toute démonstration offensante contre les troupes impériales. Ces deux proclamations produisirent un fâcheux effet, l'une en raison du terme re-

culé de la convocation des États ; l'autre en raison de la forme dictatoriale employée par le prince de Windisch-Grätz.

La première était le résultat d'une conférence qui avait eu lieu à une heure fort avancée de la nuit, et à laquelle avaient assisté les archiducs Jean-Charles, François-Joseph, Albert et Louis, le ministre d'État, comte Kolowrat, le prince de Windisch-Grätz, le ministre d'État, comte Münch-Bellinghausen, le ministre des finances, baron Kubeck, le comte Hartig et le baron de Pilgrum. L'abtention du mot *constitution,* remarquée de prime-abord par les meneurs, prouvait, contre leur ignorance ou leur mauvais vouloir, que les conseillers de la couronne avaient seuls le sentiment des choses possibles et justes ; en effet, cette constitution imposée d'abord au peuple par les habiles du parti, réclamée ensuite par le peuple, portait atteinte aux constitutions de la Hongrie et de la Transylvanie, toutes deux sanctionnées par serment. Considérée à ce point de vue, l'omission du mot constitution était le fruit d'un profond sentiment de sagesse, puisque le gouvernement laissait aux États le champ ouvert pour examiner et procéder, par des voies pacifiques, à la transformation unitaire et constitutionnelle de toute la monarchie.

Quoi qu'il en soit, le peuple et les étudiants, subissant l'impulsion secrète qui les faisait agir tout d'une

pièce, reprirent une attitude hostile. Avertis du danger de la position, d'illustres personnages attachés à la cour décidèrent l'empereur à se montrer au peuple. Ferdinand Ier quitta le palais en calèche découverte, ayant à ses côtés l'archiduc François-Charles, son frère, et le jeune prince François-Joseph, l'héritier présomptif de la couronne. Sa présence dans les rues de la capitale excite d'unanimes transports, il parcourt, au milieu d'universelles acclamations, le Kohlmarkt, le Graben, la place de Saint-Étienne et le Bischofgasse ; sur plusieurs points le peuple veut dételer les chevaux de sa voiture et le traîner en triomphe, l'empereur s'y oppose ; il arrive ainsi jusqu'à l'extrémité du Bischofgassen se dirigeant sur le palais de l'Université, lorsque tout à coup un homme à figure sinistre s'élance à la portière impériale et invective le souverain qui, en proie à la plus vive émotion, donne l'ordre de rentrer au palais. Les chefs du parti répandent le bruit que la joie de l'empereur en présence de l'amour de son peuple l'avait empêché, par la force de son expression, d'achever sa promenade.

Dans le même temps, une scène semblable se passait à Rome. Le souverain Pontife, insulté dans une position identique, avait perdu connaissance, et les meneurs des sociétés secrètes avaient osé publier que le saint Pontife, reconnaissant des témoignages

d'amour de son peuple, s'était trouvé mal par tendresse.

Tandis que Ferdinand Ier rentrait à son palais, les étudiants, inquiets de ne point le voir arriver à celui de l'Université où il était attendu, lui expédièrent une députation pour connaître le motif du changement de son itinéraire; le prince de Windisch-Grätz satisfit les membres de cette députation en leur donnant l'assurance que l'empereur se montrerait le lendemain au corps universitaire. En attendant, les étudiants, organisés en quatre corps spéciaux, formèrent une légion académique ainsi subdivisée : les étudiants en droit, en médecine, en philosophie et les élèves de l'École polytechnique (Gymnase commercial et industriel).

De leur côté les États, pour aviser aux mesures les plus opportunes, avaient formé un comité de vingt-quatre membres, dont douze appartenaient aux États mêmes et les douze autres à la bourgeoisie. A onze heure on apprit que le palatin, l'archiduc Étienne, arrivait en poste de Presbourg et qu'il devançait une nombreuse députation de la diète; on se précipite à sa rencontre, on l'accueille par le fameux vivat hongrois : *Elyen !* on dételle ses chevaux et l'on traîne à bras sa voiture jusqu'au palais impérial. L'arrivée de l'archiduc Étienne à Vienne détermina la crise : à cinq heures un héraut se présenta

sur le Kohlmarkt et proclama les lettres-patentes suivantes :

« Nous, Ferdinand Ier, etc.,

« Venons de prendre les dispositions que nous avons crués nécessaires à l'accomplissement des vœux de nos peuples fidèles ;

« Par ma déclaration abolissant la censure, la liberté de la presse est accordée d'après les principes sur lesquels elle repose dans les autres États où elle existe.

« Une garde nationale, formée sur les bases de la propriété et de l'intelligence, rend déjà les plus utiles services.

« Dans l'intérêt de la constitution nationale que nous venons d'accorder, nous avons déjà pris les dispositions nécessaires pour convoquer, dans le plus court délai possible, les députés de tous les États provinciaux, ceux de la congrégation centrale du royaume Lombardo-Vénitien, ainsi que l'adjonction des représentants de la bourgeoisie, en tenant compte des constitutions actuelles des provinces.

« Nous espérons donc fermement que les esprits vont reprendre leur calme ordinaire ; les études, leur cours régulier, et le commerce son animation accoutumée. Nous nous fions d'autant plus à cette espérance, qu'aujourd'hui nous avons acquis par nous-même, au milieu de vous, la touchante conviction

que la fidélité, l'attachement, portés depuis des siècles à nos ancêtres, et que vous nous avez témoignés à chaque occasion, vous animent encore comme par le passé. »

Cette proclamation levait tous les doutes ; l'empire entrait dans une voie nouvelle ; l'ancien ordre de choses disparaissait sous le choc des idées nouvelles; la révolution triomphait. Les meneurs, arrivés à leurs fins, démocratisaient le pays le plus monarchique du monde ; nous les verrons bientôt à l'œuvre. En attendant la confirmation officielle des concessions arrachées au pouvoir, ils achèvent de bouleverser les esprits. L'enthousiasme est à son comble : ce n'est plus de la joie, c'est du délire, c'est du vertige. Toutes les distinctions des classes et des positions s'effacent; toutes les distances du rang se confondent ; toutes les traditions de la roideur allemande disparaissent en d'incroyables transports ; on se félicite dans les rues, sans se connaître ; on s'embrasse sur les places publiques, sans s'être jamais vus ; l'on pleure et l'on rit à la fois ; les femmes elles-mêmes, oubliant la réserve qui fait le charme de leur sexe, subissent l'entraînement général : elles donnent, reçoivent et échangent, en plein jour et sans rougeur au front, des baisers qui sentent la bière et le tabac. La couleur blanche, symbole d'innocence et d'amour, est adoptée ; tous les Viennois s'en parent ; les hommes

la portent en cocarde ou en écharpe ; les femmes s'en fond des nœuds ou des ceintures ; les voix chantent en chœur, les tambours battent des aubades, les trompettes sonnent des fanfares. En attendant leurs couronnes de feu, les fenêtres s'ornent de guirlandes de fleurs ; des meneurs, échelonnés de distance en distance, lisent à cheval les lettres-patentes de la constitution ; les cris les plus discordants, les réclamations les plus opposées, se mêlent, se croisent et se confondent dans un tohu-bohu général ; partout la farce se joint au sérieux ; des scènes burlesques se répètent sur tous les points ; tel individu qui crie : « Vive la liberté de la presse ! » ne sait pas lire ; tel autre qui crie : « Vive la constitution ! » demande à son voisin si la constitution est une femme allemande, slave, italienne ou magyare.

Un Français, homme d'esprit et de cœur, nommé Bonnet, est apostrophé par un groupe qui lui dit : « Il vous faut trois jours, à vous Français, pour faire une révolution ; nous faisons la nôtre en trois heures. » — Trois jours, dites-vous, messieurs ? leur répond Bonnet ; vous vous trompez, il y a cinquante ans que nous avons commencé notre révolution, et nous ne l'avons point encore finie. Il a fallu plus d'un siècle à l'Angleterre pour faire la sienne ; la vôtre n'est pas même à son début : ce que vous prenez pour une révolution n'est qu'une charge. »

Ainsi que nous l'avons dit, l'arrivée de l'archiduc Étienne précédait celle d'une députation de la diète hongroise. Cette députation, composée de cent cinquante députés, auxquels s'étaient joints trois cents *jurats* (étudiants en droit hongrois), ne se fit pas attendre ; de nombreux détachements de la garde nationale se portèrent rapidement à sa rencontre et la joignirent au Prater ; Kossuth et le comte Louis Batthyany marchaient en tête des arrivants. Les airs retentirent des cris d'*Elyen* appliqués à Kossuth, aux Viennois et aux Magyars ; le drapeau national hongrois flotte dans les airs ; toutes les rues que le cortége parcourt sont encombrées de spectateurs avides de voir les traits, de presser les mains du célèbre agitateur ; toutes les fenêtres des maisons sont ornées de femmes dont les mains versent une pluie de fleurs et de rubans sur le front des députés ; une dame, perçant les flots de la foule, dépose une couronne de laurier sur la tête du futur dictateur de la Hongrie ; les cris d'*Elyen !* Kossuth ! redoublent ; les lettres-patentes de la constitution, portées sur une baïonnette couronnée de fleurs, ouvrent la marche ; le peuple se découvre à leur passage ; le cortége arrive au palais de l'Université.

Là, Kossuth, d'une voix simulant l'inspiration, prononce un discours dont la pensée perfide était une protestation contre l'harmonie apparente qui

rapprochait ce jour-là toutes les catégories de la famille autrichienne. Il dénonce, aux défiances du peuple, le clergé, la noblesse et l'armée, « destinés peut-être un jour, dit-il, à devenir les instruments les plus actifs de la réaction. » La réaction ! les mots nouveaux de la France révolutionnaire, de concert avec ses idées nouvelles, faisaient déjà le tour de l'Europe. Kossuth fut prophète ce jour-là; en effet, en Allemagne, ainsi qu'en France, comme en Italie, les armées chrétiennes, guidées par des noms illustres et blasonnés, devaient bientôt après briser avec l'épée la ligue de la démagogie européenne.

Dans la soirée, les députés magyars, dont l'arrivée à Vienne coïncidait, d'une manière significative, avec la révolution fixée d'avance au 15 mars, se réunirent aux étudiants et aux députations de toutes les classes, pour faire une démonstration en l'honneur du souverain à moitié détrôné. Les colonnes, précédées du portrait de l'empereur porté en triomphe à la tête du cortége, se rendirent, à la lueur des flambeaux, sur la place Joseph, formèrent le carré autour de la statue équestre de l'empereur Joseph II, et acclamèrent Ferdinand Ier. Bientôt après, l'empereur, entouré de plusieurs membres de sa famille, apparaît au balcon de la bibliothèque; à sa vue, les acclamations redoublent; il veut parler, l'émotion éteint sa voix, les paroles expirent sur ses lèvres; on entonne en chœur

l'hymne national, et la ville disparaît tout entière dans les splendeurs d'une illumination féerique.

Les mêmes scènes se renouvelèrent dans la journée du lendemain, 16 mars. L'empereur, après avoir passé, ainsi que l'avait promis la veille le prince de Windisch-Grätz, devant le front des étudiants et de la garde nationale rangés en bataille, parcourut la ville en calèche découverte, et rentra à son palais pour recevoir les députés de la diète hongroise. Ceux-ci s'y rendirent à pied revêtus de leur costume national, et remirent entre les mains de Ferdinand Ier un arrêt de la diète, rendu le 14, relativement à la création d'un ministère responsable et indépendant. Par ce decret, les mêmes hommes qui devaient, un mois plus tard, engager leur patrie en des voies révolutionnaires, déchiraient de leurs propres mains le pacte sacré qui liait depuis des siècles la Hongrie à l'Autriche.

Dans la soirée, les membres de l'Association de lecture auxquels s'adjoignirent d'autres associations, les étudiants et la population entière organisèrent, en l'honneur de l'empereur, une nouvelle démonstration aux flambeaux. La religion, dans la personne du digne représentant de Pie IX à Vienne, ne fut point oubliée ce soir-là. A neuf heures une colonne de trois à quatre mille hommes se rangea en bataille devant le palais de la nonciature aux cris de : Vive Pie IX!

Vive l'Allemagne! Vive l'Italie! Vive la fraternité de tous les peuples! Un instant après, une députation, composée d'un Illyrien, d'un Vénitien, d'un Milanais et d'un Allemand, se présenta chez le nonce apostolique monseigneur Vialle-Prela, dont l'âme généreuse n'avait pu voir, sans un profond sentiment de douleur, des événements conformes aux scènes qui désolaient à la même heure la capitale du monde catholique. Les délégués haranguèrent le nonce apostolique au nom de la liberté et de la religion, et le prièrent d'agréer l'hommage de leurs sentiments d'amour et de fidèle dévouement à la personne sacrée du chef de l'Église. Monseigneur Vialle-Prela répondit que Sa Sainteté serait sensible à cette démonstration considérée comme l'expression des sentiments catholiques dont les délégués étaient animés, expression qui trouverait dans le cœur du Saint-Père une bienveillance paternelle. Il ajoutait que plus était grande la liberté accordée au peuple, plus devaient être grandes les vertus des citoyens; que leurs efforts pour le rétablissement de l'ordre et le maintien de la tranquillité publique devaient être en rapport avec la gravité des circonstances dans lesquelles se trouvait la ville de Vienne; que c'était sans doute en leur qualité de catholiques qu'ils offraient le témoignage de leur dévoucment à la personne du Saint-Père; mais que cette qualité de catholique devait toujours

rappeler à leur mémoire les divins préceptes de Jésus-Christ : Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.

Le nonce termina disant : que de cette manière ils rempliraient dignement leurs devoirs de citoyens et de chrétiens ; alors ils pouvaient espérer que le souverain Pontife élèverait avec effusion de cœur ses mains au ciel pour implorer les bénédictions célestes en leur accordant les bénédictions apostoliques.

Cette réponse énergique, comme il convenait au représentant de celui devant qui s'inclinent les peuples et les rois, était non-seulement une protestation contre les violences des jours précédents, mais elle était un généreux appel aux devoirs de la fidélité au souverain, prêchés depuis dix-huit siècles par la voix du catholicisme.

CHAPITRE IV.

Te Deum. — Cérémonie funèbre. — Promenade de la famille impériale dans Vienne. — Tour de Babel politique. — Contre-coup des journées de mars en province. — Licence de la presse. — Formation d'un ministère responsable. — Premières fautes. — Le 15 mars à Pesth. — Création de la garde nationale. — Armement du peuple. — Parade de tréteaux. — La force substituée au droit. — Cynisme de la presse magyare. — Démonstration intéressée des libraires. — Badigeonnage. — Fausses nouvelles. — Singulier rapprochement. — Energie du comte Edmond Zichy. — Emeute contre les juifs. — Création d'un ministère hongrois. — Conflits. — Rescrit royal. — Mouvement. — Désordres à Presbourg. — Clôture de la diète. — Première déclaration de guerre. — Séance nocturne. — Tentative républicaine. — Proclamation de l'empereur de Russie. — Ovation faite aux ministres hongrois. — Dissolution du comité de sûreté publique. — Création d'un comité de salut public.

La physionomie de Vienne commençait à reprendre son aspect accoutumé ; ce n'était pas encore l'ordre absolu, mais au moins ce n'était plus l'anarchie ; des cris d'amour et de reconnaissance succédaient aux vociférations de haine et de vengeance ; les figures sinistres, qui apparaissent aux jours des calamités publiques, étaient rentrées dans leurs repaires ; partout les choses tendaient à se régulariser. Les portes, gardées par les troupes impériales, rendaient libres les communications de la ville avec les faubourgs ;

les images de la guerre civile avaient disparu; les canons mêmes qui défendaient les abords du palais n'étalaient plus leurs bouches béantes et prêtes à faire feu; les voitures armoriées, reprenant confiance, retrouvaient les chemins du Prater; partout la garde nationale arrêtait les malfaiteurs et veillait à la sécurité publique; enfin, la réouverture des magasins indiquait la fin de la lutte.

Le 17, au milieu de la journée, le commandant en chef de la garde nationale publia un ordre enjoignant à chaque garde de porter une cocarde blanche au chapeau, une écharpe de la même couleur au bras, et invitant les autres citoyens à ne pas revêtir ces signes distinctifs. Cette mesure n'était que provisoire; elle devait perdre son effet à l'époque de l'habillement complet de la garde nationale.

Le même jour, à neuf heures du matin, un *Te Deum* solennel avait été chanté à l'église de l'Université, pour rendre grâce à Dieu des conquêtes populaires; cette cérémonie à laquelle, un instant, quelques meneurs eurent l'incroyable idée de faire assister les cadavres des victimes, précéda celle des funérailles fixée à trois heures. Soixante mille hommes armés se trouvèrent exacts au rendez-vous pour accompagner les victimes à leur dernière demeure.

Le cortége, précédé d'un nombreux clergé, se mit en marche au son des cloches; devant le clergé,

marchait un homme portant, sur le fer d'une lance couronnée de myrthes et de lauriers, une pancarte sur laquelle on avait tracé l'inscription suivante : « Morts pour la patrie ; » et sur le revers opposé celle-ci :« 13 et 14 mars 1848. » De jeunes filles vêtues de blanc marchaient des deux côtés, tenant à la main des cordons de satin blanc fixés aux deux angles de la pancarte. Le clergé précédait les corbillards traînés par quatre chevaux, et portant chacun deux cercueils dans chacun desquels on avait enseveli deux cadavres. Immédiatement après les corbillards, marchaient en ligne : la légion académique, la garde nationale, la garde civique, les écoliers des colléges et les séminaristes. Des corps de musiciens exécutaient des airs funèbres ; les drapeaux et les cocardes étaient voilés de deuil ; le défilé dura plus de deux heures. Lorsque les cercueils furent descendus dans une tombe commune, le prédicateur de la corporation juive, des professeurs de l'université et un officier de la garde civique prononcèrent des discours, différents pour la forme, mais identiques quant au fond ; comme toujours en temps de révolution, les victimes de la veille étaient des martyrs et des héros, sauf à devenir, le lendemain, des scélérats et des criminels. Après les discours des orateurs, un poëte, les chanteurs israélites, et la société philharmonique, entonnèrent, en l'honneur des héros morts

sans combats, un dithyrambe, un psaume et deux chœurs adaptés à la circonstance. Cette cérémonie se termina par l'ouverture d'une souscription en faveur des parents des victimes.

Le lendemain 18, l'empereur et l'impératrice parcoururent la ville en calèche découverte; leur présence excita un enthousiasme tel qu'ils durent subir, malgré eux, les honneurs du triomphe; leur voiture, traînée à bras, rentra au palais à travers des pluies de fleurs et de rubans. « Quel bon peuple! » s'écria l'empereur, en retenant à peine des larmes d'émotion. Oui, le peuple est bon, quand il s'abandonne à ses propres instincts; mais, ce n'était plus le peuple de Vienne, celui qui, perfidement exploité par les meneurs des sociétés secrètes, mettait en pratique, de bonne foi peut-être, ces préceptes de Mazzini: « Profitez de la moindre occasion pour réunir les masses, ne fût-ce que pour témoigner de la reconnaissance. Des fêtes, des fleurs, des chants, des rassemblements nombreux, des rapports fréquents établis entre les hommes de toute opinion, suffisent pour faire jaillir les idées, pour donner au peuple le sentiment de sa force et le rendre exigeant. »

Les conspirateurs avaient si bien réussi que déjà ils commençaient à se trouver embarrassés de leur victoire. Savants, expérimentés dans l'art de détruire, mais inhabiles à celui de la réédification, ils avaient

en quelque sorte rendu le gouvernement impossible. Le vaisseau de l'État, sans voiles, sans gouvernail, sans phare pour éclairer sa marche au milieu des récifs, abandonné à l'anarchie d'un équipage en délire, menaçait à chaque instant de faire naufrage. Les éléments les plus discords présidaient à ses destinées; les universités étrangères envoyaient de toutes parts des adresses de félicitations aux étudiants, tandis que les provinces adressaient au gouvernement des pétitions réclamant un ministère. Les adresses exigeaient l'unité; les pétitions tendaient au démembrement de la monarchie; les adresses imposaient la fraternité harmonique des races; les pétitions ne reconnaissaient que des nationalités; les adresses demandaient un pouvoir central; les pétitions réclamaient des ministères indépendants les uns des autres. De toutes parts régnait la confusion des idées: c'était une véritable tour de Babel que les niveleurs construisaient sous le choc de volontés diverses auxquelles la faiblesse du gouvernement concédait tout, sans prévoir les périls de l'avenir. Dans cet état de choses, l'empereur fit publier une amnistie générale applicable à tous les délits politiques.

La nouvelle des événements de mars se répandit avec rapidité dans les provinces; à Prague, ainsi que dans toutes les villes de la Bohême, elles furent accueillies avec transport et provoquèrent la répétition

des saturnales dont Vienne avait été le théâtre : le pillage et l'incendie. A Gratz, l'agitation populaire se produisit par des actes de violence contre l'établissement des jésuites, et l'envoi à Vienne, d'une pétition révolutionnaire composée d'une vingtaine d'articles. A Linz, la cocarde blanche fut arborée. A Inspruck, les meneurs créèrent un comité chargé d'adresser à l'empereur une pétition rédigée dans l'intérêt des besoins du pays. A Trieste, des scènes tumultueuses éclatèrent au cri de : A bas Metternich ! Le buste du ministre, livré à la colère du peuple, fut mis en pièces. Des scènes plus graves encore eurent lieu à Venise : la foule, après avoir élargi de vive force les détenus Maning, Tomaseo et les autres prisonniers politiques, avait envahi les bureaux des administrations publiques et jeté les actes sur la rue et dans les canaux ; le drapeau national était arboré sur le dôme de Saint-Marc ; le sang avait coulé sur plusieurs points. Une agitation sourde, précurseur des événements qui ne devaient pas tarder à se produire, s'était manifestée à Milan, Brescia, Crémone, Pavie et Padoue ; des proclamations, habilement adressées aux troupes impériales, avaient été répandues dans les casernes. L'extrait suivant de l'une d'entre elles fera connaître l'esprit de toutes les autres :

« Soldats !

« La malveillance et les seïdes du pouvoir persis-

tent à représenter notre proclamation à la valeureuse Allemagne comme une provocation jetée aux fils d'Arminius. Les Allemands qui, en 1813, se sont levés et ont combattu la France en chantant les hymnes de Körner, auraient à juste titre méprisé l'Italie, si celle-ci n'avait essayé de prendre son essor comprimé jusqu'à ce jour par le gouvernement de Vienne.

« Nous ne combattons point contre les Allemands qui, à Berlin, Dresde, Vienne, Munich, des rives du Rhin aux bords du Danube, ont défendu les libertés de la pensée et de la nation. Nous ne combattons point contre les Allemands qui, se rappelant leurs souvenirs patriotiques, ont jeté la base de la sainte alliance allemande. Nous combattons contre l'injustice et l'oppression ; nous combattons contre un gouvernement allemand qui souille ce nom sacré, qui voudrait nous asservir au moral comme au physique, qui nous pressure et nous tue, qui voudrait détruire notre caractère national et étouffer le germe d'un meilleur avenir, après nous avoir plongés dans la plus profonde misère.

« Soldats !

« La juste haine qui autrefois vous animait contre les Français nous enflamme aujourd'hui contre les Autrichiens. Si l'amour de la patrie a été considéré autrefois comme une chose sainte en Allemagne,

pourquoi ne le serait-il pas présentement en Italie? Si vous détestez des lois injustes et un joug étranger, pourquoi ne les haïrions-nous pas, nous Italiens, nous qui, jusqu'à ce jour, avons été les esclaves des serviteurs même de la police, nous qui avons été proscrits pour avoir voulu être libres, proscrits parce que nous sommes Italiens?

« Vous êtes valeureux, courageux, dignes de la noble Allemagne; mais supposons que la mauvaise cause triomphe un jour, quelle sera votre récompense? La triste Italie sera vengée des maux qui la déchirent, votre esclavage sera plus dur et plus désolé que le sien; et si vous criez pitié, vous n'en trouverez pas et l'on vous répondra : Bourreaux hier, vous êtes aujourd'hui les victimes, justice est faite! Regardez autour de vous, les oppresseurs des nations ne se défendent que par le bras des nations; les nobles ne sont domptés que par l'action des esclaves. Si bientôt l'on vous ordonne de frapper, prenez en considération que vous frapperez le prêtre de notre Seigneur, la religion de vos pères et de votre patrie.

« Que diriez-vous si les Italiens vous gouvernaient par des lois détestées? Quant à nous, nous voulons rompre le joug ignominieux qui nous oppresse; nous voulons laver avec notre sang, s'il le faut, la tache d'un long esclavage....; si nous succombons,

l'on dira de nous : Ils étaient dignes d'être libres !... »

Cette proclamation contenait les symptômes de l'orage qui ne tarda pas à éclater : les troupes impériales, trop peu nombreuses pour y résister, durent, après une lutte de trois jours, se retirer devant l'insurrection victorieuse à Milan.

La situation politique de la monarchie s'assombrissait chaque jour davantage. La constitution, engendrée avec des éléments criminels aux yeux de la loi et pourtant considérés comme la conséquence de vertus civiques aux yeux des révolutionnaires, reposait sur des bases qui laissaient pressentir un écroulement inévitable. Dans le cercle vicieux où se trouvait la chose publique, les fautes succédèrent aux fautes. Le premier soin du gouvernement devait être de s'opposer à l'armement des provinces ; mais la nouvelle du triomphe des étudiants paralysant les ordres reçus à cet effet par les gouverneurs, ceux-ci virent impunément se former sous leurs yeux les cadres d'une garde nationale toujours et partout complétement inutile, sinon dangereuse.

Une autre mesure plus importante encore, était de prévenir les écarts d'une presse désordonnée dès son début. En conséquence, les chefs du gouvernement furent chargés de préparer une loi répressive. Provisoirement, l'empereur adressa au président de la chancellerie aulique, six articles destinés à servir

de bases aux décisions judiciaires ; mais ce magistrat ayant été mis à la retraite, le baron Pillersdorff, son successeur, et qui, quelques jours après, fut nommé ministre de l'intérieur, crut opportun de ne pas donner suite à ce décret, d'en préparer un autre plus étendu et qui, malgré la sanction impériale, ne fut jamais mis à exécution. Cette faute abandonnant la presse à son libre arbitre, la jeta dans les plus grands écarts. Dès lors, il se forma une littérature de rues qui submergea la ville de feuilles volantes, de pamphlets dont le cynisme surpassa bientôt en nombre et en turpitudes tout ce que la révolution française avait offert en ce genre. Des émeutiers ivres se partageant la ville et les faubourgs, colportant les productions les plus ignobles, hurlaient du matin au soir les titres les plus bizarres, et offraient aux passants : *les crimes de Metternich; les vertus des étudiants; la mort de la bonne femme censure née minuit ; la résurrection du peuple ; les rayons venant de l'ouest,* etc., etc. Le premier pamphlet qui parut contre le prince de Metternich, fut signé par un nommé Widner, que le prince avait comblé de bienfaits. Comment la reconnaissance serait-elle une vertu pour les révolutionnaires qui n'en reconnaissent aucune !

Sur ces entrefaites, le pouvoir voulant donner à l'organisation définitive du nouvel ordre de choses, une force exécutive plus homogène, publia, le

21 mars, la nomination du ministère responsable annoncé le 17, et composé ainsi :

Le comte Kolowrat, président du conseil ;

le comte Fiquelmont, aux affaires étrangères ;

Le baron de Pillersdorff, à l'intérieur ;

Le baron Kubek, aux finances ;

Le comte Taaffe, à la justice.

Les autres portefeuilles restèrent vacants jusqu'au 3 avril, où M. Ianini accepta celui de la guerre, en même temps que le baron Kraus remplaçait aux finances le baron Kubek, démissionnaire. Quelques jours après, ce cabinet dut subir de nouvelles modifications, en raison de la retraite du ministre Taaffe, remplacé le 3 avril au département de la justice par M. Sommaruga, et en raison de la démission du ministre Janini, remplacé à la guerre par le comte Latour.

Le choix de l'empereur s'était porté sur les personnages qui, par leurs antécédents politiques et leur expérience, semblaient devoir offrir le plus de garantie à la direction des affaires : cependant trois fautes signalèrent les débuts de ce ministère chargé de la mission difficile de préparer la transition du régime absolu à la forme constitutionnelle. La première portait sur la croyance que le décret impérial annonçant la constitution avait suffi pour rendre le pays constitutionnel. Cette persuasion mal fondée fit

négliger les mesures nécessaires à la transformation de la monarchie : de là provinrent l'incohérence qui présidait aux actes ministériels et le contrôle que s'arrogeaient sur les ministres les associations politiques usurpant les pouvoirs du parlement vacant. La seconde faute fut de reconnaître une responsabilité vis-à-vis d'une représentation parlementaire qui n'était encore qu'à l'état de projet : de là provint la dépendance de l'empereur, soumis exclusivement à l'avis de ses ministres et privé des conseils qui, en dehors du cabinet, eussent exposé leurs auteurs à la haine populaire armée déjà du mot fameux de camarilla. La troisième faute résulta de l'optimisme des ministres se flattant qu'un peuple livré au vent des plus mauvaises passions, respecterait les bornes de la loi désarmée de mesures répressives : de là l'abolition du département de la police, l'improvisation d'un *habeas corpus* gênant l'action des autorités, les soumettant même parfois à des désaveux officiels ; de là les concessions tacites du droit d'association dont il n'avait pas été question dans les lettres-patentes du 15 mars. Il est évident qu'en des conditions semblables, un ministère même plus fort n'aurait pu se maintenir en des circonstances moins difficiles : comment celui-ci aurait-il pu faire face aux révoltes qui surgissaient dans toutes les provinces? Frappés d'impuissance, plusieurs de ses membres durent se

retirer plus tard devant les exigences de l'opinion publique, quelques-uns même devant les sifflets des charivaris.

Ainsi que dans les provinces allemandes et italiennes, les événements de Vienne devaient avoir leur contre-coup à Pesth, capitale de la Hongrie, préparée depuis longtemps par Kossuth à devenir celle de la révolution magyare. Le jour était venu où, selon les prévisions de l'agitateur, la lutte des races allait séparer momentanément la Hongrie de la monarchie autrichienne. Le 15 mars, une colonne d'étudiants envahit tout à coup l'imprimerie de Landerer et Heckenast, s'empare d'une presse, fait réimprimer et afficher un placard contenant douze articles, expression prétendue des vœux de la nation. Le texte de ce placard, copie d'une affiche originale expédiée de Presbourg, était ainsi conçu :

« Nous demandons 1° la liberté de la presse et l'abolition de la censure (ainsi que les politiques révolutionnaires de Vienne, les étudiants de Pesth ignoraient que l'abolition de la censure constituait la liberté de la presse);

2° Un ministère indépendant et responsable;

3° Convocation annuelle d'une diète à Pesth ;

4° Égalité devant la loi au point de vue religieux et politique;

5° Organisation immédiate d'une garde nationale;

6° Participation générale aux impôts;

7° Abolition des servitudes réglées par l'*urbarium;*

8° Création du jury, et représentation du peuple d'après le principe de l'égalité;

9° Création d'une banque nationale;

10° Serment des troupes à la constitution; séjour permanent des troupes magyares en Hongrie; renvoi des corps étrangers;

11° Élargissement des prévenus politiques;

12° Union et incorporation de la Transylvanie à la Hongrie. »

En quelques heures, plusieurs milliers d'exemplaires de cette proclamation furent distribués aux étudiants, aux jurats et aux juifs réunis dans la cour du Musée national: le directeur de cet établissement en reçut une copie avec l'ordre de déposer dans les archives ce premier document de la presse libre: on répandit également à plusieurs milliers d'exemplaires un hymne national, marseillaise magyare, composé par Petöfy, jeune poëte dont la lyre en même temps que la vie, devaient se briser bientôt sur les champs de bataille de la Hongrie. Des discours incendiaires furent prononcés sur la place du Musée, en présence d'un grand concours de peuple excité déjà par la lecture de plusieurs lettres arrivées de Presbourg et annonçant que les douze articles précités devaient être soumis à la sanction royale par une députation

solennelle de la diète, sur la présentation de l'archiduc palatin lui-même. A une heure, la foule se rendit, drapeaux tricolores en tête, à l'hôtel de ville pour soumettre à l'acceptation et à la signature de la municipalité, les prétendus vœux de la nation rédigés en forme de pétition. Quelques membres refusèrent, plusieurs autres se prononcèrent pour l'ajournement et la prise en considération; mais Nyari et Klauzal, subjuguant leurs collègues par des discours passionnés, ceux-ci durent signer; il était temps : la foule, qui avait envahi la salle des délibérations, s'apprêtait à faire sauter les opposants par la fenêtre. Alors Nyari, porté en triomphe par les étudiants, descend sur la place, accompagné par d'innombrables *élyen ;* il montre à la multitude la pétition signée, dit-il, *spontanément et sans opposition*, par la municipalité. Dans ce moment, le commissaire royal, comte Almàsy, arrive de Presbourg, il annonce que la pétition de Kossuth a été adoptée à l'unanimité par la chambre des magnats; cette nouvelle redouble les transports d'enthousiasme; la bannière tricolore est arborée à la tour de l'hôtel de ville.

Tout à coup une voix puissante dominant les bruits de la foule, rappelle que le fameux Stancsics, détenu dans les bastions de la forteresse de Bude, doit être mis en liberté d'après un article de la pétition signée par la municipalité, qui autorise l'élar-

gissement des prisonniers politiques. Le peuple répond par les cris de : Vive Stancsics ! allons à Bude ! On se mit aussitôt en marche. Quelques instants après, Stancsics, délivré, est traîné triomphalement en calèche jusqu'à Pesth, où le propriétaire d'un des premiers hôtels mit ses plus beaux appartements à la disposition de l'homme représenté comme martyr de la liberté. Dans la soirée, la ville fut illuminée, et les meneurs, effrayés eux-mêmes de l'enthousiasme qu'ils avaient provoqué, organisèrent un comité de sûreté publique chargé de veiller au maintien de l'ordre.

La mise en scène du 15 mars à Pesth avait été préparée d'avance par Kossuth. L'initiative de ses comparses célébrant comme fait accompli une victoire dont, au début de la manifestation, ils ne pouvaient avoir connaissance, le prouve suffisamment. Le jour suivant, deux proclamations furent affichées sur les murs de la ville : l'une décrétait l'organisation de la garde nationale substituée à la milice bourgeoise ; l'autre félicitait le peuple d'avoir obtenu légalement, sans violence et sans effusion de sang, son triomphe acheté ailleurs au prix des plus grands sacrifices. Les étudiants et le peuple se portèrent aussitôt à l'hôtel de ville pour recevoir les armes qui furent distribuées indistinctement à tous ceux qui se firent inscrire sur les contrôles.

Tandis que cette scène se passait à l'intérieur de la maison commune, une parade empruntée aux plus mauvais jours de la révolution française, était représentée sur la place même de l'hôtel de ville. Une actrice du Théâtre National, engagée par les arrangeurs de la comédie du 15 mars, madame Szathmariné, dont les formes exagérées se prêtaient à son rôle, figurait la déesse de la liberté. Debout sur une estrade peu élevée, entourée de plusieurs dames des chœurs déguisées en nymphes et tenant dans leurs bras des corbeilles pleines de cocardes et de rubans tricolores, la déesse improvisée arrêtait chaque passant pour attacher au chapeau des uns des cocardes, au bras des autres des faveurs dont elle connaissait depuis longtemps l'usage et l'emploi.

Une scène d'un autre genre, mais non moins caractéristique, avait lieu à quelques pas de là; une marchande en plein vent, établie depuis plusieurs années à l'un des angles de la place, était chassée de son poste par une rivale plus jeune et plus vigoureuse. Vainement la pauvre femme supplantée voulut en appeler à la protection publique, la foule se rangea contre la justice du côté de la violence; l'usurpatrice resta maîtresse de la position, aux applaudissements de la multitude, répétant avec elle : «Vive la liberté ! puisque la liberté nous donne le pouvoir de faire ce que nous voulons. » Ce fait, insignifiant en lui-

même, démontre quelle était alors la disposition des esprits à Pesth ; il prouve qu'un peuple, interprétant ainsi les droits réciproques et mettant la force brutale au-dessus de la justice des lois, n'était pas digne de la liberté.

Dans la matinée du 17, le peuple, ravi de l'intervention qu'à son insu on lui accordait en toutes circonstances, applaudit avec transport l'affiche suivante :

« La nation veut-elle un ministère responsable?

— La nation l'exige.

— Quels ministres responsables la nation veut-elle?

— La nation veut pour ministres responsables :

Louis Batthyany, pour les affaires étrangères ;

François Deak, pour l'intérieur ;

Louis Kossuth, pour le commerce ;

François Pulszky, pour les finances ;

Maurice Szentkiralyi, pour les cultes ;

Bartholomée Szméré, pour l'instruction publique ;

Simon Perenyi, pour la justice ;

Paul Nyari, pour la police ;

Ladislas Teleky, pour la guerre ;

Joseph Eötvös, pour garde des sceaux. »

La *Gazette de Pesth* publiant cette liste, crut devoir l'illustrer par des commentaires biographiques sur les membres qui la composaient. A ce sujet, elle fit preuve d'un cynisme révoltant en célébrant l'apo-

théose de Kossuth, que, la veille encore, elle flétrissait par les épithètes de charlatan, d'imposteur et de traître à la dynastie régnante.

Le même jour, les libraires de la ville, appliquant par un retour rétrospectif la liberté de la presse aux faits accomplis des années précédentes, se rendirent, en grand cortége et drapeaux déployés, dans les bureaux des censeurs pour réclamer et retirer les ouvrages à l'index qu'on leur avait confisqués antérieurement.

La publication officielle de la lettre suivante, adressée par l'archiduc Étienne, palatin de Hongrie, au comte Louis Batthyany, vint faire diversion aux scènes amusantes de cette manifestation burlesque :

« Cher comte, je vous avertis par la présente que Sa Majesté, persuadée que les circonstances actuelles exigent impérieusement l'organisation et la mise en activité d'un ministère responsable hongrois agréé par un rescrit royal, m'a chargé de vous nommer, conformément aux lois, président de ce ministère responsable et indépendant. Vous vous chargerez donc de proposer à la sanction du souverain, les noms des ministres que vous croirez devoir vous adjoindre. »

Sur ces entrefaites, les révolutionnaires répudiant avec les traditions du passé, des souvenirs historiques qui n'étaient pas sans gloire, faisaient effacer

les dénominations de plusieurs places et d'un certain nombre de rues : partout des noms magyars furent substitués aux noms allemands. Cette mesure ridicule, parodie du badigeonnage appliqué par des vainqueurs sans combat aux inscriptions royales des villes de France, fut suivie de l'organisation de la garde nationale répartie en six corps : quatre composés de bourgeois ; une légion académique formée par les étudiants, et un bataillon d'Israélites, qu'en raison de l'égalité et de la fraternité, sans doute, les autres corps avaient repoussés de leurs rangs.

Le 19, après un *Te Deum* chanté en actions de grâces, le comité de sûreté publique reçut solennellement, dans la salle d'honneur de l'hôtel de ville, une députation de la diète de Presbourg. En réponse au discours d'introduction prononcé par Gabriel Klausal, président du comité, le comte Kegleivcich, chef de la députation, présenta à la municipalité un manifeste que la diète avait publié pour démontrer l'urgence d'adopter, dans le courant de la session, les propositions suivantes :

1° Attributions dévolues à la sphère d'action du nouveau gouvernement responsable ;

2° Composition de la diète appelée à siéger provisoirement à Pesth, sur la base du système représentatif ;

3° Répartition de l'impôt entre tous les habitants du royaume;

4° Suppression des servitudes urbariales avec des indemnités accordées par l'État aux propriétaires dépossédés;

5° Création de la garde nationale pour le maintien de la paix intérieure et la défense du territoire;

6° Abolition de la censure et institution du jury comme garantie de la liberté de la presse.

Au moment où la séance se levait, on affichait, à l'entrée de la salle même, un placard ainsi conçu :

« Presbourg, 16 mars 1848, six heures et demie du soir.

« Dans ce moment, le bateau à vapeur arrive de Vienne; le pavillon blanc porte l'inscription magyare suivante : Nos vœux sont accomplis : Louis Batthyany, François Deak, Louis Kossuth et Étienne Szechenyi seront ministres. »

Ainsi qu'à Vienne, la liberté de la presse dégénérant en licence, enfantait à Pesth des productions qui auraient fait douter de l'avenir d'un peuple plus avancé dans la civilisation que ne l'était le peuple magyar. Pour donner une idée exacte du dévergondage littéraire de cette époque et de l'esprit qui pré-

sidait aux élucubrations des publicistes et des poëtes révolutionnaires, il nous suffira de citer une strophe d'un hymne allemand qui, en attendant les honneurs d'une traduction magyare, était chanté dans les cafés, les estaminets et les clubs de la ville :

« La liberté, c'est la nation !
« La liberté est notre maîtresse à tous !
« La liberté régnera le jour où les couronnes de trente princes seront mises aux enchères du peuple.
« La liberté, c'est la république !
« Et encore une fois, la république ! »

La république, en effet, était le dernier terme où tendaient les opérations des révolutionnaires les plus avancés qui, prenant pour un fait accompli les désirs de leur cœur, répandirent à cette époque le bruit de l'assassinat de l'empereur Nicolas et celui d'une révolution en Russie. Dans tous les centres devenus les capitales des insurrections victorieuses, les anarchistes, chargés d'entretenir le feu de la révolution, répandaient chaque jour, au sein des masses, de fausses nouvelles qui maintenaient les esprits dans un état de surexcitation favorable aux esprits des meneurs. Cette tactique, qui remonte aux premières révolutions des empires, rappelle ces vers tracés avec du sang peut-être aux pieds des échafauds de 1793.

Ne dirait-on pas qu'ils ont été faits le lendemain de la révolution de février?

Dans les journaux j'annoncerai lundi
L'heureuse mort du tyran de l'Espagne.
Je veux annoncer le mardi
De grands troubles en Allemagne.
Mes lecteurs sauront mercredi
Que Catherine a terminé sa vie.
Comme un fait sûr, je dirai le jeudi
Que l'on a détrôné le tyran de Turquie.
Sans peine je puis vendredi
Faire mourir le très-saint Père.
Je réserve pour samedi
Une révolte en Angleterre.
Et comme il faut que, par un coup d'éclat,
La semaine finisse et couronne ma peine,
Dimanche je dirai que chaque potentat
Sera pendu la semaine prochaine.

La prolongation du séjour de la diète à Vienne fournit aux meneurs le prétexte de convoquer une assemblée populaire, qui, entre autres résolutions, adopta celle d'envoyer sur-le-champ une députation de cinq personnes à Vienne, pour connaître et soumettre ensuite à Pesth, dans un délai de vingt-quatre heures, la nature de l'accueil fait par le souverain aux vœux de la nation. En outre, les meneurs décidèrent, dans la prévision du refus de la sanction

royale, qu'un appel serait fait au peuple et que l'on marcherait sur Vienne pour se faire tuer ou obtenir, les armes à la main, la liberté et les droits de la patrie. Sur ces entrefaites, on apprit que, cédant aux instances réitérées de l'archiduc palatin, le roi avait accordé toutes les concessions exigées. Comme on le voit, la fermentation des esprits à Presbourg ne le cédait en rien à l'agitation de Pesth : elle offrait tous les symptômes d'une révolution. Le comte Edmond Zichy qui exerçait, en sa qualité de grand écuyer, la police diétale, avait si bien compris la situation que, dès le 13 mars, au moment où l'on venait d'apprendre les événements de Vienne, il s'était rendu, avec le général comte Lambert, chez l'archiduc palatin, pour lui proposer un moyen hardi qui, par son audace même, aurait sauvé la chose publique :

— « La situation est des plus graves, dit-il, mais elle n'est pas désespérée. Le salut de la monarchie est dans les mains de Votre Altesse Royale.

— « Que faut-il faire pour l'assurer ?

— « Dissoudre immédiatement la diète.

— « C'est un coup d'état que vous me proposez !

— « Indispensable.

— « Qui provoquera le danger que nous devons éviter.

— « Non, si vous acceptez ma seconde proposition.

— « Quelle est-elle?

— « L'arrestation instantanée des chefs de la révolution.

— « Quels sont-ils?

— « Kossuth, Batthyany, Szmeré et les frères Madarasz.

— « Comment appuyer de si violentes mesures?

— « Par la force des baïonnettes au besoin. »

L'archiduc palatin gardant le silence, semblait réfléchir; alors le général Lambert prit la parole et appuya ainsi la proposition du comte Zichy :

— « Avant quarante-huit heures, nous pourrons réunir à Kitsée les trois régiments de cavalerie qui sont cantonnés à Œdenburg, Saint-Georges et Tapolesan; en attendant, nous répondons de la sûreté de la ville; car, indépendamment des trois bataillons de la garnison, nous pouvons compter sur quinze cents bourgeois armés, qui nous ont offert leur concours.

— « Ne craignez-vous pas, messieurs, demanda l'archiduc, que Vienne révolutionnée n'absorbe la résistance que nous organiserions à Presbourg?

— « Non, si S. M. l'empereur, quittant la capitale rebelle et se réfugiant à Presbourg ou à Comon, en appelle à la fidélité du peuple et de l'armée.

L'archiduc réfléchit encore quelques instants, et dit :

— « Je ne puis prendre *ex abrupto* une pareille résolution.

— « Eh bien ! nous reviendrons demain, ajoute le comte Zichy, si demain déjà il n'est pas trop tard. »

Le lendemain, à huit heures du matin, le comte se présentant au palais du palatin, renouvela ses instances de la veille sans obtenir un plus heureux résultat; l'hésitation de l'archiduc Étienne était la même :

— « Comment voulez-vous, dit-il, qu'à Presbourg j'ose prendre des mesures de rigueur, quand à Vienne, l'empereur fait toutes les concessions ? »

Une troisième fois le comte Zichy revint à la charge; mais cette fois, au moment d'entrer dans le salon du palatin, il se trouva face à face avec Szméré et le comte Batthyany qui en sortaient :

— « Eh bien ! cher comte, lui dit celui-ci en lui serrant la main, vous vouliez donc nous faire arrêter hier ?

— « Comment le savez-vous?

— « Peu importe, si le fait est vrai.... Eh bien ! franchement, je vous le dis, vous avez eu tort de ne point le faire.

— « Pourquoi ?

— « Parce que nous, quand nous serons au pouvoir, nous vous ferons pendre. »

L'organisation de la garde nationale à Presbourg,

donna naissance à des troubles sérieux. Les bourgeois s'étant réunis dans la salle de la Redoute, la présence d'un certain nombre d'israélites, revêtus de l'habit hongrois et portant le sabre au côté, provoqua d'énergiques protestations. Les juifs font tête à l'orage ; ils répondent que la liberté n'était point exclusive et repoussait des priviléges basés sur l'ignorance ou le fanatisme. Alors les membres les plus exaltés de l'assemblée quittent la salle et se rendent chez le comte François Zichy, commandant en chef de la garde nationale. Celui-ci parvient à peine à calmer leur exaspération contre les prétentions des juifs. De son côté, le peuple réveillé dans ses haines traditionnelles contre les israélites, se lève en masse aux cris contradictoires de : « A bas les Juifs, et vive la liberté ! »

La menace succède à ces clameurs. De nombreux détachements de la garde nationale et des troupes de ligne parcourent les rues ; malgré ce concours d'hommes armés pour le maintien de l'ordre, l'attitude de la populace devient de plus en plus inquiétante : l'admission des juifs, dit-on de toutes parts, profanerait la garde nationale. Enfin, contraint de céder devant les manifestations d'une répulsion unanime, le comité de la garde nationale fait publier, pendant la nuit, aux flambeaux, une proclamation ainsi conçue :

« Citoyens et gardes nationaux,

« Pour calmer l'agitation populaire, l'incorporation des juifs dans les rangs de la garde nationale est suspendue jusqu'à décision ultérieure de la loi.

« En attendant, le maintien de l'ordre et de la tranquillité publique est expressément confié à tous les gardes nationaux, ainsi qu'à tous les citoyens. »

De leur côté, les juifs de Presbourg, soit qu'ils désirassent enlever tout prétexte à l'effervescence populaire, soit qu'ils voulussent détourner l'orage qui les menaçait, s'empressèrent de publier la déclaration suivante :

« Égarés par un déplorable malentendu, quelques jeunes gens appartenant à la religion israélite, et pour la plupart étrangers à la commune, se sont fait inscrire sur les contrôles de la garde nationale de Presbourg.

« Nous soussignés, déclarons par la présente, que nous n'avons, et n'avons jamais eu la moindre intention de nous arroger une distinction et un honneur sans l'autorisation et sans le consentement spontané de la bourgeoisie avouable de cette ville. Afin de prouver la vérité de cette assertion, nous avons déterminé tous les israélites à se retirer des rangs de la garde nationale. »

Malgré ces concessions faites aux exigences des

partis, accaparant à leur profit la liberté qu'ils transformaient en despotisme, les mêmes conflits se répétèrent les jours suivants sur une plus vaste échelle. Les citoyens réunis dans les jardins du tir, y discutèrent la question des juifs avec une violence digne du moyen âge ; les motions les plus acrimonieuses furent proposées contre ceux qui avaient cru trouver, dans le crépuscule de la liberté, l'aurore de leur émancipation. Les efforts généreux de la partie modérée de la réunion échouèrent devant les résolutions adoptées par la majorité, et formulées dans une pétition demandant à la diète : l'internement des juifs de Presbourg dans un ghëto séparé ; la fermeture des boutiques juives situées dans l'intérieur de la ville ; l'interdiction du colportage israélite ; l'expulsion des juifs non domiciliés régulièrement ; un décret sévère pour empêcher désormais l'accroissement en ville de la race juive. La majorité ne se contenta pas de ces mesures qu'elle n'aurait jamais osé proposer au gouvernement paternel de la dynastie légitime ; elle exigea de la municipalité que la rédaction de la *Gazette de Presbourg* fût retirée à la plume habile d'un publiciste juif.

Les membres de la diète délibéraient sur cette pétition, lorsque le député Bonis, se précipitant dans la salle, annonce que des attroupements formés au Schlossberg, manifestent les intentions les plus hos-

tiles contres les israélites : il adjure ses collègues de prendre instantanément d'énergiques mesures pour protéger les juifs dans leurs propriétés menacées. Quelques membres reconnaissant l'imminence du danger, proposent de décréter la loi martiale, mais la majorité se contente de confier au palatin le soin de pourvoir au maintien de la tranquillité publique. Dès lors, la multitude abandonnée à elle-même, se livra à des excès qui fussent devenus plus graves sans la courageuse fermeté du général comte Lambert, commandant la ville.

Pendant que ces scènes de brigandage s'accomplissaient au nom de la liberté, les membres de la diète, reconnaissant que l'exercice de leur mandat se trouvait en opposition avec la constitution, depuis que le plus grand nombre d'entre eux étaient dépourvus d'instructions applicables au nouvel ordre de choses, s'empressèrent d'adopter diverses lois qui établissaient, conformément à une pétition précitée, les convocations de la diète à Pesth; les règlements de la liberté de la presse, la réunion de la Transylvanie à la Hongrie; la création d'un ministère hongrois indépendant et responsable.

Dans la séance du 23, le comte Louis Batthyany, publia la formation du ministère qu'il avait été chargé de composer. La liste qu'il lut à ce sujet portait ces noms :

Comte Louis Batthyany, président du conseil, sans portefeuille ;

Bartholemé Szeméré, à l'intérieur ;

Le prince Paul Eszterhazy, à l'extérieur ;

Louis Kossuth, aux finances ;

Comte Étienne Szezenyi, aux voies et communications ;

Baron Joseph Eötvös, au culte et à l'instruction publique ;

Gabriel Klausal, à l'agriculture et au commerce ;

Le colonel Lazare Meszaros, à la guerre ;

François Deak, à la justice.

A la fin de cette lecture favorablement accueillie, Kossuth, inspiré par un sentiment d'habile hypocrisie, prend la parole et déclare que le serment qu'il a fait, en acceptant le mandat de député, de n'accepter aucun emploi de gouvernement, lui impose l'obligation de refuser le portefeuille que la confiance du peuple lui propose. Prenant à son tour la parole, Szentkiralyi, le confident intime du préopinant, fait observer que les scrupules fort honorables de son respectable ami ne sont point fondés, attendu que le ministre n'était point l'homme du gouvernement, mais le gouvernement lui-même : — « Après tout, ajoute-t-il, ton serment, Kossuth, n'est pas obligatoire dans l'état des choses ; tu as juré de repousser les fonctions du cheval, mais non pas celles du cocher. »

Cette comparaison excentrique soulève une salve d'applaudissements. Kossuth se résigne avec une feinte humilité, à partager les rênes du char magyar : la comédie est jouée.

Le lendemain, le comte Louis Batthyany et François Deak partirent pour Vienne, où l'archiduc de son côté se rendit, afin d'appuyer les projets soumis à la sanction royale.

Les moyens de correspondance entre les révolutionnaires étaient déjà si bien établis, que le lendemain, dans la matinée, on apprit à Presbourg que le gouvernement impérial s'opposait à la création d'un ministère de la guerre et des finances hongrois.

— « Nous obtiendrons par la force ce qu'on refuse à nos justes demandes, dit Kossuth ; » et d'après ses instructions, Szeméré, sous le prétexte de maintenir la tranquillité publique à Pesth, se rend dans cette ville pour y préparer l'insurrection nécessaire à la force convoquée conditionnellement par Kossuth. D'autres députés se réunirent également dans leurs comitats pour y organiser les mêmes éléments. A midi le bruit se répand que la démission de l'archiduc palatin a été la conséquence du refus de la sanction royale. Des attroupements nombreux se forment sur les places et prennent bientôt une attitude si menaçante que Kossuth, servi par une dépêche télégraphique, se hâte de démentir les bruits dont les conséquences

pouvaient être fatales. Ces bruits n'étaient pas sans fondements. En effet, à la suite d'une conférence particulière, présidée par l'archiduc François, et à laquelle avaient pris part plusieurs notabilités de l'administration hongroise, réunies à deux ministres autrichiens, on avait arrêté un compromis conservant à la couronne toutes les attributions qui ne pouvaient être retirées sans effacer le roi. En conséquence, on avait décidé que les ministères des affaires étrangères, de la guerre et des finances destinés à servir de trait-d'union entre l'empire et la Hongrie, seraient réservés à la nomination de l'empereur; les titulaires de ces trois portefeuilles devaient fixer leur résidence à Vienne en qualité de ministres de l'empire. Ces réserves, sanctionnées par l'empereur, furent rédigées en rescrit par la chancellerie de la Hongrie, adressées et présentées le 28 mars aux États par le conseiller Zsedenyi, qui les avait revêtues de sa signature en sa qualité de vice-chancelier provisoire.

Le président du Conseil, Louis Batthyany, de retour à Presbourg, fit lecture de ce rescrit, et déclara que son contenu était contraire aux vœux de la nation; en conséquence, il engage l'archiduc palatin à se rendre de nouveau à Vienne pour obtenir de l'empereur une modification qui ferait de sa parole royale une vérité. En même temps, il déclare en son

nom et au nom de ses collègues, que le ministère entier est décidé à se retirer dans le cas où le roi persisterait dans ses premières résolutions. L'archiduc palatin accepte la mission qui lui est confiée; il engage sa parole que sa démission sera la conséquence immédiate du refus royal. Il part : les États restent en séance; ils adoptent, relativement au rescrit, des résolutions inspirées par la menace et traduites par des documents qui prouvent que les révolutionnaires se posant carrément en face des éventualités, étaient prêts à brûler leurs vaisseaux pour se jeter dans la lutte sans regarder derrière eux.

Les États repoussèrent également un second rescrit par lequel le roi n'avait accordé que conditionnellement sa sanction à la suppression des servitudes urbariales; en même temps les États, adoptant une motion de Kossuth, se réservèrent le droit de punir les coupables qui avaient surpris la bonne foi du souverain, notamment le conseiller Zsedenyi, dont la signature couvrait les prétendus subterfuges du pouvoir. Ces résolutions, imprimées à la hâte, furent portées à Pesth par le comte Raday; l'effet quelles produisirent dépassa les espérances.

La mise hors la loi, prononcée par Kossuth contre le conseiller Zsedenyi, provoqua de nouveaux désordres à Presbourg. La maison du proscrit et celle de la baronne Mesko, où, disait-on, il s'était réfugié, furent

ravagées de fond en comble ; la multitude, égarée par ses mauvais instincts et plus encore par les discours d'orateurs fanatiques, brûla, sur la place du théâtre, le portrait de Zsedenyi en regrettant de ne pouvoir faire subir le même sort à l'original. Les deux rescrits royaux devinrent également la proie des flammes. Les dernières clartés de cet autodafé populaire brillaient encore, lorsque l'archiduc palatin revenant de Vienne annonça que les vœux de la nation étaient exaucés ; en effet, le roi avait tout accordé ! Ces concessions inspirèrent instantanément à Kossuth un discours, véritable chef-d'œuvre d'astuce et de perfidie ! ses yeux simulèrent des larmes, et les expressions manquèrent à ses lèvres pour rendre les sentiments d'amour, de dévouement, de fidélité qu'il éprouvait, dit-il, pour l'immortelle dynastie que depuis longtemps, rhéteur rebelle, il avait détrônée dans son cœur.

Quelques jours après, l'empereur, accompagné de l'impératrice et des archiducs François-Charles et François-Joseph, arriva à Presbourg pour prononcer en personne la clôture de la diète. Il fut reçu par des députations de toutes les gardes nationales de la Hongrie. Le lendemain, 11 avril, des groupes nombreux de magnats, de prêtres, de députés et de jurats se formèrent dès les sept heures du matin dans la salle où le roi, impatiemment attendu, fut salué

par de vives acclamations. Ce moment était solennel, Ferdinand gravit avec la fermeté de la résignation les marches d'un trône qui s'affaissait sous lui, et, d'une voix émue, il prononça un discours qui, sanctionnant les concessions fatales, donnait une date à la révolution magyare ; en effet, de ce jour la révolution prévue et préparée en Hongrie devint un fait accompli.

Pendant que les membres de la diète se séparaient à Presbourg aux cris de : Vive le roi ! les chefs des sociétés secrètes, réunis à Pesth, poursuivaient leur œuvre aux cris de : Vive la révolution ! Le café Pillwaz, devenu le quartier général du mouvement, était chaque jour témoin des motions les plus hostiles au gouvernement autrichien ; les conspirateurs, rivalisant d'audace, demandaient, l'un la fermeture des bureaux de tabac appartenant au fisc ; l'autre, la suppression des bureaux de loterie ; celui-là voulait faire abattre les aigles impériales fixées au sommet des édifices publics, celui-ci répondait fièrement à cette proposition, que les aigles s'envoleraient d'elles-mêmes à la vue des couleurs nationales hongroises ; un autre enfin, voulait que Stancsics, proclamé le martyr de la liberté, devînt un Lamennais magyar, et rédigeât, dans l'esprit du prêtre renégat, un *Ami du peuple* destiné à corrompre le peuple plutôt qu'à l'éclairer. De son côté le comité de sûreté publique, qui con-

centrait dans son sein tous les éléments de l'autorité, se faisant l'écho de ces motions révolutionnaires, s'appliquait incessamment à les réaliser; c'est ainsi qu'il publia l'ordonnance suivante, considérée à juste titre comme la première déclaration de guerre à l'Autriche :

« Le sentiment national qui vient de se réveiller avec ardeur et un noble orgueil, considère avec raison comme une insulte que des emblèmes, des devises et des couleurs autres que les couleurs nationales aient orné jusqu'à ce jour des établissements publics et privés. C'est en tenant compte de ces sentiments que les autorités législatives et administratives ont résolu et décrété que les aigles impériales seraient enlevées des offices royaux et des guérites militaires, que les couleurs impériales seraient effacées et qu'en même temps tous les citoyens propriétaires d'établissements particuliers seraient tenus de faire subir la même transformation à leurs enseignes. »

Par cet arrêté le comité de sûreté publique ne se mettait pas seulement en état de rébellion contre l'Autriche, mais il usurpait encore des prérogatives et des pouvoirs qui n'appartenaient qu'à la diète. Toutes les notions de la justice et du droit disparaissaient dans la tourmente révolutionnaire. La fantaisie présidait aux destinées magyares.

Le 22 mars, la lecture commentée de la loi sur la presse provoqua de violentes discussions à l'hôtel de ville ; ce n'étaient point la liberté que voulaient les complices de Kossuth, c'était la licence absolue ; aussi les jurats, les plus zélés disciples du Mazzini magyar, saisirent-ils cette occasion de nouveaux désordres pour brûler sur la place publique une loi qu'ils appelaient un subterfuge impérial. Le soir même, les meneurs répandent dans la ville des bruits de réaction ; le roi, disent-ils, nous trompe ; au mépris de ses promesses, il refuse sa sanction à la création des ministères hongrois des affaires étrangères, de la guerre et des finances ; l'agitation et la colère éclatent de toutes parts ; une assemblée populaire est aussitôt convoquée sur la place de la bibliothèque ; le comité de sûreté publique adresse au peuple une proclamation révolutionnaire qui provoque à son tour les propositions les plus insensées. Un homme, que nous retrouverons transformé en général sur les champs de bataille, demande une convention ; d'autres orateurs proposent, en réponse à la couronne, que les ministres refusés soient mis immédiatement à la tête d'un gouvernement provisoire ; sous l'empire de ces idées factieuses, un ouvrier français s'écrie, du sein de la foule, que les autorités militaires viennent de lui refuser son embarquement à bord d'un bateau à vapeur chargé de

poudre. « De la poudre! répond la foule, c'est Dieu qui nous l'envoie, il faut nous en emparer; » à ces mots, la populace se précipite dans la direction du bateau à vapeur; les autorités parviennent cependant à la détourner de ses projets en lui déclarant que les munitions embarquées sont destinées à l'armement de la forteresse de Peterwardein.

Dans ce temps, les nouvelles arrivées récemment des provinces dépendantes, compliquèrent la situation déjà si tendue de la Hongrie : elles étaient alarmantes pour l'intégralité du territoire magyar. En effet, le publiciste Vasvary dénonce, le 30 mars, dans une séance du comité de sûreté, un manifeste des Croates dont trente articles équivalent à leur séparation de la Hongrie; d'un autre côté, on apprend qu'un mouvement dirigé par le clergé travaille à l'indépendance de l'Esclavonie. L'exemple d'émancipation donné par la Hongrie étant ainsi fidèlement suivi par ses tributaires, ce royaume, aspirant à sa séparation de l'Autriche, allait inévitablement se trouver isolé dans un cercle d'éléments contraires.

La nouvelle des deux rescrits royaux parvenue à la connaissance du peuple, motiva de nouvelles scènes insurrectionnelles. Aux cris de : A bas l'Autriche! succédèrent ceux de : Vive la république! Alors les chefs de la secte, voulant délibérer sur la direction à donner au courant des esprits prêts à

tout, hors au respect des lois, se réunirent, à minuit, chez un propriétaire nommé Csànyi, qui, se décorant lui-même du nom de Danton magyar, n'avait que la fougue du tribun audacieux qu'il prenait pour modèle, et dont il n'était, en réalité, que la caricature. Cette séance nocturne se prolongea jusqu'à cinq heures du matin, et fournit aux Széméré, Klausal, Nyari, Pulszky, l'occasion de soutenir les thèses les plus démocratiques. Après avoir adopté, repoussé et repris tour à tour plusieurs déterminations, ces révolutionnaires résolurent qu'il fallait, avant tout, préparer une levée de boucliers, au moyen de plusieurs émissaires qui, dès la pointe du jour, se rendirent en effet dans les différentes villes désignées à leur action.

Dans la journée du 31, des masses exaspérées envahissent le café Pillwaz devenu les halles de la révolution; parées des couleurs rouges, elles déchirent et foulent aux pieds la cocarde impériale; ce n'est plus l'indépendance de la patrie qu'elles réclament, c'est un gouvernement provisoire qu'elles exigent. Au même instant, une affiche rouge revêtue de la signature de Zrinyi est placardée sur tous les murs de la ville, elle porte le titre de pragmatique sanction et proclame l'indépendance de la Hongrie; tandis que, par un violent discours, Nyari jette à l'Autriche la menace d'un gouvernement provi-

soire. L'agitation se prolonge fort avant dans la nuit.

La nouvelle des concessions royales, arrivée le lendemain dans la matinée, fut considérée comme une victoire de plus remportée sur l'empereur. Repoussées par quelques-uns, ces concessions ne furent acceptées par les autres que comme un simple à-compte. Les républicains établis en permanence au café Pillwaz les commentent avec leur perfidie accoutumée. Excités par de copieuses libations, enivrés par de frénétiques paroles, les plus avancés d'entre eux proposent de brûler publiquement les deux rescrits royaux, de se parer des couleurs rouges, d'arborer des bannières de la même couleur et de parcourir ainsi la ville pour proclamer la république. Cette motion est accueillie par tous, mais aucun n'ose en prendre l'initiative. « En avant, marchons, » s'écrient toutes les voix, mais tous les pieds restent cloués sur le sol ; alors un jeune avoué dont la figure imberbe porte les traces de la souffrance et dont la parole ardente contraste avec la faiblesse de sa constitution, déclare que préalablement il importe de sonder l'esprit public. « Frères, s'écrie-t-il, que ceux-là parmi vous qui sont prêts à se sacrifier sur l'autel de la patrie se joignent à moi pour former l'avant-garde de la république; parés des cocardes rouges nous irons trouver le peuple, et si le peuple répond à notre appel, nous proclamerons définitive-

ment l'insurrection. » Quelques jurats et un certain nombre de juifs, levés au cri de : Vive la république ! se mettent immédiatement en route ; mais, arrêtés bientôt par les bourgeois eux-mêmes, ils sont entraînés au corps-de-garde et de là jetés dans les prisons. Cette première tentative républicaine avorta dans le ridicule.

Sur ces entrefaites un document immense, jeté comme une digue au devant du flot révolutionnaire, parvint à Pesth : c'était une proclamation que l'empereur de Russie venait de signer avec sa glorieuse épée ; elle était ainsi conçue :

« Par la grâce de Dieu, nous Nicolas I[er], empereur et autocrate, etc., etc...., déclarons à tous et à chacun ce qui suit : Après une paix longue et prospère, l'occident de l'Europe vient d'être tout à coup soulevé par des troubles qui menacent de renverser les pouvoirs légaux et tout ordre social. Après avoir éclaté en France, l'émeute et l'anarchie se sont communiquées rapidement à l'Allemagne voisine et se répandent avec une impétuosité qui redouble d'intensité à mesure que les gouvernements cèdent. Ce torrent destructeur finit par atteindre les États autrichiens et prussiens, nos alliés ; maintenant, l'iniquité ne connaissant plus de bornes, menace même le sein de notre Russie que Dieu nous a confiée ; mais elle ne réussira pas. Avec l'aide du Tout-Puis-

sant et sous l'égide sacrée de nos prédécesseurs orthodoxes, nous sommes prêts à nous porter au-devant de nos ennemis partout où ils se montreront sur notre chemin. Préparé à tous les sacrifices, inviolablement lié avec notre sainte Russie, nous voulons protéger l'honneur du nom russe et l'intégralité de nos frontières.

« Nous sommes sûr que chaque Russe, que chacun de nos fidèles sujets répondra avec joie à l'appel de son empereur ; nous sommes certain que notre vieux cri : « Pour *la religion et pour la patrie !* » va nous montrer encore aujourd'hui le chemin de la victoire, etc., etc. »

Cette proclamation menaçante produisit à Pesth une impression d'inquiétude, qui disparut à la nouvelle de la prochaine arrivée du palatin et du ministère hongrois, définitivement constitué sur le programme du comte Louis Batthyany. Les Magyars se mirent aussitôt en mesure de recevoir avec pompe les ministres et le palatin, annoncés pour six heures du soir.

Dès les quatre heures, la partie de la ville que le cortége doit parcourir se pare de riches tentures ; la garde nationale se range en bataille sur les quais du Danube ; les artilleurs debout, mêches allumées, près de leurs pièces ; trente-six amazones vêtues de robes blanches attachées au corsage rouge hongrois, et

portant un long voile blanc, fixé à la couronne de leurs cheveux, attendent au débarcadère. La musique des différents corps joue des airs nationaux ; il est six heures ; tout à coup, le bateau à vapeur est signalé, le canon tonne, les cloches des églises sonnent à toute volée, mille cris en l'honneur du palatin et des ministres, s'unissent au son des cloches et au bruit du canon ; le bateau à vapeur arrive, les gardes nationaux présentent les armes : au même instant, le capitaine du bateau à vapeur paraît et annonce que le palatin ne viendra point à Pesth et que les ministres n'arriveront que par un second bateau, entre huit et neuf heures.

Le désappointement est général. Dans cet intervalle, le soleil, dont les brillants rayons semblaient faire partie du programme de la fête, s'obscurcit, et un violent orage éclate sur la ville :

— « Le ciel serait-il contre nous? s'écrie un chef.

— « Eh bien! répondent les Magyars en armes, prouvons au ciel que les Hongrois savent au besoin braver les tempêtes ! »

En effet, la garde nationale reste sous les armes jusqu'à l'arrivée des ministres, qui débarquent à neuf heures et demie. Alors, à la lueur des torches qui brillent sur le quai, à l'éclat des fusées qui sifflent dans les airs, au milieu des acclamations qui retentissent de toutes parts, le poëte Vasvàry se présente devant

les ministres et les complimente au nom des villes sœurs Bude-Pesth. Kossuth veut répondre :

— « Frères ! s'écrie-t-il, en mettant la main sur son cœur et levant les yeux au ciel ; *frères, subjugué par l'importance gigantesque du moment, je....* » Mais tout à coup, par un de ces effets de théâtre qui lui sont familiers, il s'arrête et pâlit, la parole expire sur ses lèvres, des sanglots d'emprunt étouffent sa voix, des larmes de commande tombent de ses yeux, l'émotion factice de l'acteur gagne tous les cœurs ; jamais discours ne fut plus éloquent ! La pluie tombe toujours avec violence. Du débarcadère, le cortége se rendit au Casino, où le corps des amazones, forcé par le mauvais temps, s'était abrité ; ces dames, appartenant à l'élite de la société, offrirent aux ministres des guirlandes de fleurs, et prononcèrent deux discours qui appartiennent plutôt à la comédie qu'à l'histoire.

Le lendemain, dans la matinée, les ministres passèrent en revue la garde nationale et se découvrirent devant un drapeau de velours, broché or et argent, sur lequel les dames lettrées de Pesth avaient brodé cette inscription : « Liberté, égalité, paix ! » Dans la soirée du même jour, le comité de sûreté publique déclara de lui-même sa dissolution, après avoir déposé, comme un monument historique, au musée national, une copie légalisée des procès-verbaux de

ses séances. Le ministère le remplaça immédiatement par un comité de salut public, spécialement chargé de veiller au maintien de l'ordre et à la sûreté du pays. Le peuple accueillit d'autant plus favorablement cette mesure, que les membres de ce comité, organisé sous la présidence du vice-bourgmestre Rottenbiller, devaient être choisis dans toutes les classes de la société; il manifesta sa joie par de bruyants charivaris donnés aux membres détestés du ci-devant comité de sûreté publique.

Le premier soin du ministère hongrois et indépendant fut de promettre, par une emphatique proclamation, son dévouement absolu à la chose publique et aux intérêts particuliers du peuple. Le palatin, arrivé dans la soirée du 18, se porta garant de ces promesses, qu'il renouvela pour son propre compte, au milieu des éclats d'une brillante illumination et d'un feu d'artifice tiré en son honneur sur un bateau à vapeur amarré au milieu du Danube. De vaines paroles, du bruit, de la fumée, un enthousiasme factice, rien de plus !

Malgré les gerbes de feu que les fusées volantes envoyaient au ciel pour *fraterniser,* ainsi que le disait Kossuth, *avec les incommensurables splendeurs des étoiles,* les fronts étaient sombres, les regards inquiets. En quelques jours, le peuple magyar avait parcouru une distance énorme sur le chemin de la liberté,

mais il savait qu'à la liberté comme aux dieux infernaux de l'antiquité, il faut de sanglants sacrifices ; il savait que les sillons de l'indépendance d'un peuple se creusent avec l'épée. Or, qu'avait-il fait jusqu'à ce jour, pour mériter cette indépendance et cette liberté ? Il s'était jeté, après l'heure de la curée, sur les dépouilles de l'aigle d'Autriche, pour lui voler ses dernières plumes, et mutiler, dans ses serres affaiblies, le globe impérial; mais cette aigle, isolée dans la tourmente, assaillie par les vautours révolutionnaires, attendait en silence l'heure de la résurrection, car elle savait, elle aussi, que semblable au phénix, elle ressusciterait bientôt de ses cendres, victorieuse et plus puissante que jamais. En attendant, les Magyars, enorgueillis par de faciles triomphes, criaient : « *élyen !* » ils s'enivraient d'enthousiasme à la vue des ruines du passé ; mais, à la pensée du lendemain, ils ne pouvaient se défendre d'un sentiment d'effroi ; les joies du présent s'effaçaient devant les craintes de l'avenir.

CHAPITRE V.

Fautes du ministère hongrois. — Compression de la presse. — Tendances socialistes. — Guerre aux propriétaires. — Emeute contre les Juifs. — Les Viennois offrent un bouclier historique aux Hongrois. — Nomination du ban de Croatie. — Portrait de Jellachich. — Mouvement des esprits en Croatie. — Création des honved en Hongrie. — Agitation dans les diverses provinces de la monarchie. — Soulèvement des provinces lombardes. — Magnanime conduite de Pie IX. — Le sergent Sopranzi. — Mauvais esprit de la presse hongroise. — Patriotisme de la noblesse et du peuple autrichien. — Embarras et fautes du cabinet du 17 mars. — Autodafé de la loi sur la presse. — Formation d'un comité central. — Sympathies des révolutionnaires autrichiens pour les révolutionnaires allemands. — Hymne de Arndt. — Singulière harangue. — Elections de l'Université pour le parlement de Francfort. — Katzenmusik. — Charivari donné à l'archevêque de Vienne. — Fermeture du couvent des Ligoriens. — Courageuse protestation de quatre Viennois. — La fête de l'empereur. — La constitution. — Réjouissances populaires. — Chute du ministre Fiquelmont.

Avec l'arrivée à Pesth du ministère hongrois, la révolution magyare entrait dans une nouvelle phase. Les vœux ambitieux de Kossuth étaient en partie réalisés, les exigences exorbitantes de ses disciples étaient accomplies ; un ministère indépendant et national siégeait au centre du pays ; le magyarisme triomphant tenait enfin les rênes de l'autorité et présidait aux destinées du pays. Le moment était so-

lennel pour les conquérants de mars; ils ne surent pas en profiter. A peine installés au pouvoir, ils jetèrent le masque et se montrèrent, dans l'interprétation de la liberté, plus despotes que les lois légitimes qu'ils avaient violées. Leur premier soin, après avoir opposé une digue aux flots populaires qui les avaient apportés au faîte de la puissance, fut de comprimer la presse, devenue moins libre qu'aux jours les plus sévères de la censure. Fiers et superbes, aveuglés par les enivrements d'un triomphe facile, ils ne songèrent point à entrer dans les voies d'une sage politique, et à fortifier leur position en prenant pour base les véritables intérêts du pays. Le ministère avait deux choses à faire : l'une, d'étendre, quoique magyar, ses sollicitudes à toutes les nationalités; l'autre, de faire preuve de loyauté envers la monarchie autrichienne. Il négligea l'une en oubliant de s'adjoindre un collègue de race slave; il faillit à l'autre en refusant de partager le poids de la dette impériale. Le 7 avril, le roi avait adressé au palatin un rescrit de cabinet déclarant que le gouvernement était disposé à consentir à un arrangement qui grèverait la Hongrie d'un quart de la dette, formant un chiffre de vingt-cinq millions de francs. Le ministère avait non-seulement repoussé ces ouvertures, mais il avait imprimé une terreur telle aux organes de la presse, que nul d'entre eux n'osa plaider en faveur

de la dette publique. Ils furent sur le point de supprimer un journal qui avait émis le sage conseil de confier un portefeuille à un ministre croate.

Tandis que le ministère faisant fausse route, affectait une attitude hostile vis-à-vis du cabinet autrichien et de ses propres tributaires, le mouvement de la révolution politique d'abord, prenant un caractère plus prononcé, devenait socialiste. Une assemblée populaire, réunie le 19 au matin sur la place du Musée, attaquait ouvertement les droits de la propriété en exigeant, en faveur d'une catégorie de locataires, la remise de trois mois de location, l'abolition complète et pour tous de la rétribution quotidienne accordée aux concierges à certaines heures de la nuit. En même temps, les violences dont les israélites de Presbourg avaient été victimes, se reproduisaient sur une plus vaste échelle contre ceux de la ville. Sur le bruit dénué de fondement qu'un juif avait frappé d'un coup d'épée un bourgeois catholique, le peuple se lève en masse et s'empare du prétendu coupable pour le jeter meurtri, sanglant, dans les prisons. De leur côté, les bourgeois, également exaspérés, se réunissent à la hâte dans la salle de la Redoute, et prennent à l'unanimité la résolution de désarmer les juifs incorporés dans la garde nationale, de chasser ceux d'entre eux qui ne comptent pas dix années de domicile à Pesth, et d'expulser,

malgré sa qualité d'ultra-radical, l'israélite Herman Klein, rédacteur en chef du journal le *Hongrois*.

La générale bat dans toutes les rues, la garde nationale se rassemble et se porte sur l'hôtel de ville, où le comité de salut public délibère au lieu d'agir; le comte Louis Batthyany et le général Moga pérorent la garde nationale et la somment, au nom de la liberté, de défendre les propriétés et les personnes des citoyens menacés; la garde nationale répond par cette antithèse : Vive la liberté! à bas les juifs! Les efforts du président des ministres sont impuissants, son autorité est méconnue, ses paroles conciliatrices se perdent dans les cris de la haine; l'émeute parcourt la ville et signale partout son passage par le pillage et la dévastation: ce jour-là, le nom abhorré de juif couvrit bien des vengeances! L'intervention énergique des troupes régulières put seule mettre fin à ces scènes de désolation qui prouvaient une fois encore la manière dont le peuple indépendant et libre comprenait la liberté.

De brillantes fêtes succédèrent à cette journée féconde en désastres. Une nombreuse députation venue de Vienne pour fraterniser avec les Magyars, leur avait offert, avec un drapeau précieux, le bouclier authentique de Mathieu Corvin. Ces joyeuses manifestations furent assombries par le retour de la députation hongroise qui, sous la conduite de Raday, ainsi

qu'on se le rappelle, s'était rendue en Croatie pour négocier avec les tendances hostiles de puissants tributaires. Les nouvelles qu'elle rapportait étaient peu rassurantes pour le parti qui rêvait l'asservissement des races à la suprématie magyare.

L'empereur venait de nommer le baron Jellachich ban de la Croatie, et celui-ci, d'une main vigoureuse, avait saisi les rênes du gouvernement avec la résolution immuable de défendre la nationalité croate, jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Né le 16 octobre 1801, à Peterwardein, Joseph Jellachich de Buzim reçut de son père, feld-maréchal lieutenant baron Jellachich, le goût de la profession des armes, et suça, avec le lait de sa mère, l'amour des arts et de la poésie. Son premier hochet fut une épée, l'*Iliade* fut son premier livre. Bientôt son intelligence précoce, la vivacité de son esprit le firent remarquer de l'empereur François qui, le prenant en affection, se plaisait à l'appeler son cher petit Jellachich. Cet illustre monarque le fit entrer, à l'âge de huit ans, à l'Académie Thérésienne de Vienne, où il resta jusqu'en 1819. Nommé à cette époque lieutenant au 3e régiment de dragons, il se fit apprécier par ses chefs, aimer de ses camarades et adorer de ses soldats.

Lieutenant en premier en 1825, capitaine en 1830, major en 1837, lieutenant-colonel en 1841, colonel

en 1848, il arrive, en passant par tous les degrés de la hiérarchie militaire, aux jours de la révolution qu'il combattra à outrance comme soldat vaillant et comme politique habile. Son élévation au rang suprême du banat de la Croatie était déjà un gage assuré de victoire pour l'Autriche. En effet, dans les circonstances présentes, le baron Jellachich était plus qu'une épée, il représentait une idée en personnifiant la nationalité croate qui elle-même servait de boulevard à la monarchie autrichienne.

D'une taille moyenne, mais bien prise, les épaules carrées, façonnées pour supporter le poids des armes, le cou gros taillé dans le moule des races militaires, d'une santé de fer, d'une persévérance à toute épreuve, le nouveau ban de la Croatie avait gagné depuis longtemps les sympathies des soldats croates; nul mieux que lui ne possède le secret de subjuguer les masses; son œil perçant et vif, sa parole ardente et passionnée, pénètrent; son impétuosité est entraînante. La gaieté inaltérable de son esprit fait oublier en les charmant les fatigues de la guerre; sa confiance en lui-même et en ses troupes assure la victoire. Soldat et poëte à la fois, il se sert également bien de l'épée et de la lyre; l'une et l'autre sont pour lui des instruments de conquête infaillibles pour vaincre la résistance des ennemis et le cœur des femmes. Les uns et les autres lui ont donné simul-

tanément le glorieux surnom de chevaleresque. Joyeux compagnon à table comme sur un champ de bataille, parfait viveur l'épée ou le verre à la main, ce brillant officier avait depuis longtemps appliqué au service des grands intérêts qu'il était appelé à défendre, l'originalité de son génie slave trempé au contact des civilisations occidentales. Intimement convaincu que l'intérêt de sa nationalité est inséparable de l'alliance autrichienne, il prête l'oreille aux tressaillements de la Hongrie, il écoute le bruit des armes qui frémissent dans les arsenaux de l'insurrection prochaine, il se prépare à la lutte ; du regard il mesure les plaines du Danube et les rives de la Drave ; en attendant l'heure de la bataille, il dompte sa belliqueuse impatience en retenant dans sa poitrine ce cri qui en jaillira bientôt : Guerre aux Magyars ! C'est dans ces dispositions d'esprit que le baron Jellachich prend possession de ses fonctions de ban de la Croatie ; ce fut sous l'impression de cet état de choses que les députés hongrois, de retour à Pesth, rendirent compte de leur mission.

Le tableau que ces députés firent de la Croatie était sombre et menaçant au point de vue magyar. Dans la prévision des événements que devaient infailliblement susciter les progrès de la révolution vers l'Orient, le nouveau ban venait de publier la loi martiale applicable à quiconque oserait se révolter

contre le roi et la patrie commune. Le mouvement national croate se prononçait chaque jour de plus en plus contre l'élément hongrois en se rapprochant davantage de l'alliance autrichienne; plus la tourmente révolutionnaire, s'éloignant de son point de départ, présentait des symptômes de conflagration, plus le ban Jellachich comprenait l'urgence d'appuyer sur le concours de l'Autriche sa base d'opérations contre le mouvement hongrois. De son côté, le docteur Gaj qui, depuis 1835, sans autre ressource qu'un talent flexible et sans autre autorité que l'inspiration d'une conviction inébranlable, agitait la Croatie dans une pensée hostile aux Magyars, lançait une première déclaration de guerre en s'écriant à la fin d'un virulent discours prononcé dans la Dvorana, casino des Illyriens : « Frères, les temps sont mûrs pour combattre l'oppression des Magyars, aux armes donc ! et chassons du pays ces aristocrates asiatiques ! » La presse, puissante auxiliaire du docteur Gaj, prête à l'éclat de son éloquence l'énergie de sa plume, chaque jour elle répand sa doctrine dans les populations slaves de l'Autriche et de la Hongrie méridionales. Les écoles et les assemblées publiques répondent à l'appel de la presse, le mouvement national éclate sur tous les points, aux cris de : A bas l'oppression magyare !

Dans le même temps, le ban Jellachich déclarait

publiquement que la Hongrie ayant volé le plus beau diamant de la couronne impériale, et mis le salut de la dynastie en danger, il ne reconnaissait ni le palatin, ni le ministère hongrois.

Des nouvelles non moins inquiétantes de la Servie autrichienne arrivèrent à Pesth : les Raëtz commençaient à se soulever contre les Magyars. Les premiers troubles dans cette partie de l'empire, éclatèrent le lundi de Pâques, à Grand-Kinkinda ; le massacre de deux magistrats devint le signal des cruautés qui devaient se perpétuer, en ces contrées, jusqu'aux derniers coups de canon.

A Bude même, la ville sœur, un charivari servant de prétexte à des démonstrations révolutionnaires, était réprimé vigoureusement, mais n'en traçait pas moins avec du sang la ligne de démarcation qui séparait, de plus en plus, les Magyars des Impériaux.

En présence de ces difficultés croissantes, le ministère hongrois, menacé au dehors par les races tributaires, attaqué au dedans par les excès d'une presse qu'il avait rendue libre, songea sérieusement à se créer des alliances à l'étranger contre l'Autriche. Donnant suite à cet ordre d'idée, il envoya au parlement de Francfort, pour négocier avec l'Allemagne, une ambassade composée de MM. Denys, Pazmãndy et Ladislas Szalay. Cette tentative avorta dès son

début. Le ministère se dédommagea de cet échec en décrétant une levée de dix milles gardes nationaux (honved) mobilisables et affectés, par enrôlement, à un service régulier de trois années; il fit en outre, à une fabrique d'armes de Pesth, une commande de cent mille fusils, et envoya quelques troupes sur les points menacés par les races rivales.

Pendant que ces choses se passaient en Hongrie, la plus grande agitation continuait à régner dans les autres provinces de la monarchie. Les étudiants de Prague accueillirent, par une émeute, le retour de la députation qui, partie des bains de Venceslas, sous la présidence de Faster, s'était rendue à Vienne. Mécontents des concessions accordées par le ministère, les étudiants lui adressent une seconde pétition conçue en des termes si menaçants, que les membres du cabinet autrichien, agissant sous l'empire de la peur, consentirent à entrer en négociation. Par ce nouvel acte de faiblesse, les agents du pouvoir reconnaissaient, en quelque sorte, l'importance politique d'une assemblée dont les membres, influents sur l'esprit des classes agricoles, devaient, deux mois plus tard, contribuer aux événements de Prague.

L'attitude de la Gallicie, quoique paisible à la surface, conservait au fond le germe d'un profond mécontentement; le souvenir des événements de 1846 était trop récent encore pour faire craindre une prise

d'armes, mais non point assez éteint pour enlever aux meneurs les moyens de couver les cendres révolutionnaires, par l'action mystérieuse d'émissaires habiles.

La Croatie elle-même, entraînée par l'esprit de vertige qui bouleversait toutes les races, improvisait un comité national à Agram, qui, de son côté, convoquait au 25 mars une assemblée nationale des trois royaumes réunis de Dalmatie, Croatie et Esclavonie. Cette assemblée décida qu'une députation imposante soumettrait les vœux de la nation à la sanction du trône.

Le docteur Gaj, revêtu du costume illyrien, se mettant à la tête de cette députation, se rend à Vienne pour présenter à l'empereur, au nom du pays, une pétition composée de trente articles, dont les principaux demandaient la convocation de la diète croate à Agram pour le 1er mai, l'incorporation de la Dalmatie, de la frontière militaire, ainsi que de toutes les autres parties du territoire qui, dans le cours des siècles, avaient été séparées de la Croatie; l'indépendance nationale; un ministère croate indépendant et responsable; l'emploi exclusif de la langue croate dans les écoles et dans toutes les branches de l'administration; l'établissement d'une banque nationale; la restitution des fonds et des caisses, administrés jusqu'alors en Hongrie; le serment des troupes à la

constitution, au roi, à la liberté de la nation et de tous les peuples de la monarchie autrichienne; l'octroi des emplois et des dignités ecclésiastiques et temporelles, sans exception aux indigènes, etc., etc....

Admis en présence du ministre comte Fiquelmont, le docteur Gaj prend la parole, mais le ministre l'arrête au premier mot : Nous voulons ; il fait remarquer à l'auteur que, dans la situation des choses, cette expression n'est pas seulement une licence de langage, mais est encore un anachronisme ; le docteur insiste ; le comte Fiquelmont lui fait observer que cette forme parlementaire n'appartient même plus à l'empereur. La députation se retire pour rapporter le lendemain, dans un style moins impératif, la pétition réduite à sept articles.

D'autre part, les provinces de l'Italie, courant aux armes, se déclaraient indépendantes, et foulaient aux pieds les aigles de l'Autriche ; les troupes impériales, prises au dépourvu, écrasées par le nombre, repoussées de Milan, se concentraient dans leur quadrilatère inexpugnable ; la fière Venise arborait l'étendart républicain sur les tours de Saint-Marc ; Charles-Albert, caressant les illusions de sa jeunesse, et rêvant le titre de roi d'Italie, marchait à la conquête de la Lombardie. De toutes parts, les Italiens, usurpant la plus grande autorité du monde, se faisaient, du nom de Pie IX, un cri de guerre, et de

la bannière pontificale un guidon de ralliement. L'Autriche, trompée par de fausses apparences, reprochait au représentant du Dieu de paix des intentions hostiles qui n'étaient point dans son âme, et que ses lèvres démentaient officiellement dans une circonstance qui, désormais, appartient à l'histoire.

C'était le 23 mars: enivré par l'éloquence d'habiles rhéteurs, le peuple romain, réuni dans les arènes des gladiateurs et des martyrs, venait d'ouvrir la croisade contre l'Autriche. Du Colysée où ils avaient juré sur la croix, symbole d'amour et de paix, de ne rentrer dans Rome qu'après avoir égorgé jusqu'au dernier *des barbares,* les chefs, entraînant sur leurs pas leurs dupes enthousiasmées, s'étaient rendus au Quirinal, dans l'intention de demander au souverain Pontife sa bénédiction pour les drapeaux: mais Pie IX, instruit de leurs intentions, refuse de les admettre en sa présence, disant : « *Je ne veux, je ne puis et ne dois bénir les torches qui pourraient incendier l'Europe.* » Irrité par un refus auquel les condescendances paternelles du Pape ne l'avait point encore accoutumé le peuple réclame à grands cris la bénédiction.

Pie IX fait dire à la foule, par l'officier suisse, de service au palais pontifical, qu'il ne peut, en raison de sa santé, paraître au balcon. « Puisqu'il en est ainsi, répond la foule, nous demandons que Pie IX bénisse dans son appartement les drapeaux qui nous

conduiront demain à la victoire. » Le Saint-Père consent enfin à recevoir cinq personnes. Cette fois encore, la persistance du peuple l'emportait sur la volonté du souverain. Non loin de l'officier suisse qui avait servi d'intermédiaire entre l'exigence et la concession, se trouvait, en uniforme, un nommé Dominique Sopranzi, sergent au troisième bataillon de la garde civique :

— « Sergent, lui dit l'officier suisse, prévenu en sa faveur par une figure honnête et sympathique, choisissez vous-même quatre compagnons, prenez un drapeau et suivez-moi. »

Sopranzi se retournant alors vers la foule, s'adjoignit quatre individus dont l'un portait une bannière aux couleurs du Pape, et il suivit le capitaine qui les conduisit dans les appartements du Saint-Père. Le Pape était assis dans un grand fauteuil de velours cramoisi ; sa figure pâle portait la trace de la tristesse et de la souffrance. A la vue des cinq délégués prosternés à ses pieds, il se leva, le sourire aux lèvres, et leur dit en les relevant :

— « Eh bien ! mes enfants, vous partez donc demain ?

— « Oui, Sainteté, » répondit Sopranzi au nom de ses camarades.

— « Savez-vous, répliqua le souverain Pontife, où vous devez aller ?

— « Où nos chefs nous conduiront, très-saint Père.

— « C'est fort bien, mes enfants ; mais il serait mieux d'apprendre par moi-même votre destination. Sachez donc que vous devez partir uniquement pour aller protéger les frontières de nos États. Gardez-vous de les franchir, car, en le faisant, non-seulement vous transgresseriez mes ordres, mais vous assumeriez sur les troupes pontificales la responsabilité d'un rôle agressif, rôle qui, dans aucun cas, ne saurait leur convenir. A cette condition, je vous bénis, vous et votre drapeau. Allez donc, mes enfants, mais rien qu'aux frontières, pas au delà des frontières, je le répète, car telle est ma volonté. »

De cette déclaration solennelle, il ressort la preuve évidente que la conduite de Pie IX, dans la question de la ligue italienne contre l'Autriche, que son attitude si diversement interprétée par l'ignorance et la mauvaise foi, ne se sont pas démenties un seul instant. Souverain pacifique et spirituel de tous les peuples catholiques, il n'a jamais voulu faire de la croix un glaive de bataille, et prêter l'autorité de sa parole aux injustes expressions d'un parti qui devait bientôt arroser de sang les ruines de la malheureuse Italie ! Seuls, les chefs de ce parti doivent porter dans l'histoire, la responsabilité du sang versé dans les plaines du Piémont, de la Lombardie, sur les lagunes de Venise et sous les murs de Rome.

Tandis que le chef suprême de l'Église catholique protestait ainsi devant l'univers entier contre les mensonges des révolutionnaires italiens, les démocrates magyars applaudissaient avec enthousiasme aux victoires éphémères de l'indépendance italique, par conséquent aux revers éprouvés par les fils de leur mère patrie.

Les journaux de la démocratie, foulant aux pieds les sentiments de la nationalité, blessés dans leurs instincts les plus généreux, se firent officiellement les échos complaisants de cet enthousiasme parricide en enregistrant dans leurs feuilles les succès obtenus par les armes italiennes au prix du sang de leurs frères. L'un d'eux, la *Gazette de Pesth*, annonce en ces termes le triomphe des Milanais : « La victoire du peuple est complète. La nuit dernière, l'*ennemi*, forcé dans ses retranchements, a dû recourir à une fuite précipitée. » Le journal *Marzius* va plus loin encore que la *Gazette de Pesth,* qui cependant considère comme *ennemis* les soldats de l'Autriche fidèles à leurs drapeaux. Après avoir publié une prétendue proclamation de Charles-Albert, datée de son quartier-général et terminée par ces mots : « Je vais sceller à Vienne, avec le pommeau de mon épée, l'indépendance de l'Italie que j'ai conquise les armes à la main, » le *Marzius* ajoute : « *Quant à nous, Hongrois, nous ne manquerons point à cette fête !* » De

son côté, faisant chorus avec ses confrères, l'*Hetilap* fulmine dans ses colonnes la peine de mort contre Radetzki, qu'il accuse de trahison envers la Hongrie, parce que le colonel Meszaros, appelé comme on le sait au département de la guerre du ministère hongrois, continuait à combattre en Italie à la tête de son régiment.

C'est ainsi que ces prétendus patriotes, faisant cause commune avec les révoltés, comprenaient l'honneur du soldat, le devoir du citoyen et les intérêts de la patrie ; mais qu'importent aux révolutionnaires l'honneur, le devoir, la patrie? L'honneur, pour eux, c'est l'insurrection ; le devoir, la trahison ; la patrie, le chaos.

Mieux inspirés, la noblesse et le peuple viennois répondirent, aux cris victorieux des phalanges italiennes, par un appel aux armes. Séparés par des intérêts divers, ils se réunirent dans un même sentiment, sous un même drapeau ; de toutes parts se leva une jeunesse intelligente et guerrière ; le palais et la boutique, le comptoir et l'atelier, fournirent un contingent égal de courage et de dévouement : les mains unies dans une même étreinte, le prince et le travailleur, le riche et le pauvre, jurent de mourir ou de sauver la patrie en danger.

Des bataillons de volontaires, recrutés dans les rangs les plus infimes de la société, s'organisent

comme par enchantement; l'enfance elle-même fournit son contingent de héros au mouvement national; le patriotisme n'a pas d'âge! Ces jeunes braves s'enrôlent dans les fossés de la ville et se couronnent de fleurs qui bientôt se changeront en lauriers dans une pluie de sang sous les murs de Vicence. La noblesse tout entière répond à l'appel du devoir. L'on vit des enfants s'arracher aux lèvres de leurs mères et aux loisirs paisibles de leurs châteaux pour ceindre l'épée du soldat et combattre vaillamment aux champs de l'honneur.

Pendant ce temps, le ministère créé le 17 mars entrait en fonctions; ses débuts ne furent pas heureux. Le département de l'intérieur qui, dans l'état des choses, acquérait une importance extrême, avait été confié à un homme vieilli dans les affaires et dont les antécédents politiques avaient donné plus d'un gage au parti libéral; cependant le baron Pillersdorff ne répondit point aux espérances que son nom avait fait naître. Sa politique, appuyée sur un système de concessions, reposait sur une base évidemment fausse. Au lieu de retenir le char de l'État arrivé si rapidement au point culminant qui plongeait sur les abîmes, le baron Pillersdorff crut le sauver en s'y attelant lui-même : son erreur provient d'avoir cherché dans le mouvement un salut qui ne pouvait se trouver que dans la résistance. Il faut cependant

faire la part de la position exceptionnelle d'un cabinet composé de membres étrangers les uns aux autres, qui ne s'étaient jamais communiqué leurs principes, qui, vivant au jour le jour, marchaient au gré des événements, sans programme, sans plan arrêté, sur un chemin où chaque pas rencontrait une difficulté.

La première surgit de la loi sur la presse promulguée le 1er avril dans la partie officielle de la *Gazette de Vienne.* Cette loi fut repoussée par les étudiants et par les hommes de lettres qui n'en trouvèrent pas les dispositions assez libérales; les premiers, malgré les commentaires apologétiques du professeur Hyé, se réunirent aux seconds pour la brûler sur la place de l'Université. Les flammes de cet auto-da-fé auraient dû éclairer la perspicacité du cabinet; il n'en fut rien. Ses membres, livrés à un déplorable aveuglement, persévéraient dans leur œuvre de confusion; c'est ainsi que le ministre de la justice continua de donner aux tribunaux d'appel des instructions relativement à l'esprit de cette loi, tandis que le ministre de l'intérieur la déclarait nulle et non obligatoire, attendu qu'elle n'avait pas été dûment promulguée par les gouvernements des provinces.

Cette singulière appréciation du fait trouve son explication dans la position du ministre de l'intérieur vis-à-vis ses collègues dont il était isolé, ainsi qu'il

résulte de cette réponse faite à une députation des étudiants après l'auto-da-fé : « Je remercie l'Université pour l'avis qu'elle a énoncé au moyen de vous, messieurs; je la remercie avec d'autant plus de plaisir, que je n'étais point d'accord sur plusieurs articles avec mes collègues, et que je n'ai cédé qu'à la majorité; je prie messieurs les étudiants de se concerter en des comités de leur choix sur les modifications qu'ils croient nécessaires d'y apporter, et de m'en soumettre les résultats; après quoi, je m'empresserai d'ordonner la révision des paragraphes indiqués. » Jamais on ne vit un ministre tomber dans un tel excès de coupable condescendance. Ce jour-là, les écoliers donnèrent de la férule au maître qui leur tendit la main. La députation se composait du professeur Hyé, Giskra, docteur en droit, Schneider, étudiant, Fischhof, médecin, Kuranda et Schuselka, tous deux hommes de lettres rentrés de l'exil.

Le ministère trouva les germes de la seconde difficulté dans la faute qu'il fit de remplacer les États de Bohême par une représentation populaire fondée sur les éléments démocratiques imposés par le club des bains de Venceslas. Enfin, la troisième difficulté se trouvait dans l'existence d'un comité central de la garde nationale, divisée en trois fractions distinctes : la légion académique, la garde bourgeoise et la

garde nationale proprement dite. Ce comité, composé de cent soixante membres, organisé sous l'influence et l'initiative des étudiants, avait usurpé les prérogatives d'un parlement : il discutait les actes du gouvernement, il faisait ou défaisait les ministres, il acceptait ou refusait les décrets soumis à son appréciation ; en un mot, il résumait tyranniquement en lui l'autorité souveraine qu'il avait enlevée aux mains paternelles de l'empereur. Il tint successivement ses séances dans la petite salle dite *Consistoire* et dans la salle philharmonique de l'Université. Il n'avait point de bureau régulièrement constitué. Il fonctionnait à l'aventure sans président, sans secrétaire ; aussi l'anarchie des idées était-elle constamment à l'ordre du jour. Alors la tribune devenait une forteresse que les orateurs enlevaient d'assaut, de sorte que la parole, s'enlevant à la force du poignet, n'appartenait pas toujours au plus éloquent, mais au plus vigoureux ; alors la salle des séances présentait l'aspect d'une mer agitée, et la voix des orateurs se perdait dans la tempête des passions, qui souvent dominait le roulement de quatre tambours remplaçant, au pied de la tribune, la sonnette présidentielle. Chaque jour ce comité absorbait, dans son omnipotence, le ministère et entravait sa force ; le ministère devait le briser : il se mit à sa remorque.

Sur l'invitation d'un journaliste de Francfort, les

étudiants de Vienne résolurent de prouver leurs sympathies à la cause allemande, en arborant le 3 avril, sur la tour de Saint-Étienne, les couleurs rouge, noir et or nouvellement adoptées par l'Allemagne révolutionnée. Dans la matinée de ce jour, la légion académique, réunie à la Société philharmonique, se rend sur la place Saint-Étienne. Là, elle chante en chœur l'hymne de Arndt, espèce de *Marseillaise* qui, de chaque Allemand, fit un héros en 1815. Nous croyons devoir le traduire textuellement en vers pour lui conserver son caractère poétique :

Quel est ton pays, Allemand?
Serait-ce la Souabe ou bien la Prusse insigne,
Le Rhin, qui de ses flots baigne l'or de la vigne,
Le grand Belt que parcourt la mouette au vol d'argent?
Non, non, non, non, ton pays est plus grand.

Quel est ton pays, Allemand?
Serait-ce la Bavière et la verte Styrie
Où la génisse boit les fleurs de la prairie,
La montagne où le fer prend une âme en brûlant?
Non, non, non, non, ton pays est plus grand.

Quel est ton pays, Allemand?
Est-ce la Westphalie ou la Poméranie,
Les dunes dont le vent est toute l'harmonie,
Les rives du Danube, aquatique géant?
Non, non, non, non, ton pays est plus grand.

Quel est ton pays, Allemand?
Nomme-moi, si tu veux, les plus belles patries;
La Suisse! du Tyrol les montagnes fleuries,
J'aime ces beaux pays, mais je dis en chantant :
Non, non, non, non, ton pays est plus grand.

Quel est ton pays, Allemand?
Cite-moi les pays les plus riches en gloire,
L'Autriche, ce duché si fertile en victoire,
Avec toi j'en suis fier, et je dis cependant :
Non, non, non, non, ton pays est plus grand.

Quel est ton pays, Allemand?
Quel est-il? Aussi loin que l'accent germanique
Retentit sur la terre, aussi loin qu'un cantique
Sur les lèvres de Dieu résonne au firmament,
Voilà ton pays, il est grand!

Il est le pays allemand
Où la main qui s'enlace est un serment sincère,
Où le regard qui brille est un regard de frère,
Où l'amour dans le cœur est un foyer ardent :
Voilà ton pays, il est grand!

Il est le pays allemand
Où le courroux combat tous les Velches frivoles,
Où l'affront par le glaive et non par des paroles
Se venge, où la noblesse est dans le sentiment;
Voilà ton pays, il est grand!

Ce beau pays est allemand.
Dieu du ciel, aide-nous, enfants de l'Allemagne,
Donne-nous la valeur que la force accompagne,
Pour aimer et servir au prix de notre sang
Le sol qui doit être allemand.

Aux dernières paroles de cet hymne, le drapeau allemand flotte au sommet de la tour, d'où un compère embouchant un porte-voix se mit à pérorer ainsi la foule : « Entre l'Allemagne et nous, c'est à la vie à la mort ; l'Allemagne réunie est un rocher contre lequel se brisent les tempêtes de l'Ouest et de l'Est. » Le peuple applaudit l'orateur qui, de cent quarante-quatre mètres de hauteur, termine sa harangue aérienne en criant : « Vive l'unité allemande ! vive la liberté ! vive l'empereur constitutionnel d'Autriche ! » Les étudiants répètent cette acclamation, puis après avoir chanté l'hymne national de Haydn, ils se rendent en bon ordre sur la place Joseph. Averti de leur arrivée, l'empereur se présente au balcon vitré du palais ; sa présence est accueillie par de chaleureux transports, et du sol, un orateur, le front découvert et à la voix puissante, le chevalier de Neuwall, lui adresse le discours suivant :

« Sire !

« Le drapeau tricolore arboré avec enthousiasme est un signe de notre ferme et intime union avec

l'Allemagne ; il présente ici à Votre Majesté une scène telle que, nul empereur d'Allemagne, nul empereur d'Autriche et nul prince du monde, n'a jamais vu.

« Un peuple libre, par votre volonté, vous acclame au nom des provinces par des milliers de voix. Chacun de nous est prêt à verser la dernière goutte de son sang pour Votre Majesté, et à former autour d'elle un rempart qu'aucun ennemi ne saura jamais forcer. Votre Majesté nous a fait une promesse impériale, et une promesse de l'empereur Ferdinand est un fait accompli. Nous avons tous la confiance la plus entière en Votre Majesté, ayez la même confiance en nous. Quiconque n'a point foi dans la parole de l'empereur, forfait à la bonne cause. Tenez votre oreille toujours ouverte aux vœux et aux prières du peuple. Si l'hydre de l'obscurantisme, de l'insinuation perfide, de la crainte et du soupçon mal fondés osait élever sa langue envenimée jusqu'à la tête sacrée de Votre Majesté, montrez-lui votre peuple libre et heureux, et foudroyez-le, Sire, par ces paroles : Mon peuple est libre, fidèle et heureux ; j'ai foi en lui. Alors, Sire, le monstre retombera dans le gouffre d'où il est sorti, pour ne plus reparaître.

« Votre Majesté s'est élevé elle-même un monument éternel ; ses piliers reposent sur l'amour et la reconnaissance du peuple, et ces piliers dureront jusque

dans les siècles les plus reculés. En attendant, l'Autriche retentira à jamais du cri que vous entendez aujourd'hui : Vive! vive le meilleur empereur qui ait jamais vécu en Autriche! »

Après cette harangue bizarre, mais traduite textuellement, une députation présenta à l'empereur une bannière tricolore qu'il reçut avec empressement et agita sur le balcon au milieu des plus vifs transports; mais tout à coup la figure de l'empereur se couvrit d'une pâleur mortelle, il avait cru voir passer sous les plis du drapeau tricolore, l'ombre de Louis XVI coiffé du bonnet rouge du 20 juin 1792.

Les élections de l'Université, pour le parlement de Francfort, eurent lieu le même jour; la Faculté de médecine élut Glicher, Schilling et Mühlfeld; les étudiants nommèrent Kuranda, Schuselka et Schneider. Ces personnages étaient l'expression exacte des opinions avancées, qui les choisissaient pour représentants.

Dans ce temps, une importation étrangère, jusqu'alors inconnue en Autriche, prit rang de bourgeoisie à Vienne. Les membres d'une vaste association, s'adjugèrent le privilége des concerts politiques, qu'ils illustrèrent du nom de : *Katzen musik* (musique de chats); les chefs d'orchestre, en attendant de plus vastes scènes, choisirent d'abord pour théâtres, tantôt le comptoir d'un banquier, tantôt l'atelier d'un fabri-

cant, tantôt la boutique d'un boucher ou d'un boulanger, que les prétextes les plus futiles désignaient aux honneurs de ces sérénades burlesques. Parmi les principaux instrumentistes, on voyait des étudiants, des membres de la légion académique, des gardes nationaux en uniforme, des chiens liés deux à deux, et des chats enfermés en des cages, malheureux artistes chargés, par force, des parties les plus élevées. A un signal donné, la plus épouvantable cacophonie s'élevait devant la demeure du patient ; le miaulement des chats, pincés par la queue, l'aboiement des chiens, tirés par les oreilles, l'imitation du cri de tous les animaux, jadis enfermés dans l'arche de Noë, le râle des cornets à bouquin, le grincement des batteries de cuisine, les lamentations de la cresselle, le roulement des chaudrons, les sifflets, les applaudissements, les vociférations des hommes, mêlées aux hurlements des animaux, produisaient un effet tel que nulle expression humaine ne saurait rendre. Ces concerts commençaient ordinairement à sept heures et se prolongeaient impunément fort avant dans la nuit. Rien ne pouvait apaiser l'ardeur musicale de ces dilettantes démocrates. Une fois, cependant, par sa présence d'esprit, le comte Sandor, gendre du prince de Metternich, parvint à la calmer. Au moment où les entrepreneurs de ces concerts en plein vent, réunis devant sa maison, s'apprêtaient

à donner le signal, il se présente fièrement à eux :

— « A qui en voulez-vous? leur dit-il; est-ce au comte de Sandor ou à sa femme? Si c'est au comte, me voici; si c'est à sa femme, elle est là-haut dans son appartement, et comme elle adore la musique, je suis prêt à l'en régaler avec vous; allons, mes amis, d'ensemble, et une, deux, trois, partez! » Le miaulement d'un chat répondit seul à ce signal du comte; sa voix se perdit dans un vaste concerto de rires, et les artistes transportèrent plus loin leur orchestre ambulant.

C'était le 6 avril, ils se rendirent d'abord devant le palais de l'archevêché pour charivariser le vénérable prélat, accusé, selon les uns, d'avoir refusé des prières à la mémoire des victimes de mars; et coupable, selon les autres, d'avoir expulsé du séminaire un Tyrolien peu fait pour remplir les fonctions du sacerdoce. Selon son habitude, la police ferma les yeux et les oreilles devant cette manifestation, d'autant plus coupable, qu'elle s'adressait à un vieillard revêtu d'un caractère sacré. Par une amère dérision, les instrumentistes s'octroyèrent eux-mêmes leur pourboire, en mettant les caves à sec.

Du palais épiscopal, les entrepreneurs conduisirent leurs bandes devant le monastère des Ligoriens dénoncés depuis quelques jours à la haine populaire; cette démonstration prit un caractère si grave, qu'on

dut recourir, cette fois, à l'intervention de la force armée de la légion académique et de la garde nationale. Quoi qu'il en soit, les religieux furent chassés de leur demeure, et le même jour, la maison des Pénitentes, fermée par ordre supérieur, fut déclarée propriété nationale.

Que fit le ministère en présence de ces événements, qui portaient atteinte au droit de propriété et à la liberté des citoyens? Prit-il en main la défense des opprimés? Sévit-il contre les oppresseurs? Prévint-il par des mesures énergiques le retour de ces scènes déplorables? Il se contenta de publier le décret suivant :

« Attendu que l'ordre des Ligoriens et des Ligoriennes ainsi que l'ordre des Jésuites, introduits récemment dans la monarchie, ont plusieurs fois fourni l'occasion de troubler le repos public; attendu que l'opposition qu'ils ont rencontrée dans l'opinion publique et les tendances hostiles de toutes les classes *intelligentes,* prouve qu'ils ne sont pas en état de remplir leur destination et que les établissements ecclésiastiques suffisent aux besoins de la religion, de l'instruction et de l'éducation du peuple; le conseil des ministres a pris la résolution de proposer à Sa Majesté la suppression des Ligoriens, des Ligoriennes et de l'ordre des Jésuites. Sa Majesté a daigné donner sa plus haute approbation à cette proposition. »

Ce document n'a pas besoin de commentaires.

Les Ligoriens, chassés par les étudiants, dénués de tout, errant dans les campagnes, se virent bientôt réduits à implorer la charité publique. Instruits et touchés de leur triste position, quatre bourgeois de Vienne écrivirent à l'archevêque, pour lui dépeindre la situation critique des religieux et le prier d'intervenir en leur faveur auprès du pouvoir qui ne pouvait, disaient-ils, leur refuser quelques secours prélevés sur les biens dont on les avait dépouillés. L'archevêque se rendit aussitôt au ministère de l'intérieur pour communiquer cette lettre au comte Pillersdorff, et lui faire agréer les sentiments généreux dont elle était l'expression ; le ministre répondit qu'il aviserait plus tard. « Plus tard ! répondit le digne prélat : la faim n'attend pas. » Quoi qu'il en soit, les étudiants, instruits de ce fait, se présentent chez le ministre et le contraignent à leur livrer la lettre qu'ils firent imprimer et afficher ensuite sur les murs de la ville, dénonçant ainsi, à la vindicte publique, des hommes dont le seul crime était d'avoir du cœur. Ils font plus encore, ils forcent par des menaces d'abord, et des mauvais traitements ensuite, les signataires de la lettre à retracter des sentiments dont ils ne pouvaient que se glorifier; la peur étouffait la liberté.

Les citoyens qui, seuls, avaient eu le courage de protester au nom de l'humanité contre les conséquen-

ces d'une mesure illégale, eurent les honneurs du charivari. Pendant plus d'un mois ces scènes comiques servirent d'intermèdes à la Révolution.... Revenons au drame.

Le 25 avril, anniversaire de la fête de l'empereur, était attendu avec impatience, car Ferdinand devait, disait-on, offrir, en échange de son bouquet de fête, la constitution à son peuple ; en effet, la *Gazette officielle* confirma ce jour-là, sans les réaliser, les espérances préconçues. Les dispositions de cette loi ne satisfirent personne : elles accordaient trop aux uns et pas assez aux autres ; voici les principaux articles de cet acte divisé en sept parties dictinctes :

1° Dispositions générales ;
2° L'empereur ;
3° Droits politiques des citoyens ;
4° Les ministres ;
5° Le parlement ;
6° Sphère d'action du parlement ;
7° États provinciaux.

Dispositions générales.

Art. 1er. Tous les pays appartenant à l'empire d'Autriche forment une monarchie constitutionnelle et inséparable.

Art. 2. La constitution est applicable à la Bohême,

la Gallicie et ses annexes, l'Illyrie, la Dalmatie, l'archiduché d'Autriche, le duché de Salzbourg, la Styrie, la Silésie, la Moravie, le Tyrol.

. . . .

Art. 4. Garantie à toutes les races de leur nationalité et de leur langue.

Art. 5. Hérédité de la couronne dans la maison des Habsbourg-Lorrains, d'après les dispositions de la pragmatique-sanction.

Art. 6. La majorité de l'héritier présomptif de la couronne, fixée à dix-huit ans révolus.

Art. 7. Régence en cas de minorité ou d'incapacité.

L'empereur.

Art. 8. La personne de l'empereur est sacrée, inviolable; il est irresponsable, mais ses ordonnances doivent être signées par un ministre responsable.

Art. 9. L'empereur doit prêter serment à la constitution.

Art. 10. Le pouvoir exécutif appartient exclusivement à l'empereur, qui exerce le pouvoir législatif conjointement au parlement.

Art. 11. L'empereur nomme à tous les emplois, confère toutes les dignités, distinctions et degrés nobiliaires; il commande en chef les armées et dispose des forces de terre et de mer.

Art. 12. Il possède le droit de paix et de guerre; il conclut avec les puissances étrangères les traités qui doivent être subséquemment agréés par le parlement.

Art. 13. Il a droit de faire grâce et d'atténuer les peines.

Art. 14. La justice est rendue et exercée en son nom.

Art. 15. L'empereur a le droit de proposer des lois au parlement; la sanction appartient à lui seul.

Art. 16. L'empereur convoque le parlement chaque année; il peut l'ajourner ou le dissoudre : en ce dernier cas, un nouveau parlement doit être convoqué dans un délai de quatre-vingt-dix jours.

Droits politiques des citoyens.

Art. 17. Garantie de liberté complète en matière de religion et de conscience; garantie de la liberté individuelle.

Art. 18. Personne ne peut être arrêté en dehors des formes légales, à moins de surprise en flagrant délit. La loi apprécie l'exigence des visites domiciliaires.

Art. 19. La liberté de la parole et de la presse garantie par la constitution; le parlement fera une loi répressive contre les abus.

Art. 20. Inviolabilité du secret des lettres.

. . . .

Art. 22. Droit de pétition et d'association.

Art. 23. L'émigration facultative à tous les citoyens.

Art. 24. Liberté des industries : aptitude à posséder des immeubles et participation à tous les emplois et dignités.

Art. 25. La loi égale pour tous ; suppression des tribunaux privilégiés ; répartition générale du service militaire et des impositions.

. . . .

Art. 27. Projet de loi à soumettre au premier parlement relativement à l'émancipation des confessions.

Art. 28. Inamovibilité des juges. Ils ne peuvent être déplacés ou mis à la retraite sans leur consentement.

Art. 29. Exercice de la justice verbalement et publiquement. Établissement du jury.

. . . .

Art. 31. Libre exercice des cultes chrétiens reconnus et du culte israélite.

Art. 32. Responsabilité des ministres pour leurs actes et leurs propositions.

Art. 33. Une loi particulière déterminera cette responsabilité.

. . . .

Le parlement.

Art. 34. Le parlement qui, conjointement à l'empereur, exerce le pouvoir législatif, est divisé en deux chambres : le sénat et la chambre des députés. La durée du parlement est fixée à cinq ans.

Art. 35. Le sénat se compose des princes de la maison impériale, après leur vingt-quatre années révolues ; des membres nommés à vie par l'empereur sans égard à leur profession ou naissance, et de cent cinquante membres que les propriétaires d'immeubles les plus considérables éliront entre eux pour la durée de la session.

Art. 36. La chambre des députés se compose de trois cent quatre-vingt-trois membres : l'élection de tous les membres de la chambre repose sur le nombre de la population et sur la représentation de tous les intérêts publics.

Art. 37. Une loi provisoire réglera le mode électif pour le premier parlement.

Art. 38. Le parlement fixera les appointements des députés.

Art. 39. Chaque chambre élit son président, ses fonctionnaires, et décide la validité des élections.

Art. 40. Les membres des deux chambres ne peuvent exercer qu'en personne leur droit de vote ; ils

ne peuvent recevoir des instructions de leurs commettants.

Art. 41. Les séances des deux chambres sont publiques.

Art. 42. Nul membre ne peut être arrêté et poursuivi durant le cours de la session, sans l'autorisation de la chambre, à l'exception de la surprise en flagrant délit.

Art. 43. L'acceptation d'un emploi rétribué entraîne une nouvelle élection.

Art. 44. Les chambres sont convoquées exclusivement par l'empereur; elles ne peuvent s'occuper d'affaires dans l'intervalle des sessions.

Sphère d'action de la diète.

Art. 45. Toutes les lois doivent être agréées par l'empereur et sanctionnées par les deux chambres.

Art. 46. Le premier parlement fixera la liste civile de l'empereur. Les apanages, les dotations et dots pour les membres de la famille impériale sont, le cas échéant, soumis à l'approbation du parlement.

Art. 47. Les levées annuelles des troupes, les impôts, les emprunts, la vente des biens de l'État, la fixation du chiffre du budget, sont réservés au parlement, au moyen de décrets impériaux.

Art. 48. Les deux chambres peuvent faire des

projets de loi ou en exiger. Elles peuvent recevoir des pétitions et les mettre en délibération. Ces pétitions ne peuvent être remises que par un membre des chambres.

Art. 49. Trente membres dans le sénat, soixante dans la chambre des députés, suffisent à la validité des votes.

Art. 50. Il faut le vote affirmatif des deux tiers des membres présents des deux chambres pour compléter, interpréter et modifier la constitution.

Art. 51. La majorité absolue des voix suffit aux autres questions.

Art. 52. Le gouvernement est représenté dans les deux chambres par les ministres responsables, ou par un commissaire spécial.

Art. 53. Chaque chambre a le droit de faire son règlement : en attendant, le gouvernement y suppléera par des dispositions provisoires.

États provinciaux.

Art. 54. Dans chaque pays, il y aura des États provinciaux chargés de soigner les intérêts des provinces et de pourvoir à leurs besoins : les États provinciaux existants sont maintenus.

Art. 55. L'un des premiers actes du parlement sera d'énumérer et d'apprécier les projets que les

États provinciaux soumettront relativement à leurs constitutions actuelles, ainsi que les indemnités à accorder aux propriétaires lésés par l'abolition des corvées.

Art. 56. La législation établira des institutions municipales particulières pour soigner les intérêts spéciaux des cercles et arrondissements.

Art. 57. Les communes seront constituées de manière que tous leurs intérêts et ceux de leurs membres soient représentés.

Art. 58. Dans toute l'étendue de la monarchie, la garde nationale sera organisée conformément aux règles à établir par une loi spéciale. Elle restera toutefois subordonnée à l'autorité et à la juridiction civiles.

Art. 59. La garde nationale et tous les employés prêtent serment à l'empereur sur la constitution. Le serment de l'armée à la constitution est réuni au serment du drapeau.

Le jour même où la constitution fut publiée, le ministre Pillersdorff fit afficher et insérer dans les journaux le rapport qu'il avait adressé à l'empereur pour lui soumettre avec les avantages les côtés faibles de cet acte important. En raison du caractère confidentiel et secret dont ce document était revêtu, la démarche du ministre ne pouvait être que l'inspi-

ration de la démence ou de la perfidie, d'autant plus que la constitution était l'œuvre collective d'un comité de cent soixante membres organisés par ses soins et fonctionnant chez lui, sous ses propres yeux. Les citations suivantes feront apprécier aux lecteurs la nature de cette dénonciation :

« En devoir et en conscience, je ne puis vraiment pas conseiller à Votre Majesté d'amoindrir les concessions contenues dans cet acte solennel, quoique ma conviction intime ne les considère pas toutes comme indispensables. Guidé par cette conviction, je crois que le don généreux que Votre Majesté daignera accorder à ses peuples, fera naître la satisfaction et la confiance envers le trône, ainsi que le dévouement, la fidélité et la gratitude envers le magnanime bienfaiteur. Mais je ne me fais point illusion, et je ne puis me dissimuler qu'une œuvre, issue de la plénitude du pouvoir, ne répondra point à toutes les espérances et laissera le champ libre à de plus vastes désirs.

« Se refuser entièrement à ces désirs, blesserait tellement les sentiments prédominants et tiendrait si peu compte de l'expérience qu'offrent les institutions représentatives de tous les pays, que j'ose émettre mon avis respectueux : que la constitution, au lieu d'exclure un pareil cas, devrait plutôt le prévenir. »

Ces paroles perfides et contradictoires cachaient

un appel à la démocratie, qu'elles engageaient indirectement à repousser cette constitution au bénéfice d'une constituante basée sur la souveraineté populaire ; le peuple répondra bientôt à cet appel ; en attendant, il célèbre la promulgation de l'acte constitutionnel par des fêtes dont l'empereur prit l'initiative en affectant une somme de deux cent cinquante mille francs au dégagement des objets peu considérables déposés aux monts-de-piété.

Dans la soirée, la garde nationale, improvisant une démonstration aux flambeaux, se rendit au palais impérial à la lueur des illuminations de la ville. Les bataillons sans armes ouvrent la marche et précèdent le corps de musique de la garde bourgeoise. Revêtus d'une écharpe blanche, les membres du comité de lecture viennent ensuite ; le peuple, armé de torches, portant des bannières autrichiennes, allemandes, hongroises, se joint à eux. Les membres des diverses corporations des artistes marchent sous les attributs et les emblèmes de leurs spécialités ; un groupe d'élite porte, au milieu de leurs rangs, le buste de l'empereur couronné de lauriers, de fleurs et entouré d'une auréole de feu. Le cortége parcourt en cet ordre les principales rues de la ville et parvient sur la place de l'empereur François. L'empereur Ferdinand et la famille impériale paraissent ; à leur vue, tous les fronts se découvrent, une immense acclama-

tion éclate ; les musiques jouent l'hymne national que chante ensuite la Société philharmonique ; le peuple le répète en chœur ; tout semble harmonie et joies. Vaine apparence ! quelques jours encore, et la même place présentera le spectacle de la discorde et de la haine.

Ainsi qu'il était facile de le prévoir, la dénonciation du baron Pillersdorff n'avait pas tardé à porter ses fruits. Trois heures après la promulgation de la constitution, la députation des Polonais restée à Vienne, s'était réunie en séance pour protester contre les articles admettant la représentation de la Gallicie et de Cracovie au parlement de l'empire à l'exclusion du parlement provincial qui formait le point capital de leur pétition. De leur côté, les étudiants, mécontents de la création de deux chambres, avaient organisé un comité chargé d'inviter tous les bourgeois à prendre part, au moyen de délégués, à la discussion générale de la constitution, discussion fixée au 28 courant.

Comme on l'a vu, depuis le commencement de la révolution, les étudiants, poussés par les meneurs qui manœuvraient derrière leur inexpérience, prenaient partout et toujours l'initiative des résolutions hardies et des mesures hostiles au pouvoir ; à leur tour, les étudiants, dont les allures impétueuses exerçaient un grand empire sur les masses, pous-

saient la bourgeoisie qui, de son côté, dirigeait le peuple ; donc l'influence des étudiants formait le plus grand obstacle à l'action du pouvoir : le gouvernement résolut de le briser momentanément en devançant l'époque des vacances par la fermeture de l'Université. Mais il fut contrarié dans ce projet par la bourgeoisie qui, conseillant aux étudiants de ne point quitter Vienne, leur offrit la table, le logement ou de subsides. Presque tous les fabricants offrirent de défrayer la jeunesse dont la turbulence ne pouvait être que nuisible à leurs intérêts matériels ; plusieurs d'entre eux, M. Sonnauer entre autres, offrirent l'hospitalité à cinquante étudiants.

Les meneurs profitèrent de cette occasion pour soulever contre le comte Fiquelmont, accusé d'être vendu aux intérêts de la Russie, une tempête qui devait amener sa sortie du ministère. C'était le 2 mai ; à onze heures du soir, le comte venait de rentrer à son domicile par des rues calmes et désertes, la ville entière semblait dormir, cependant plusieurs milliers d'hommes veillaient en attendant un signal. Le ministre allait se mettre au lit, lorsque tout à coup des cris de malédiction, accompagnés par les bruits discordants d'un charivari de premier ordre retentissent sous ses fenêtres ; accordées par un sentiment commun de haine, toutes les voix le somment de quitter les affaires ; les menaces suc-

cèdent aux injures ; il est minuit ; alors un orateur, se faisant d'une borne de la rue une tribune digne de son éloquence, pérore la foule : « Amis ! s'écrie-t-il, le vieux ministre fait la sourde oreille ; la musique des roubes russes qu'il compte à cette heure sans doute, l'empêche d'écouter la nôtre ; le prix de la trahison l'emporte sur la manifestation de la justice populaire ; rentrons chez nous, amis, pour revenir demain plus nombreux, pour revenir plus nombreux encore après-demain, et les jours suivants, s'il le faut, jusqu'à ce que le ministre abandonne son portefeuille. »

Le lendemain matin, le comte Fiquelmont raconta à ses collègues les scènes de la veille et celles qui devaient avoir lieu dans la soirée : « Ce n'est point ma dignité personnelle qui se trouve engagée, leur dit-il ; c'est la dignité du cabinet entier ; le souffrirez-vous ? » Les ministres restèrent impassibles. « Voulez-vous, continua-t-il, que je précise les projets anarchiques que j'aurais dû apprendre par des voies officielles plutôt que par des voies sympathiques ? je suis en mesure de vous satisfaire : eh bien ! à l'heure où je vous parle, de nouvelles démonstrations hostiles se préparent contre votre collègue ; des étudiants, répandus dans les faubourgs, enrôlent les ouvriers pour l'émeute de ce soir : voulez-vous que je sois plus explicite encore ? eh bien ! c'est la maison

Lubomirski, située sur le rempart, qui est le quartier-général des meneurs : les émissaires s'y succèdent, les messages et les dépêches y affluent de toutes parts; voulez-vous maintenant mon avis? eh bien! il n'y a pas un instant à perdre; il faut sur-le-champ prendre des mesures d'autant plus nécessaires que la chancellerie d'État, menacée dans ma personne, se trouve dans le voisinage du palais impérial. Prenez-y garde, messieurs, la démonstration dont je suis l'objet aujourd'hui n'est point un simple désordre de rue, c'est une véritable émeute, plus encore peut-être, car les quinze mille hommes que les chefs ameutent contre moi appartiennent tous à la légion académique, à la garde nationale ou à la classe ouvrière. Ne voyez-vous pas que ces partisans du trouble, parfaitement organisés, fonctionnant comme un seul homme sur un mot d'ordre, vont, par l'expérience de ce soir, mesurer les forces de l'élément révolutionnaire à la résistance de l'autorité; mon devoir est de vous avertir; le vôtre est d'aviser. »

Pressé de s'expliquer, le baron Pillersdorff répondit d'une manière évasive; « il n'osait prendre sur lui, dit-il, la responsabilité de mesures préventives; cependant il aviserait. »

Dans la soirée, la comtesse Fiquelmont, sur la prière de son mari, se retira chez la princesse Clary, sa fille. A huit heures, le comte se rendit, comme de

coutume, à la chancellerie d'État, pour expédier les affaires courantes. Trois quart d'heure après, un de ses domestiques vint le prévenir que de nombreux rassemblements encombraient la rue Landhaus-gasse, qu'il habitait, et interceptaient toutes les communications. A neuf heures et demie, les émeutiers commencèrent, sur un signal donné, à jeter de grands cris et à demander le ministre : on leur répond que le comte est absent. — « Nous voulons nous en assurer par nous-mêmes, » répliquent-ils, et ils menacent de forcer l'entrée de la maison si on la leur refusait. Douze hommes armés sont admis, ils opèrent dans tous les sens une visite domiciliaire sans résultats. L'inutilité des perquisitions qu'ils font ensuite dans les appartements de la princesse Clary, leur fait supposer que le comte ne peut être qu'à la chancellerie d'État ; ils s'y transportent en masse : enfermé dans son cabinet, le ministre rédigeait en ce moment une dépêche importante pour Londres : les vociférations populaires, les bruits discordants d'un charivari monstrueux, n'interrompent point son travail. Entre dix et onze heures, le général Sardagna, commandant de la ville et attaché au commandement en chef de la garde nationale, se fait introduire auprès du comte ; il lui fait part des dispositions du peuple, du caractère et du but de l'émeute ; il a vu, dans les groupes qu'il a traversés,

un grand nombre de gardes nationaux en uniforme, mais sans fusil ; il les a rappelés au sentiment de leurs devoirs, et tous ont protesté de leurs intentions pacifiques. « Ils ne veulent qu'une seule chose, la retraite immédiate du ministre Fiquelmont, rendue inévitable par la prétendue trahison du comte ; » il ajoute « qu'en raison du crédit que cette opinion trouvait dans l'esprit général de la garde nationale, il n'osait la faire intervenir. Cependant il avait rangé un détachement en bataille sur la place Joseph : dans l'état des choses, il ne pouvait rien faire de plus, à moins d'ordres supérieurs ; » il termine en demandant au ministre s'il veut transmettre au commandant en chef l'ordre de disposer des troupes de ligne.

— « Général, répondit le ministre, la nature de mon ministère ne m'autorise point à donner un tel ordre, et fût-il de ma compétence, que j'hésiterais de le donner, attendu que j'aurais l'air d'intervenir dans une question personnelle. Quoi qu'il en soit, je ne voudrais à aucun prix devenir le prétexte d'un conflit dont les conséquences seraient incalculables. D'après l'esprit de nos anciens règlements, vous le savez, général, la troupe de ligne ne peut intervenir que sur la réquisition de l'autorité civile ; or, cette autorité appartient au ministre de l'intérieur ; c'est donc à lui de pourvoir, par tous les moyens que la loi met à sa disposition, au rétablissement de l'ordre et de

la tranquillité publique. Quant à moi, les affaires de l'État me retiennent ici pour quelques heures encore, j'y resterai : quant à vous, agissez selon vos devoirs et votre conscience. »

Le général Sardagna, le seul personnage qui s'interposa d'office entre le ministre et l'émeute qui l'assiégeait dans son palais, prit congé du comte et se rendit au sein des groupes pour assister passivement aux scènes tumultueuses de la rue. L'attitude de la garde nationale, regardant passer, l'arme au bras, l'émeute devant elle, s'explique par la démission de son commandement en chef que le général Hoyos avait déposé la veille entre les mains de l'empereur, et qu'il reprit trois jours après. A onze heures, les émeutiers, lassés plus encore par l'impassibilité du ministre que par leur travail charivaristique, demandent à parler au ministre ; celui-ci consent à recevoir une députation de huit individus. Seize étudiants armés envahissent le palais de la chancellerie, et, interpellant le comte au nom du peuple, ils exigent sa démission : la discussion engagée à ce sujet se prolonge pendant plus d'une heure ; calme d'abord, elle finit par se mettre au diapason de l'émeute qui gronde au bas dans la rue : — « Je ne suis pas sourd, dit le comte à l'un des orateurs dont le verbe animé retentissait comme une menace ; parlez plus bas. » Mais celui-ci, élevant de plus en plus la voix et bran-

dissant son sabre sur le front du vieillard, répond : —« Représentant du peuple, je parle au nom du peuple, et quand le peuple parle, sa voix ne saurait être jamais trop forte.

—« Soit! réplique le ministre; mais je voudrais bien savoir de quel droit et pour quel motif le peuple exige ma démission.

—« Du droit de sa souveraineté et parce que vous avez perdu sa confiance.

—« Que me reproche-t-il donc, le peuple?

—« De trahir les intérêts de la patrie vis-à-vis de l'étranger.

—« A toute accusation il faut des preuves, précisez.

—« Vous êtes vendu à la Russie; mais il ne doit pas être ici question de votre politique; il s'agit de votre démission. N'hésitez pas, le peuple attend, et, vous le savez, la patience humaine a ses limites.

—« Encore des menaces! s'écrie le ministre avec un geste plein de dignité; un vieux soldat ne les craint pas. Messieurs, continue-t-il, la constitution, que je suis fier d'avoir signée, m'a soumis au seul juge que je puisse reconnaître et auquel je doive compte de la gestion de mon ministère; la constitution, je le sais, m'a imposé de grands devoirs, elle exige de moi une immense responsabilité; mais, en même temps, elle m'a placé sous la sauvegarde des

lois protectrices qui veillent sur tous. La démarche que vous faites auprès de moi viole la constitution, et vous n'exercez d'autre pouvoir que celui d'une révolution que l'on croyait finie ; vous êtes des révolutionnaires.

— « Nous sommes le peuple, répliquent les délégués ; or, au nom du peuple, nous vous sommons de donner votre démission.

— « Je ne reconnais pas en vous ce mandat ; je ne puis et ne dois donner ma démission qu'entre les mains de l'empereur. »

Il était minuit et demi, la tempête populaire, grossie par tous les éléments déchaînés de la démocratie, soufflait avec fureur, et pas une voix légale, pas une protestation ne s'était opposée aux mouvements désordonnés du peuple. Sur la demande réitérée des étudiants, le comte renouvela la promesse de donner sa démission à l'empereur en acceptant la responsabilité des suites de cette promesse. « Dans ce cas, frères, dit un des étudiants, nous ne pouvons rien exiger de plus du ministre ; puisqu'il se reconnaît responsable des conséquences de son engagement d'honneur, retirons-nous. »

Ils partirent en effet, mais un quart d'heure après ils revinrent en plus grand nombre en déclarant que le peuple irrité exigeait sa démission écrite, promettant de ne s'apaiser qu'à ce prix. « Savez-vous, mes-

sieurs, réplique fièrement le ministre, qu'un général a été traduit devant un conseil de guerre pour avoir signé une capitulation? Eh bien! vous me briserez si vous le voulez, vous êtes en nombre et je suis seul, vous êtes dans la force de l'âge et je suis vieux, mais je ne capitulerai pas, je ne signerai rien; place, messieurs;» disant ainsi, le ministre se fraya un passage à travers le groupe des étudiants désarmés par la dignité de ces mâles paroles. Quelques-uns même lui servant d'escorte au milieu des groupes menaçants que le ministre traverse d'une démarche fière et le front haut, le conduisirent au domicile du prince Clary. Les émeutiers ne tardèrent pas à l'y suivre.

Les étudiants formant l'avant-garde de ces bandes indisciplinées qui vont assiéger deux femmes et un vieillard, forcent la porte d'entrée et se précipitent dans les escaliers. Ils demandent impérieusement à voir le ministre; on leur répond qu'il est absent; ils exigent, malgré l'heure avancée de la nuit, qu'on les introduise auprès de la comtesse Fiquelmont et de la princesse Clary; ces deux dames, accompagnées du prince Clary, les reçoivent et cherchent en vain à les calmer. Ces étudiants, oubliant les sentiments de respect qu'on doit à la faiblesse, sinon aux charmes de la femme, insensibles à la morne douleur de l'une et à la beauté de l'autre, aux supplications de toutes deux, ne veulent rien entendre. Le colloque

qu'ils engagent avec elles devient intraduisible, il présente bientôt le caractère de la plus cynique brutalité; tout à coup une porte s'ouvre et le ministre lui-même apparaît à leurs yeux.

« Vous êtes des lâches! s'écrie-t-il, ô vous qui insultez ainsi deux femmes. Me voici, que voulez-vous? » Sommé de se rendre à la chancellerie d'État où la plus grande partie du peuple l'attend pour recevoir publiquement sa démission, le ministre répond : « Je suis ici, j'y resterai, que le peuple vienne s'il veut m'entendre. » Quelques minutes après instruit que le peuple entier le réclamait, il parut au balcon et dit : « J'ai fait la promesse de résilier mes fonctions de ministre entre les mains de l'empereur; je la tiendrai; ma démission sera la première pièce que je signerai en ma qualité de ministre. — Votre parole d'honneur, nous voulons votre parole d'honneur, lui crie-t-on de toutes parts. — C'est inutile, réplique-t-il, une promesse, à mes yeux, a toujours porté le caractère d'un engagement d'honneur.

— « Nous y comptons, » dirent les chefs, et, sur un signal, l'émeute satisfaite se retire lentement dans ses foyers en criant : A bas Fiquelmont! à bas le traître et vive la liberté!

Le lendemain, le comte Fiquelmont déposa son portefeuille dans les mains de l'empereur, et les gazettes viennoises, entonnant un chant de victoire,

s'empressèrent de rendre hommage aux étudiants dont *l'attitude respectueuse et les négociations parlementaires* avaient obtenu la retraite du ministre abhorré. Il était impossible d'allier plus d'impudence à plus de brutalité.

A cette époque les Viennois, dont la grande majorité, sincèrement dévouée à la cause de l'ordre, déplorait les excès d'une révolution qu'ils avaient subie, commencèrent à regretter les jours de tyrannie et les ténèbres du despotisme remplacés par l'aurore de la liberté ; ils supportaient surtout avec peine l'omnipotence des écoles servant de régulateur au pouvoir et de joug à l'opinion publique ; mais, comprimés par la peur, ils n'osaient encore manifester hautement la nature de leurs sentiments ; leur action était toute passive, cependant ils attendaient une occasion pour se prononcer, elle ne se fit pas attendre.

CHAPITRE VI.

Pétition du comité des étudiants. — Symptômes de dissidence entre les étudiants et la garde nationale. — Création du comité central politique. — Physionomie de ce comité. — Graves dissidents. — Ordre du jour du général Hoyos. — Tergiversation du ministre Pillersdorff. — Journée du 15 mai. — Nouvelles exigences. — Nouvelles concessions. — Fuite de la famille impériale. — Son arrivée à Inspruck. — Proclamation des ministres. — Emigration. — Lueurs de réaction. — Mouvements républicains. — Dissolution du comité central politique.

Le comité des étudiants, présidé par le docteur Goldmarck, voulant obtenir à tout prix un ministère des travaux publics et des changements à la constitution, adressa le 25 mai, au ministre de l'intérieur, la pétition suivante :

« Les étudiants de Vienne ont toujours reconnu comme leur premier devoir, de répondre à la confiance du souverain, en s'employant sans relâche au maintien de l'ordre nécessaire à la consolidation du trône et de la liberté.

« Intimement convaincus que Votre Excellence est

prête à accéder à chaque prière dont l'accomplissement peut dissiper les défiances de la population et calmer l'agitation des esprits, ils soumettent à Votre Excellence des vœux que vous daignerez, ils l'espèrent, réaliser immédiatement. Nous sommes tous persuadés que la confiance seule peut rendre le gouvernement fort et énergique, le peuple heureux et content. Or, il faut que le peuple ait cette confiance, principalement en ses représentants au corps législatif; mais il ne peut l'avoir, si le premier parlement qui décidera les questions les plus importantes pour tout l'avenir de l'Autriche, ne sort d'une élection, expression exacte et sincère des sentiments et de la volonté du peuple. Afin que ce premier parlement puisse offrir au peuple les garanties nécessaires à la confiance que tous ses intérêts seront convenablement représentés, que nul État n'aura la préférence, que nul ne sera négligé, que les libertés constitutionnelles seront promptement assurées, que toutes les résolutions importantes seront prises à l'avenir selon les sentiments et la véritable volonté du peuple; les étudiants soumettent à Votre Excellence le projet d'un mode d'élection provisoire :

« 1° Nous demandons que l'élection des membres de la seconde chambre soit affranchie du cens électif; car, le peuple pourrait d'autant moins mettre sa confiance en une chambre élue sur ce système,

que les représentants au parlement de Francfort n'ont point été soumis à cette formalité.

« 2° Nous demandons que les conditions posées en principe par la constitution, pour l'élection des membres de la seconde chambre, soient modifiées, de manière qu'au lieu de la plus riche propriété foncière, il ne soit exigé qu'une possession d'immeubles, *pas tout à fait insignifiante.* S'il en était autrement, le peuple considérerait avec défiance les membres d'une chambre choisie dans les classes de la plus dangereuse aristocratie, celle de l'argent; il craindrait à juste titre que ces membres ne correspondissent point à ses véritables intérêts et besoins.

« 3° Nous demandons que l'élection des membres de la première chambre soit faite par le peuple lui-même, car, sans cette condition, le peuple ne verrait dans les membres élus qu'une caste étrangère et hostile qui, n'émanant point de lui-même, ne représenterait que l'égoïsme des intérêts particuliers.

« 4° Nous demandons l'intervention du conseil des ministres près de l'empereur, pour le dissuader de nommer les membres de la première chambre. L'accomplissement entier de tous ces points peut seul créer et consolider la confiance indispensablement nécessaire, etc., etc. »

Les étudiants avaient compris qu'une pétition de cette importance devait être l'expression des vœux

de la population et devait être appuyée par elle pour être agréée du gouvernement; en conséquence, ils l'avaient présentée à la sanction de la garde nationale. Mais celle-ci, après l'examen sérieux des quatre articles précités, refusa purement et simplement son adhésion, déclarant en outre qu'elle ne pouvait en approuver ni le fond ni la forme. Elle signifia cependant que, d'accord avec la garde bourgeoise, elle soumettrait, au ministre de l'intérieur, une pétition relative dont voici le texte :

« Excellence,

« Suivant le penchant de leur cœur, animés des plus nobles sentiments pour calmer l'agitation qui règne évidemment dans toutes les classes de la société, les étudiants de Vienne ont soumis hier, à Votre Excellence, une pétition ayant pour objet une loi élective qui tienne compte de tous les intérêts, la convocation immédiate du parlement, et la création d'un ministère exclusivement consacré au bien-être des classes ouvrières.

« Invitées à s'associer à cette pétition, la garde nationale et la garde bourgeoise de Vienne ont saisi avec empressement cette occasion de recommander instamment à Votre Excellence les vœux suivants qui peuvent être considérés comme l'expression générale de ses sentiments. Il ne peut échapper à l'esprit clairvoyant de Votre Excellence, que tous les

éléments de notre vie politique se trouvent dans une situation d'incertitude et de tension qui ne saurait se prolonger sans compromettre, de la manière la plus grave, le trône et la patrie; situation qui inspire autant d'angoisses à l'esprit des bons citoyens, qu'il ouvre une large carrière aux menées anarchiques des malveillants. Il importe de mettre un terme à ces menées, il importe de calmer les esprits surexcités, il importe de rétablir l'ordre et la sûreté compromises, afin que les fidèles sujets de Sa Majesté puissent réellement se réjouir des bienfaits de la constitution accordée par l'empereur.

« De leur côté, la garde nationale et la garde bourgeoise reconnaissent l'urgence de la convocation immédiate du parlement comme l'unique moyen d'atteindre le but si désiré. C'est uniquement par ce moyen que, d'un côté, les vœux et les besoins du peuple trouvent un organe légal et authentique, tandis que, d'un autre côté, la force paralysée du pouvoir se ranimera par l'autorité et par la protection des lois dont elle émane. Avec elle se ranimera la confiance, avec elle se ranimera le bien-être général dont l'anéantissement constitue le plus grand danger.

« En conséquence, les gardes nationale et bourgeoise de Vienne prient Votre Excellence de vouloir bien engager Sa Majesté de convoquer au plus tôt le parlement, de rendre cette convocation possible en

publiant sans retard une loi élective provisoire, et de faire procéder immédiatement aux élections. Mais, considérant que le peuple ne peut accorder sa confiance qu'à des membres dont le choix réponde à ses véritables sentiments, la garde nationale et la garde bourgeoise se permettent de soumettre à Votre Excellence les propositions suivantes :

« 1° Que l'élection des membres à la seconde chambre, affranchie du sens électif, soit faite d'une manière médiate, afin que nul citoyen indépendant ne soit privé de ses droits politiques ;

« 2° Que les membres qui sont appelés à faire partie de la première chambre par la voie élective, soient également élus par le peuple, pour que cette chambre soit uniquement composée de membres investis de la confiance illimitée du peuple entier, et non la représentation d'une fraction du peuple ;

« 3° Que le nombre des membres de la première chambre, dont la nomination est réservée à Sa Majesté, soit fixé de manière qu'il ne dépasse point le quart de la totalité de ses membres, etc., etc. »

Comme on le voit par la différence qui existe entre ces deux pétitions convergeant par des voies opposées au même but, des symptômes de dissidence commençaient à se manifester entre la garde nationale et les étudiants de Vienne ; ceux-ci, plus avancés sur le terrain de la révolution, affran-

chis des liens de la famille et de la propriété, tendaient chaque jour à restreindre, sinon à effacer entièrement l'action de la garde nationale, dont ils accusaient les sentiments d'égoïsme et de modération. Afin d'éviter une apparence de scission et les germes de lutte, ils résolurent d'absorber en leur milieu la puissance rivale qu'ils jalousaient : ils y réussirent en décidant, par une manœuvre habile, la garde nationale à former avec eux un comité unique qui dès lors prit le titre de comité central et politique de la garde nationale.

La physionomie de ce comité présentait le caractère que l'on trouve à toutes les assemblées politiques basées sur des principes constitutionnels : la résistance, le milieu et l'opposition ; la droite, quoique composée d'éléments conservateurs, se prononçait ouvertement libérale et rappelait la nuance politique alors représentée en France par le parti Cavaignac. Ses principaux chefs étaient le docteur Wurth, bon orateur, envoyé plus tard au parlement de Francfort ; M. Arneth, directeur du cabinet des médailles et des antiques ; le docteur Schiel, official au ministère des affaires étrangères ; M. Kochlé, conseiller et ancien gouverneur des fils de l'archiduc Charles ; le médecin Hruby, qui bientôt devint le président du comité ; le docteur en médecine Klucky, Polonais d'une grande exaltation, etc., etc.

Le centre, *nuance Dufaure,* se composant, à quelques exceptions près, du parti modéré de la garde nationale, était représenté par les docteurs Fischhof, Dercsenyi, ex-conseiller du ministère, Hongrois de naissance, écrivain de mérite, mais tellement amoureux de sa personne, qu'il poussait l'instinct de la conservation jusqu'à l'art de faire le mort dans les occasions suprêmes.

Le centre gauche, *nuance Crémieux,* se composait presque entièrement des membres de la légion académique. Ses membres les plus influents étaient le Hongrois Freund, employé à l'administration des postes, doué d'une éloquence mâle et logique; Goldmark, docteur en médecine, parleur infatigable, remplaçant l'éloquence par l'emphase, la pensée par le geste; l'étudiant en droit Willner, beau comme l'Antinoüs antique, véritable idole populaire, surnommé par les travailleurs eux-mêmes, le roi des ouvriers : son influence sur ses sujets avait quelque chose de magnétique ; d'un mot, d'un signe, il enchaînait les masses à ses lèvres et à son geste : c'était le duc de Beaufort de la révolution de Vienne.

A la suite de ces chefs de file, marchait la majorité unie, compacte, votant comme un seul homme, toujours prête à adopter les résolutions les plus violentes, profondément ignorante en politique, remplaçant par une soumission passive, par un courage

actif, la part d'initiative et d'éloquence qu'elle laissait à ses meneurs.

Des dissentiments graves ne tardèrent pas à éclater au sein de ce comité : une minorité, peu nombreuse d'abord, mais compacte, éleva sa voix contre l'existence même de ce comité s'arrogeant, contrairement à l'esprit du régime constitutionnel qui n'admet point, comme assemblée délibérante, un corps armé, les pouvoirs d'un parlement. Cette question souleva de violentes discussions parmi le peuple et au sein de la garde nationale, qu'elle scinda en deux camps, et où, de part et d'autre, l'on dépensa, pour et contre, beaucoup d'encre et de paroles. Le comité crut devoir, à cette occasion, publier un long mémoire justificatif, afin de prouver la légalité de son existence.

Le ministère qui, de son côté, ne voyait point sans ombrage sa liberté d'action absorbée par l'omnipotence de ce comité dont les moindres résolutions avaient force de loi, mais trop faible pour le combattre en face, s'adressa à plusieurs de ses membres influents pour les engager à employer leur autorité à la dissolution volontaire du corps politique qu'il redoutait. Ceux-ci, dans la persuasion intime que leurs démarches seraient infructueuses, refusèrent d'abord, mais le ministère, insistant, ils offrirent de donner leur démission en faisant observer toutefois qu'ils

seraient aussitôt remplacés par des membres plus avancés. Cependant, convaincus eux-mêmes de la nécessité de prendre un parti, ils engagèrent à leur tour les ministres d'user de leurs pouvoirs pour dissoudre, dans l'intérêt du salut de l'empire, une institution évidemment anti-constitutionnelle. L'un d'eux même, dont la résistance apportait chaque jour un nouvel obstacle au mouvement précipité de l'extrême gauche, adressa le dilemme suivant au baron Pillersdorff :

« Notre comité est légal, ou il ne l'est pas. S'il est légal, pourquoi nous demandez-vous une abdication qui serait, de notre part, un suicide? S'il n'est pas légal, pourquoi ces hésitations? Vous ne pouvez, dans l'intérêt du trône constitutionnel, transiger avec ce comité, vous devez le dissoudre. »

Le ministère, n'osant prendre l'initiative du parti indiqué par le second terme de l'argument du docteur Schiel, renoua, avec le commandant en chef de la garde nationale, des négociations qui devaient également échouer devant l'inertie du pouvoir. Le comte Hoyos qui, en sa qualité de général, aurait dû savoir que le moyen le plus sûr de vaincre un obstacle est de l'aborder franchement de front, prit la question de biais et recourut à des détours qui devaient infailliblement aboutir à un écueil. En effet, au lieu de faire agir la force que le pouvoir lui avait confiée, il

employa la conciliation, il pria quand il devait ordonner; troquant son épée de soldat contre une plume de rhéteur, il rédigea et fit imprimer, à la date du 13 mai, un ordre du jour destiné à être publié le lendemain; il était ainsi conçu :

« Des discussions politiques sont incompatibles avec l'institution de la garde nationale; des réunions de gardes nationaux délibérant sur les plus graves questions comme les représentants de la volonté générale et avec des pouvoirs illimités, sont inadmissibles.

« La force armée dans l'État ne peut être en même temps délibérante et législative sans faillir à sa destination spéciale et devenir inapte à l'atteindre. La sublime mission de la garde nationale consiste à protéger énergiquement la tranquillité, la sûreté, l'ordre, et à servir, par ce moyen, de garantie aux biens politiques de l'État et de la constitution. Elle faillit à cette mission en se transformant en réunion politique, et s'expose à de graves dangers, attendu que des scissions et des partis naissants dans son sein détruiraient sa force, son autorité, et transformeraient en un foyer de fomentation l'organe exécutif le plus puissant du gouvernement.

. . . .

« L'on peut donc espérer du sentiment de justice, de son amour éprouvé pour l'ordre et pour le bien-

être de ses concitoyens, que la garde nationale reconnaîtra l'incompatibilité des délibérations politiques avec sa destination, avec son désir de rétablir la confiance, de ranimer le commerce et l'industrie paralysés.

« Pour réaliser bientôt ces espérances et prévenir les inconvénients qui déjà se sont fait sentir, je me vois engagé par un ordre du ministre de l'intérieur, par le sentiment de mon devoir autant que par ma sollicitude pour le bien-être de la capitale, je me vois engagé à *prier instamment la garde nationale* de prendre en considération l'inconstitutionnalité des discussions politiques qui ont eu lieu ces jours derniers dans les assemblées du soi-disant comité politique central. Je me vois forcé de lui inspirer la conviction que ce n'est qu'en se conformant strictement à ses attributions, qu'elle pourra obtenir l'obéissance absolue aux lois, protéger efficacement les citoyens, répondre à la confiance du gouvernement, et mériter la reconnaissance de la patrie. En conséquence, me confiant pleinement en sa prudence et la rectitude de son jugement, je me crois autorisé d'exposer que, dorénavant, elle s'abstiendra de prendre part à des assemblées inconstitutionnelles. »

Le comité central politique, instruit de l'existence de ce document, envoya une députation de quatre membres au ministre de l'intérieur pour appeler son

attention sur les dangers attachés à la publication d'un ordre du jour dont le texte renfermait une nouvelle révolution. Le baron Pillersdorff fit aussitôt mander le général Hoyos pour l'aboucher avec les quatre délégués, MM. les docteurs Schiel, Fischhof, Goldmark et le baron Dercsenyi. Le général, atterré par le subit revirement du ministre, ne veut rien entendre ; il persiste dans ses résolutions, son ordre du jour sera publié ; les délégués du comité, le ministre lui-même, cherchent à ébranler la volonté du général par les mots de guerre civile et de combats sanglants. « C'est donc une capitulation devant l'ennemi que vous me demandez, s'écrie le comte Hoyos, je suis soldat, je ne la signerai jamais ; cependant, ajoute-t-il en se tournant vers le ministre, puisque vous persévérez dans la voie fatale des concessions, et que vous semblez aujourd'hui me rendre responsable d'une mesure dont vous avez pris hier l'initiative, je consens à retirer mon ordre du jour à la condition que le comité central se dissoudra de lui-même. » Les délégués acceptent cette proposition et s'engagent, sur l'honneur, d'obtenir la dissolution spontanée du comité central.

Toutes les difficultés semblaient aplanies par cette décision ; les parties adverses s'étaient séparées dans les meilleurs termes, la question en litige paraissait définitivement résolue ; quand, par un déplorable

malentendu dont les circonstances sont encore un mystère, le fameux ordre du jour parut sur tous les murs de la ville.

Irrités par cet acte qu'ils appellent une violation de la parole donnée, les membres du comité se réunissent aussitôt en séance et se décident à soutenir par tous les moyens possibles la légalité de son existence, en protestant contre le décret qui la met en doute.

Cependant la voix de la raison dominant celle de la colère, les chefs du parti modéré parviennent à obtenir de leurs collègues la promesse de se dissoudre immédiatement après l'obtention des modifications imposées à la loi électorale.

La séance touchait à sa fin lorsque, tout à coup, plusieurs émissaires se précipitent dans la salle et annoncent que les troupes, sorties de leurs quartiers, prenaient de formidables dispositions. L'infanterie était rangée en bataille sur les glacis, les grenadiers occupaient le palais impérial, la cavalerie gardait la porte François, les chasseurs s'étaient retranchés devant la douane, derrière une barricade qu'ils avaient improvisée avec des fourgons de poste ; enfin, l'artillerie, mèche allumée, campait sur les remparts. « Ces dispositions belliqueuses et non motivées, disent-ils, menacent la liberté du comité central, le moment est venu où le courage du droit doit résister à la brutalité de la force. » Au même instant,

les tambours de la garde nationale battant la générale se font entendre, leurs roulements précipités jettent l'assemblée dans une étrange perplexité; le président fait des efforts inouïs pour rétablir le calme; ne pouvant y parvenir, il propose d'ajourner la séance, sa motion est refusée, et l'assemblée, résolue d'attendre les événements, se déclare unanimement en permanence; les gardes nationaux font des patrouilles, les troupes gardent leur position; la nuit arrive sur ces entrefaites et le comité central se sépare à une heure de la nuit.

Le lendemain 15, le général Sardagna se rend à l'Université; il déclare, au nom du gouvernement, que six mille ouvriers des faubourgs s'apprêtent à marcher sur la ville, il engage la légion académique à se joindre aux troupes pour les disperser. Les étudiants, irrités par les événements de la veille et redoutant un piége, refusent de se morceler; ils répondent cependant qu'ils emploieront tous leurs efforts au maintien du repos public. Pendant ce temps les bruits les plus alarmants se croisent et se succèdent dans la ville; l'agitation populaire est à son comble, les fauteurs l'exploitent, annonçant partout que la réaction, après avoir jeté le masque, marche le front découvert pour reprendre à la révolution toutes les conquêtes obtenues depuis le 13 mars. L'armée, disent-ils, ce puissant levier du despotisme, l'armée

est prête à seconder la réaction dans ses projets liberticides. Ces assertions perfides, que semble justifier l'attitude menaçante de l'armée, répandent la terreur dans la ville ; les tambours battent la générale, la garde nationale *intra muros* occupe ses places d'armes, celle des faubourgs arrive au pas de course sur la place de l'Université pour servir de rempart à la légion académique qu'on lui a dit menacée.

Ces renforts inespérés enflamment le courage des étudiants, qui, se croyant invincibles, dans leur exaltation essayeraient d'escalader le ciel sur l'ordre insensé d'un de leurs chefs. Des munitions de guerre leur arrivent de toutes parts ; un prêtre, oubliant les devoirs sacrés du sacerdoce, le professeur Füster, aumônier de la légion académique, lui distribue deux caissons de cartouches qu'il a fabriquées d'une main consacrée pour donner aux hommes de bonne volonté l'hostie de paix et d'amour. Partout les boutiques se ferment, partout des figures sinistres présagent des scènes sanglantes, partout on est en attente de graves événements.

Pendant ce temps les étudiants, après de violents débats dans la grande salle de l'Université, avait envoyé au ministre Pillersdorff une députation chargée de lui demander des explications au sujet de l'attitude menaçante de l'armée vis-à-vis le peuple, et d'en exiger la retraite immédiate. Une seconde

députation investie de pouvoirs plus importants encore, suivit de près celle-ci pour demander aux ministres :

1° La modification de la loi électorale ;

2° Révocation de l'ordre du jour du général Hoyos ;

3° L'action de l'armée subordonnée à la volonté de la garde nationale ;

4° Le service du palais impérial confié à la garde nationale conjointement aux troupes de ligne.

Le baron Pillersdorff promit, au nom de ses collègues, de prendre en considération les vœux du peuple et de répondre, autant qu'il serait en son pouvoir, aux *justes* désirs des étudiants. « Nous avons toujours considéré, dit-il, le soin des intérêts du peuple comme notre premier devoir. » Il finit en engageant les délégués à se retirer, afin de permettre au conseil de se réunir immédiatement pour délibérer sur les articles soumis à son appréciation ; ceux-ci répondirent qu'ils attendraient le résultat de la conférence dans une pièce voisine.

Pendant ce temps, les délégués reçoivent de minute en minute des messages qui les tiennent au fait des événements qui avaient lieu dans l'intérieur de la ville, la position devenait de plus en plus critique : les ouvriers des faubourgs avaient suspendu leurs travaux et déserté leurs ateliers ; armés de pioches, de marteaux, de barres de fer et de haches, ils

s'étaient portés sur la ville au cri de : Vivent les étudiants! Rangés en bataille devant les portes de Carinthie, des Écossais et François, ils juraient de défendre la légion académique jusqu'à la dernière goutte de leur sang. De son côté, la garde nationale interceptait la communication entre la place Saint-Michel et de la Schauflergasse, tandis que de forts détachements de la légion académique pénétraient silencieusement et sans résistance sur la place, et même dans la seconde cour du palais impérial. De fortes colonnes d'ouvriers se développaient sur la place Saint-Étienne, le Graben et le Kolmarkt; tel était l'état des choses, lorsque, après une heure de délibération, le ministre de l'intérieur annonça aux délégués qu'après avoir mûrement réfléchi, le conseil des ministres, ne pouvant révoquer l'ordre du jour précité, était décidé à donner sa démission.

Cette réponse qu'ils ne prévoyaient point, fut un coup de foudre pour les délégués. La démission du cabinet dans un pareil moment pouvait avoir des conséquences incalculables ; ils le comprirent et protestèrent énergiquement contre la menace d'une semblable résolution. « Au nom du peuple, s'écrièrent-ils, nous rendons vos Excellences responsables du salut de la patrie compromise par leurs démissions ; sur leurs têtes seules devra retomber le sang qui, dans quelques heures peut-être, coulera dans la ville; »

quant à eux, ils ne répondent plus de la tranquillité publique ; ils terminent en disant que dans la situation présente la démission des ministres serait plus qu'une lâcheté, mais une trahison.

Effrayé par l'énergie de ce langage qui déplaçait la question, le ministère déclare, après quelques minutes de délibérations, qu'attendu la gravité des circonstances et pour maintenir à tout prix le repos de la capitale, il consent à octroyer les quatre articles exigés.

Ces concessions arrachées à la peur semblaient avoir éloigné le péril, déjà même les délégués s'apprêtaient à se retirer pour les annoncer à leurs commettants, quand tout à coup le docteur Giskra, suivi du professeur Endlicher et du docteur Engel, se précipite dans le cabinet ministériel en s'écriant d'une voix formidable :« *Il est trop tard !* » le peuple debout et en armes demande une constituante : Il n'y a pas une minute à perdre, ajoute-t-il en s'adressant au baron Pillersdorff, hâtez-vous, le peuple est pressé. Entendez-vous ce bruit sourd qui retentit au loin? C'est le bruit des barricades qui s'élèvent au Graben, hâtez-vous, monsieur ; en temps de révolution les minutes sont des heures. » Le ministre, pâle, tremblant, répond d'une voix étouffée par la crainte, que la demande d'une constituante ne peut être adressée qu'à l'empereur, il se charge de la lui transmettre, il

demande et obtient un délai d'une heure pour donner au monarque le temps de la réflexion.

Tandis que les ministres pénètrent dans le cabinet de l'archiduc François Charles, les délégués et Giskra s'élancent hors du palais pour haranguer les masses ; les rangs s'ouvrent devant eux, ils sont accueillis par ces cris : « Nous ne voulons qu'une chambre, et nous ne quitterons pas la place que nous ne l'ayons obtenue. » Le délai d'une heure n'était pas expiré, que le baron Pillersdorff remit aux délégués la sanction impériale ; le peuple en exigea péremptoirement la déclaration écrite.

Alors la scène change, les transports frénétiques de l'enthousiasme succèdent aux vociférations de la colère, les fronts se rassérènent, les lèvres s'unissent, les mains s'enlacent, la garde nationale appelle l'armée sa sœur, la légion académique fraternise avec les ouvriers, des tables chargées de viandes froides se dressent dans les cours du palais, les verres pleins se vident, l'ivresse est générale.

Des attroupements nombreux stationnèrent fort avant dans la nuit devant la demeure du ministre de l'intérieur, qui dut les haranguer plus d'une fois et rédiger, sous la pression populaire, cette proclamation qui parut le lendemain, revêtue de la signature impériale :

« Afin de calmer l'agitation qui le 15 mai s'est ma-

nifestée dans notre capitale de Vienne, afin de prévenir des troubles déplorables; notre conseil des ministres a révoqué l'ordre du jour du 13 courant, relativement aux actes du comité central politique; notre conseil avait déjà fait droit aux deux demandes de la garde nationale, en accédant à ce que les portes de la ville et les grandes gardes du palais impérial fussent occupées par la troupe de ligne de concert avec les diverses catégories de la garde nationale, en consentant, enfin, à ce que l'armée ne fût appelée que sur la demande expresse de la garde nationale elle-même.

« Afin de dissiper toutes les autres causes de mécontentement et d'agitation, nous ajoutons, sur l'avis de notre conseil des ministres, à ces résolutions, la disposition suivante : « La constitution du 25 avril « sera préalablement soumise aux délibérations du « parlement, afin que les points de la loi électorale « qui ontinspiré des scrupules, soient proposés à un « nouvel examen. »

« Enfin, pour que la constituante puisse fixer de la manière la plus sûre la constitution, nous avons résolu de ne faire élire qu'une seule chambre. En conséquence de l'abolition du cens électoral, la représentation complète du peuple ne sera plus mise en doute.

« Nous espérons que toutes les classes des citoyens

attendront dans le calme et en confiance, l'ouverture du prochain parlement. »

Si l'on compare ce décret impérial aux lettres patentes du 15 mars, on sera surpris de l'espace énorme parcouru en deux mois par la révolution. Ces progrès effrayèrent même le comité central et politique qui, par un prudent, mais tardif retour sur le passé, ne put envisager sans crainte les périls de l'avenir. Le parti modéré de cette assemblée devenue une puissance, rivale en quelque sorte du pouvoir suprême, fut le premier à condamner hautement les événements qui venaient d'avoir lieu et dont les conséquences menaçaient non-seulement la couronne, mais encore le salut du peuple. Ses principaux orateurs, inspirant leur courage à une juste appréciation de l'état des choses, engagèrent leurs collègues à rendre à l'empereur une concession préparée par la ruse des meneurs, et arrachée par la brutalité des baïonnettes. L'extrême gauche elle-même, tout en se félicitant de ces conquêtes inespérées autant qu'inattendues, ne pouvait s'empêcher de blâmer ouvertement la manière dont on les avait obtenues. Néanmoins les chefs de cette partie de l'assemblée, défendant le fait accompli dont ils étaient les promoteurs, s'opposèrent aux généreuses propositions du parti modéré et firent avorter en de stériles discussions, une séance commencée sous l'influence

du sentiment de la justice et du droit. Quoi qu'il en soit, les honneurs de cette séance mémorable appartiennent à la partie honnête d'une assemblée qui commençait enfin à comprendre que le but était dépassé ; ses membres les plus influents, battus sur un point, reprochèrent aux chefs de la gauche d'avoir perfidement poussé la garde nationale et le peuple à servir d'instruments à des manœuvres inconnues. Un d'eux, même, déclara hautement que le docteur Giskra avait menti en annonçant l'érection de barricades, que sur son instigation, pour donner une apparence de véracité à son assertion, des ouvriers avaient commencées après coup au Graben. Cette séance se termina par un vote de confiance accordé aux ministres, et par une pétition adressée à l'empereur pour le supplier de refuser la démission qu'ils avaient offerte.

Dans la soirée, la *Gazette officielle* publia une déclaration ministérielle qui, au lieu d'être la justification du cabinet, en était la sévère condamnation; elle contenait l'aveu tacite que *la révolution était faite,* parce que l'autorité avait perdu son droit, le trône son prestige, le souverain son inviolabilité. Cet aveu, dans la bouche des ministres qui avaient découvert eux-mêmes la majesté de la couronne et jeté pièce à pièce à la révolution les lambeaux de la pourpre impériale, était la preuve d'une inqualifiable

naïveté, sinon une prime accordée à l'audace des pâles copistes de Danton.

Les ministres terminaient ainsi ce curieux document : « Le sentiment de leur devoir a imposé aux ministres la nécessité inévitable de remettre leurs portefeuilles entre les mains de Sa Majesté, afin de rendre à l'empereur la faculté de s'entourer de conseillers qui jouissent d'un appui général et fort. »

Les événements que nous venons de décrire avaient profondément réagi sur l'esprit de la famille impériale ; justement alarmé par la mesure qui confiait à la garde nationale le service militaire du palais, l'empereur se souvint du sort de Louis XVI ; de sinistres visions troublèrent son sommeil ; son palais, envahi par la populace armée, lui présenta le sinistre aspect de la tour du Temple, la place Joseph s'assombrit comme celle du 21 janvier ; le roulement des tambours lui rappela Santerre étouffant la voix du roi martyr, la statue de son prédécesseur prit à ses yeux les proportions gigantesques d'un échafaud, il crut voir du sang et entendre le cri des victimes expirantes ; l'empereur Ferdinand eut peur. Il résolut dès lors de demander à la fuite un salut que lui refusait sa capitale. Ce fut le lendemain 17, entre six et sept heures du soir, que sous le prétexte d'une promenade la famille impériale se rendit sans escorte à Schœnbrünn. Le secret de ce départ avait été invio-

lablement gardé, trois calèches découvertes emportèrent les illustres fugitifs. Dès son arrivée au palais de ses ancêtres, l'empereur fit appeler le chambellan de service et le chargea de mander au ministre de la guerre qu'en raison du mauvais état de sa santé il s'était décidé à faire en famille un voyage dans les montagnes du Tyrol ; puis il donna l'ordre aux postillons de poursuivre dans la direction de Linz. Un serviteur dévoué, revêtu de l'uniforme de la garde nationale, allait devant les calèches afin de préparer les relais ; les chevaux brûlent la route tandis que les lèvres de l'empereur murmurent les noms de Drouet et de Varennes ; mais Dieu veille sur lui ! A sept heures et demie, la famille impériale parvient sans obstacle au premier relais de Burkersdorf, elle s'y arrête le temps strictement nécessaire pour changer de chevaux. A Lambach, elle prend une légère collation, et comme elle est reconnue, elle déclare que, dans aucun cas, elle ne quittera le territoire de la monarchie ; elle renouvelle la même déclaration aux syndics de Võklabruck qui lui présentent respectueusement l'hommage de leur fidélité. A Saltzbourg, le comte Chorinsky, gouverneur de cette ville, se joint au cortége et l'accompagne jusqu'à Reichenhall. A mesure que l'on s'éloigne de la capitale et qu'on se rapproche du Tyrol, la température devient plus élevée, un froid glacial saisit les illustres voyageurs qui

n'ont pas une fourrure pour s'en garantir. Sur le territoire bavarois ils sont forcés d'emprunter, à un maître de poste, l'unique manteau qu'il possède. Bizarrerie des destinées humaines ! Un des plus grands monarques du monde se trouve réduit, à cette heure, à changer son manteau impérial contre la défroque d'un postillon ; au lieu des hommages qu'il était accoutumé à recueillir sur son passage, il ne voit que des regards inquiets et sombres ; comme la température, le silence des paysans est glacial. Cependant le cortége dévorant l'espace arrive sur le sol tyrolien, alors la scène change : la famille impériale est saluée avec transport par les populations de ces montagnes fidèles et courageuses, les routes couvertes de neiges présentent à chaque pas des obstacles ou des dangers ; à chaque descente rapide, les postillons et les valets de pied retiennent avec des cordes et même avec leurs mains, pour leur conserver un parfait équilibre, les roues des voitures, privées de *leurs moyens d'enrayage*. Enfin, après un pénible voyage, l'auguste famille arrive à Inspruck et descend au palais impérial, qui se trouvait dans un complet dénuement. Le plus grand enthousiasme éclate aussitôt dans la ville, des cris d'amour pour l'empereur se mêlent aux malédictions contre l'ingratitude des Viennois ; le comte Brandis, gouverneur d'Inspruck, précède au palais les autorités

religieuses, civiles et militaires, qui s'unissent, bientôt après, à lui, pour déposer aux pieds du souverain les hommages de leur respectueuse fidélité ; la garde nationale réclame l'honneur de faire seule le service du palais ; nous voulons, dirent-ils, effacer par notre amour et notre loyauté la tache faite, au drapeau, par la garde nationale de Vienne. « Ne craignez rien, Sire, s'écrient mille voix ; Votre Majesté est en sûreté parmi nous, l'hydre des révolutions eût-elle cent mille têtes, se briserait les dents contre le granit de nos rochers ! vive l'empereur ! »

Tandis que l'empereur trouve dans l'amour de ses fidèles Tyroliens la compensation, sinon l'oubli des violences qui l'avaient obligé de quitter sa capitale, revenons à Vienne.

Dans la matinée du 18, la nouvelle de la fuite du chef de l'État s'était répandue avec la rapidité de l'éclair et l'effroi qu'inspire la foudre ; les habitants osaient à peine y croire, lorsque la proclamation suivante vint lever toutes les incertitudes :

« Aujourd'hui, à neuf heures du soir, le ministère a reçu la nouvelle verbale et inattendue que, par des raisons de santé, S. M. l'empereur, accompagné de l'impératrice, de l'archiduc François Charles, avec son auguste épouse et trois princes, ont quitté la capitale, et ont pris la route d'Inspruck. Le ministère soussigné, qui ne connaît ni les motifs, ni les détails

de ce voyage, se voit obligé d'en porter la nouvelle à la connaissance des habitants de Vienne.

« Le ministère considère, comme son devoir le plus impérieux, d'expédier sur-le-champ, dans la personne du comte Hoyos, commandant en chef de la garde nationale, un agent digne de confiance vers Sa Majesté, afin de la prier instamment de calmer la capitale, ou par son retour, ou par l'exposé franc des motifs qui le rendraient impossible. Le président, comte Wilczek, est chargé d'exprimer le même désir à monseigneur l'archiduc.

« Le ministère reconnaît également, dans ces graves circonstances, le devoir sacré de vouer tous ses soins et toutes ses attentions aux intérêts de la patrie, et d'agir, sur sa responsabilité, suivant l'exigence des événements. L'appui des bons citoyens et de tous les honnêtes gens lui donnera les moyens de maintenir la tranquillité, l'ordre, et de calmer l'agitation des esprits.

« Les ministres s'empresseront de porter fidèlement et complétement à la connaissance du public, les nouvelles qui leur parviendront au sujet de cet événement, de même qu'ils publieront les ordres directs ou les communications du monarque, dès qu'ils les auront reçus.

« Vienne, 17 mai.

« *Signé* LES MINISTRES. »

L'effet que produisit, sur l'esprit général des Viennois, cette proclamation dont l'incohérence de la pensée répondait à l'incorrection de la forme, fut un sentiment de consternation. Les révolutionnaires eux-mêmes furent atterrés. Des groupes nombreux se forment devant les affiches, les commentent et discutent avec émotion sur l'événement qui en est l'objet. Toutes les classes de la société éprouvent une seule et même pensée, la crainte de l'avenir ; le commerçant considère avec raison le départ de la famille impériale comme la fuite de la confiance publique ; l'ouvrier, dans le chômage que produit le manque de confiance, entrevoit l'ombre menaçante de la faim ; le rentier, sachant que la baisse des fonds est la conséquence infaillible de la disparition du crédit, redoute la crise qui doit diminuer sa fortune péniblement amassée ; le noble, plus rapproché du pouvoir suprême, appréhende la chute du trône qui l'ensevelirait dans ses débris ; la garde nationale, expression directe des sentiments de ces diverses catégories sociales, répond à la pensée générale en opposant au courant de la révolution débordée par l'anarchie, la digue d'une tardive, mais prudente réaction.

Sur ces entrefaites, la *Gazette officielle* de Vienne, par un article malheureux intitulé : *La fuite de Louis XVI à Varennes,* redouble l'émotion populaire

en faisant apparaître l'image de la guerre civile et le tombeau de la dynastie des Habsbourg-Lorrains. Le mot d'émigration circule dans les masses; en effet, un grand nombre de familles s'apprête à quitter la ville, déjà même les équipages armoriés de l'aristocratie encombrent les portes de la ville. Alors, tandis que la garde nationale, convoquée à domicile, occupe ses places d'armes, les délégués au comité central politique se rendent au palais de l'Université, pour aviser aux dangers de la situation. Les discussions qui s'engagent reflètent l'agitation du dehors; les avis subissent les influences des partis contraires.

Les démocrates, déplorant ouvertement l'éloignement du chef de l'État, conseillaient de ne point donner, à cet événement, des proportions trop exagérées ; à leur point de vue, le départ de l'empereur était un fait accompli auquel on devait se résigner, mais dont il fallait tirer le meilleur parti dans l'intérêt du peuple , etc., etc. Ces conseils perfides cachaient de coupables espérances que les réactionnaires repoussèrent en adoptant carrément une politique nette et tranchée. « La responsabilité des événements qui compromettent le salut du pays, dirent-ils, appartient à ceux-là seuls qui, par leurs violences, ont forcé l'empereur à quitter sa capitale. A toute faute il faut une expiation ; prouvons donc à Sa Majesté que nous sommes dignes de son retour ;

donnons-lui des gages de fidélité et de repentir en dissolvant de nous-mêmes le comité central politique et la légion académique. »

Cette motion ne fut point adoptée; cependant elle reçut une modification notable par la résolution que le comité prit d'abdiquer son action politique pour ne s'occuper uniquement, à l'avenir, que du maintien de l'ordre et de la sûreté publique.

La question de la légion académique présentait de plus graves difficultés; le comité reconnaissait généralement que les éléments de perturbation inhérents à l'existence de ce corps armé, nécessitaient un licenciement immédiat; il eut le courage de le proposer, mais il rencontra, dans la résistance des membres de la légion académique elle-même, un obstacle insurmontable. Cependant, entraînés malgré eux dans le courant réactionnaire, les étudiants consentirent, par une transaction habile, à s'incorporer provisoirement dans les rangs de la garde nationale et à se placer sous les ordres du général Auersperg, commandant en chef des troupes de Vienne. En dernière analyse, le comité central politique se décida à envoyer une députation de quatre membres à l'empereur, pour lui exposer les résolutions qu'il venait d'adopter et solliciter son prompt retour.

Les quatre délégués qui devaient représenter la garde nationale, la garde bourgeoise et la légion

académique, furent : le président de la députation, le docteur Schiel pour la garde nationale, le capitaine Draudt pour la garde bourgeoise, le docteur Victor Pierre et le professeur Gräf pour la légion académique. La séance terminée, les principaux membres du comité et le général Montecuculli, suivis des quatre délégués prêts à partir pour Inspruck, se rendent au ministère de la guerre, les uns pour offrir au conseil des ministres, qui y siégeait en permanence, leurs concours ; les autres pour recevoir leurs ordres.

De leur côté, la municipalité et le comité bourgeois provisoire, constitués en permanence, avaient pris également la résolution d'envoyer à l'empereur une députation de quatre membres, qui se joignit à celle du comité central. Ces délégués étaient le docteur Seiller, de Winkler, de Brevillers, riches industriels, et Segner, conseiller de la municipalité. Le même jour, un comité de sûreté et une garde municipale dont la formation était décrétée depuis longtemps, commencèrent à fonctionner : en même temps, les étudiants, inquiets eux-mêmes de l'attitude que prenaient les ouvriers alarmés de la fusion de la légion académique avec la garde nationale, cherchèrent à les rassurer par une proclamation à laquelle nous conservons textuellement sa couleur et ses incorrections :

« Ouvriers !

« Hommes, vous savez que les étudiants vous ont toujours porté un véritable intérêt.

« Ils sont toujours dans les mêmes sentiments à votre égard, et ils attendent de votre part qu'avec nous, vous conserverez le repos et l'ordre qu'il nous faut avant tout en ce moment, et au maintien duquel les étudiants, les bourgeois et les gardes nationaux se sont liés fraternellement ! Vous vaquerez à vos affaires comme à l'ordinaire, et vous prouverez de cette manière que nous ne nous trompons point en disant : Que vous êtes des gens véritablement honnêtes et braves.

« Croyez-en les étudiants, ceci convient le mieux à notre empereur, à vous et à nous tous.

« *Signé pour les étudiants :*

« Le docteur Goldmark, docteur Fischhof, docteur Giskra. »

Pendant que ces choses se passaient dans l'intérieur de la ville, des événements plus graves compliquaient la situation dans les faubourgs. Les chefs révolutionnaires, à la tête desquels marchaient les rédacteurs en chef des journaux démocrates, la *Constitution* et le *Franc parleur,* croyant le moment opportun pour réaliser leurs utopies, cherchaient à débaucher les ouvriers et tentaient un mouvement

républicain. Haefner, rédacteur en chef de la *Constitution,* pérore le peuple dans l'intérêt duquel, par un *généreux désintéressement,* il se propose pour ministre ; plus loin, le docteur Hammerschmidt, rédacteur du *Franc parleur,* déclame contre la tyrannie des empereurs et chante les avantages de la démocratie ; sur les bords du Danube, des étrangers, revêtus de l'uniforme polytechnique, dirigent une colonne d'ouvriers contre un bateau à vapeur dont ils cherchent à s'emparer; de nombreux émissaires placardent partout des affiches révolutionnaires. Ces mouvements échouèrent sur tous les points sans que l'armée fût appelée à intervenir; l'indignation du peuple en fit justice. L'enlèvement des placards, la correction des afficheurs, l'arrestation des journalistes et la publication de la loi martiale, furent les seuls résultats d'une tentative qui fit éclater, dans toute leur loyauté, les sentiments essentiellement monarchiques du peuple autrichien.

Cette journée eût pu avoir des conséquences décisives si, mieux inspirés, si, répondant aux espérances du parti de l'ordre, les ministres avaient su profiter des dispositions favorables des masses : ils pouvaient ce jour-là, non-seulement arrêter la révolution, mais il leur était facile de lui arracher toutes les conquêtes qu'elle avait, depuis les événements de mars, enlevées au pouvoir souverain; mais que pouvait

un ministère dont tous les actes marqués du sceau de la faiblesse ou de l'aberration, ne savaient rien prévoir, rien empêcher, rien réparer? Un ministre au niveau de la situation aurait, ce jour-là même, bridé la révolution par des lois répressives et spontanées. Que fit le ministère Pillersdorff? Il se contenta d'annoncer à la capitale qu'il était sans nouvelles de l'empereur, et de publier, sur la presse, une loi dont les dispositions étaient inapplicables, en ce sens, qu'elles déféraient les délits prévus à l'appréciation d'un jury qui n'existait pas.

Or, comme il était facile de le prévoir, les agitateurs, encouragés par l'inertie du pouvoir, ne tardèrent pas à relever la tête; persuadés que l'intérêt matériel de la population était la principale cause de leur échec de la veille, ils résolurent de l'exploiter à leur bénéfice en l'effrayant par des bruits de banqueroute; il leur suffit de quelques mots adroitement jetés dans la bourgeoisie, pour provoquer un commencement d'émeute. En effet, dans la matinée du 20, de nombreux attroupements se formèrent devant la Banque qui, disait-on, avait suspendu ses payements. Cette rumeur paraissait d'autant plus fondée, que des étrangers, semés dans la foule, proposaient des billets de cinq florins, contre trois florins en espèces. Les meneurs, ce jour-là, dépensèrent en pure perte une somme assez importante; ils songèrent à la ré-

cupérer en excitant, par un placard, les Viennois au pillage des Juifs. Mais, les Viennois possédaient trop bien le sentiment des droits, de la famille et de la propriété, pour répondre à un appel de cette nature; ils réclamèrent vainement, auprès du pouvoir, le châtiment que méritaient des provocateurs aussi lâches que méprisables. Le comité de sûreté qui venait de s'adjoindre vingt délégués de la garde nationale, répara l'inaction du ministère en publiant, à cet effet, une ordonnance vigoureuse contre les étrangers qu'elle dénonçait à la surveillance publique.

Le 18 mai, comme on se le rappelle, le comité central politique avait abdiqué son action politique, pour ne s'occuper exclusivement que du maintien de l'ordre et de la tranquillité de la ville; il résilia ces nouvelles fonctions par sa dissolution complète. Cette décision importante fut annoncée, en ces termes, aux habitants de Vienne :

« Ainsi que nous l'avons déclaré à la date du 18 mai, le comité central politique s'était dissous spontanément pour former, avec les délégués de la garde nationale, un comité pour le maintien de l'ordre public et de la sûreté de la capitale. Mais comme depuis, le comité de sûreté est rempli des pouvoirs analogues et se trouve investi du pouvoir exécutif le plus étendu, le comité central a cru devoir recon-

naître son existence ultérieure comme superflue. En conséquence, il a résolu à une immense majorité de se dissoudre définitivement, et cette résolution a été sur-le-champ exécutée. »

Cette assemblée, dont les intentions dans le principe étaient loyales, mais dont l'influence par la suite devint si fatale au pouvoir, rompit complétement ce jour-là avec la Révolution, qui comptait sur elle. Sa dissolution volontaire en présence des dangers qu'elle renfermait en son propre sein, ne fut pas seulement un acte de désintéressement patriotique, ce fut encore une sévère leçon donnée aux ministres qui, dans toutes les occasions, s'étaient si complaisamment soumis à ses exigences. Ceux-ci n'en profitèrent point; l'esprit d'aveuglement les avait frappés d'impuissance.

CHAPITRE VII.

Fermeture de l'Université. — Réception des députations à Inspruck. — Harangue de l'empereur. — Manifeste du 20 mai. — Effets produits dans les provinces par la journée du 15 mai. — Protestation des peuples fidèles. — Décret ministériel relativement aux écoles. — Proclamation du comte Colloredo. — Réponse ironique de la légion académique. — Décret de dissolution. — Journée des barricades. — Incidents curieux. — Triste rôle du ministre Pillersdorff. — La nuit du 26 mai. — Panique. — Les révolutionnaires copistes. — Les ministres s'effacent devant un nouveau comité. — La *Marseillaise*. — Contre-coup du 26 mai dans les provinces. — Mouvements slaves.

Le comte Colloredo venait de reprendre le commandement de la légion académique dont l'incorporation provisoire à la garde nationale s'était effectuée ; l'autorité de son nom ne put vaincre les répugnances générales de l'opinion publique à l'endroit de ce corps, redouté de la garde nationale elle-même et des couches intelligentes de la société. En présence de ces sentiments de répulsion, les chefs des étudiants songèrent à se procurer les honneurs de la position par une capitulation volontaire ; à cet effet, ils se réunirent le 22 à l'Université sous la présidence du professeur Füster.

Le docteur Goldmark prend le premier la parole; ce n'est plus le guérillas de l'éloquence révolutionnaire, l'orateur d'avant-garde toujours prêt à dire : en avant; son front pâli affecte la dignité, son maintien est embarrassé comme son geste, et la parole, contraire cette fois à sa volonté, semble en lutte avec sa conviction. Par un mouvement habile de retraite il annonce que la mission de la légion académique n'étant plus en rapport avec les circonstances présentes, devait être considérée comme terminée; il engage cependant les étudiants à continuer leur œuvre patriotique en se faisant dans leurs provinces, au sein de leurs familles, les *saints apôtres de la divine liberté.* Son discours, plutôt subi qu'accepté, produit peu d'effet; Goldmark, accueilli par un profond silence, cède la tribune à un médecin tyrolien nommé Purtscher. Orateur abrupte comme les montagnes de sa patrie, démocrate de bonne foi, Purtscher caractérise en quelques mots la position de la légion académique vis-à-vis du peuple depuis le 13 mars. « Les étudiants, dit-il, ont le mérite d'avoir les premiers réalisé l'idée de la liberté des peuples; mais leur mission sera seulement terminée le jour où les conquêtes du 15 mai seront garanties et où le système de la représentation du peuple sur les bases les plus larges sera établi. Le 15 mai a été l'épilogue des journées de mars, et sans la catastrophe du départ

de l'empereur, tout le monde l'eût approuvé. Le 18 mai a prouvé d'une manière incontestable que parmi les étudiants il n'y avait ni des républicains, ni des anarchistes, mais des monarchistes constitutionnels et de sincères partisans de la dynastie légitime.

« L'Université, livrée à la fougue de la jeunesse, a adopté la vérité pour bannière, tandis que la noblesse et la bureaucratie se sont enrôlées sous celle du mensonge. Les provinces seront surprises du départ de l'empereur et leur premier sentiment sera celui de l'indignation contre la capitale ; mais bientôt après la raison reprenant son cours, elles apprécieront les intentions secrètes des réactionnaires et la conduite loyale des Viennois. » Après ce préambule il aborde la proposition du docteur Goldmark qu'il considère avec raison comme une capitulation acceptable à la condition que les ministres garantiraient les conquêtes du 15 mai, et délivreraient aux étudiants des certificats d'honneur pour les protéger dans leurs provinces contre les colères des populations rurales.

Le docteur Fischhof remplace Purtscher à la tribune : il n'admet pas que les étudiants soient les seuls apôtres de la liberté ; s'ils avaient la prétention de revendiquer ce titre ils deviendraient les aristocrates de la liberté, eux qui combattent si vaillam-

ment les aristocrates de l'histoire. Ils doivent constater que des citoyens de Vienne ont fait cause commune avec eux, que des citoyens leur ont délivré des armes et les ont dirigés. Tout en reconnaissant que la bonne harmonie entre l'Université et les citoyens était indispensablement nécessaire, il est forcé de convenir que l'Université s'est fourvoyée en prenant des allures législatives, en décrétant un nouveau système, en destituant des ministres, en prononçant des sentences, en rendant des arrêts, etc., etc. « La mission de l'Université, dit-il, était de renverser, conjointement avec les autres classes de la société, l'ancien régime. La *aula* a oublié qu'elle n'était point le centre duquel relevaient les provinces entières. » Quoi qu'il en soit, il se rallie complétement à l'opinion du préopinant et reconnaît comme indispensables les conditions apposées au licenciement de la légion académique.

L'assemblée décida, à une grande majorité, que la légion académique ne serait point dissoute, mais que l'Université serait fermée, que le service et les exercices militaires de la légion seraient ajournés au 1er octobre.

Pendant ce temps, les délégués que nous avons laissés dans le cabinet des ministres, étaient partis pour Inspruck après avoir reçu du baron Pillersdorff des saufs-conduits, et de leurs mandataires des in-

structions précises dont ils ne devaient point s'écarter ; ces instructions étaient ainsi formulées :

« Les porteurs de la présente ont été chargés, par le comité central politique, de se rendre sur-le-champ au séjour actuel de Sa Majesté l'empereur pour lui soumettre respectueusement ce qui suit : Le désir le plus ardent de la capitale est celui que Sa Majesté daigne jeter le voile de l'oubli sur les événements des derniers jours, et donne aux fidèles habitants de cette ville, par son retour le plus prochain à Vienne, un nouveau gage de ses faveurs et de ses bontés habituelles. »

Ce document, signé par le ministre Pillersdorff et par le docteur Hruby, président du comité central politique, était une nouvelle insulte adressée au souverain et aux délégués dont la mission ne devenait plus qu'une opération de gendarmes.

Arrivés à Inspruck dans la matinée du 21, les délégués furent introduits à une heure et demie auprès de leurs Majestés, en présence de l'archiduc François-Charles et de l'archiduchesse Sophie. Les docteurs Schiel et Seiller prononcèrent avec émotion chacun un discours écouté avec des larmes, et auxquels l'archiduc François-Charles répondit, au nom de l'empereur, par la lecture manuscrite du document suivant, signé Ferdinand.

« Le langage que j'ai tenu à mon peuple a toujours

été franc et loyal; il le sera encore à cette heure solennelle. Je ne saurais nier que la récente conduite, jusqu'à ce jour si loyale des Viennois, envers moi, leur empereur et leur maître, ne m'ait profondément blessé et n'ait profondément ébranlé ma confiance si grande, en la fidélité et le dévouement qu'ils ont témoignés à ma maison dans la prospérité et dans le malheur.

« Mon cœur, navré, a été soulagé à la nouvelle que mon départ de Vienne a ranimé ces sentiments et a réveillé l'amour, qui existait encore, dans le cœur d'une grande partie de ses habitants, et les a décidés à résister contre les tendances malveillantes des étrangers. Je me livre donc à l'espoir que tous mes enfants reviendront, d'une manière durable, à leurs devoirs de sujets.

« Vous concevrez cependant, messieurs, que pour le moment je ne puisse encore fixer l'époque de mon retour à Vienne, attendu que ce retour dépend de l'accomplissement des conditions, dont mes Viennois doivent attendre patiemment la communication.

« Je tiendrai à mon peuple la constitution que j'ai promise le 15 mars, mais je ne renoncerai et ne laisserai porter atteinte à aucun de mes droits, qui sont étroitement liés à l'exercice de mes devoirs de souverain.

« Inspruck, 21 mai. »

Le reste de la journée se passa en pourparlers, qui n'ébranlèrent point la résolution de l'empereur. Ferdinand ne consentit jamais à donner une réponse plus explicite.

Les délégués reçurent, dans la nuit, la visite du préfet de police qui les engagea, au nom du gouverneur de la ville, à ne point différer leur retour à Vienne; l'agitation des esprits à Inspruck était si grande contre eux, qu'il n'osait répondre de leur sûreté. Les députés repartirent le lendemain matin pour Vienne, où ils arrivèrent sans incidents le 24, à quatre heures du soir.

Ils rendirent compte de leur mission avec beaucoup de prudence en évitant, d'une part, l'excitation qu'aurait provoquée, parmi les étudiants, le récit exact de la vérité, en annonçant, d'autre part, l'arrivée prochaine sinon de l'empereur, du moins des explications franches et loyales. En effet, le ministre de l'intérieur reçut, dans la journée, l'ordre écrit de publier ce manifeste, donné le 20 mai à Inspruck.

« A mes peuples !

« Les événements qui ont eu lieu le quinze mai à Vienne, m'ont imposé la triste conviction qu'une faction anarchique, s'appuyant sur la légion académique égarée par des étrangers et soutenue par des fractions de bourgeois et de la garde nationale, voulait me priver de la liberté d'agir pour asservir, de cette ma-

nière, les habitants bien intentionnés de ma capitale et les provinces qui, sans doute, devaient généralement s'indigner de ces violences isolées.

« Je n'avais plus que le choix d'obtenir par la force de ma garnison fidèle un passage, ou bien, de me retirer seulement et temporairement dans l'une de mes provinces qui, grâces en soient rendues à Dieu, me sont toutes restées fidèles.

« Le choix ne pouvait être douteux, je me décidai pour l'alternative pacifique non sanglante, et me retirai vers les pays montagneux qui, dans tous les temps, ont invariablement fait preuve de loyauté; pays, où je me rapprochais en même temps du théâtre, où l'armée combat si vaillamment pour la patrie.

« Loin de moi la pensée de reprendre ou de retrancher les dons que j'ai faits à mon peuple dans les journées de mars, ainsi que leurs conséquences naturelles; au contraire, je serai toujours dans les voies légales disposé à être accessible aux vœux équitables de mon peuple, et à tenir compte des intérêts nationaux et provinciaux : seulement, ceux-ci, après avoir prouvé qu'ils étaient, en effet, l'expression générale des vœux du pays, doivent être exposés d'une manière légale, discutés par le parlement, et soumis à ma sanction. Ils ne doivent pas être enlevés d'assaut, à main armée, par des individus sans mandats.

« Voilà ce que j'ai voulu dire pour apaiser tous mes peuples qui, depuis mon départ de Vienne, sont livrés à une agitation inquiète; mais, en même temps, j'ai voulu leur rappeler que, guidé par mon amour paternel, j'ai toujours été prêt à recevoir parmi mes fils, le retour de ceux qu'on avait crus perdus. »

C'était la première fois que l'empereur faisait entendre à ses sujets un langage auquel sa paternelle faiblesse ne les avait point habitués. Les Viennois accueillirent avec défaveur ce manifeste qui, par son esprit de justice et de modération, aurait dû, cependant, les rappeler au sentiment de leurs devoirs. Il n'en fut pas de même dans les provinces où la première nouvelle des événements du 15 mai avait réveillé les traditions monarchiques qui liaient les peuples au Souverain. A Gratz, le peuple avait été consterné; en Moravie, les États, exaspérés de l'attitude hostile de la capitale, avaient démontré, dans une adresse envoyée aux ministres, la nécessité de mettre, le plus tôt possible, un terme à l'anarchie, afin d'assurer à la patrie les bienfaits de la constitution. Les États de Prague avaient expédié une députation à l'empereur, pour le supplier de venir chercher dans la capitale de la Bohême, une sécurité que lui refusait la résidence impériale. Le Tyrol, les États de la Silésie, toutes les provinces de la monarchie,

rivalisèrent également en témoignages de dévouement et de fidélité.

De cinquante lieues à la ronde, les gardes nationales fidèles sollicitèrent l'honneur de faire, pendant vingt-quatre heures, le service militaire du palais. Les rigueurs de la saison, le mauvais état des chemins, l'éloignement des distances, rien ne pouvait arrêter le zèle de ces populations généreuses qui, chaque jour, à tour de rôle, venaient déposer aux pieds d'un monarque à moitié détrôné l'hommage de leur amour. C'était une noble et grande chose, que la vue de cet empereur, faible et débile, chassé de son palais par la révolution, devenu ainsi l'objet d'incessantes et pieuses manifestations! Jamais, dans ses splendeurs souveraines, il n'avait été entouré de plus de vénération! Le front de Ferdinand, dépouillé de sa couronne, rayonnait plus magnifiquement dans les tristesses de l'exil qu'aux jours de sa puissance absolue, alors qu'au pied de son trône, son regard dominait la foule inclinée des intrigants et des ambitieux, remplacés à cette heure par les pieux courtisans du malheur. Les peuples de la monarchie, accourant en foule, des provinces les plus éloignées, à Inspruck, vénéraient, dans la personne de Ferdinand, plus qu'un homme; ils rendaient hommage et foi à une idée qui portait en elle la fortune de l'Autriche. Leurs témoignages de respect, de dévouement et de fidélité

étaient une permanente protestation contre les révolutionnaires et les tristes conséquences de la journée du 15 mai.

La situation de la capitale se compliquait chaque jour, malgré les efforts des honnêtes gens, trop peu nombreux pour résister aux empiétements de la démocratie. Vienne se trouvait livrée, par la faiblesse et la peur, à l'audace croissante de cinquante meneurs, qui d'un geste, d'une parole, pouvaient remuer les masses. Au lieu de la liberté, les Viennois avaient trouvé le despotisme le plus odieux, celui de l'ignorance et de l'anarchie.

Cependant, les étudiants, fidèles à leurs engagements, s'apprêtaient à quitter la scène politique pour rentrer dans leurs foyers, lorsque les ouvriers, avertis de leur dessein, leur envoyèrent une députation composée de douze membres, pour les supplier de ne pas quitter Vienne, s'engageant volontairement de pourvoir aux besoins de leur existence, par l'offre d'une partie de leur salaire journalier. Les étudiants refusèrent ces propositions généreuses, dont les partis populaires seuls savent donner l'exemple. Cent gardes nationaux du faubourg Neubau (le faubourg Saint-Antoine de Vienne), se rendirent également en députation auprès des écoles : « La retraite des étudiants, dirent-ils, en ce moment décisif, serait une calamité publique. » Les étudiants se trouvaient alors en

séance au palais de l'Université ; le docteur Goldmark répondit en leur nom que la légion académique n'oublierait jamais les sympathies qui faisaient son éloge et sa gloire, qu'elle ne se dissoudrait point comme partie intégrale de la garde nationale, mais que depuis les conquêtes du 15 mai (errungenschaften), sa mission étant terminée, elle était décidée à quitter la scène politique, où désormais son action serait sans objet, etc., etc.

Dans cet état de choses, le ministre de l'instruction publique fit afficher le décret suivant :

« En considération des justes désirs d'un grand nombre d'étudiants qui, sous l'empire des circonstances actuelles, ont exprimé l'intention de rentrer dans leurs foyers domestiques, le ministre de l'instruction publique, conformément à un arrêt du conseil, ordonne ce qui suit :

« 1° Les colléges appartenant à toutes les catégories de l'Université, de l'École polytechnique et de l'Académie des beaux-arts, sont fermés dès aujourd'hui pour cette année scholastique ;

« 2° Les professeurs des différents cours sont chargés de délivrer aux étudiants des certificats d'assiduité ;

« 3° Ces certificats d'assiduité serviront à l'exemption du service militaire et à la conservation du bénéfice des bourses ;

« 4° Les étudiants qui désirent passer spontanément un examen seront libres de le faire à la rentrée des études;

« 5° Les professeurs des cours ne devront pas délivrer des certificats d'assiduité à ceux des étudiants en partance qui n'auront pas justifié de la restitution de leurs armes au dépôt désigné par le commandant supérieur.

« Attendu les réparations qui doivent être faites pendant les vacances au palais de l'Université, celui-ci ne peut servir de magasin d'armes.

« En publiant ces dispositions, le ministre attend avec confiance que tous les étudiants, se rappelant leurs devoirs, prouveront toujours et partout, par leur conduite, leur prudence et leur amour pour l'ordre et la justice.

« *Signé* Sommaraga, ministre de l'instruction publique. »

Deux heures plus tard, un second placard, émanant du ministre de l'intérieur, expliquait par l'avis suivant le cinquième article du décret rendu par son collègue :

« Il est entendu que ceux-là seuls de MM. les étudiants qui pensent quitter Vienne, devront préalablement restituer leurs armes à leur capitaine. C'est seulement après avoir rempli cette formalité qu'ils recevront leur congé et en même temps un certificat

d'assiduité. Le certificat d'assiduité ne dépend point de la restitution des armes. »

Il était impossible de tenir un langage plus humble, plus respectueusement soumis; cependant les étudiants s'en offensèrent et se réunirent aussitôt au palais de l'Université pour protester contre la teneur de ces placards. Telle était leur mauvaise foi qu'ils firent un crime aux ministres d'avoir attribué à un certain nombre d'entre eux la résolution de quitter Vienne, lorsque leur comité n'avait point encore pris une détermination relative à ce sujet.

Cette séance présenta le caractère de l'indécision la plus complète ; pour la première fois, les membres de la légion académique, n'osant prendre sur eux la responsabilité d'une résolution *ab irato,* s'ajournèrent au lendemain.

La garde nationale profita de cet intervalle pour trancher la question dans un sens hostile au ministère; soutenus par le revirement de la bourgeoisie armée, les étudiants déclarèrent que non-seulement ils ne quitteraient point Vienne, mais que la *aula,* deux jours par semaine, serait une chaire politique d'où les apôtres de la liberté feraient l'éducation démocratique du peuple.

La question s'envenime de plus en plus; la légion académique se prépare à la résistance, le ministère persiste dans ses résolutions; c'était le 25 mai; le

comte Colloredo-Mannsfeld, commandant la légion académique, sans avis préalable et de sa propre autorité, adresse aux étudiants, par une affiche, l'invitation de se dissoudre.

« Étudiants, leur dit-il, répondez franchement et ouvertement à la question que votre commandant vous adresse dans le ferme espoir d'apprendre la vérité tout entière. Avez-vous confiance en moi ? croyez-vous que je prenne à cœur vos intérêts aussi bien que ceux de la patrie ? Pensez-vous que, dans ces temps difficiles, je puisse distinguer la vérité du mensonge, le droit de l'injustice, et que j'aie le courage de m'opposer franchement et sans hésitation aux choses injustes ?

« J'attends et même j'exige de vous, dans un délai de vingt-quatre heures, un *oui* ou un *non* positif. Si vous me répondez par un *non,* je me démettrai sur-le-champ du commandement de la légion que personne ne doit garder sans votre confiance ; mais, si votre réponse est affirmative, écoutez un conseil, une bienveillante remontrance, une prière de ma part : Dissolvez vous-mêmes, généreusement et sans retard, la légion ; cette action vous honorera, elle sauvera la ville de Vienne et la patrie entière ; elle favorisera l'établissement et les développements si nécessaires de la constitution, et enlèvera toute chance possible à la réaction.

« Vous avez bien souvent délibéré sur cette question et l'avez résolue négativement ; mais l'avez-vous bien examinée sous toutes ses faces ? Ne vous êtes-vous pas laissés entraîner par des avis intéressés ? Êtes-vous bien convaincus que ces avis ne soient pas inspirés par des intentions funestes ? Étudiants, prenez garde ! vous pourriez facilement dépasser le but sublime de consolider le salut que la patrie entière, et non pas des individus isolés, vous a confié le 13 mars. Écoutez donc la voix impérieuse de toutes les populations de Vienne et des provinces ; ne confondez pas les cris exigeants de quelques particuliers avec la voix calme des peuples ; ne soyez pas sourds à la voix de votre père bienveillant, et vous avez lieu de me reconnaître comme tel.

« Ne soyez pas sourds, comme vous l'avez déjà été plusieurs fois, lorsque j'ai fait observer à un grand nombre d'entre vous combien ils étaient coupables de troubler le repos nocturne de nos concitoyens ; lorsque je me suis prononcé avec indignation, en présence de vos capitaines, contre la violation à jamais inexcusable du foyer domestique.

« Si vous suivez mes avis, vous ne m'indemniserez point des reproches que mes amis, les meilleurs, m'adressent chaque jour, de ne vous avoir pas quittés depuis longtemps. Volontiers je déposerais le *feutre allemand* avec vous, mais sans vous, avec douleur. »

La première impression des étudiants, à la lecture de ces conseils donnés par un soldat plus habitué à tenir l'épée que la plume, fut un mouvement de colère. « Si l'on veut notre feutre allemand, s'écrièrent-ils, qu'on vienne le prendre sur notre tête ; » la seconde impression, fut le sentiment d'une amère ironie, ainsi que le constate la réponse de la légion académique au comte Colloredo ; elle était ainsi conçue :

« La légion académique à son commandant.

« Votre franche demande exige une réponse franche. Les coins de rue ne sont pas des endroits convenables pour qu'un père discute et prenne des arrangements de famille avec ses fils; mais vous avez pris, vous-même, l'initiative du mode de publicité, nous le suivons; ni le père, ni les fils, ne peuvent la redouter.

« Nous avons confiance en votre patriotisme, nous honorons votre courage, nous respectons votre intelligence; mais, de son côté, la légion académique n'a pas faibli à l'heure du danger; elle aussi, elle aime sa patrie; sans trop les exagérer, elle a foi dans ses lumières; et si l'honneur, si le salut de la patrie, l'exigeaient, elle sacrifierait, volontiers, son existence; dans cette hypothèse, elle n'aurait besoin ni de vos conseils, ni de vos prières. Mais, ainsi que vous le dites vous-même, nous avons examiné sérieusement

et plusieurs fois la question de notre existence, et ce n'est point l'avis de quelques individus, ce ne sont point des remontrances isolées qui nous décident à garder notre poste; mais c'est la conviction intime, inébranlable de tous que, maintenant plus que jamais, nous devons, unis à la garde nationale, veiller vigoureusement au salut de la patrie entière.

« Donc, la légion académique ne se dissout point; entre elle et les conquêtes du 13 mars et du 15 mai, c'est à la vie, à la mort.

« La grande voix de la population de Vienne, les sympathies de nos concitoyens magnanimes, nous garantissent la juste appréciation de nos efforts, et les désirs de la durée de notre existence. Si la vérité pénètre un jour dans les provinces, si le mensonge et la calomnie sont bannis, tous les peuples de l'Autriche tendront une main reconnaissante et fraternelle à la légion académique.

« Monsieur le commandant, nous vous avons choisi avec joie pour notre chef; nous vous verrons avec douleur quitter nos rangs; le feutre allemand ne pourrait couvrir une plus noble tête que la vôtre; mais, si vous le déposez, il n'en restera pas moins sur la nôtre un chapeau d'honneur. »

Cette réponse ironique était une insulte et un défi jetés l'une, au commandant, l'autre, au ministère; le commandant méprisa l'insulte; le ministère accepta

le défi, par le décret de la dissolution de la légion académique.

Après un long préambule justificatif et de timides considérants, le comte Albert Montecuculli, président du gouvernement de la Basse-Autriche, ordonna l'exécution immédiate des mesures suivantes :

« 1° La légion académique de Vienne, dans son organisation actuelle comme partie indépendante de la garde nationale est dissoute, dès aujourd'hui, pour ne former avec la garde nationale qu'un seul corps ;

« 2° Les membres de la légion, notamment les professeurs, les docteurs, les aspirants au doctorat qui, suivant le règlement provisoire en vigueur de la garde nationale, sont obligés d'en faire partie, doivent y entrer dans un délai de huit jours ;

« 3° Il est facultatif aux étudiants de tous les cours, tant qu'ils seront duement inscrits comme auditeurs ordinaires, de faire partie de la garde nationale suivant leur quartier respectif, et conformément aux règlements mentionnés ;

« 4° Dans le cas affirmatif, ils doivent se faire inscrire sur les contrôles de la garde nationale dans un délai de huit jours ;

« 5° Les étudiants qui, pour vaquer paisiblement à leurs études ne voudront pas profiter de leur droit d'incorporation, devront remettre leurs armes dans

les vingt-quatre heures, au dépôt d'armes de l'arsenal des bourgeois;

« 6° Les palais de l'Université, de l'École polytechnique et des Beaux-Arts sont fermés, dès aujourd'hui, jusqu'à nouvel ordre;

« 7° Les individus qui, n'étant ni professeurs, ni docteurs, ni aspirants au doctorat, ni étudiants duement enregistrés comme auditeurs ordinaires, ont été incorporés abusivement à la garde nationale, remettront leurs armes, également, dans les vingt-quatre heures, sous peine de mesures coercitives;

« 8° Les membres de la légion académique dissoute qui prouveront avoir fait des dépenses pour la réparation des armes ou d'autres faits relatifs, seront convenablement indemnisés par le fisc;

« 9° Le commandant en chef de la garde nationale est chargé de l'exécution, immédiate, de la présente ordonnance.

« Vienne, 25 mai. »

Dans la prévision des événements qui devaient être inévitablement la conséquence de cette mesure de rigueur, le pouvoir avait pris des dispositions militaires. Les troupes de la garnison occupaient les positions les plus importantes; l'infanterie était massée sur les places, la cavalerie était rangée en bataille sur les glacis; pour la première fois, les membres du comité de sûreté, revêtus des insignes de leurs fonc-

tions, parcouraient les rues ; ils étaient ceints d'une écharpe blanche et armés du bâton de constable anglais. De leur côté, les étudiants se préparaient à la résistance; la lutte semblait inévitable.

Fermement décidé à faire exécuter la loi, le comte Colloredo se rend à l'Université ; il somme les gardes de service d'évacuer leur poste, et il donne en même temps l'ordre de fermer les portes du palais. Les gardes refusent de lui obéir; le commandant les menace de la rigueur des lois :

— « Les lois sont pour nous, répondent-ils; nous ne rendrons pas lâchement le poste qu'elles nous ont confié. »

Le comte est obligé de se retirer. Plus tard, le général Sardagna et le comte Montecuculli, négociant à leur tour avec les hommes de garde, prolongent la durée de leur service jusqu'à six heures du soir. Dans cet intervalle, les étudiants se réunirent au palais de l'Université; après une discussion passionnée, dominée cependant par la voix de la raison, la majorité de l'école était parvenue à décider la légion à déposer les armes et à se dissoudre, lorsque tout à coup un détachement de troupes de lignes, conduit par plusieurs membres du comité de sûreté, se présente, baïonnette au bout du fusil, devant le palais; alors le cri de : « Nous sommes trahis! » retentit de toutes parts. Les gardes nationaux répondent à ce cri par un

appel aux armes! Les conventions du 15 mai sont violées, disent-ils, puisque, d'après ces conventions, l'armée ne doit intervenir que sur les réquisitions de la garde nationale.

Dans ce moment, des émissaires annoncent que toutes les portes de la ville sont occupées militairement, à l'exception de celles de Carinthie et des Écossais; à cette nouvelle, la garde nationale et les étudiants courent aux armes et jurent de repousser la force par la force. Le détachement conduit à l'Université est obligé de se replier en désordre; la catastrophe est imminente. Les étudiants parcourent la ville et soulèvent le peuple; à leur voix, des attroupements se forment dans toutes les rues; les tambours battent la générale dans les faubourgs; les ouvriers se lèvent en masse et prennent les armes. Plusieurs compagnies de la garde nationale *intra-muros*, méconnaissant la voix de leurs officiers, abandonnent leur drapeau et font cause commune avec les étudiants. L'émeute atteint bientôt les proportions d'une véritable révolution. Le danger augmentait de minute en minute; il n'y avait pas un instant à perdre, il fallait agir.... et les ministres délibéraient!....

A huit heures et demie, les ouvriers forcent la porte de Leopoldstadt; un léger engagement a lieu à la porte de la Tour-Rouge; quelques coups de fusils

sont tirés; un des assaillants tombe mortellement frappé. A la vue du sang qui coule, les ouvriers se dispersent en proférant le cri accoutumé : « Aux armes ! on assassine nos frères ! » Bientôt après, ils forcent le passage, pénètrent en ville, et se dirigent au pas de course vers le palais de l'Université, où une partie des étudiants organise des travaux de défense, pendant que l'autre délibère.

Le docteur Goldmark occupait la tribune. Il déclarait que les étudiants s'étaient acquis, par la modération de leur conduite et la loyauté de leurs sentiments, les sympathies des Viennois; au nom du salut de la ville, il les conjurait de s'abstenir de toutes manifestations qui pourraient, en forçant la retraite d'un ministère libéral, ouvrir la porte à un cabinet réactionnaire. Il terminait en disant que le comité des étudiants en permanence prenait sur lui la responsabilité de toutes les mesures ; que nul, par conséquent, ne devait agir par des voies arbitraires, etc.

Ces exhortations, goutte d'eau jetée sur un incendie, furent appuyées par le ministre de l'intérieur, qui, de son côté, cherchant à rétablir l'ordre, affirmait officiellement que le gouvernement n'exigeait autre chose des étudiants que leur incorporation dans la garde nationale, que ni leur honneur, ni leur sûreté, n'étaient menacés, si comme citoyens de l'État, ils obéissaient aux dispositions des lois.

La lecture de cette déclaration venait d'être faite à la *aula,* quand tout à coup le bruit se répand que le peuple commence à construire des barricades; le docteur Goldmark se présente au balcon pour haranguer la foule; mais, au même instant, une nouvelle qui coïncidait avec les coups de feu partis à la porte de la Tour-Rouge, annonce que la lutte vient de s'engager entre le peuple et l'armée; le sang a déjà coulé; plusieurs étudiants et quelques bourgeois ont été tués, dit-on. Sur ces entrefaites, l'arrivée d'un jeune étudiant blessé semble donner de la consistance à cette nouvelle mensongère. La fureur du peuple éclate, et, de toutes parts, les cris de : Aux barricades! se font entendre. Alors, au bruit du tocsin qui sonne à tous les clochers de la ville, les chefs révolutionnaires déclarent que l'insurrection est le plus saint des devoirs. Les insurgés dépavent les rues; de jeunes femmes élégamment vêtues, des jeunes gens gantés comme pour le bal, des vieillards à cheveux blancs, des enfants mêmes se joignent à eux; les barricades s'élèvent rapidement et menaçantes : des étrangers, parmi lesquels se distinguent des Polonais et des Français, président à leur construction; du geste et de la voix, ils encouragent l'activité des travailleurs et le dévouement des citoyens qui, pour concourir à l'édification des forteresses insurrectionnelles, apportent à l'envi des matelas, des paillasses,

des commodes, des meubles précieux; une jeune mariée fait avec fierté le sacrifice de son lit nuptial; une mère dépose romainement sur un monceau de pierres le berceau de son enfant; un avocat jette par ses fenêtres les débris de sa bibliothèque. Pendant ce temps, on monte des pierres aux étages supérieurs, pour écraser l'ennemi qui se présenterait; on prépare de l'eau bouillante; on arme les croisées, chaque percée devient une embrasure où brille un canon de fusil. En moins d'une heure, la ville est hérissée de barricades, sans que les troupes aient fait un mouvement pour empêcher ce travail révolutionnaire. Seul, le commandant d'un bataillon arrivé par des rues transversales à la Schulgasse, vers la Baecker Strasse, s'était vainement opposé, par des paroles, à la construction de la première barricade qui, en cinq minutes, s'était élevée sous ses yeux, à la hauteur d'un second étage, et avait éte immédiatement occupée par des étudiants.

Telle était la situation de la ville. L'aspect des faubourgs n'était guère plus rassurant. Les ouvriers, armés de toutes sortes d'instruments meurtriers, s'apprêtaient à se porter sur la ville pour secourir leurs amis les étudiants; ils portent à leur chapeau, en guise de cocarde, cette inscription : *Conservation de la légion académique ;* ils se forment en colonne sous

des drapeaux improvisés, et tambours battants ils se mettent en marche.

A la vue de ces apprêts qui sentent la poudre et semblent présager de sanglantes luttes, le docteur Goldmark arbore un mouchoir blanc au bout de sa baïonnette, et suivi d'un grand nombre d'étudiants qui imitent son exemple, il se rend au ministère de la guerre; les ministres s'y trouvaient en séance. Goldmark demande à connaître leurs intentions; ils répondent que force doit rester à la loi. « C'est mon avis, s'écrie le docteur, mais la loi ainsi que la force sont contre vous; tout le peuple est en armes, son nombre et son courage le rendent invincible; donnez le signal du combat si vous l'osez, mais rappelez-vous bien que, par ma voix, le peuple vous rend responsables du sang qui coulera. »

Pressés d'une part par la fougueuse éloquence du tribun, effrayés d'un autre côté par les rapports qu'ils reçoivent incessamment, les ministres, reculant devant les conséquences d'une résolution énergique, publièrent, coup sur coup, trois proclamations rédigées à la hâte et sous la pression de la peur. Nous les reproduisons textuellement :

« Pour répondre aux pressants désirs de la population de prévenir de plus grands dangers et pour répondre également aux désirs de la légion académique; le conseil des ministres a résolu de ne pas

insister sur l'exécution de la dissolution de la légion académique, et de son incorporation dans la garde nationale ; il attend que la légion académique offrira elle-même spontanément les garanties nécessaires pour rendre possibles le retour et la sûreté personnelle de l'empereur.

« *Signé :* LES MINISTRES. »

« *Par les présentes, les troupes reçoivent l'ordre de se retirer sur-le-champ. Les ouvriers seront en même temps pourvus de suite de travail, en échange de quoi ils devront reprendre leurs travaux* (sic).

« *Signé :* LES MINISTRES. »

« Les soussignés certifient que, sur l'ordre du commandant, les troupes de la garnison sont déjà rentrées dans leurs casernes et qu'elles ne pourront agir que sur la demande expresse de la garde nationale. *Signé :* LES MINISTRES. »

Le docteur Goldmark, persuadé que ces concessions calmeront le peuple, vole au Kohlmarkt pour annoncer aux insurgés la capitulation du ministère et les engager à défaire les barricades ; mais sa voix est méconnue, sa popularité bafouée, sa personne injuriée ; on le presse, on l'entoure, on le frappe. Pendez le réactionnaire, s'écrie la foule, à la potence le traître, à la potence ! Goldmark, meurtri, brisé de coups, parvient enfin à se sauver, disant : « *Je n'au-*

rais jamais cru que la Roche Tarpéienne fût si près du Capitole! » Tous ces réformateurs ignoraient l'histoire et le peuple.

Pendant que cette scène se passait au Kohlmarkt, de nombreux émissaires parcouraient à cheval les principaux quartiers de la ville pour annoncer les concessions ministérielles et calmer l'irritation des masses; mais ils ne rencontraient partout que des visages sombres et de sinistres défiances. Vainement ils engageaient les insurgés, au nom du salut de la patrie, à rentrer dans l'ordre et à défaire les barricades devenues désormais inutiles; ceux-ci leur répondaient que le peuple, trompé trop souvent par des promesses fallacieuses, ne voulait plus être dupe de sa bonne foi. « Puisque le peuple est vainqueur, disaient-ils, le peuple a le droit de commander; il ne déposera les armes et ne rétablira la circulation publique qu'après avoir obtenu des garanties positives. »

Invités à préciser la nature de ces garanties, les meneurs rédigèrent aussitôt sur les barricades la pétition suivante :

« Le peuple demande et exige :

« 1° Les troupes quitteront la ville de Vienne dans les vingt-quatre heures; les bourgeois, la garde nationale et les étudiants garantissent le repos de la capitale;

2° Les conquêtes du 15 mai sont garanties par les ministres dans leur plus ample étendue ; des ôtages fournis par la noblesse répondront que l'empereur ne violera pas sa parole donnée ;

« 3° L'empereur est sommé de rentrer en sa capitale dans un délai de huit jours, ou de nommer un *alter ego* qui devra fixer sa résidence à Vienne, capitale de l'empire et siége du parlement ;

« Avant l'obtention de ces trois demandes, nulle barricade ne sera détruite, nul fusil ne sera déposé.

« *Signé :* BOURGEOIS, GARDES NATIONAUX, ÉTUDIANTS, OUVRIERS. »

Malgré la retraite des troupes et l'acquiescement des ministres à toutes les exigences de l'insurrection, les rebelles persévérèrent dans leur attitude menaçante ; l'irritation populaire, changeant de direction, se tourna contre le comte Montecuculli, le général Hoyos et le comte Colloredo, dont on demandait l'arrestation et la mise en accusation. Le général Hoyos seul put être arrêté, les deux autres avaient pris la fuite. Quelques heures après, le grand chambellan comte Dietrichstein, dénoncé comme un des réactionnaires les plus influents, fut également arrêté et conduit à l'Université, où le général Hoyos se trouvait enfermé avec sa femme, qui avait sollicité comme une grâce le périlleux honneur de partager le sort de son mari.

A trois heures, le bruit se répandit que le général prince de Windisch-Grätz marchait contre la ville à la tête de quatre régiments. Une députation se rend aussitôt chez le ministre de la guerre, qui s'empresse de démentir cette nouvelle inventée par le mensonge et la malveillance. En même temps, les ministres, désavouant de nouveau les mesures prises contre la légion académique, menacent de la rigueur des lois les instigateurs présumés de ces mesures dont eux-mêmes avaient pris l'initiative. Le baron Pillersdorff, déclinant une responsabilité qui lui revenait en partie, eut le triste courage de publier à ce sujet un avis ainsi conçu :

« Conformément au désir de MM. Scherzer, Kalazdy, Ranftl, Lechleitner et Habza, je n'hésite point de déclarer que les auteurs et les complices des événements désastreux de cette journée seront soumis à une enquête et livrés à une punition sévère dont les résultats seront publiés. »

Jamais un pouvoir constitué plus ou moins légalement ne porta si loin le mépris de sa dignité et le cynisme de son abaissement.

Les insurgés profitèrent de leur facile victoire pour mettre en liberté les journalistes emprisonnés à la suite des mouvements républicains tentés dans la journée du 18.

Malgré l'effervescence des esprits et le bruit des

armes se mêlant au son du tocsin, au roulement des tambours, la ville présenta, à l'approche de la nuit, un aspect assez calme, mais étrange et pittoresque.

Un certain nombre de femmes, honte et rebut de leur sexe, avaient formé spontanément une compagnie; bizarrement armées les unes de sabres, les autres de fusils, celles-ci de piques, celles-là de pistolets, elles faisaient des patrouilles ou paradaient, drapeau déployé, dans les rues, à travers les rires du mépris ou le silence du dégoût; on vit, ce soir-là même, une femme que son éducation ou sa position sociale auraient dû prémunir contre une semblable aberration, monter la garde, sabre en main, à la porte de l'Université.... Le peuple, debout aux barricades, buvait et mangeait en attendant un ennemi qui n'existait pas. La lueur des torches, éclairant en silhouette les visages accentués des insurgés, les discours des orateurs faisant du patriotisme le verre à la main; les harangues des étudiants poétisant leur courage en face de veau froid et de choucroute; l'héroïsme des gardes nationaux au feu.... de leurs cigares; l'attitude généreuse des vainqueurs; la désinvolture agaçante des nymphes de carrefour; la débauche se voilant à peine aux regards dans l'ombre projetée des barricades; la main calleuse des barricadeurs demandant le salaire de leur travail, parant l'aumône du nom de quête patriotique; cette même

main écrivant sur les murs des maisons : *Respect à la propriété;* le choc des verres et des baisers, l'éclat des rires et des voix, formaient çà et là des contrastes insaisissables au pinceau de l'artiste comme à la plume de l'historien; les couleurs variées de la fantaisie donnaient à ce tableau nocturne les tons les plus fantastiques; c'était la perfection du laid!

Peu à peu les bruits de l'insurrection s'étaient apaisés, le silence du repos commençait à remplacer les rumeurs du peuple en travail d'émeute, lorsque tout à coup une formidable détonation se fit entendre dans la direction du faubourg de Leopolstadt: « Nous sommes trahis! s'écrient les insurgés en armant leurs fusils; les ministres nous ont trompés; voici Windisch-Grätz....; aux armes! aux armes! » Aussitôt les cloches des églises sonnent le tocsin, les tambours battent la générale, les barricades se couronnent de défenseurs, les chefs animent le courage des bataillons; un Français, professeur breveté des barricades, parodiant la *Marseillaise,* s'écrie dans une langue inconnue : « Le jour de gloire est arrivé! » — « C'est possible! lui répond un garde national qui l'a deviné plutôt que compris; mais Windisch-Grätz arrive aussi.... » Une seconde détonation retentit dans les murs de la ville, plus de doute, c'est le signal de l'attaque. « En avant! s'écrie un étudiant; à la mort, les braves! » Les meneurs, qui préfèrent

vivre, se retranchent derrière les barricades ; la compagnie des femmes armées s'éclipse, et les plus braves attendent d'un pied plus ou moins ferme, en raison des libations nombreuses, les troupes du prince de Windisch-Grätz, qui ne viendront point.

. . . .

Les détonations qui s'étaient fait entendre n'étaient autre chose que des salves de réjouissance tirées en l'honneur d'une colonne hongroise arrivée de Presbourg au secours des Viennois. Alors l'enthousiasme remplaça la panique, et le reste de la nuit se passa en réjouissances et en accolades fraternelles.

Ainsi que chaque jour, chaque événement a son lendemain. La réflexion, alors succédant à l'enthousiasme, représente les choses sous leur véritable point de vue. Le lendemain donc 27, les Viennois, modérés et clairvoyants, se réveillèrent avec le sentiment de la stupeur : vainement à la vue des imposantes barricades, leurs journaux écrivaient en gros caractères : « Honneur à vous, frères ! vous pouvez maintenant porter fièrement vos regards sur la grande ville de Paris ; vous n'avez plus rien à lui envier. » Ils se demandaient quel serait en dernière analyse le mot définitif de ces commotions répétées qui, se succédant, détruisaient les droits de l'autorité et l'autorité du droit. C'est ici le lieu de constater que les meneurs, pendant les diverses phases de la révo-

lution de Vienne, ont pris constamment pour modèles les hommes et les choses de la révolution de Paris : pâles et maladroits copistes, ils n'ont pas eu même le mérite de l'invention ; ils n'ont fait que calquer. En effet, avant de prendre une mesure, d'arrêter un projet révolutionnaire, les meneurs n'examinaient point si le projet et la mesure étaient applicables, mais s'ils avaient un antécédent dans l'histoire révolutionnaire de Paris. Alors, sans tenir compte de la différence des mœurs et du tempérament des deux nationalités, ils poursuivaient leur œuvre de démolition.

Cet esprit d'imitation se manifeste aussi bien dans les idées que dans les actes de toutes les révolutions éclatées en Allemagne depuis le 24 février 1848, partout la France procure l'exemple des faits et fournit le type des idées. La barricade, cette vieille incarnation de Paris frondeur ou révolté, s'élève avec les mêmes matériaux sur les mêmes bases, d'après les mêmes modèles, à Vienne, Dresde et Berlin. Les légions académiques jouent dans ces diverses capitales, le rôle de la jeunesse de nos écoles ; l'*Histoire des Girondins*, mise en roman par M. de Lamartine, leur sert de manuel et de guide dans leurs *steeple-chase* révolutionnaires. A Vienne comme à Francfort, Dresde, Munich et Stuttgard, les discours, les proclamations, les décrets qui prélu-

dent et succèdent aux faits, sont les épreuves daguerréotypées des proclamations, des discours et des arrêtés de Paris.

Ainsi qu'on l'a remarqué dans les événements du 26 mai, les membres du comité de sûreté avaient puissamment contribué à préserver la capitale de plus grandes calamités. Les ministres reconnurent eux-mêmes les services qu'ils rendirent ce jour-là en leur prêtant le concours de leurs efforts et de leur influence sur les masses; ils firent plus, ils les supplièrent de se constituer en un comité auquel ils abandonnèrent complétement les rênes du gouvernement par une proclamation ainsi conçue :

« Le conseil des ministres reconnaît les circonstances extraordinaires qui ont nécessité la création d'un comité composé de bourgeois, de gardes nationaux et d'étudiants, afin de veiller à l'ordre, à la sûreté de la ville et *aux droits du peuple*. Le conseil des ministres sanctionne donc les résolutions adoptées par ce comité le 26, ainsi qu'il suit :

« 1° La garde des postes de la ville est montée uniquement par la garde nationale et la légion académique; les autres gardes sont montées en commun, par la garde nationale, la légion académique et l'armée. La garde du ministère de la guerre étant un poste militaire, sera montée par la troupe de ligne seule ;

« 2° Ne resteront à Vienne que les troupes nécessaires au service; les autres devront quitter la ville le plus tôt possible ;

« 3° Le comte Hoyos restera sous la surveillance du comité des bourgeois, comme caution des engagements et des conquêtes des 15 et 26 mai ;

« 4° Les instigateurs des événements du 26 mai seront traduits devant un tribunal public ;

« 5° Le ministère prie instamment Sa Majesté de revenir dans le plus court délai possible à Vienne, ou de nommer un prince de la famille impériale pour *alter ego* dans le cas où sa santé s'opposerait à son retour.

« En même temps, le ministère doit engager le comité nouvellement créé de lui faire connaître les garanties qui peuvent être données à Sa Majesté pour sa sûreté personnelle et celle de la famille impériale.

« En outre, le ministère met sous la protection des Viennois et du comité récemment formé, toutes les propriétés de l'État, ainsi que celles de la cour impériale, tous les établissements publics, toutes les collections, institutions et corporations de la capitale, et il déclare le comité indépendant de toute autorité. Mais, en même temps, le comité doit être chargé de l'entière responsabilité du repos, de l'ordre public, ainsi que de la sûreté des personnes et des propriétés. »

Cette proclamation, jointe aux efforts des membres du nouveau comité, qui prit le titre de : Comité des bourgeois de Vienne, de la garde nationale et de la légion académique, pour le maintien de l'ordre, la sûreté et pour sauvegarder les droits du peuple, parvint à calmer la multitude.

Dans l'après-midi, ce comité se réunit en séance et décida, après de longs débats : 1° Que les barricades seront enlevées dans la nuit, par les ouvriers, et que la circulation des principales artères sera rétablie sur-le-champ ; 2° que le ministère de la guerre accordera à la garde nationale et à la garde bourgeoise, six batteries d'artillerie, qui seront placées sur le rempart. En même temps, le comité nomme commandant en chef de la garde nationale, un nommé Pannasche, poëte qui faisait d'assez beaux vers sous l'uniforme de colonel.

Ce jour-là même, dans la soirée, la musique de la garde nationale, égarée sans doute par l'esprit de vertige qui bouleversait toutes les têtes, exécuta, sur la place de l'Université, la *Marseillaise,* qui si longtemps, en haine de l'Autriche elle-même, avait retenti soit sur les champs de bataille, soit au pied des échafauds. Ce chant électrique eut deux fois les honneurs du bis ; les ministres eux-mêmes, dit-on, l'applaudirent avec enthousiasme, car ils étaient encore ministres, ces hommes qui n'ayant pas eu le

cœur de donner leur démission, continuaient à siéger sur leurs chaisses curules, non pour y mourir fièrement drapés dans leurs toges, mais pour assister passivement à toutes les défaillances, à toutes les hontes. De faiblesses en concessions, de concessions en lâchetés, ils avaient perdu non-seulement le sentiment de leur dignité personnelle, ils avaient perdu la dignité de la justice et du droit. Un seul d'entre eux, soldat plutôt que politique, le comte Latour, déplorait la fatale inertie du cabinet ; plusieurs fois sur le point de briser son épée, il avait offert sa démission, mais trop brave pour la donner définitivement en face du danger, il ne voulut point séparer sa fortune de celle de ses collègues. Quelques mois plus tard, il devait, en succombant victime de leurs fautes, servir d'holocauste à la révolution.

Pour s'effacer entièrement, le ministère n'avait plus qu'un pas à faire ; il le fit le 28, en déléguant par l'arrêt officiel qui suit, ses pleins pouvoirs aux mains du comité :

« Comme par arrêt du conseil, en date de ce jour, toutes les dispositions relatives au repos et à l'ordre publics ont déjà été confiées immédiatement au comité provisoire de la bourgeoisie, de la garde nationale et de la légion académique, le ministère déclare qu'il ne sera plus en demeure de prendre de lui-même une résolution analogue. Néanmoins, s'il jugeait né-

cessaire de prendre une résolution ou une mesure qui importerait plus ou moins au repos ou à l'*ordre public, il en préviendrait chaque fois et sur-le-champ, le comité, conformément à la demande qu'on lui aurait adressée.* »

Les jours qui suivirent s'écoulèrent dans la paix; les barricades avaient disparu, les boutiques s'étaient rouvertes, les promeneurs avaient retrouvé le chemin du *Prater,* la ville entière jouissait d'un calme depuis longtemps inusité : la tempête avait sa réaction. Mais il n'en était pas de même dans les régions turbulentes de la démocratie des provinces, toujours disposées à subir, pour en profiter, les contre-coups des événements dont Vienne était le théâtre.

Les membres de la seconde députation des bains de Venceslas avaient formé, dès leur retour à Prague, le noyau d'un comité national, et l'avaient placé sous la présidence du comte Léon Thun, récemment nommé président du gouvernement de Bohême. Ce comité était divisé en douze sections, dont le but ostensible et avoué était de s'occuper des travaux préliminaires, applicables aux opérations de la première diète. Dix-sept jours après son ouverture, qui eut lieu le 13 avril, vingt et un de ses principaux membres adressèrent, au nom de ce comité, une proclamation à toutes les races slaves, pour convoquer des mandataires, investis de leur confiance, à une assemblée générale

fixée au 31 mai, dans l'ancienne ville slavienne de Prague. D'après cette proclamation, le but de cette assemblée était de prendre en considération tous les intérêts de la nationalité slave, et d'arrêter un plan général de conduite, vis-à-vis du parlement de Francfort, dont les prétentions d'incorporer à l'Allemagne les pays non hongrois de l'Autriche, menaçaient de briser les liens qui unissaient les races slaves, et compromettaient leur indépendance. La convocation de ce congrès était sans doute la conséquence du refus qu'avait fait l'empereur de recevoir la protestation d'une députation slave, au sujet des élections à la diète de Francfort.

L'invitation adressée par le comité national de Prague à tous les éléments slaves de la monarchie, était légèrement tintée de panslavisme ; on en trouve une preuve dans le passage suivant :

« *Les Slaves qui sont en dehors de notre monarchie* seront les bien-venus, s'ils daignent nous honorer de leur présence ; cependant, nous déclarons ouvertement que nous sommes résolus de rester fidèles à la maison régnante et de conserver l'intégrité de l'empire d'Autriche. En conséquence, nous repoussons d'avance, comme mensongère et calomnieuse, toute insinuation qui nous accuserait de panslavisme et de tendances russes. »

L'antagonisme des Tchèques contre l'élément ger-

manique puisait une apparence de légalité dans les événements qui, depuis le 13 mars, troublaient chaque jour le repos de la capitale et compromettaient le salut de la monarchie. Cet antagonisme, de plus en plus prononcé, devint bientôt la source de graves dissidences au sein de la garde nationale et des étudiants bohêmes, fractionnés en deux camps, dont la langue slave et la langue allemande formaient les limites. Le parti tchèque de la garde nationale, se formant en confrérie, adopta le nom de Swornoste ; il se distinguait du parti opposé par une toque à plume flottante, qui lui servait de coiffure. En même temps, un grand nombre de clubs politiques divisa la ville en deux partis groupés, chacun, sous un drapeau différent ; les plus importants étaient pour les Tchèques, la *Slavia*, et pour les Allemands la *Concordia*. C'est à cette époque que prit aussi naissance le fameux club connu sous le nom de tilleul slave (*Slowanska Lipa*). Scindées par les deux partis contraires, les rues de Prague devinrent bientôt le théâtre de désordres, dont la question juive, ainsi que précédemment à Pesth et Presbourg, servit de premier prétexte. Ces mouvements, religieux d'abord, ne tardèrent pas à prendre un caractère politique qui se traduisait par des discours où, de part et d'autre, les partis retrempaient leur esprit de nationalité, en des provocations réciproques. Les Tchèques, plus ardents à la lutte,

ne laissaient échapper aucune occasion d'attaquer l'élément germanique. C'est ainsi qu'un de leurs principaux chefs, le célèbre historiographe Palacki, repoussa les avances du parlement de Francfort, en déclarant que l'Autriche ne pouvait avoir rien de commun avec l'Allemagne, attendu qu'elle devait chercher son point de gravitation en elle-même et uniquement dans la nationalité slave. De ce moment, le parti slave, se jetant carrément dans la lutte, marcha drapeau déployé.

Deux députés viennois, élus à la constituante de Francfort, venaient de se rendre à Prague pour négocier un arrangement, mais leur mission, échouant devant le mauvais vouloir et l'insulte même de leurs adversaires, n'obtint aucun résultat. Sur ces entrefaites, la nouvelle du départ de l'empereur et celle des barricades élevées à Vienne vinrent compliquer la situation déjà si tendue. La première impression des Bohêmes, en apprenant ces événements, avait été un sentiment de stupeur; le second, fut l'inspiration d'une mesure énergique. Ils envoyèrent d'abord une députation à Inspruck, pour engager l'empereur à se rendre à Prague au sein de ses fidèles Bohêmes, et ils organisèrent ensuite, le 30 mai, sous la présidence du gouverneur, comte Léon Thun, un gouvernement provisoire composé de : Palacki; Rieger, docteur en droit; Borrosch, libraire et membre de la

municipalité ; le comte Albert Nostiz ; Brauner, docteur en droit ; le comte Guillaume Wurmbrand ; Strobach, docteur en droit ; et Herzig, riche fabricant de draperies.

Les habitants de Vienne apprirent cette grave nouvelle en même temps, et par la même voie, que les ministres. Ceux-ci s'empressèrent d'adresser, à tous les gouverneurs des provinces, un décret dont la rigueur faisait contraste à la faiblesse dont, si souvent, ils avaient donné des preuves à Vienne. Voici le décret :

« Par la *Gazette constitutionnelle* de Prague, en date du 31 mai, le ministère a appris que cette ville s'est instituée en gouvernement provisoire pour la Bohême. Dès que cette nouvelle lui eut été confirmée par un avis officiel, le ministère a cru devoir exposer à Sa Majesté l'illégalité de cet acte, afin de prévenir les démarches d'une députation qui tendraient à en obtenir la sanction. En même temps, le ministre de l'intérieur par un décret adressé au gouverneur de Bohême, a déclaré cet acte nul et sans valeur ; en outre, il a engagé celui-ci sous sa responsabilité de ne pas lui donner suite. Tous les gouverneurs des provinces ont reçu à ce sujet les instructions suivantes : « D'après les nouvelles arrivées aujourd'hui, il s'est formé à Prague un gouvernement provisoire, dans la supposition que les événements de Vienne,

avaient interrompu les relations avec le cabinet responsable, alors que l'état des choses exigeait des mesures spontanées et qui dépassaient, outre mesure, la sphère d'action des autorités établies. Deux membres de ce gouvernement provisoire ont été envoyés à Inspruck, pour obtenir, à cet acte, la sanction souveraine. Je crois devoir en avertir Votre Excellence, en ajoutant, que par un décret adressé en même temps au gouverneur de Bohême, j'ai déclaré cet acte illégal et non fondé dans ses motifs, très-grave dans ses conséquences, et diamétralement opposé aux intentions de Sa Majesté, par conséquent nul et non valable. J'ai sommé le gouverneur susdit de se désister de cette mesure illégale jusqu'à la décision de Sa Majesté, et de se conformer exactement aux ordres du ministère. Je l'ai rendu également responsable de toutes les conséquences de cette mesure; enfin, je le somme de remettre aux mains du vice-président, la présidence et la direction des affaires dans le cas qu'il se croirait lié par la résolution précitée.

« Je dois, indépendamment de cette communication, vous engager sérieusement à vous abstenir de toute initiative illégale, dans le cas où vous y seriez invité par de perfides insinuations, à déjouer toute tentative criminelle, et à combattre, sous votre responsabilité, toute démarche qui, dans ce moment solennel, pourrait affaiblir l'unité du gouvernement

et l'empêcher de développer la force qu'exigent plus que jamais l'honneur, le salut et l'existence de la monarchie.

« Vienne, 2 juin.

PILLERSDORFF. »

Le comte Thun répondit fièrement à cette protestation ministérielle, qu'il acceptait la responsabilité entière d'un acte dont il avait instruit Sa Majesté.

Un ciel assombri de nuages, la tempête partout, un port nulle part, pas un phare pour éclairer, à travers mille écueils, la marche du vaisseau de l'État sans pilote et sans gouvernail, tel était pour le présent le triste tableau qu'offrait l'Autriche. Des menaces de guerres civiles, des symptômes de dissolution, la révolution et la démocratie hurlant sur les flancs à l'intérieur de l'empire comme des chacals sur les débris d'un cadavre, voilà les perspectives qui semblaient s'ouvrir aux regards inquiets fixés sur l'avenir.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DU TOME PREMIER.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.







